

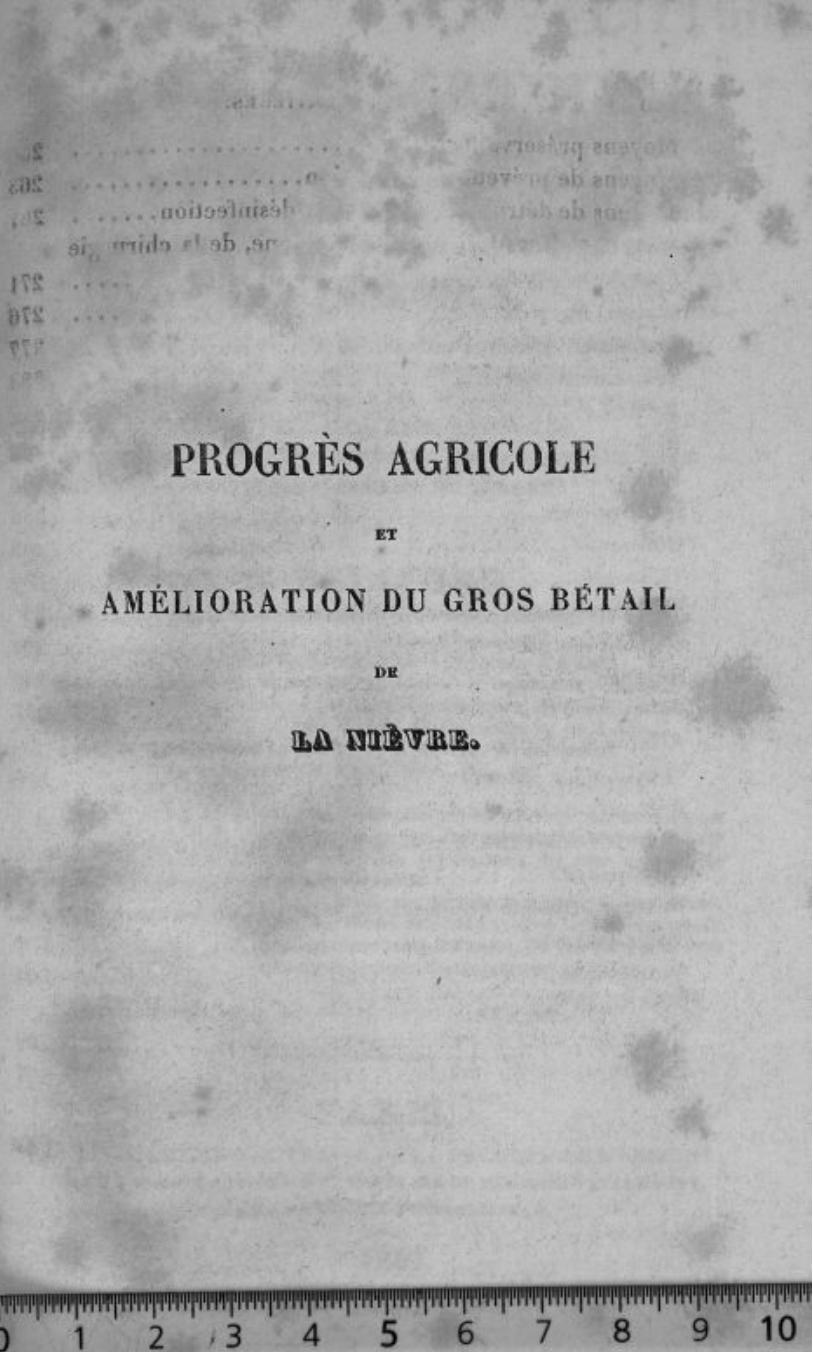
Bibliothèque numérique

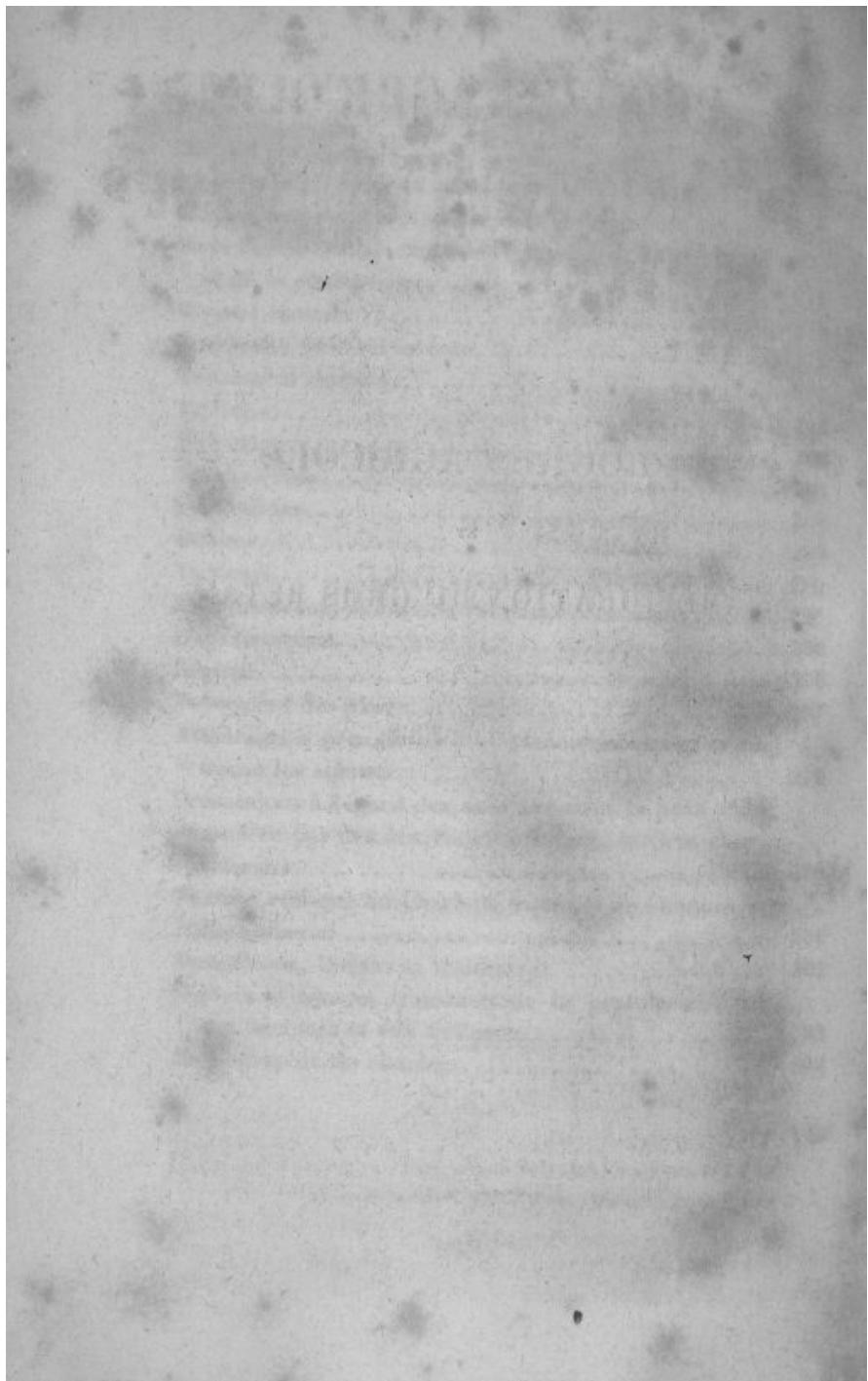
medic @

Delafond, Onésime. Progrès agricole et amélioration du gros bétail de la Nièvre : caractères et qualités de la race bovine charolaise. Moyens et importance de reproduire, perfectionner, multiplier et conserver pure cette précieuse race nationale. Avantages et inconvénients de son croisement avec le taureau anglais de Durham

Paris : Labé, 1849.

Cote : Ecole nationale vétérinaire d'Alfort





**PROGRÈS AGRICOLE
ET
AMÉLIORATION DU GROS BÉTAIL
DE
LA NIÈVRE.**

CARACTÈRES ET QUALITÉS DE LA RACE BOVINE CHAROLAISE.
MOYENS ET IMPORTANCE DE REPRODUIRE,
PERFECTONNER, MULTIPLIER ET CONSERVER PURE
CETTE PRÉCIEUSE RACE NATIONALE.
AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE SON CROISEMENT AVEC
LE TAUREAU ANGLAIS DE DURHAM.

PAR

O. DELAFOND,

NÉ A SAINT-AMAND-EN-PUYSAYE (NIÈVRE),

Chevalier de la Légion d'honneur,

Professeur à l'École nationale vétérinaire d'Alfort,

Membre titulaire de la Société nationale de médecine vétérinaire,

de la Société nationale et centrale d'agriculture, Membre cor-

pondant de l'Académie royale de Bruxelles et de Turin,

Président d'honneur de la Société de médecine

vétérinaire de la Nièvre, etc., etc.

Les bœufs charolais ont été tellement améliorés depuis plusieurs années que, dans beaucoup de ses parties, cette race se rapproche extrêmement des races anglaises les plus perfectionnées.

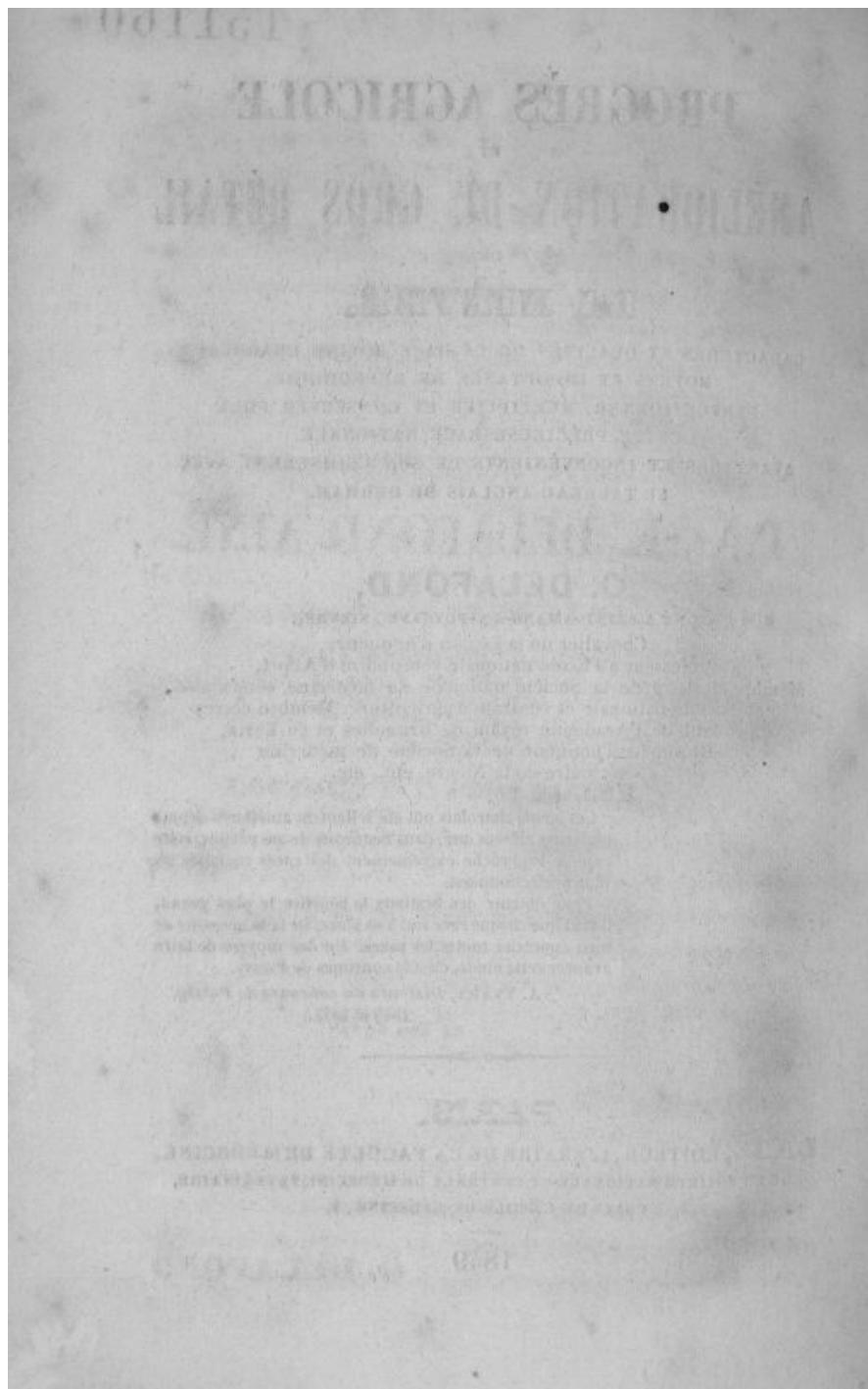
Pour obtenir des bestiaux le bénéfice le plus grand, il faut que chaque race soit à sa place. De là la nécessité de bien apprécier toutes les races. Un des moyens de faire avancer cette étude, c'est le concours de Poissy.

(A. YVART, *Discours au concours de Poissy,*
1845 et 1847.)

PARIS.

**LABÉ, ÉDITEUR, LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE,
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 4.**

—
1849



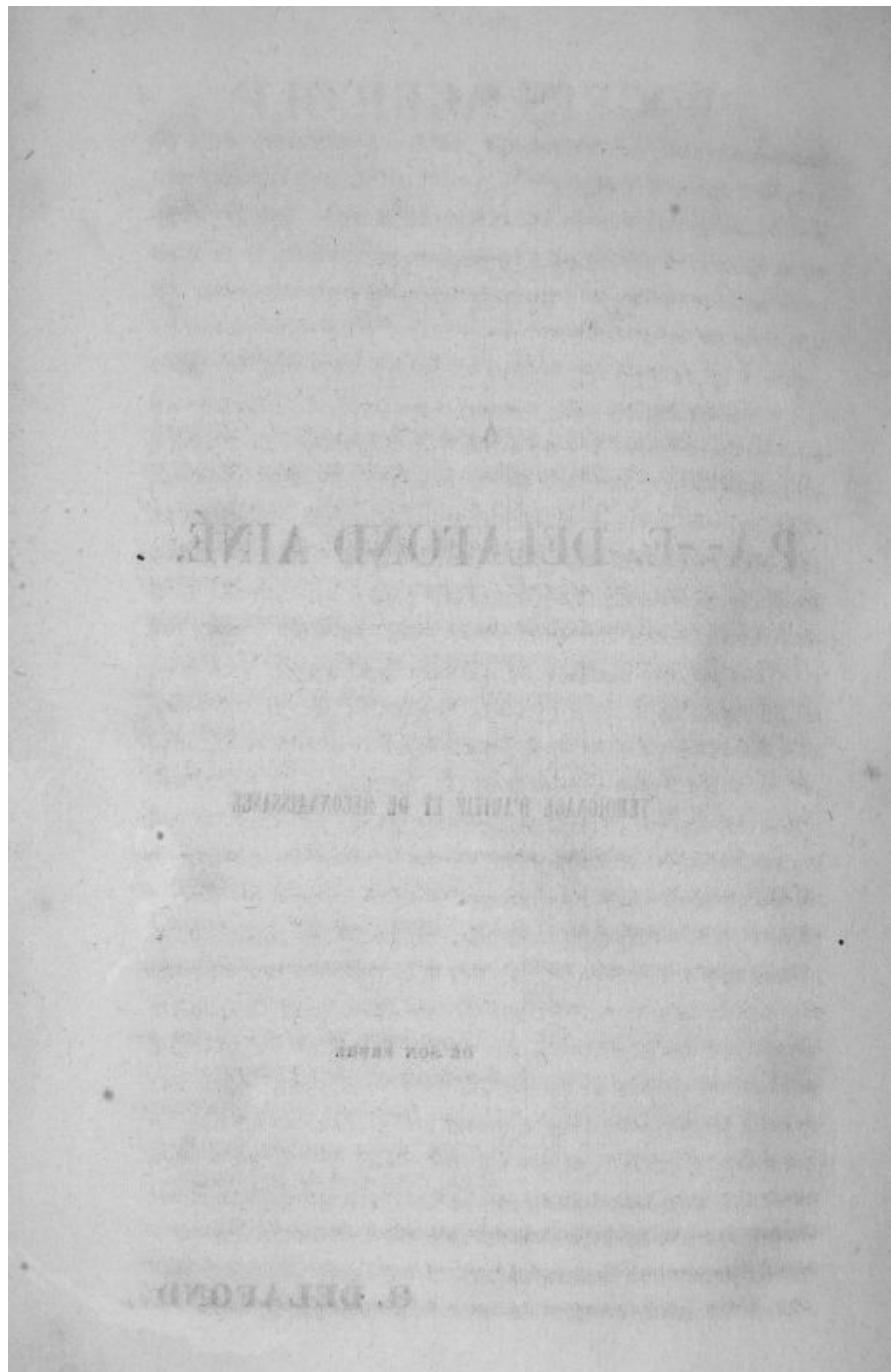
A

P.A.-E. DELAFOND AINÉ.

TÉMOIGNAGE D'AMITIÉ ET DE RECONNAISSANCE

DE SON FRÈRE

O. DELAFOND



INTRODUCTION.

Perfectionner l'agriculture, améliorer le bétail, c'est assurer la subsistance du peuple et répondre au plus impérieux des besoins de la société. On a dit : *du pain d'abord, de la viande ensuite*. Je crois qu'il vaut mieux dire : *des fourrages le plus possible d'abord, pour avoir de la viande et du pain*. En effet, améliorer, multiplier les prairies naturelles, artificielles et les fourrages-racines ; éléver, perfectionner, conserver et engraisser un plus grand nombre de bestiaux que celui que nous possédons, n'est-ce pas produire plus de viande, plus d'engrais, plus de grain, et par conséquent plus de pain ?

La France, peuplée aujourd'hui de près de 35 millions d'habitants, ne fournit pas, à beaucoup près, la quantité de viande nécessaire à sa consommation.

On évalue à 300,000,000 de kilog. la viande fournie par l'espèce bovine ;

- à 83,000,000 de kilog. celle fournie par les espèces ovine et caprine ;
- à 305,000,000 de kilog. celle fournie par les porcs ;
- à 64,000,000 de kilog. celle fournie par la volaille, le gibier et le poisson.

C'est donc 752,000,000 de kilogrammes de chair consommés en France annuellement. Ce qui donne par chaque individu 22 à 23 kilogrammes de viande à manger par an, et de

60 à 64 grammes par jour. Consommation non-seulement très-minime, comme on le voit, mais encore très-irrégulièrement répartie entre la population. Les animaux gras, la volaille et le gibier se consomment plus particulièrement dans les grands centres de population qu'à la campagne, et plutôt encore dans les villes du nord que dans celles du midi. En effet, sur 500 mille bœufs annuellement abattus en France, les marchés de Paris en reçoivent près de 140 mille ; et cependant, la population de Paris n'est que la trente-quatrième partie de celle de la France. Aussi l'habitant du département de la Seine mange-t-il en viande de bœuf le double de la part d'un habitant du Rhône, trois fois celle d'un habitant de la Gironde, et trente fois la ration chétive du montagnard des Alpes. Il n'est donc point étonnant que la France, ne possédant aujourd'hui que 9 à 10 millions de bêtes bovines, soit tributaire de l'étranger, annuellement et en moyenne, de près de 40 mille de ces animaux, dont 30 mille au moins sont destinés à la boucherie. Et cependant, notre belle patrie, par sa situation topographique, la fertilité de son territoire, pourrait, assurément, éllever et engraisser le bétail qui est utile à ses besoins. Notre pénurie en viande se fait d'autant mieux sentir quand on la compare à la quantité de viande que l'on accorde aux habitants de l'Angleterre, qui serait, dit-on, en moyenne, de 82 kilogrammes par an et par individu, ou de 228 grammes par jour. Ainsi, un Anglais aurait donc à manger quatre fois autant de viande de boucherie qu'un Français. Il faut convenir qu'aucun peuple ne consomme autant de chair que les Anglais ; mais les Bavarois, les Wurtembergeois, les Badois, en mangent plus que nous.

Aussi, depuis 25 à 30 ans, a-t-on vivement senti la grande importance de s'occuper de l'amélioration des races bovines destinées plus particulièrement à l'engrais. Sous ce rapport,

un très-large débouché est donc offert à l'agriculture et déjà de grands progrès ont été opérés. Le nord-ouest envoie annuellement à Paris 45 mille bœufs de plus qu'il y a environ 30 ans. « C'est une nouvelle invasion normande, dit Royer, que nos ancêtres n'ont pas connue, qui chasse devant elle, non les peuples belliqueux, mais 10 mille bœufs très-pacifiques des montagnes du Centre et des plaines de l'Est » (1). Un seul département, celui de la Nièvre, qui n'envoyait que 1,500 bêtes à cornes à la boucherie de Paris en 1790, en fournit aujourd'hui plus de 20 mille.

Dans l'intention de diriger les agriculteurs vers la production du gros bétail destiné à l'engrais, le gouvernement déchu a importé des taureaux anglais de la race de Durham et d'Hereford, races dont la maturité est très-précoce, pour les croiser avec nos plus belles races indigènes ; mais le motif de cette importation n'a pas été généralement bien compris des agriculteurs. On a tant dit et répété, copié et recopié dans les livres consacrés à l'agriculture et à l'éducation des animaux, que le croisement bien dirigé était le moyen le plus expéditif et le moins coûteux pour améliorer les races, qu'aussitôt l'arrivée du gros bétail anglais, un très-grand nombre de cultivateurs se sont imaginé que le taureau courtes-cornes était appelé à régénérer la plupart de nos races bovines. Beaucoup d'agriculteurs, et malheureusement trop d'amateurs, pénétrés de cette idée, et, il faut bien le dire, influencés aussi par certaines personnes qui ne voient partout et toujours que le pur sang Durham pour améliorer les espèces bovines françaises, de même que d'autres personnes, très-malheureusement aussi, ne voient que le cheval anglais pur-sang pour régénérer nos races chevalines, ont

(1) Royer, — *Discours au concours de bestiaux de Lyon*, en 1847.

fait l'acquisition de taureaux courtes-cornes dans l'espoir de croiser leur race et d'obtenir ainsi promptement une forte race, d'une bonne conformation et d'une maturité précoce. Mais les résultats obtenus n'ont pas répondu aux succès que l'on en attendait. En effet, aussi bien en France qu'en Angleterre et en Ecosse, la sous-race métisse, après la troisième et la quatrième génération, s'est abâtardie et a dégénéré.

Est-ce à dire cependant que le croisement du Durham avec plusieurs de nos meilleures races améliorées ne puisse produire des métis d'une grande valeur pour la boucherie? Je ne conteste point cette possibilité. Aucun agriculteur, aucun vétérinaire n'ignore, je le crois, les premiers résultats qui ont été obtenus, soit en France, soit ailleurs, du croisement de la race ovine mérinos avec beaucoup de nos races indigènes ; de l'infusion du sang du cheval arabe dans quelques races de chevaux français ; de l'accouplement du porc anglais avec le porc chinois ; du croisement, dans ces derniers temps, du bétier Dishley et New-Kent avec les grosses brebis mérinos ; mais je voudrais qu'il fût dit et répété bien haut et partout, afin que personne ne l'ignorât, que ces croisements, quoique la plupart déjà fort anciens, *n'ont donné que des sous-races dépourvues de caractères fixes, qui, après un certain temps, ont réclamé une nouvelle infusion du sang de la race améliorante.*

Qu'ont produit, en effet, on peut se le demander, les croisements réitérés, et souvent faits dans toutes les conditions désirables, de nos principales races bovines avec les taureaux suisses, hollandais, écossais et anglais ; j'ajouterais même, le très-grand nombre de croisements entrepris entre les principales races françaises ? Des métis, il faut l'avouer, qui ont toujours promptement dégénéré,

Je suis si peu partisan du croisement des races, et surtout de celui des races bovines, dans le but de créer des sous-races, que je voudrais, aujourd'hui que le taureau de Durham est à l'ordre du jour, que tous les éleveurs fussent bien convaincus avec moi : 1^o que le croisement du taureau courtes-cornes, dit de Durham, avec nos races nationales à caractères fixes et d'une antique origine, ne doit avoir pour BUT ÉCONOMIQUE, dans les lieux abondants en gras pâtrages, et où l'agriculture est très-perfectionnée, que la production de métis de premier et de second croisement, d'une bonne conformation et d'un engrangissement facile et précoce ; 2^o que ces métis, de même que tous les métis provenant de croisements de deux races antiques à type fixe, ne peuvent donner qu'une SOUS-RACE SUSCEPTIBLE DE S'ABATARDIR ou de DÉGÉNÉRER APRÈS UN CERTAIN NOMBRE DE GÉNÉRATIONS.

Les hommes versés dans l'art difficile et si méconnu encore de connaître et d'apprécier, au point de vue anatomique et physiologique, toutes les précieuses qualités qui se rattachent à la conformation que doivent posséder les bêtes bovines d'une maturité précoce, admirent et doivent admirer, en effet, les merveilleux perfectionnements que les agriculteurs anglais, nos maîtres en éducation du bétail, ont obtenus dans la conformation et l'aptitude à l'engrais de plusieurs de leurs races bovines. On s'est demandé, et je me suis demandé aussi, par quels procédés ils étaient parvenus à les modeler ainsi. Désirant être satisfait à cet égard, j'ai lu et médité les principaux ouvrages anglais traitant de l'agriculture et du bétail ; j'ai consulté un grand nombre de personnes qui pouvaient m'éclairer de leurs lumières ; j'ai vu et observé beaucoup depuis vingt ans, et je me suis convaincu que le génie des agriculteurs anglais, dans le perfectionnement

des animaux de travail et d'engrais notamment, a toujours consisté dans l'observation scrupuleuse de plusieurs grands principes d'élevage dont il faut être bien pénétré, et dont on ne doit jamais s'éloigner ; voici les principaux :

Pour la production des animaux de boucherie : 1^o en faisant un choix judicieux, pour la reproduction, de mâles et de femelles de la même race, qui, par leur conformation, leur nature et leur finesse, puissent donner le plus fort rendement possible en viande de boucherie de première qualité, dans le moins de temps et avec le moins de dépense possible ; 2^o en s'attachant religieusement à donner toute l'année aux mères, et surtout aux élèves, des leur première jeunesse, une nourriture succulente et régulièrement abondante.

Pour la production d'animaux bons laitiers : en préférant à tous autres les femelles et les mâles provenant d'une même race excellente laitière.

Pour la production de bêtes bovines de travail et d'engrais : en choisissant des types reproducteurs d'une même race, unissant à la force musculaire une aptitude notable à l'engraissement.

Enfin et surtout, en tenant toujours compte, dans le choix d'une race, du climat, de la situation topographique, de la configuration, de la nature du sol, de l'état agricole et des débouchés des lieux, où cette race devait être élevée, perfectionnée et multipliée.

Quand Bakewell, Colling, Tomkins, Ellemann et Reeve, eurent perfectionné les magnifiques et excellentes races bovines de Durham et d'Herefort, comme aussi les précieuses races ovines Dishley, Southdown et New-Kent, qu'ont fait les autres éleveurs anglais ? Ils n'adoptèrent ces races que

dans les lieux voisins de ceux où elles avaient été améliorées, et dans ceux aussi surtout où le climat, la qualité et l'abondance des herbages, les perfectionnements agricoles et les débouchés permettaient d'en tirer un parti réellement économique. Qu'auraient dû faire, et que doivent faire encore aujourd'hui les agriculteurs français? Imiter les bons exemples qui ont été donnés par les éleveurs anglais.

Nous possérons, en France, d'excellentes races bovines laitières, des races précieuses pour les travaux agricoles et les charrois, comme aussi des races réunissant, à une grande aptitude au travail, une nature parfaite et une grande finesse; de l'imperfection dans les formes et pas assez de précocité, sont les défauts qu'on peut leur reprocher. Que devons-nous faire? Chercher, ainsi que l'a dit avec beaucoup de raison M. Yvert, à mettre chaque race à sa place. Or, pour atteindre ce but, il importe, parmi les principales bonnes races que nous avons, de faire un choix judicieux de celles qui, soit pour la laiterie, soit pour le travail et l'engrais, soit pour la boucherie exclusivement, conviennent le mieux au climat, au sol, à la culture, à l'industrie et aux débouchés d'une ou de plusieurs localités; et, dès lors, concentrer tous nos efforts pour faire marcher de front, et l'amélioration de ces races par elles-mêmes, et le perfectionnement de l'agriculture par l'extension des prairies naturelles, artificielles, et, si cela est possible aussi, par la culture des fourrages-racines; de multiplier ces races; ensuite de les répandre dans les lieux limitrophes, placés à peu près dans les mêmes conditions de culture, d'industrie et de débouchés; et enfin d'encourager leur production et leur importation par des primes élevées.

Telle est, dans mon opinion, la marche qui doit être suivie pour parvenir, en moins de quinze à vingt ans, dans les dé-

partements même les plus arriérés, et aussi bien au nord qu'au midi, à l'est qu'à l'ouest, pour perfectionner et encourager, d'une manière profitable à l'agriculture et au pays, l'élevage de nos principales races bovines. Les récompenses pécuniaires et honorifiques accordées aux meilleurs éleveurs de chaque localité, les fermes-écoles, les écoles régionales, l'institut agronomique créés par le gouvernement, en donnant de bons exemples à imiter, concourront puissamment, tout le fait espérer, à faire obtenir ce louable résultat. Autant, qu'on le sache bien, les agriculteurs sont défiants des innovations, autant aussi, lorsqu'ils s'aperçoivent des bons résultats qu'elles font obtenir, et surtout des bénéfices réels qu'elles procurent, ils s'empressent de les adopter. Et, en ce qui touche l'éducation du bétail, l'agriculteur le plus arriéré qu'il soit possible de rencontrer, qui voit que son voisin, par des procédés qu'il peut employer, sait produire un bétail mieux conformé et d'une meilleure nature que le sien, et surtout qu'il vend mieux et plus cher, sans qu'il ait coûté beaucoup plus à éllever et à engraisser, s'empresse bien vite de l'imiter.

C'est ainsi, d'ailleurs, qu'ont procédé les éleveurs anglais que j'ai cités. Tous ont opéré isolément et dans divers comtés, dont les produits, le climat, la nature du sol, la qualité des herbages et les débouchés étaient différents, et tous aussi sont arrivés à d'admirables résultats économiques.

Je ne pousserai pas plus loin ces réflexions, qui trouveront place dans plusieurs passages de mon travail, pour aborder un autre sujet.

On s'est demandé s'il était possible de posséder dans une seule et même race, l'aptitude au travail, la maturité précoce et la production abondante en lait. J'ignore s'il existe une race réunissant toutes ces précieuses qualités au même degré, mais je sais que quelques races sont tout à la fois tra-

vailleuses et laitières. Certaines races de la Suisse, en France la race auvergnate de Salers, les races bretonne et normande sont dans ce cas. La qualité laitière est réunie à l'engraissement précoce et facile chez certaines races élevées dans les riches herbages de la Lombardie, et chez plusieurs bonnes souches de la race anglaise de Durham. Mais, généralement, chez ces races précieuses, la sécrétion du lait se montrant très-abondante après le vêlage, diminue rapidement après le sevrage, et surtout après la troisième et la quatrième parturitions, parce que souvent alors l'aptitude à l'engraissement remplace l'aptitude à la sécrétion du lait. Il est donc difficile d'obtenir d'une même race beaucoup de lait et beaucoup de graisse en même temps.

L'aptitude à l'engraissement et au travail est une double qualité que réunissent plusieurs de nos bonnes races indigènes, parmi lesquelles je dois citer entre autres les races choletaise, charolaise, bretonne, auvergnate de Salers, franc-comtoise femeline, agenaise et garonnaise, des environs de Bazas, de Marmande et de La Réole. Or ce sont particulièrement ces précieuses races antiques, si recherchées par les bouchers, dont les agriculteurs doivent, par une sélection intelligente, améliorer la conformation dans quelques-unes de leurs parties, et augmenter la disposition qu'elles ont déjà à une maturité précoce. C'est aussi dans cette direction que doivent se concentrer à l'avenir les efforts de l'administration supérieure de l'agriculture, afin de doter le pays de races nationales plus spécialement destinées à la boucherie.

Le Nivernais et la bonne partie du Cher qui l'avoisine, possèdent la précieuse race charolaise tout à la fois excellente pour le travail et d'un engrais facile et économique. Cette race est à sa place et doit y être religieusement conservée. Quoique déjà considérablement améliorée par elle-même, et

par les soins intelligents des agriculteurs du Charolais, plusieurs bons éleveurs du Nivernais et de la vallée de Germigny (Cher) en ont perfectionné les formes, tout en lui conservant sa riche nature, sa sobriété, sa rusticité, son aptitude au travail et à l'engraissement; bien que ses formes, sa précocité et sa qualité laitière laissent encore à désirer.

Mais est-il utile, ainsi que quelques personnes l'ont pensé, de croiser cette race avec la race anglaise de Durham, pour chercher à créer une sous-race mieux conformée, plus laitière et d'un engrais plus facile et plus précoce? Je n'ai jamais partagé cette opinion. Jusqu'à ce jour j'ai lutté contre la possibilité de créer cette sous-race, et l'expérience est venue confirmer la justesse de mes observations.

Le climat, la configuration, la nature du sol, la qualité des pâturages, l'état agricole, l'industrie sylvicole et métallurgique de la Nièvre réclament la conservation de cette race charolaise, si pure, si belle, si bonne, et surtout si bien appropriée aux besoins et aux débouchés de ce département.

L'infusion du sang du taureau de Durham dans celui de la race charolaise donne, cela est incontestable, aux métis provenant du premier et du second croisements, une meilleure conformation; mais il affaiblit la rusticité de la race pure, nuit à sa fécondité, et diminue généralement son aptitude au travail pénible et soutenu. Ces métis ne sont et ne peuvent donc être dans la Nièvre, comme ailleurs je le crois, que l'objet d'une spéculation plus ou moins lucrative, comme animaux de boucherie dans quelques bons domaines, dans certaines localités possédant d'excellents pâturages, comme aussi dans les lieux où il est possible de se livrer avec profit à l'engrais à l'étable pendant l'hiver.

Le travail que je publie aujourd'hui renferme les observations auxquelles je me suis livré depuis longtemps dans la

Nièvre, sur l'agriculture, l'introduction et le perfectionnement de la race charolaise, comme race de travail et d'engrais, et les résultats qui ont été obtenus par le croisement de cette race avec le taureau anglais de Durham. Il est le fruit d'une étude suivie et attentive, faite sur les lieux et avec le concours des agriculteurs éleveurs les plus habiles et les plus expérimentés du Nivernais, qui ont bien voulu m'éclairer de leurs lumières, et auxquels je m'empresse ici de témoigner toute ma profonde reconnaissance. J'ai divisé mon travail en six paragraphes, dont je crois utile de faire connaître le sommaire :

§ I^e. — Situation. — Configuration. — Sol, cours d'eau et climat de la Nièvre. — Ses industries et ses débouchés. — Ses divisions au point de vue de l'agriculture et de l'élevage des animaux. — Progrès de l'agriculture et changements apportés dans les races et l'élevage des divers animaux domestiques. — Industrie sylvicole et métallurgique d'autrefois et d'aujourd'hui. — Résumé et conclusions.

§ II. — Anciennes races bovines de la Nièvre. — Importation de la race suisse et résultats obtenus. — Importation de la race charolaise. — Son croisement avec la race suisse et résultats obtenus. — Retour à la race charolaise pure et extension de cette race dans le Nivernais. — Ce qu'est devenue et ce que devient la race bovine morvandelle avec les progrès agricoles et l'extension de la race charolaise. — Caractères de cette dernière race. — Sa nature. — Sa finesse. — Ses aptitudes comme bête de travail et d'engrais. — Son alimentation. — Son utilité pour l'agriculture et les charrois. — Son engrangissement. — Ses débouchés. — Importation de cette race dans le Cher. — Produits qu'elle donne à la Nièvre. — Résumé et conclusions.

§ III. — Importation de la race bovine anglaise dite

courtes-cornes, ou race améliorée de Durham dans la Nièvre: — Ce qu'est devenue cette race pure aujourd'hui. — Croisement avec la race charolaise. — Résultats obtenus. — Comparaison entre les avantages donnés par les croisés Durham-charolais et les charolais purs, au point de vue de l'aptitude au travail, de la rusticité, de la sobriété, de la fécondité, de la précocité à l'engraissement dans les herbages et à l'étable, du rendement en lait et en viande de première et de seconde qualités. — Résumé et conclusions.

§ IV. — Utilité de conserver et d'améliorer la race charolaise par elle-même. — Ce qu'il faut faire en agriculture, en hygiène et en éducation du bétail pour arriver à de rapides et sûrs perfectionnements dans les formes et la précocité de cette race. — Avantages et inconvénients de l'amélioration *in and in*, ou en dedans. — Avantages et inconvénients résultant d'une grande aptitude à l'engraissement. — Résumé et conclusions.

§ V. — Résumé et conclusions de tout le travail.

De savants travaux ont été publiés sur l'histoire du Nivernais. Ses monuments les plus anciens, ses ruines les plus antiques, les mœurs, les lois, les coutumes de ses habitants ont été décrits avec le plus grand soin par Guy Coquille, Michel Cotignon, Bernot de Charrans, Pierre de Frasnay, Guyot Sainte-Hélène, Gillet, Née La Rochelle, Dupin ainé, Morellet, Barat et Bussière; mais son histoire agricole, que je le sache, n'a pas été traitée avec tous les développements que nécessitait un sujet aussi intéressant. Quelques essais ont cependant été faits dans cette direction, par Née La Rochelle et M. de Chambray. Les mémoires de la Société d'agriculture de la Nièvre, les annales de Poussery, les comptes-rendus des comices agricoles renferment aussi des

documents d'un grand intérêt] dont je me suis empressé de profiter.

Mon travail, assurément, ne doit point être considéré comme une étude complète de l'agriculture et de l'économie des animaux du Nivernais. Une pareille tâche était au-dessus de mes forces et s'éloignait du but que je m'étais proposé d'atteindre. Je n'ai voulu m'occuper que de l'agriculture et des principales industries de la Nièvre, envisagées au point de vue de l'éducation des animaux, et particulièrement de l'amélioration et de la multiplication du gros bétail charolais.

Quoi qu'il en soit, je ne me suis point dissimulé l'importance de ce travail, et je me regarderai comme honorablement récompensé, si j'ai pu donner quelques bons conseils aux agriculteurs. Toutefois, je dois dire que de tous les travaux scientifiques se rattachant à l'agriculture et à l'économie des animaux, que j'ai publiés, aucun n'a eu autant d'attraits, pour moi, que celui-ci ; puisqu'il me donnait l'occasion d'être de quelque utilité au département où je suis né.

École d'Alfort, 1^{er} mai 1849.

§ 1^{er}.

Situation. — Configuration. — Sol et climat de la Nièvre. — Industries et débouchés. — Divisions au point de vue de l'agriculture et de l'élevage des animaux. — Agriculture ancienne et agriculture moderne. — Changements apportés dans l'élevage des diverses espèces d'animaux domestiques, et notamment dans le gros bétail. — Industrie sylvicole et métallurgique d'autrefois et d'aujourd'hui. — Résumé et conclusions.

Situé entre le 1^{er} degré de longitude et le 47^e degré de latitude et à peu près au centre de la France, le département de la Nièvre a été formé de la province connue autrefois du nom de Nivernais. Sa superficie comprend 686,619 hectares, et sa population est de 305,346 habitants. Quoique l'un des plus petits départements de la France, la Nièvre est cependant l'un des plus riches. Il abonde en productions de toute espèce. Il élève, entretient et engrasse plus de 126,000 bêtes bovines, 285,000 moutons, 16,000 chevaux, près de 4,000 mulots et ânes, et peut-être plus de 20,000 porcs; en somme, plus de 451,000 animaux. Aussi la Nièvre figure-t-elle parmi les dix plus riches départements de la France en gros bétail.

Son commerce en bois est considérable. Ses forêts fournissent un immense chantier de travail. Elles entrent pour plus de moitié dans l'approvisionnement de Paris en combustible, sans compter les charpentes et les mairins. Ses établissements métallurgiques sont d'une grande importance. Fourchambault, Imphy, Guérigny, Cosne, la fonderie de canons de Nevers, les forges de l'Eminence, de Pont-Saint-Ours, etc., sont connues de toute la France. Ses minerais de fer, généralement répandus, alimentent beaucoup de hauts fourneaux. Ses terres, dans beaucoup de ses parties, sont d'une étonnante fertilité, et produisent beaucoup de blé. Certains coteaux donnent des vins blancs renommés.

Circonscrit à l'est par la Loire et par l'Allier, dominé à l'est et au nord par les montagnes boisées du Morvan ; parcouru au nord-est par l'Yonne, le Beuvron et la Cure ; au sud-est par l'Aron, la Nièvre et l'Ixeure ; et au nord-est par le Nohain, rivières principales dans lesquelles viennent se jeter une multitude de petits cours d'eau, peu de départements sont aussi bien arrosés que la Nièvre. Ses montagnes, généralement couvertes de bois, ses coteaux cultivés, ses nombreuses petites vallées formées de prés verdoyants et parcourues par de charmants petits ruisseaux, lui donnent une grande fraîcheur et la possibilité d'élever et d'engraisser un nombreux et beau bétail. Bordé par deux chemins de fer, dont l'un, partant de Bourges, va incessamment arriver à Nevers ; traversé par neuf routes royales conduisant à Paris, à Lyon, à Orléans, à Tours, à Dijon, à Avallon, à Poitiers, etc. ; sillonné dans tous les sens par douze routes départementales et par plus de vingt chemins de grande communication parfaitement entretenus ; coupé de l'Yonne à la Loire, ou de Clamecy à Decise, par le canal du Nivernais, enclos d'autre part par le canal latéral de la Loire, auquel vient se joindre celui du Berry, peu de départements offrent un transit plus facile, des débouchés plus multipliés pour les nombreux produits agricoles et industriels, que le département de la Nièvre.

Formé du pays des *Edues* et de celui des *Senons*, le Nivernais était anciennement divisé en huit contrées : A l'est, le *Morvan*, dont la capitale était la ville de Château-Chinon, aujourd'hui chef-lieu de l'arrondissement de ce nom. Au nord, les *Vaux d'Yonne*, comprenaient la plus grande partie de l'arrondissement de Clamecy, au nord-ouest, le *Donziais*, occupait une grande étendue de l'arrondissement de Cosne et un petit coin de la *Puysaie*. A l'Ouest, les *Vaux de Nevers* embrassaient la Charité, Prémery, Pouges et Ne-

vers; au sud-ouest se trouvait le *pays entre Loire et Allier*, comprenant Saint - Pierre - le-Moutier, Magny, Decise et Dornes. Au centre se montraient les riches contrées constituées par les *Amognes*, les *Vaux de Montenoison* et le *Bazois*.

Aujourd'hui, le département de la Nièvre est formé de quatre arrondissement, savoir: à l'ouest, l'arrondissement de Château-Chinon ; au nord, celui de Clamecy ; au nord-ouest, celui de Cosne et au sud-est celui de Nevers.

La physionomie et la nature du sol, le climat, l'industrie agricole et les débouchés étant différents dans les diverses régions anciennes du Nivernais que je viens de rapporter, il m'importe beaucoup de fixer l'attention de mes lecteurs sur la configuration et les qualités du sol dans chacune de ces régions et de chercher à bien signaler les améliorations qui, depuis cinquante ans à peine, ont successivement eu lieu dans l'agriculture et l'économie des animaux, comme aussi les diverses voies de transport qui ont été ouvertes pour l'écoulement des produits du sol. Lorsque j'aurai ainsi tracé les diverses phases qui se sont succédé dans l'agriculture proprement dite et l'éducation du bétail principalement, je chercherai à indiquer les moyens de faire parvenir ces deux branches importantes et inséparables de l'économie rurale à un haut degré de prospérité.

A. MORVAN. — Le Morvan tire son nom d'un village appelé *Morvenum*, dont la position ne se retrouve plus; mais il est probable que ce village existait près de Cervon et du hameau de Cuzy, sur le chemin de Corbigny à Lormes. L'arrondissement de Château-Chinon et la partie nord-est de l'arrondissement de Clamecy, sont formés d'une partie de cet ancien territoire. Dans toute cette région de la Nièvre, le sol

est tourmenté, accidenté, et parfois la nature s'y montre rude et sauvage. De nombreuses et hantes montagnes (1) couvertes de bois, séparant d'étroites, profondes et tortueuses vallées parcourues par de petits et limpides cours d'eau tombant là en cascades, rappellent parfois les vues pittoresques des Vosges et du Jura. Les montagnes qui s'avancent de la Côte-d'Or par Saulieu, Mont-Sauche, Lormes, pour circonscrire la rive droite du cours de l'Yonne jusqu'à la ville de Clamecy, sont granitiques ; tandis que celles qui se dirigent d'Autun sur Luzy, Millay, la Roche-Millay, le Mont-Beuvray et Château-Chinon, jusqu'à Lormes, sont constituées, d'après M. Elie de Beaumont, par le porphyre rouge à cristaux de quartz hyalin. Mais dans tous les gradins inférieurs des terrains très-accidentés, s'étendant au-delà de Moulins-en-Gilbert, de Montigny-sur-Canne, de Châtillon-en-Bazois, de Corbigny et de Brinon, jusqu'à Tannay, le sommet des coteaux serait formé par le calcaire jurassique. Le calcaire argileux (terrain fort), constitue le sol de beaucoup de coteaux. Le fond de la plupart des vallées est composé d'un terrain granitique très-divisé, d'argile, de sable, et d'une forte proportion de terrain d'alluvion.

Les bois qui couronnent ou couvrent les montagnes, les grands bois, les forêts même qui occupent de larges surfaces de terrain, la grandeur et souvent la profondeur des vallées, exposent le Morvan à de brusques et fréquentes va-

(1) D'après le savant géologue Elie de Beaumont, les montagnes du Morvan seraient le résultat du soulèvement qui a présidé à l'apparition des montagnes du centre de la France, ou du moins elles paraîtraient avoir éprouvé un nouvel éhaussement à une époque plus moderne. Ces montagnes, de troisième hauteur, séparent les deux grands bassins de la Loire et de la Saône.

riations atmosphériques. L'hiver y commence de bonne heure et s'y termine tard. Dès les premiers froids, les sommets des montagnes se couvrent de neige, et pendant les froids rigoureux de décembre et de janvier, les vallées en sont encombrées. Pendant toute la belle saison, la température y est douce, mais sujette, comme dans tous les lieux accidentés, à de subits et nombreux changements.

Les petites vallées des affluents de l'Yonne, depuis le mont Beuvray et Château-Chinon jusqu'au Montreuillon; les vallons de la rivière la Cure se dirigeant au nord et presque parallèlement au cours de l'Yonne en passant par Mont-Sauche, pour gagner au loin la vieille ville historique de Vezelay; enfin, au sud, les petites vallées longeant le cours de l'Allaine, laissent voir ça et là plusieurs belles prairies qu'il serait facile de rendre plus productives par des irrigations plus multipliées et mieux entendues. Dans les environs de Château-Chinon, de Moulins-en-Gilbert, de Lormes, de Mont-Sauche, de la Roche-Milay et de Luzy, se montrent, dans quelques vallées et sur le versant de certains coteaux, de bonnes prairies et une culture déjà améliorée. Mais dans la plus grande partie du reste du Morvan, le sol est recouvert de bois, de pâlis ou de mauvais pâturaux, et de champs cultivés en seigle, en avoine et en sarrasin.

Sainte-Pereuse et Lanty possèdent des vignobles dont les vins sont estimés et se consomment dans le pays. Les habitants du Morvan sont forts, actifs, économes et industriels. Il est difficile de comprendre leur langage lorsqu'on n'a pas demeuré quelque temps dans le pays.

Les ressources agricoles du Morvan-Nivernais consistent donc généralement dans une culture pastorale arriérée. La sylviculture, l'élevage du bétail, l'émigration, pendant toute la belle saison, des bœufs et des hommes pour les charrois des

bois et des charbons, non-seulement des forêts du Morvan et de la Nièvre, mais encore des bois de la Puysaie et des départements voisins, au bord des rivières, des ruisseaux flottables et aux usines, telles sont les principales industries du Morvan. C'est dans cette partie de la Nièvre qu'est élevée la petite mais rustique et travailleuse race bovine morvandelle ; race non-seulement précieuse pour le Morvan, mais encore pour toutes les régions de la Nièvre où l'agriculture est encore peu améliorée, les travaux du sol difficiles et pénibles, sur les terrains en pente rapide, les transports des engrains et des produits agricoles dans des lieux éloignés et par des chemins très-mal entretenus.

Je ferai connaître plus loin les caractères, l'élevage, les qualités et l'avenir de cette précieuse race, les services qu'elle rend et qu'elle est appelée à rendre longtemps encore dans le Morvan et les localités boisées et humides du Nivernais.

Le Morvan élevait, il y a à peine quarante ans encore, de petits chevaux, sobres, courageux et d'un fond inépuisable. Les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'extension de l'élevage du bétail à cornes; les améliorations, quoique lentes, mais sensibles, qui ont été opérées dans la culture du Morvan, ont généralement fait disparaître cette précieuse race légère, dont on ne retrouve aujourd'hui que quelques bons débris, disséminés çà et là dans l'arrondissement de Château-Chinon. Je reviendrai aussi sur l'élevage et la disparition de cette bonne race de chevaux légers, en traitant des perfectionnements agricoles du Bazois.

B. VALLÉE DE L'YONNE, BAZOIS, VAUX DE MONTENOISON ET AMOGNES. — Le voyageur qui, après avoir parcouru de l'est à l'ouest les hautes et sombres mais pittoresques mon-

tagnes du Morvan, comprises dans l'arrondissement de Château-Chinon, descend dans les gradins étagés inférieurs qui s'étendent presque jusqu'au cours de la Loire, pénètre bientôt dans la partie la plus agréablement variée, la mieux cultivée et la plus riche du Nivernais. A droite et au nord se découvrent la vallée de l'Yonne, au milieu les vaux de Montenoison, et au sud jusqu'à la Loire, le Bazois et les Amognes.

1^o *Vallée de l'Yonne.* La vallée de l'Yonne, à partir de Montreuil-lès-Metz et surtout de Corbigny, divise en deux parties à peu près égales l'arrondissement de Clamecy. Le sol de cette vallée est généralement constitué par un terrain d'alluvion ; mais les montagnes accidentées et de formes très-variées qui, là dominant à droite et au nord, continuent la chaîne des montagnes de la Côte-d'Or, sont granitiques ou calcaires. A gauche et à l'ouest, les terrains sont jurassiques ou argilo-calcaires.

Les prairies, qui sont arrosées par le cours sinuieux de l'Yonne, sont généralement fort estimées et parcourues par un nombreux et beau bétail.

Dans une assez grande étendue de la rive droite de l'Yonne appartenait aux cantons de Tannay et de Corbigny, les communes d'Epiry, Sardy, la petite vallée du ruisseau l'Angisson, puis Ruagé, Moulinot, Montceaux-le-Comte, Reconfort, Saisy, Saint-Aubin, Cury, Teigny, dans la vallée de l'Armame, Vignol et notamment le beau domaine de Chassy, sont remarquables par leurs terres fertiles, leurs riches cultures, leurs prairies naturelles nouvellement créées et irriguées par les eaux pluviales.

Au-delà des coteaux qui bordent la rive droite de l'Yonne et parallèlement à son cours, se montre la vallée du Beuvron, parcourue par une charmante petite rivière, qui lui donne son nom. Prenant sa source dans les gradins étagés

des vaux de Montenoison, aux environs des Assarts, au hameau des Angles, et non loin des sources de l'Aron, qui va arroser le Bazois, le Beuvron, après avoir baigné le territoire de Brinon-les-Allemands et serpenté non loin de la montagne surmontée des ruines du château d'Huban, s'enfonce entre les coteaux boisés de Beuvron et de Ouaigne, gagne les terres de Rix, en baignant sur son passage la jolie habitation de Château-Vert, et va se perdre dans les eaux de l'Yonne à la hauteur de Clamecy. Dans plusieurs parties de son trajet, le Beuvron arrose d'excellentes prairies et traverse des terrains d'une grande fécondité. Mais à partir de Neuville, à droite et à gauche de ses rives, se montrent, dans l'étendue de plusieurs kilomètres, de nombreux coteaux couverts de bois. De petites prairies bien verdo�antes et des champs parfaitement cultivés, se remarquent auprès de Clamecy.

Dans toute cette partie de l'arrondissement de Clamecy, on voit encore le petit mais rustique, adroit et énergique bœuf du Morvan servir à la culture des coteaux agrestes, et aux charrois des bois sur les chantiers de flottage, établis sur les rives du Beuvron.

En se dirigeant vers les coteaux couverts de bois, qui dominent la ville de Varzy, se montre, à partir des environs d'Oudan, la vallée du Sozay, parcourue par un limpide ruisseau qui sert de moteur à de belles usines. Après avoir arrosé de petites mais bonnes prairies dans les communes de la Chapelle-Saint-André, de Corvol-l'Orgueilleux, et avoir reçu à droite un petit affluent arrosant Varzy et Courcelles, à gauche un petit ruisseau baignant le bon territoire de la commune de Billy et d'Oisy, le Sozay va, ainsi que le Beuvron, grossir les eaux de l'Yonne à Clamecy.

C'est entre le cours du Beuvron et du Sozay que s'élève la montagne surmontée de l'église et de la charmante habita-

tion de Saint-Pierre-du-Mont. Dominé par d'autres montagnes et des collines plus élevées que lui, Saint-Pierre-du-Mont possède un niveau d'eau, formant une fontaine ne tarissant jamais, sur la partie culminante de ce magnifique point de vue.

Par les soins de M. Mathieu, autrefois fermier à Aunay, la très-grande partie des terres du beau domaine de Saint-Pierre-du-Mont fut convertie en prairies naturelles très-ingénieusement irriguées par l'eau de sa fontaine et par les eaux pluviales. Aujourd'hui toute cette majestueuse montagne est couverte d'un nombreux bétail d'engrais.

Dans toute la partie située entre la rive gauche de l'Yonne et le cours du Beuvron, ou dans l'étendue de terrain compris dans les cantons de Tannay, Corbigny et Brinon-les-Allemands, se découvre un riche pays de culture et d'herbage. Les terres des communes de Tannay, Asnois, Amazy, Saint-Didier, Lys, Challement, où se voient des fermes très-bien cultivées, de même que celles des communes et cantons de Corbigny et de Brinon-les-Allemands, parmi lesquelles je citerai Guypi, Dompierre, Moraches, etc., sont d'une grande fertilité, et les prairies naturelles d'un revenu considérable. Entre *Lys* et la *Coudray*, dit un vieux proverbe, *se trouve la fleur du Nivernais*. C'est sur ce sol si bien doté qu'un savant nivernais du dernier siècle s'écriait, en contemplant l'admirable vallée de l'Yonne des hauteurs de Tannay : « Et quel pays n'a pas son Tempé ? Qu'ai-je besoin de parler des contrées étrangères, alors que j'ai sous les yeux notre vallée de l'Yonne plus large que celle du Pénée et que j'aime aussi davantage ; c'est ma patrie. Qu'il m'est doux de parcourir du regard les détours de notre rivière dans ces campagnes fertiles, la verdure de ses rives, les fleurs de ses prés, les ondulations du blé mûr dans les champs, les col-

• lînes toutes vertes de pampres, les montagnes ombragées
• de forêts, et ça et là dans les vallées, du flanc au sommet
• des hauteurs, des villas, des bourgs, des villes et les ruines
• de châteaux, autrefois toujours redoutés, même des rois.
• Le lieu où Jules-César a recueilli le butin de la conquête
• gallique, le vénérable berceau de ce Vauban qui est resté
• sans égal; enfin à quelques lieues plus loin le front bruni
• des montagnes du Morvan qui ne manquent jamais d'an-
• noncer les tempêtes (1). • Aujourd'hui vous ne rencontrez
plus dans ces beaux et riches pays de culture et d'herbages,
le bœuf travailleur du Morvan. La race charolaise, d'un plus
facile engrais et plus pesante, l'a généralement remplacé.

Dans beaucoup de communes des cantons de Tannay, de Clamecy, de Brinon et de Varzy, la terre, divisée en une multitude de petites parcelles, appartient à un très-grand nombre de propriétaires.

Le pays de Germenay, appartenant à ces lieux, est connu et renommé pour l'engraissement de ses bœufs à l'étable.

Cette partie de la Nièvre est généralement peu accidentée.

Les coteaux peu élevés sont couronnés par des bois ou des vignes, qui donnent notamment à Tannay des vins blancs fort estimés. Le sol cultivé y est argilo-calcaire, un peu ferrugineux et généralement très-productif. Cette partie du département récolte beaucoup de blé d'une excellente qualité; elle possède également de fort bons fourrages artificiels; aussi les étables du plus grand nombre des cultivateurs des cantons de Tannay, de Brinon et de Corbigny renferment-elles de belles bêtes charolaises améliorées. Dans la commune de Dompierre-sur-Héry se trouve la ferme de Reugny, où

(1) Extrait du savant *Album historique et pittoresque du Nivernais*, publié par MM. Morellet, Barat et Bussière.

MM. Hervieu père et fils ont perfectionné la race charolaise et l'ont croisée avec la race anglaise de Durham.

Les variations atmosphériques sont fréquentes dans la vallée de l'Yonne, à cause des nombreux coteaux étagés et boisés qui les dominent et les étroits vallons qui suivent le cours des petits ruisseaux venant grossir les eaux de l'Yonne. Au printemps et à l'automne, d'épais brouillards obscurcissent le fond de ces vallées. Les nuits y sont toujours très-fraîches. L'hiver y est rude. Dans les étés chauds, les prairies naturelles et artificielles des coteaux sont souvent exposées à être desséchées.

2^e Bazois et Vaux de Montenoison. Le Bazois et les Vaux de Montenoison, formant avec la vallée de l'Yonne les bas étages de la chaîne du Morvan, présentent un terrain encore très-tourmenté et entrecoupé de montagnes inégalement élevées et de vallées plus ou moins larges et profondes.

Une multitude de petits ruisseaux, dont les uns, se dirigeant au nord, versent leurs eaux dans l'Yonne, mais dont le plus grand nombre, descendant des montagnes boisées du Morvan, des hauteurs de Saint-Révérier et de Saint-Saulge, donnent naissance à de très-nombreux cours d'eau, dont les principaux formant la Nièvre, branche de Saint-Bénin-des-Bois, la Canne, la Landarge, l'Alaine et l'Aron, arrosent ces deux belles et riches parties de la Nièvre. L'Aron coulant dans l'étendue de près de 60 kilomètres du nord au midi, après avoir baigné une petite partie des Vaux de Montenoison et divisé le Bazois en deux parties à peu près égales, va augmenter les eaux de la Loire à Decise.

Les montagnes du Bazois sont couronnées par des bois. Dans beaucoup d'endroits se découvrent de grandes forêts. La température y est fort variable, l'hiver très-froid, le

printemps et l'automne généralement pluvieux, l'été souvent chaud et brûlant sur le flanc des montagnes.

Le sol du Bazois est calcaire ou argilo-calcaire; celui des Vaux de Montenoison est argilo-calcaire et ferrugineux. Les terres y sont fortes ou légères, selon la qualité d'argile ou de carbonate de chaux qu'elles renferment. Dans quelques communes du canton de Saint-Saulge, telles que Saint-Benin-des-Bois, Sainte-Marie-Saint-Martin un sol granitique se montre intercalé dans les sols argilo-calcaires environnans.

Entre les nombreux gradins étagés qui composent les montagnes du Bazois, existent depuis un temps immémorial des vallées très-fertiles dans lesquelles s'échappent, en formant de nombreux circuits, la Landarge, la Caune, l'Aron et leurs très-nombreux affluents, pour arroser de belles prairies situées dans les communes de Guypi, Saint-Reverien, Treigny, Champlin, Aubigny, Lurcy-le-Bourg, Saint-Saulge, Chatillon, Rouy, Fleury-la-Tour, Cercy, Saint-Cy, Romnay, Langy, Montigny-sur-Cannes, Cercy-la-Tour, Cizely, Anlezzy, Achun, Morigny, Aunay, Chougny, Brinay, Limanton, etc. Dans plusieurs endroits, ces prairies, et notamment à Montigny, Guypi, Saint-Cy, Rouy, Crecy, Fleury-la-Tour et Anlezzy, ne le cèdent peut-être en rien aux superbes et gras herbages de la Manche et du Calvados.

Les terres argilo-calcaires sont généralement tenaces et difficiles à cultiver. Pendant les pluies elles se pénètrent d'une grande humidité et ne peuvent être labourées et emblayées qu'après avoir été convenablement assainies par de beaux jours. Pendant l'été elles se dessèchent, se crevassent et deviennent arides. Aussi, durant les chaleurs, les pâtrages et les prairies artificielles à mi-côte et sur les terrains calcaires y sont-ils fréquemment brûlés par la chaleur. A

l'automne, les emblavures y sont souvent pénibles pour le gros bétail, la terre cède difficilement à l'action de la charrue et forme des mottes énormes qui ne peuvent être écrasées que par la herse et le rouleau. Cependant ces grosses mottes se désagrègent et se délitent bien pendant les gelées.

Le climat y est tempéré, mais l'état de l'atmosphère très-variable. Quelquefois une longue sécheresse vient presqu'entièrement détruire la récolte des semences de mars ; d'autres fois, des pluies abondantes et prolongées nuisent à leur maturité et apportent de grands obstacles à leur rentrée. Souvent aussi les chaleurs prolongées de l'été dessèchent et brûlent les prairies naturelles créées sur des terrains argileux et non susceptibles d'irrigation.

Toutefois, ces variations de température, se rattachant sans doute aux accidents de terrain, aux nombreuses forêts et aux cours d'eau très-multipliés de la Nièvre, ne doivent être considérées que comme des accidents passagers qui, contrariant les travaux agricoles, retentissent sur l'élève et l'engrais du bétail et causent quelquefois des pertes imprévues.

Quoi qu'il en soit des difficultés que les agriculteurs du Bazois et des Vaux de Montenoison aient à surmonter, ces deux régions de la Nièvre n'en sont pas moins aujourd'hui avec les Amognes et une partie du pays entre Loire et Allier, les plus riches du Nivernais en céréales, en herbages naturels et artificiels, en chevaux de gros trait et de trait léger, et surtout en bétail de travail et d'engrais. Les bois y sont aussi l'objet d'un commerce considérable. La pierre à chaux y est abondante et employée à l'amendement des terres. Beaucoup de grandes propriétés existent dans cette partie de la Nièvre et un bon nombre sont cultivées par les soins de propriétaires ou par de riches fermiers.

Aussi le Bazois et les Vaux de Montenoison avec leurs

montagnes ombragées par des bois épais ou surmontées par les ruines de vieux châteaux, leurs fraîches vallées, leurs cours d'eau fertilisants, leurs terres fécondes, leurs frais et gras pâturages parcourus par un magnifique bétail à fourrure blanche ou blonde, constituent-ils les parties les plus pittoresques, les plus variées, les plus fraîches, les plus riantes, et sans contredit, après les Amognes, les plus fertiles du Nivernais. Mais toutes ces beautés et toutes ces richesses ne sont pas anciennes, et il m'importe beaucoup de faire connaître avec quelques détails, au point de vue de l'agriculture et de l'économie du bétail, ce qu'étaient autrefois ces parties de la Nièvre et ce qu'elles sont aujourd'hui.

Agriculture ancienne et progrès agricoles dans la vallée de l'Yonne, le Bazois et les Vaux de Montenoison.

Il y a cinquante ans à peine, à l'exception des Amognes et de quelques parties très-circconscrites des Vaux d'Yonne et de Montenoison, plus de la moitié de cette bonne région centrale de la Nièvre était encore couverte de bois. Une partie de ces bois était envoyée à Paris par le flottage ; l'autre, convertie en charbon, alimentait les hauts-fourneaux et beaucoup de petites usines métallurgiques, désignées sous le nom de forges. A dix lieues de Nevers on pouvait, en pénétrant dans le Bazois, se donner le spectacle des forêts vierges, aussi bien que sur les bords du Mississipi. A l'exception des bois dans le Bazois, de la vigne dans le Vaux d'Yonne et du blé dans les Amognes, le centre du Nivernais ne tirait donc de son sol que de faibles produits agricoles.

Deux grandes routes, dont l'une traversant le département, l'autre longeant sa rive gauche et côtoyant la Loire, étaient les seules grandes voies de communication de la Nièvre. Elle ne possédait d'autre navigation que l'Yonne, servant à

flotter ses bois, et celle de la Loire qui descendait ses produits métallurgiques à Orléans, à Tours, et par le canal de Briare à Paris. Mais cette navigation était alors, comme elle est encore aujourd'hui, difficile, incertaine et souvent interrompue par le manque d'eau. Ce défaut de communication résultait de ce que le Nivernais dépendait, avant la révolution de 1789, des généralités de Moulins, Bourges, Orléans et Paris, et qu'il était difficile d'obtenir l'exécution de travaux qui exigeaient l'adhésion de quatre intendants.

Les chemins de grande vicinalité, bordés de clôtures très élevées, ombragés et obstrués par des branches d'arbres, et donnant à peine passage à une seule voiture de front, étaient impraticables pendant une grande partie de l'année et apportaient ainsi de grands obstacles aux travaux de l'agriculture et aux débouchés de ses produits. Aussi les déplacements nécessités par le commerce d'alors ne se faisaient-ils que sur les infatigables bidets du Morvan.

Le gros bétail servait à l'agriculture et aux charrois pour la conduite des bois aux rivières flottables et aux usines. Il était petit, chétif, dégénéré. Les races travailleuses de l'Auvergne, et surtout des montagnes du Morvan, étaient les plus répandues. La partie voisine de l'Allier possédait la petite et cependant bonne race du Bourbonnais. Les vaches très peu laitières, étaient un mélange des races morvandelle, auvergnate et bourbonnaise. Les bêtes ovines, peu nombreuses, petites, mal faites et à laine grossière, n'étaient jamais parquées.

Si tel était encore l'état de l'agriculture de la Nièvre il y a cinquante ans, Arthur Young, célèbre agronome anglais, qui a visité le Nivernais, a donc eu raison de dire qu'en 1788 l'agriculture de cette partie du centre de la France était encore dans l'enfance.

La révolution de 1789 éclata, et après elle se manifestèrent, dans le Bazois particulièrement, quelques améliorations dans les pratiques agricoles et l'économie des animaux, en même temps que se produisaient quelques moyens de communication pour l'écoulement des produits du sol. M. de Damas-Crux, propriétaire à Crux et ami de l'agriculture, introduisit dans ses domaines la culture de la pomme de terre pour la nourriture du porc et du gros bétail.

A peu près à la même époque, il importait des vaches et des taureaux suisses, dans le but d'acclimater cette race dans la Nièvre. Mais ce fut vers l'année 1789 ou 1790, qu'un cultivateur originaire du Charolais, nommé Mathieu, et fermier dans les environs d'Oyé, en Brionnais, vint s'établir dans la grande et belle propriété d'Anlezy et donna le premier l'exemple du progrès (1).

Député à la Convention et habile cultivateur, Mathieu importa dans la Nièvre la race bovine charolaise dont il connaissait toutes les précieuses qualités (2). Cet agriculteur fut aussi un des herbagers qui engrangèrent des bœufs avec la première pousse des herbes des prairies naturelles et qui en démontra les avantages.

Cependant, l'agriculture ne fit pas de très-sensibles progrès dans le Bazois pendant les guerres du Consulat et de l'Empire, faute de débouchés, de capitaux et de bras. On continua généralement à stipuler trois saisons dans les baux. Aussi les terres labourables de la ferme continuèrent elles à être divisées en trois parties, sensiblement égales, blé d'automne, céréales de

(1) Mathieu était le père de Mathieu, fermier et irrigateur à Annay, puis possesseur de Saint-Pierre-du-Mont, appartenant aujourd'hui à M. Paignon, son gendre.

(2) Je dirai plus loin ce que sont devenues les races suisse et charolaise.

mars et jachères. Les pâtureaux persistèrent. Les labours continuaient à se faire avec l'*ariot* ou araire des Romains, et la charrue à avant-train garnie de son long soc pointu et de son oreille mobile. Les terres mal labourées par ces charrues qui n'arrachaient et ne faisaient périr qu'une petite quantité de plantes nuisibles, ne rapportaient toujours qu'un faible rendement en grain. On continua à sombrer, à biner et à semencer, en suivant les mêmes procédés. La herse et le rouleau restèrent jusqu'en 1815, et même plus tard, inconnus à la plus grande partie de la Nièvre, pour écraser les mottes de terre. « Loin de là, dit M. le marquis de Chambray, les laboureurs désiraient qu'il restât beaucoup de ces mottes après la semaille, parce que, disaient-ils, elles recouvraient la semence en se fondant. »

« Il était sans doute avantageux d'exécuter les labours perpendiculairement les uns aux autres, puisque la char-
rue que l'on employait, retournait mal la terre ; mais il en résultait un grand inconveniend dans les champs qui étaient en pente. Lorsqu'on labourait parallèlement à la direction de cette pente, on était obligé de retourner la terre du côté de l'inclinaison du champ, parce qu'il n'aurait pas été possible de la verser du côté du haut ; elle serait retombée aussitôt dans la raie. Les eaux pluviales, agissant dans le même sens, et les métayers ne charriant jamais de terres pour les reporter du bas du champ dans le haut, la terre végétale s'y accumulait, tandis que le haut en était entièrement dépouillé (1).

Les fumiers déposés sur le second labour, étaient généralement conduits sur les champs les plus rapprochés de la

(1) Marquis de Chambray, — *De l'agriculture et de l'industrie dans la province du Nivernais* ; Paris, 1834.

ferme : quelquefois aussi, les cultivateurs y étaient contraints par les pluies d'automne qui rendaient les chemins détestables et les terres inabordables aux voitures. Les champs éloignés, lors même que le terrain était excellent, finissaient souvent par devenir improductifs. On cessait de les cultiver et ils devenaient des pâtureaux, ou des terres incultes, pour le bétail.

Les prairies continuèrent à être généralement mal entretenues. Les fermiers y faisaient paître les bestiaux pendant toutes les saisons ; les laissaient se couvrir d'accrues et de tau-pinières ; ils ne tiraient aucun parti des eaux qui auraient pu servir à les arroser et ne cherchaient point à les débarrasser de celles qui les rendaient marécageuses. Parmi ces prairies, il s'en trouvait pourtant sur les rives de la Canne et de l'Aron dans lesquelles les cultivateurs auraient pu, au lieu d'en récolter le foin, engraisser des bœufs. Les Nivernais les fauchaient, dit M. de Chambray, et les consacraient généralement à la nourriture de leurs bœufs de travail et à l'élevage de leurs bestiaux. On citait cependant dans la vallée de Lurcy, d'après MM. Guyot et Antoine Cornu, qui m'ont fourni ces renseignements, des propriétaires qui se servaient de ces prairies pour engraisser des bœufs avec les regains. Les cultivateurs du pays de Germenay étaient aussi les seuls cités alors dans toute cette partie de la Nièvre, comme se livrant à l'engraissement des bœufs à l'étable pendant l'hivernage.

Mais les pâtureaux étaient nombreux, car on appelait ainsi les champs que les cultivateurs laissaient sans culture pour y faire paître les bestiaux, ils produisaient généralement une herbe grossière, végétant à l'ombre de ronces, d'épines, de genets et de genévrier, que l'on ne se donnait pas la peine d'arracher. Les jeunes animaux, notamment, étaient mis en

liberté au printemps dans ces pâtureaux et y restaient jusqu'au moment des plus grands froids et quelquefois toute l'année. Hautes futaies, terres et prairies servaient à l'élevage du cheval, du bœuf et du porc. Lorsque la récolte des foins était terminée, bœufs et vaches étaient abandonnés dans les prairies la plus grande partie de l'hiver. Vers le 25 mars, le gros bétail en était retiré pour être conduit sur quelques prairies situées sur les coteaux et dans les pâtureaux. Les bêtes chevalines allaient paître en liberté dans les hautes futaies entourées alors de haies et de vastes fossés. Ces bois séculaires, dans les années de gland surtout, étaient en outre peuplés par de nombreux troupeaux de porcs, que les cultivateurs allaient acheter dans l'Allier et dans Saône-et-Loire, animaux qu'ils revendaient au commencement de l'hiver (1). Beaucoup de grands fermiers nourrissaient de cette manière jusqu'à mille ou douze cents porcs tous les ans.

Les chevaux élevés ainsi avec rusticité et presqu'à l'état sauvage jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans, étaient sobres, énergiques et capables de supporter les plus rudes travaux, les courses les plus longues et les plus pénibles. Ils appartenaien à la race chevaline, dite du Morvan. Les bêtes bovines descendaient généralement de la petite et rustique race morvandelle, quelques-unes cependant provenaient de la race rouge des montagnes de la Haute-Auvergne.

Les très-nombreux et vastes étangs que l'on rencontrait dans les vallées du Bazois et des Vaux de Montenoison, et qui ont été très-exactement figurés sur la grande et belle carte de Cassini, donnaient beaucoup d'humidité et d'insalubrité

(1) Le plus grand nombre de ces curieux renseignements m'ont été fournis par MM. Cornu (de Langy), Guyot (de Saint-Cy) et Antoine Cornu (des Valrains), qui ont connu parfaitement l'agriculture du Bazois aux époques dont il s'agit.

dans cette partie de la Nièvre. Pendant l'été, leurs bords fan-geux laissaient échapper des émanations infectes qui, répan-dues dans l'atmosphère, causaient des fièvres intermittentes à l'homime et des maladies putrides et charbonneuses aux animaux.

Tant que le Nivernais ne fut point percé de grandes routes nationales et départementales, et de grands chemins de com-munications, tant que les communes ne furent point assez riches pour voter des centimes additionnels pour la répa-ration et l'entretien des chemins communaux, l'agriculture ne fit que fort peu de progrès dans le Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison. Mais à compter de l'année 1815, époque où la France put jouir des bienfaits de la paix, et où plusieurs grandes routes traversèrent le Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison, l'agriculture commença à faire de grands progrès, qui ont toujours été en augmentant. Mais c'est sur-tout à dater de 1830, époque où de nouvelles et nombreuses routes départementales furent ouvertes et où les chemins de grande communication, beaucoup mieux entretenus, per-mirent de faciles transports et établirent de nouveaux et nombreux débouchés dans des communes, dans des cantons même où jamais aucun étranger n'avait osé aborder pour y acheter les produits du sol, que les améliorations agricoles furent surprenantes. Je vais chercher à les faire connaître, car elles ont marché de front avec l'introduction des chevaux percherons et du bétail charolais dans beaucoup de beaux domaines du Bazois, des Vaux d'Yonne et de Montenoison.

Desséchement des étangs. — Obligés par les institutions religieuses de se nourrir d'aliments maigres, nos ancêtres attachaient un très-grand prix à la création et au bon entre-tien des étangs. Le gouvernement qui succéda à 1789, après avoir porté une grave atteinte aux idées religieuses, aboli

les communautés en vendant leurs biens, dirigé les bras et les capitaux vers l'agriculture, afin de créer une masse de plus en plus considérable de subsistances animales, dont 1793 avait fait connaître l'importante utilité, engagea les cultivateurs à convertir le fond des étangs en prairies naturelles, après avoir procédé à leur dessèchement. La suppression des étangs fut donc commencée dans la Nièvre aussi bien que dans beaucoup d'autres départements. Or, les premières opérations qui furent exécutées dans le Bazois, ayant été suivies de résultats surprenants, beaucoup de propriétaires transformèrent leurs étangs en de magnifiques herbages qui devinrent une nouvelle source de richesses agricoles. Les étangs servant de réservoirs indispensables aux eaux du canal du Nivernais, aux ruisseaux de flottage du Beuvron et de l'Yonne, à de grandes usines métallurgiques et à des moulins d'un très-bon rapport, furent seuls conservés. La couche limoneuse ou vaseuse de plusieurs mètres de profondeur, formée depuis un temps immémorial, de terre végétale entraînée par les courants d'eau descendant des futaies peuplées de chevaux et de porcs, des champs cultivés sur les coteaux, des détritus formés par la destruction annuelle des plantes marécageuses, la mort et la décomposition des myriades d'insectes qui vivent dans toutes les eaux stagnantes, assainie par des rigoles, desséchée par la chaleur atmosphérique, cultivée d'abord en chanvre, pommes de terres, betteraves, pendant deux à trois années, puis emblavée en orge, en avoine et en blé, enfin ensemencée en graminées vivaces, à constitué un sol ferme uni et perméable qui s'est garni d'herbes très-abondantes et très-succulentes. Beaucoup de ces nouvelles et belles prairies sont traversées par des rivières ou des ruisseaux ; quelques-unes même, dominées par ces petits cours d'eau, peuvent être irriguées

pendant l'été. Ainsi disparurent, à dater de 1789 et surtout de 1815 jusqu'à ce jour, presque tous les nombreux étangs du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison, parmi lesquels je citerai ceux de Serres, Treigny, Changy, Fleury-la-Tour, Beaureplaix, Rouy, Bicherole et des environs de Taix, de Montigny, de Saint-Saulge, etc. etc., que l'on ne retrouve aujourd'hui qu'en dessins sur la carte de Cassini, pour faire place à de riches herbages, donnant un produit net considérable. En effet, le rapport obtenu par le droit de flottage pour quelques étangs situés sur le cours du Beuvron ou du Sozay, et le revenu donné par la pêche du poisson tous les deux à trois ans, s'élevant à la somme de 1,500 à 2,000 francs au plus pour les étangs occupant la surface de 40 hectares, par exemple, alimente aujourd'hui quatre-vingts bœufs qui rapportent au moins le bénéfice annuel de 5 à 6,000 francs. Et pourtant, la plupart de ces bonnes prairies ne sont pas bien entretenues : à côté des trèfles blancs, des lupulines, des pissemillets, des raygrass, etc., se montrent des chardons, des orties, des bardanes, des tusilages et autres mauvaises plantes que les animaux ne mangent point, et qui, par leur vigoureuse végétation, occupent beaucoup de place, épuisent le sol et étouffent d'excellentes herbes.

Le desséchement des très-nombreux étangs du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison, en augmentant l'étendue des herbages de premier choix, a donc contribué pour une très-forte part à l'amélioration et à la multiplication du bon bétail, et surtout à l'augmentation annuelle du chiffre des bœufs engrangés d'herbes dans la Nièvre.

Mais là ne se bornèrent pas la création et l'agrandissement des prairies naturelles dans le Bazois.

Nouvelles créations de prairies naturelles. Irrigations. — L'art d'irriguer les prairies des montagnes, déjà

très-anciennement connu dans les Alpes, les Vosges et le Jura, était encore complètement ignoré dans la Nièvre avant 1810. Mais il était réservé à Mathieu, fermier de la belle terre d'Aunay, d'introduire et de perfectionner l'art d'irriguer non-seulement avec les eaux courantes des rivières et des ruisseaux, mais encore avec les eaux pluviales perdues et parfois nuisibles, pour améliorer les prairies naturelles existantes et en créer de nouvelles dans les vallées et sur les terrains en pente. S'emparant des eaux des sources ouvertes au flanc des coteaux, des eaux pluviales s'écoulant des montagnes, des chemins, des enclos des fermes, Mathieu entreprit ses premiers essais à Aunay et les continua pendant plusieurs années avec une patience intelligente et une persévérance digne des plus grands éloges. Après avoir fait une étude pratique complète des niveaux d'eau, des réservoirs et de la pente à donner aux canaux de dérivation et aux rigoles principales ou secondaires d'irrigation et d'écoulement, Mathieu créa en peu d'années une grande quantité de prairies naturelles, sur les nombreux petits coteaux de la terre d'Aunay et améliora considérablement les prairies déjà existantes. De fermier qu'il était, Mathieu étant devenu propriétaire de la terre de Saint-Pierre-du-Mont, parvint, par un très-ingénieux système d'arrosage, à convertir en prairies naturelles presque toutes les terres, peu productives avant lui, de cette belle montagne, et à doubler ainsi en peu d'années le produit de sa propriété. Je ne chercherai point ici à décrire avec détails le système d'irrigation de Mathieu qui, aujourd'hui, est généralement connu dans toute la Nièvre ; je dirai seulement qu'il consiste à utiliser les eaux pluviales provenant des points culminants des terrains environnans, comme aussi celles des sources et des ruisseaux parcourant le flanc des coteaux en les dirigeant

dans des réservoirs qui constituent autant de niveaux d'eau ; à faire partir de ces niveaux des canaux et des rigoles d'arrosement qui faits à la bêche et transversalement au plan incliné des coteaux, doivent avoir par 100 mètres de trajet 10 à 12 centimètres de pente. Le grand art consiste à transporter l'eau uniformément dans toutes les rigoles et à la forcer à déborder, ou à baver, pour me servir de l'expression des cultivateurs, au-dessus de leurs bords et à s'engager uniformément dans les petites rigoles secondaires, afin d'en permettre une égale diffusion dans toutes les parties du sol devant être arrosées.

Beaucoup de graminées vivaces et annuelles acquièrent une vive végétation par l'eau qui baigne le sol ; les petits trèfles blancs, roses et le trèfle à fraise que les herbagers nomment *triolets*, poussent avec une grande vigueur dans les lieux ainsi rendus frais par l'irrigation, enfin toutes les bonnes plantes se rapprochent, se serrent et se tassent pour former un gazon touffu qui, avec l'eau imprégnant le sol, donne à la prairie une fraîcheur qu'elle conserve très-long-temps, même pendant les longues sécheresses de l'été.

L'irrigation s'opère pendant l'hiver et particulièrement en janvier et en février. Les terres froides ne sont avantageusement baignées qu'après les neiges et les fortes gelées. Toutefois, l'arrosement pour être bien profitable et prévenir le limonage qui brûle parfois les plantes lorsque l'évaporation est trop prompte, doit être terminé au mois de mars.

La possibilité démontrée par Mathieu d'améliorer beaucoup les prairies naturelles, comme aussi et surtout d'en créer de nouvelles par l'irrigation, fut une innovation heureuse, vivement sentie et rapidement appréciée par tous les agriculteurs progressifs. Bientôt les mauvais bois, les pâtures, les pâts, les coteaux incultes surtout, les vignes rap-

portant peu, furent convertis en prés. Aujourd'hui on estime que dans l'étendue des prairies naturelles du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison, les herbages créés depuis vingt ans entrent pour *un cinquième*.

Pendant deux à trois ans, ces pâturages de nouvelle création sont livrés aux vaches et aux élèves, et ce n'est qu'après un temps, qui doit nécessairement varier selon la nature, la qualité du sol et la valeur fécondante de l'eau qui sert à le baigner, mais qui généralement ne dépasse pas quatre, six ou dix années au plus, qu'ils servent à l'embouche des bœufs.

Ces nouveaux pacages, enclos par des haies et particulièrement par des barrages en gros fil de fer, et plus rarement par des murs en pierre sèches, sont aérés, très-sains et peuplés par un nombreux et beau bétail de race charolaise, qui y conserve une santé parfaite et y engraisse bien et promptement.

Prairies artificielles. — En même temps que les agriculteurs cherchaient à augmenter l'étendue et la qualité de leurs herbages naturels, ils ne négligeaient point la culture des prairies artificielles, dont ils sentaient l'importante nécessité, afin de pouvoir nourrir pendant l'hiver les bêtes chevalines, bovines et ovines, dont le nombre devait toujours aller en augmentant.

La luzerne, le trèfle et le sainfoin furent les plantes qu'ils adoptèrent selon la nature du sol et l'exposition des lieux.

La luzerne ne vient généralement bien que dans quelques bons terrains profonds de la vallée de l'Yonne ; elle languit sur les fonds compactes et froids du Bazois, des Vaux-de-Montenoison, et ne fournit qu'une alimentation peu succulente. Elle ne donne, d'autre part, que de faibles récoltes dans les

terrains à fond calcaire que cette plante, d'ailleurs, redoute généralement.

Le *sainfoin* végète parfaitement sur les coteaux de l'Yonne, et particulièrement des cantons de Tannay et de Brinon-les-Allemands, où cette plante forme d'excellents pâturages pendant sept, huit, et même dix à douze ans. Ses récoltes, toujours abondantes, constituent une ressource extrêmement précieuse pour le bétail, qui en mange les regains sur place et la première coupe pendant l'hiver. Dans le Bazois et les Vaux-de-Montenoison, le sainfoin ne végète bien que sur certains coteaux calcaires, mais sa culture y est peu épandue.

Le *trèfle* vient admirablement dans les trois régions de la Nièvre dont il s'agit, et surtout dans le Bazois. La culture de cette plante s'y fait en grand et avec d'immenses avantages. Dès la première année, le trèfle donne deux coupes abondantes. A l'automne, et aussitôt que le revivre est mangé par le bétail (1), ces trèfles sont retournés par la charrue et font place à une sole en blé. Le trèfle se plaît beaucoup dans les terrains argilo-calcaires et un peu froids du Bazois; il fournit une nourriture succulente et saine au bétail. On ne lui reconnaît pas l'inconvénient de donner trop de sang, ainsi qu'on l'a constaté dans beaucoup de parties de la France, et notamment dans la Beauce.

L'introduction de la culture du trèfle, depuis une dizaine d'années, dans le Bazois et les Vaux-de-Montenoison notamment, a permis aux agriculteurs d'emmagasiner beaucoup de fourrages, d'élever un nombreux bétail, de le mieux nourrir, et, chose importante, de consacrer une grande étendue de prés naturels à l'engraissement des bœufs. Aussi

(1) Quelques cultivateurs ne font pas manger cette dernière coupe.

cette culture si avantageuse prend-elle une extension considérable dans le Bazois et beaucoup d'autres parties de la Nièvre.

Instruments aratoires. — En même temps que ces belles améliorations étaient faites dans la production fourragère, les instruments aratoires subissaient d'importantes modifications. La charrue à soc pointu et à oreilles de bois était remplacée, chez la plupart des cultivateurs progressifs, par la charrue Dombasle à avant-train, qui retourne et ameublit bien la terre, coupe, déracine et enfouit parfaitement les mauvaises herbes. Les sillons ou billons de blé furent, dans beaucoup d'endroits, remplacés par des planches dont la direction, rationnellement dirigée, ici retiennent le sol, là tendent à l'aplanir, ailleurs concourent à provoquer l'écoulement des eaux, faciliter la dissémination de l'air et la diffusion de la chaleur solaire. Enfin, la herse en fer, ingénierusement perfectionnée pour agir également sur les terrains en pente, et le rouleau, furent généralement adoptés.

Chaulage. — Beaucoup de pierres formées de carbonate de chaux se rencontrent dans le Bazois, soit à la surface du sol, soit à une petite profondeur, et on pensa, dans ces dernières années, à cuire ces pierres avec le charbon de terre de Décise dans des fours particuliers, et à répandre la chaux, soit pure, soit en compost, sur les terres fraîches, légères, et surtout sur celles qui craignent la gelée. Des essais, suivis de forts beaux résultats, ayant été faits par M. Ducret, agriculteur fort habile, dans le beau domaine d'Anlezy, le chaulage fut adopté aussitôt par beaucoup de cultivateurs. Aujour d'hui, cette bonne pratique est généralement répandue. Le chaulage des terres coûte cher, à cause du prix de revient de la chaux (1) et de la grande quantité de fumier

(1) L'hectolitre de chaux préparé sur les lieux par le cultivateur revient de 50 à 60 centimes.

que nécessite toujours cet amendement pour être profitable, mais aussi, l'opération étant terminée, la terre donne successivement des récoltes en trèfle et en grain de la plus grande beauté. On présume que les bienfaits de la chaux pourront se produire pendant neuf à dix ans. Avec le chaulage, les cultivateurs du Bazois récoltent aujourd'hui beaucoup plus de blé, d'avoine et de trèfle qu'il y a cinq à six ans à peine, et cette nouvelle culture leur permet donc d'emmageriner beaucoup de paille, d'hiverner un grand nombre d'animaux, de les bien nourrir, d'en exiger plus de travail, de livrer les bœufs à l'engrais dès l'âge de quatre, cinq ou six ans au plus ; de fournir pendant l'hivernage une litière abondante au bétail, et d'obtenir, par conséquent, plus d'engrais.

Racines et tubercules alimentaires. — La culture de la betterave, des carottes et des navets n'a pas encore été introduite en grand dans les rotations de culture. Quelques parcelles de pommes de terre se montrent ça et là, mais plutôt pour la nourriture de l'homme que pour celle des animaux. Quelques rares essais sont faits pour la culture du maïs. Les vesces, les gesses, n'entrent que fort peu encore comme plantes intercalaires dans les assolements.

Je viens de chercher à faire connaître comment l'agriculture s'était successivement améliorée dans le Bazois, les Vaux-d'Yonne et de Montenoison, et on a pu se convaincre que le progrès a marché d'un pas très-rapide dans ces belles et bonnes régions du Nivernais, aussitôt que de nombreuses communications ont pu permettre l'écoulement facile des produits du sol. Mais parmi toutes ces améliorations, celles qui frappent le plus, parce qu'elles ont été capitales, sont celles qui ont consisté dans la création d'une vaste étendue de prairies naturelles par le desséchement des étangs, la mise en pacage d'un grand nombre de terres peu produc-

tives, par l'utilisation rationnelle des eaux, enfin, par l'introduction des prairies artificielles dans les assoulements. Or, la production d'une grande quantité d'aliments en fourrages et en grains, a dû nécessairement entraîner des changements notables et avantageux dans l'économie des animaux. En effet, de ce côté, les améliorations ont été non moins grandes, rapides et capitales que celles de la production des fourrages. Il m'importe donc de les faire connaître avec quelques détails.

Chevaux et bestiaux. — J'ai dit que les cultivateurs du Morvan, du Bazois et de la vallée de l'Yonne, se livraient autrefois à l'élevage de chevaux légers, rustiques et excellents, connus sous le nom de chevaux du Morvan. Les très-nombreuses remontes faites dans ces localités pendant les guerres de la République, du Consulat et de l'Empire ; la rénovation qui s'est opérée depuis ces époques dans l'agriculture ; le percement de nouvelles routes, l'ouverture du canal du Nivernais, l'exploitation des futaies, la clôture des prairies ; enfin et surtout l'utilisation des pâturages à l'élevage et à l'engraissement du gros bétail, ont été les motifs qui ont provoqué et fait abandonner le cheval léger ou le bidet du Morvan, pour y substituer l'éducation du cheval de gros trait, dont la vente devenait plus facile et surtout plus lucrative. Tant il est vrai que l'élevage des animaux est toujours en rapport avec les moyens de production et les débouchés ouverts à la consommation.

Les marchands de chevaux des environs d'Entrains, qui déjà avaient introduit la jument franc-comtoise dans la Puy-saie, conduisirent ces juments aux foires du Bazois, et particulièrement de Saint-Revérien. Parmi les bons agriculteurs d'alors qui achetèrent de ces bêtes, se trouvaient notamment les MM. Cornu, qui cultivaient à Moussy et Saint-

Révérien. Plus tard, les enfants de ces bons agriculteurs allèrent s'établir dans le Bazois, aux environs de Montigny, et amenèrent avec eux les nouvelles juments franc-comtoises des Vaux-de-Montenoison. On ne tarda pas à reconnaître que cette nouvelle race était excellente pour les travaux des champs, les charrois divers, et bientôt les cultivateurs des Vaux-d'Yonne, du Bazois, et même du Morvan, livrèrent au commerce, ainsi que cela se pratiquait déjà dans la Puisaye, des poulains de gros trait, de l'âge de quinze à dix-huit mois, pour le prix de 350 à 400 francs; jeunes animaux qui, achetés par des marchands, étaient conduits et revendus aux cultivateurs de la vallée de la Seine, dans les environs de Sens notamment.

Dès ce moment, l'élevage du cheval léger ou bidet du Morvan se ralentit, diminua annuellement, et bientôt finit par disparaître. Cela devait être, à dater du moment où les cultivateurs eurent reconnu que, pour vendre un bidet tous les ans à l'âge de quatre à cinq ans, et au prix de 350 à 400 fr., il fallait entretenir annuellement 4 à 5 poulains avec la mère, qui d'ailleurs n'était pas assez étoffée pour les travaux agricoles et les charrois; et qu'ils eurent constaté que l'entretien de 2, 3, et même 4 grosses juments travaillant à la culture et donnant tous les ans un poulain vendu 350 à 400 fr. à l'âge de quinze à dix-huit mois, donnait de plus beaux et de plus sûrs bénéfices. Aussi les officiers de cavalerie préposés aux remontes de l'armée, qui trouvaient beaucoup de chevaux légers dans le Bazois et les gradins inférieurs du Morvan, n'en rencontrèrent bientôt plus que dans les montagnes du Haut-Morvan, où l'agriculture était encore presque entièrement pastorale. Dans le Bazois et l'arrondissement même de Château-Chinon, la race y est devenue si rare aujourd'hui que les cultivateurs sont forcés, pour se procurer des bidets

marchant le pas relevé, de s'adresser à la Basse-Normandie, qui élève une excellente race de chevaux ayant cette allure.

L'industrie de l'élevage du cheval de gros trait se soutint avec avantage pendant 25 ans. Mais, à dater de l'époque où, par toute la France, le bon entretien des routes nationales et l'ouverture d'un très-grand nombre de routes départementales provoquèrent une accélération marquée dans le service des postes, des voitures publiques, le roulage accéléré, et nécessitèrent l'emploi d'un grand nombre de chevaux de trait léger, l'élève des poulains de gros trait fut moins considérable, et bientôt beaucoup de cultivateurs pensèrent à croiser les grosses juments à croupe courte, double et avalée, si prisées jusqu'à, avec des étalons plus légers qu'elles. On pensa au cheval percheron.

Plusieurs propriétaires éleveurs, parmi lesquels je dois particulièrement citer M. Simon de la Coudray, allèrent dans le Perche faire l'acquisition de plusieurs étalons d'un assez gros modèle. Les descendants-métis de ces étalons ayant été vendus facilement et à un beau prix, la plupart des bons éleveurs entrèrent franchement dans cette nouvelle voie de progrès, et aujourd'hui le cheval croisé percheron devient la source d'une nouvelle industrie dans la Nièvre.

Dans les Amognes, où les terres sont moins pénibles à cultiver que dans le Bazois, l'élevage du métis percheron se répand de plus en plus. Les cultivateurs de ce riche pays font naître les poulains et les vendent à l'âge de six mois le prix de 200 à 350 francs à l'herbager du Bazois, qui les conserve dans ses prés d'embouche jusqu'à l'âge de dix-huit mois. Ces jeunes animaux sont revendus alors pour la somme de 380 à 500 fr. ; quelquefois beaucoup plus, s'ils sont bien conformés et peuvent servir d'étalon, aux cultivateurs des environs de Clamecy ou de la Puisaye. Enfin ces

derniers, après avoir bien nourri ces poulinets pendant trois à cinq mois, les vendent une troisième fois aux agriculteurs de la vallée de la Seine la somme de 500 à 600 fr., et quelquefois 800 fr.

Comme on le voit, le poulinet plus ou moins pur percheron de gros trait, né dans les Amognes et âgé de trente à trente-six mois, a donc passé successivement entre les mains de trois cultivateurs qui tous, dans ces mutations, ont réalisé des bénéfices. Il suffit d'énoncer ces faits pour faire concevoir pourquoi, jusqu'à présent, les cultivateurs des Amognes, du Bazois et des Vaux-d'Yonne ont intérêt à s'adonner à l'élevage du cheval croisé percheron ou percheron pur de gros trait.

Quoi qu'il en soit, il est constant que les étalons percherons de trait léger acquièrent depuis quelques années une grande faveur dans ces bonnes régions de la Nièvre. Aujourd'hui, ces animaux sont croisés avec les plus belles juments de trait pouvant soutenir le trot, afin d'obtenir des descendants mieux conformés et plus légers qu'elles.

Jé ne saurais trop encourager mes compatriotes du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison, à persister dans ces croisements encore quelques années, puis à adopter franchement la race percheronne pure. Le cheval percheron de trait léger est alerte, vigoureux, énergique, d'un bon tempérament, d'un très-bon entretien et d'un excellent service. Il possède, en outre, le grand avantage de pouvoir être élevé à peu de frais, en travaillant à la culture.

L'habitude généralement contractée aujourd'hui d'aller en voiture légère; l'inutilité du cheval de gros trait qui va se faire sentir de plus en plus, à cause du transport des marchandises sur les chemins de fer; le besoin impérieux pour le gouvernement de remonter sa cavalerie et son artillerie

en France ; enfin l'utilité bien sentie aujourd'hui d'employer les chevaux aux travaux de culture, afin de pouvoir soumettre le bœuf à l'engrais dès l'âge de trois, quatre à cinq ans au plus, sont de puissantes raisons qui doivent engager les cultivateurs du Nivernais à persister dans l'élevage du cheval percheron de trait léger, et l'étendre sur la plus grande échelle possible. Les communications nombreuses et faciles de la Nièvre avec les principales villes de la France en assurent des débouchés certains.

Gros bétail. — J'ai déjà dit que depuis un temps immémorial, les parties est et nord-est de la Nièvre comprises dans les arrondissements de Clamecy et de Château-Chinon possédaient une race bovine pouvant satisfaire aux exigences de sa culture arriérée et pénible, au transport de ses bois sur le bord des rivières flottables, et que cette race était la morvandelle. Petits, sobres, intelligents et travailleurs, les bœufs du Morvan étaient généralement répandus dans les exploitations agricoles du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison. C'est qu'en effet aucune race, sans doute, ne peut égaler l'adresse des bœufs morvandeaux dans les labours, sur les plans les plus inclinés, dans les chemins difficiles et pénibles des montagnes, et pour les transports au travers des terrains abruptes et des ravins les plus dangereux. Mais cette race tout athlétique engrasse avec difficulté. Elle est toujours un peu *verte*, disent les bouchers, exprimant ainsi son peu d'aptitude à l'engraissement. Mais les charrois étant devenus plus faciles par la création de nombreuses routes départementales et un meilleur entretien des routes existantes, des chemins de grande communication et des chemins communaux ; mais les terres arables ayant été assainies par un meilleur écoulement des eaux, un labourage plus rationnel, et enfin mieux ameublies par un plus grand nombre de succès-

sions de culture et l'introduction de nouveaux instruments aratoires ; mais les prairies artificielles ayant pris une extension considérable dans les assolements, beaucoup d'herbages ayant été créés, et ceux existants ayant été considérablement améliorés, en vue de l'engraissement des bœufs, spéculation profitable qui prenait tous les ans une plus grande extension ; les propriétaires agriculteurs, les éleveurs intelligents pensèrent à remplacer la race morvandelle, comme aussi les bœufs auvergnats et bourbonnais employés à la culture, par une autre race travailleuse, sobre et rustique, mais plus grande, plus étoffée, plus pesante, et surtout plus disposée à l'engraissement. La race bovine qu'ils adoptèrent fut la race née et élevée dans cette partie du département de Saône-et-Loire connue sous le nom de *Brionnais* et de *Charolais*, et qui porte le nom de race *charolaise*.

Introduite dans le Bazois, ainsi que je l'ai dit, en 1789, par Mathieu fermier à Anlezy, et placée dans une localité dont le climat, la nature du sol, la qualité des pâturages et l'état agricole étaient à peu près semblables alors à ces diverses conditions dans le Charolais, cette race conserva dans cette région de la Nièvre toutes les précieuses qualités qui la distinguent. Bientôt, appréciée par plusieurs agriculteurs habiles, parmi lesquels je citerai MM. Cornu (Antoine), Cornu (Nicolas), Cornu (André), Roux d'Achun, Cap. Roux, Guyot (François), M. d'Aunay, Frossard ainé de Guipy, etc., la race Charolaise ne tarda pas à se répandre et à se multiplier dans tous les bons domaines du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison, où l'agriculture avait été perfectionnée.

La race du Morvan disparut annuellement et bientôt elle fut refoulée dans les montagnes agrestes et granitiques de l'arrondissement de Clamecy, de Château-Chinon et les confins de la Côte-d'Or ; mais on la conserva pure dans les lieux

boisés, accidentés et mal cultivés, où aujourd'hui encore cette race est justement appréciée.

Les premiers animaux charolais qui furent élevés dans le Bazois étaient loin d'être ce qu'on les voit aujourd'hui, a dit, avec raison, un des bons éleveurs de la Nièvre, M. Charles Boucher. « La culture, s'étant perfectionnée dans beaucoup de bons domaines, a permis d'abandonner ce détestable pré-cepte de nos pères en parlant de leurs veaux : *Pourvu que nous puissions les sauver de l'hiver, la pointe de l'herbe les ramènera.* »

C'est qu'en effet une nourriture, non pas toujours très-abondante et très-succulente, mais bonne et saine, *en hiver comme en été*, a, partout où on a pu la donner, amélioré les charolais d'une manière remarquable. Et, à dater du moment où les fermiers, et particulièrement les propriétaires cultivateurs, compriront qu'un champ de trèfle ou de sainfoin rapportait autant et plus qu'un champ de blé, et qu'ils s'aperçurent qu'en emmagasinant un plus grand nombre de fourrage ils trouvaient un avantage réel à nourrir et à vendre un bœuf charolais de 350 à 450 kilogrammes, au lieu d'un bœuf du Morvan de 205 à 300 kilogrammes, bœuf charolais qui s'élevait en travaillant aussi bien que l'antique, mais cependant précieux, bœuf morvandeaum ; à dater de ce moment, dis-je, la révolution culturale qui s'opérait dans le Nivernais fut accomplie. De toutes parts les trois assoulements réguliers, blé, orge ou avoine, puis jachère, disparaissent ; la culture semi-pastorale succéda à la vieille routine ; les fenils se remplirent de fourrages et les étables d'un beau et nombreux bétail.

Aujourd'hui, le Bazois, les Vaux-d'Yonne et de Montenoison fournissent les *deux tiers* des bœufs gras, dits charo-

lais, qui sont amenés aux marchés d'approvisionnements de Paris.

Comme on le voit, les très-nombreuses améliorations agricoles qui ont été faites dans les trois parties de la Nièvre dont il s'agit, l'importation, l'amélioration et la multiplication de la race charolaise, en substituant de bons consommateurs à de mauvais, ont donc suffi pour faire entrer les agriculteurs dans la voie rationnelle d'un progrès dont la première phase est à peine parcourue, bien qu'elle ait déjà triplé la richesse du pays. Ce que j'avance ici n'est point de l'exagération ; il me serait facile de le démontrer par un grand nombre de faits ; mais je n'en citerai que deux, bien connus, du reste, dans toute la Nièvre.

« Le domaine de Chassy, commune de Vignol, et canton de Taunay, appartenant à M. Pontcarré, était affermé autrefois entre huit ou dix fermiers malheureux, moyennant la somme de 8,000 francs par an. En 1829, M. A. Adam afferma ce beau domaine 16,000 francs, plus 500 francs d'augmentation tous les trois ans pour douze années. Ce cultivateur fort intelligent, dit avec beaucoup de raison Royer (1), auquel j'emprunte ce fait, mais qui avait tout à créer pour arriver au système pastoral complet, consistant en herbages, terres et vignes, renouvela son bail, en 1841, pour vingt-quatre années, moyennant 18,000 francs par an et 500 francs d'augmentation progressive de trois ans en trois ans. Or, par le fait seul de cette première période d'une agriculture rationnelle, le

(1) Royer, inspecteur d'agriculture, a publié cette relation dans la revue mensuelle intitulée *le Moniteur de la propriété*, année 1845, p. 116. M. Adam m'a confirmé l'exactitude de ce récit lorsque je visitai Chassy au mois de septembre 1848.

* propriétaire, sans bourse délier et sans s'en occuper, a donc vu, en un tiers de siècle à peu près, un revenu de 8,000 francs porté à 22,000 francs, c'est-à-dire sa fortune être presque triplée. *

Aujourd'hui M. A. Adam engrasse dans ses embouches 150 à 160 bœufs, du poids de 350 à 400 kilogrammes, et y entretient en outre 250 têtes de gros bétail d'élève et de travail, et 50 bêtes chevalines.

La grande et belle terre d'Aunay, près Châtillon, où Mathieu a fait ses premiers travaux d'irrigation, de 14,000 francs qu'elle rapportait il y a quinze ans, fut affermée, en 1842, le prix considérable de 46,000 francs.

Dans un très-grand nombre de domaines que j'ai visités, où, il y a dix à quinze ans, la récolte en fourrage pouvait à peine entretenir 10 à 12 têtes de gros bétail et 4 à 5 mauvaises cavales pour faire des charrois, les cultivateurs habiles qui les exploitent aujourd'hui nourrissent le double et le triple de beaux animaux d'élève et d'engrais. Mais je dois faire remarquer, à cette occasion, que ces améliorations ont particulièrement été obtenues par beaucoup de propriétaires qui ont fait valoir par eux-mêmes leurs domaines, ou par des fermiers intelligents et progressifs qui avaient obtenu de très-longs baux.

Ce passage de la conversion des terres arables en herbages naturels composés de graminées vivaces a donc, comme on le voit, produit les plus heureux résultats, et pourtant cette rotation de culture fourragère, si prospère, n'est pas la dernière période du progrès ; car elle ne permet pas encore de se livrer entièrement à une amélioration parfaite et à une maturité très-précoce de la race charolaise, comme aussi à un engrangement lucratif des bestiaux de cette race pendant l'hivernage.

Mais, avant de passer en revue d'autres parties de la Nièvre, je crois devoir bien faire observer, parce que cette remarque me paraît importante, que dans les endroits du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison, où le sol est très-accidenté, les vallées étroites et le sol argileux, de même que dans ceux où il est couvert de bois épais, les nuits du printemps, de l'automne, et surtout du commencement de l'hiver, sont très-fraîches, et rendues humides et fort malsaines, à cause de lourds et épais brouillards qui séjournent matin et soir à la surface des prairies; que les variations de température y sont brusques, fréquentes, et qu'enfin les gelées blanches, qui commencent vers la fin de septembre, rendent les matinées très-froides dans les herbages.

L'été, au contraire, la chaleur, réfléchie et concentrée entre les coteaux, y est élevée, et les plantes des pâcages parfois brûlées par la chaleur. Je dois ajouter aussi que les insectes, qui attaquent le cuir des bestiaux, les uns pour en sucer le sang, comme les taons et les stomox, les autres pour y déposer leurs œufs, comme les différentes espèces d'œstres, y sont très-nombreux et tourmentent beaucoup les animaux. Et je dois bien faire remarquer ici que l'épaisseur et le peu de sensibilité de la peau des bœufs charolais, les poils blancs ou blonds, longs, tassés, frisés, fourrés même, dont elle est garnie, et la rusticité naturelle de la race, permettent à ces animaux de supporter, sans souffrir beaucoup, les variations brusques de température, la fraîcheur des nuits et des matinées, l'attaque des insectes, le coucher sur un sol frais et souvent humide, de se maintenir en bonne santé, et d'engrasser en quatre à cinq mois.

Comme on le voit, les contrées du Nivernais dont il s'agit, par leur constitution géologique, les très-nombreux cours d'eau qui les arrosent, les pentes qui facilitent l'exécution

de canaux d'irrigation, les bois qui les ombragent et leur donnent une grande fraîcheur, les nombreuses et belles prairies naturelles qui s'y multiplient, enfin les améliorations dont la nature de leur sol est susceptible, permettent donc aux cultivateurs de s'adonner avec succès et avec profit au perfectionnement de l'agriculture, à l'élevage, à l'amélioration et à l'engraissement de l'espèce bovine. Mais je dois m'empêtrer d'ajouter que la ténacité du sol, et surtout la difficulté de le cultiver, notamment dans les pentes et les coteaux, lorsqu'il fait sec ou humide, les transports pénibles par des chemins d'exploitation trop souvent défoncés et très-boueux, enfin la médiocre qualité des pâturages dans beaucoup de lieux encore, sont des conditions qui nécessitent l'élevage et l'emploi d'une race bovine de taille moyenne, mais sobre, forte, rustique, travailleuse, adroite, possédant en outre une disposition à prendre de la graisse dans un âge peu avancé, aussi bien à l'herbage qu'à l'étable. Or, toutes ces conditions me paraissent se trouver réunies dans la race charolaise, ainsi que j'espère le démontrer plus loin.

3° *Amognes*. Situées au centre de la Nièvre et à peu de distance de Nevers, les Amognes se distinguent de toutes les autres parties du département par leur physionomie, la nature de leur sol, et surtout leur agriculture. Ce ne sont point, disent avec raison les savants auteurs de l'Album du Nivernais, « les plantureux pâturages du Bazois, ni les montagnes boisées du Morvan, ni les coteaux vineux des Vaux-de-Nevers ; ce qui les distingue du reste du département, c'est la richesse de leur sol, propre à toutes les cultures et particulièrement à celle des céréales. Aussi les Amognes sont-elles considérées comme la Beauce du Nivernais, sa terre de Gessen (1). »

(1) L'étymologie du nom Amognes paraît provenir ou bien des

Les Amognes, au XI^e siècle, comprenaient tout le pays qui s'étend de Nevers à Avallon ; mais peu après leurs limites se rétrécirent. Aujourd'hui, comme avant la révolution de 1789, les Amognes n'ont que 3 myriamètres de longueur du nord au sud, et 1 myriamètre 5 kilomètres de largeur de l'est à l'ouest. Elles sont bornées au nord par les bois qui dominent Balleray, à l'est et au sud par la Loire, et à l'ouest par le Bazois. Ce territoire est traversé dans sa plus grande largeur par la route de Nevers à Châtillon en Bazois, et de Nevers à Saint-Saulge. La rivière l'Iseur ou l'Ixeure et ses nombreux petits affluents le parcourrent dans sa plus grande longueur. Les communes de Balleray, Auzouer, Saint-Sulpice, Saint-Firmin, Montigny-les-Amognes, Saint-Jean-aux-Amognes, Saint-Père-à-Ville, Cicogne, Saint-Benin-d'Azy, la Fermeté, Sardolles, Beaumont, Saint-Ouen, Imphy, Parigny et Sougy sont les principales communes comprises dans l'étendue des Amognes.

Cette partie de la Nièvre est moins accidentée que le Bazois. Cependant quelques coteaux boisés, ça et là d'assez grands bois, en dérobent l'étendue. L'air y est sain et vif, notamment dans les plaines qui entourent Saint-Benin-d'Azy. Les variations atmosphériques y sont moins brusques que dans le Bazois, mais cependant très-fréquentes encore. Le sol, formé d'un calcaire pierreux entremêlé d'une plus ou moins forte proportion d'argile mélangée de parties ferrugineuses, est facile à cultiver et d'une grande fertilité.

Vers l'an 1,000, époque des grandes fondations pieuses et

mots céltiques *amon*, *aman*, fertile, et de *i,gi*, contrée — fertile contrée; ou bien du mot latin *alimonia*, qui signifie *nourriture*. Les habitants appelaient les moines du pays MOGNES, et ils désignaient cette partie du Nivernais du nom de TERRE AUX MOINES — *as mognes*, d'où l'on aurait formé le mot *Amognes*. (1)

d'une réaction manifeste vers la religion, les Amognes passèrent sous la domination des moines : sol et population.

Ces moines ou mognes étaient des « grands dîmeurs du pays, mais aussi grands défricheurs de terre que de manuscrits (1). Ils donnèrent aux Amognes une grande impulsion agronomique, qui s'est conservée jusqu'à ce jour. » Cependant, il y a quarante ans à peine, l'agriculture des Amognes ressemblait encore à celle de toute la Nièvre. Les agriculteurs les plus expérimentés d'alors ne connaissaient que trois assoulements, blé, orgeavoine, et jachères. Les prairies artificielles y étaient à peu près inconnues. Les paturages naturels de quelques vallées des environs de Saint-Benin-d'Azy, des bords de l'Iseure et de ses petits affluents, comme aussi des petits ruisseaux allant verser leurs eaux dans la Loire, donnaient seuls des foin très-recherchés.

Dans les bons domaines on entretenait deux juments poulinières donnant des élèves et servant de monture au fermier. Les poulains étaient vendus à six mois aux cultivateurs du Bazois, qui les revendaient à dix-huit mois aux marchands de chevaux de la Bourgogne. Les moutons y étaient assez nombreux et comptaient une bonne petite race bien faite, qui, croisée d'abord avec des béliers-mérinos amenés par M. Flamen d'Assigny, agriculteur progressif des Amognes, puis avec des béliers Dishley, amenés vers l'année 1825 par des fermiers anglais qui vinrent s'établir dans les environs de Saint-Benin-d'Azy, donna des métis fort estimés pour la boucherie.

Le gros bétail à cornes se composait de bœufs morvandeaux, auvergnats et quelques bourbonnais, amenés dans le pays pour cultiver la terre et exécuter les divers charrois.

(1) *Album du Nivernais*, art. AMOGNES.

Ces bœufs étaient conservés dans les Amognes jusqu'à l'âge de dix, douze et même quinze ans lorsqu'ils étaient très bons de trait, et vendus avant l'hiver aux emboucheurs du Bazois, faute de pouvoir les engraisser à l'étable. Deux ou trois mauvaises vaches fournissaient du lait au domaine.

Mais, à dater de 1815, 1820 et 1825, l'agriculture des Amognes subit une véritable révolution. Des agriculteurs instruits, parmi lesquels je dois citer les frères Ponceau, les Mignon, les Colas, et M. Frebault, ancien notaire, introduisirent dans les assolements la culture du trèfle et du sainfoin, puis plus tard celle de la vesce d'été. Le sol des Amognes, étant généralement peu accidenté et constitué par un calcaire pierreux très-perméable, la culture des céréales, et particulièrement du blé, convient à cette nature de sol. Ce n'est que dans quelques petits vallons dominant l'Ixeure ou ses affluents qu'il est possible de créer des prairies naturelles, qui, encore, ne peuvent-être considérées comme belles et bonnes qu'après huit, dix et même douze années.

Le *trèfle* végète admirablement bien dans les Amognes, et entre pour une très-forte part dans les prairies artificielles. Après avoir fourni deux coupes l'année qui suit celle où il a été semé, cette plante est retournée et fait place à une sole de blé. Les terres des Amognes étant généralement propres à la culture des céréales, et le trèfle n'occupant la terre qu'une année, on conçoit que cette légumineuse convienne parfaitement à l'assolement du pays. Cette plante fournit d'ailleurs un abondant et très-bon fourrage pour la nourriture des chevaux et des bestiaux pendant l'hivernage.

Le *sainfoin*, aussi bien que le trèfle, pousse parfaitement bien dans les Amognes, et entre avec lui dans les assolements. Les sainfoins sont conservés dix, douze et même quinze ans, et donnent constamment des coupes abondantes. Retournés

par un labour, à ces prairies succède une très-belle récolte en blé (1). Aussi les ensemencements d'avoine et d'orge, qui faisaient partie des anciens assolements, ont-ils considérablement diminué avec l'extension des prairies artificielles.

La charrue à soc long et pointu a été remplacée par la charrue Dombasile avec avant-train. Cependant, dans les sols très-pierreux, les cultivateurs conservent encore la charrue du pays, parce qu'elle tient mieux. Enfin, dans ces dernières années, quelques agriculteurs ont chaulé leurs terres et obtiennent de fort belles récoltes avec cet amendement.

Ces grandes et successives améliorations dans la culture, ces récoltes de plus en plus abondantes en fourrages naturels et artificiels, ont engagé les cultivateurs à opérer des changements importants dans l'économie des animaux.

Le Bazois possédant alors un assez grand nombre de beau bétail charolais, les cultivateurs amognons allèrent acheter des bœufs de deux à trois ans de cette race aux foires de Châtillon et de Saint-Saulge pour les travaux des champs. S'étant bientôt convaincus que ces animaux étaient bons travailleurs, se maintenaient en bonne chair et étaient achetés plus cher sur les champs de foires par les herbagers engrasseurs que les bœufs morvandeaux, bourbonnais et auvergnats même, ils les préférèrent à toute autre race. Mais, selon l'ancienne habitude, ces bœufs furent conservés jusqu'à l'âge de dix à douze ans. Ménagés et nourris avec les fourrages naturels et artificiels pendant l'hiver de l'année où ils devaient être engrangés à l'herbe, ces animaux étaient

(1) Quelques fermiers paraissent avoir remarqué que le sainfoin ensemencé deux fois dans le même sol ne donnait pas, la seconde fois, une aussi belle récolte que la première.

vendus aux foires de février et de mars des lieux environnans, et particulièrement à la foire des Brandons de Nevers, aux herbagers du Bazois, des Vaux-d'Yonne et de Montenoison. Ces animaux travailleurs n'étaient donc conduits à l'embouche pour y être engrangés qu'étant vieux, parfois très-maigres, la peau sèche, les poils durs, fatigués ou usés par le travail. Mis dans les meilleures herbages, ils commençaient, après s'être bien reposés, à reformer leur sang appauvri, à assouplir leur peau et à prendre de la chair ; ils n'engraissaient ensuite qu'avec lenteur. Le suif se concentrait à l'intérieur, ils *faisaient en dedans*, disent encore aujourd'hui les herbagers ; mais presque jamais, à moins d'un long engrassement, ils ne se couvraient de graisse à l'extérieur. Ces bœufs passaient dans les herbages toute la belle saison, c'est-à-dire pendant six à sept mois, et vers les mois de septembre ou d'octobre ils étaient livrés à la boucherie. Les bœufs des Amognes engrangés dans le Bazois, les Vaux-d'Yonne et de Montenoison, avaient donc beaucoup de suif à l'intérieur qui faisait le profit du boucher, mais ils donnaient au consommateur une viande dure, coriace, filandreuse, et par conséquent détestable, qui a valu très-longtemps aux Charolais la mauvaise réputation, méritée il est vrai alors, de ne fournir qu'une viande de boucherie de médiocre qualité.

Ce système d'acheter de jeunes bœufs et d'en vendre de vieux ne pouvait persister longtemps dans les Amognes avec l'extension considérable qu'y prenait la culture du trèfle et du sainfoin, la création de prairies naturelles sur les terres excellentes provenant du desséchement des étangs, l'amélioration constante mais lente des prairies nouvellement formées sur les terrains humides et inclinés, enfin le prix de plus en plus élevé donné par les emboucheurs aux bœufs

charolais nourris dans les bons domaines, et que l'on commençait à distinguer du nom de *bœufs de nourriture*.

Les cultivateurs des Amognes achetèrent donc dans le Bazois de belles vaches charolaises, dans l'intention de se livrer à l'élève du bétail qu'ils allaient acheter chez leurs voisins pour cultiver leurs terres. En moins de dix années les étables furent garnies de bêtes bovines charolaises, et bientôt les fermiers de ce riche pays n'allèrent plus chercher aux foires du Bazois que les bœufs qui leur étaient indispensables pour remplacer des animaux mauvais travailleurs ou ne donnant que fort peu d'espérances.

Mais les progrès agricoles marchèrent avec une si grande rapidité que les cultivateurs qui avaient commencé à cultiver en grand les prairies artificielles et à éléver la race charolaise doublèrent bientôt le produit de leurs fermes ou le revenu de leurs propriétés. Je pourrais citer un grand nombre de faits pour appuyer cette assertion; mais je n'en rapporterai qu'un seul qui est, je le crois, parfaitement bien connu dans les Amognes : c'est celui qui a été consigné dans le recueil *le Moniteur de la propriété*, par M. Charles Boucher :

* M. Frebault de Chevanne eut, dit M. Boucher, de la succession de son père un petit domaine produisant * 1,200 francs, sur lesquels il fallait prendre 250 à 300 francs * d'impositions. Le cheptel était de 2,500 à 3,000 francs; * les bœufs pesaient au plus 250 kilogrammes. Tous les fermiers qui avaient exploité ce petit domaine y avaient fait * de mauvaises affaires. Le nouveau propriétaire le cultiva * lui-même, mais il le divisa en deux parties : l'une, légèrement calcaire, fut mise en sainfoin; l'autre, formée d'une * terre douce et légère, fut alternativement ensemencée, soit * en blé, soit en trefle blanc, soit en houque laineuse, qui * lui donnerent du blé et d'excellents pâtrages. Ces cultures

• fourragères lui fournirent 150 à 200,000 kilogrammes de
• foin artificiel qui, réunis aux 15 à 18,000 de foin naturel
• qu'il récoltait, lui permirent de mieux nourrir son bétail.
• Un taureau charolais fut introduit dans la vacherie, et
• bientôt les bœufs pesèrent de 400 à 450 kilogrammes. En-
• fin, en moins de cinq années, le cheptel passa de 3,000 à
• 15,000 francs, et le produit du domaine de 1,500 à 5,000.
• Et cependant ce domaine n'a pas augmenté d'un seul hec-
• tare de terre ou de pré. Les prairies artificielles et les
• bestiaux améliorés ont seuls procuré ce beau résultat. •
Lors de ma visite à Dumphlum, au mois de septembre 1848,
M. Boucher m'a rapporté beaucoup de faits semblables à
celui-ci et qui se sont opérés sous ses yeux.

A peu près à l'époque où tous ces succès agricoles étaient réalisés, M. Brière d'Azy, puis son fermier anglais M. Hunt, et enfin les frères Browster, introduisirent dans les Amognes, et notamment à la ferme de Valotte, près Saint-Benin-d'Azy, la race bovine anglaise de Durham et la race ovine de Dishley. La belle conformation de la race courtes-cornes, sa grande disposition à l'engraissement dans un âge peu avancé, frappèrent de surprise et d'admiration les agriculteurs des Amognes et du Bazois, qui, dès ce moment, cherchèrent à posséder des descendants mâles ou femelles de cette belle et précieuse race. Je dirai plus loin quels ont été les résultats obtenus de ces croisements.

Les bétiers Dishley, renouvelés plus tard par des achats faits à Alfort par M. Ladrey, et accouplés avec la race du pays, déjà améliorée, mieux nourrie, mieux soignée, et même croisée dans plusieurs bons domaines avec les mérinos, donnèrent des métis bien conformés, près de terre, d'un entretien facile, d'un engrais précoce, d'un poids plus lourd que la race du pays, et dépourvus une toison composée

d'une laine longue et soyeuse. J'ai vu à Anlezy, chez M. Edouard Ducret, des croisés anglais dont les formes, la nature et la finesse m'ont satisfait beaucoup.

Mais le progrès ne devait pas se borner au gros bétail et aux moutons, il devait s'étendre aussi aux bêtes chevalines. C'est en effet ce qui arriva.

La jument qui servait de monture au fermier fut bientôt place, dans les écuries des agriculteurs progressifs, à un attelage composé de 3 ou 4 belles juments poulinières de l'espèce franc-comtoise introduite dans le Bazois.

Ces bêtes de *grosse espèce*, car c'est ainsi que les désignent les cultivateurs, furent d'abord livrées à des étalons plus ou moins purs percherons de gros trait, étalons qui, depuis 5 à 6 ans, furent remplacés par des animaux plus légers de la même race. Or, ce sont les poulains de trait provenant de ces croisements que les agriculteurs vendent aujourd'hui à l'âge de six mois, et pour le prix moyen de 200 à 350 francs, aux herbagers du Bazois. Mais je crois devoir repérer ici ce que j'ai déjà dit ailleurs en traitant de l'industrie chevaline du Bazois et des Vaux d'Yonne : que les chemins de fer, dans un avenir peu éloigné de nous, devant diminuer considérablement les transports par le gros roulage, relèveront, tout le fait espérer, l'élève du cheval de trait léger destiné désormais à faire le service des voitures publiques arrivant aux voies de fer. Or, le cheval percheron de trait léger, déjà introduit dans les Amognes, a donc un avenir qui me paraît assuré. Les juments pourront être employées à la culture des terres qui deviendront de plus en plus meubles par de nombreuses successions de culture, et les poulains seront vendus soit pour les services publics accélérés, soit aux remontes de l'armée, comme chevaux destinés à l'artillerie et au train des équipages.

Il est vrai que depuis quinze ans jusqu'à ces dernières années les Amognes et le Bazois ont fourni aux remontes de fort bons chevaux de cavalerie légère provenant en grande partie d'étalons appartenant à des propriétaires cultivateurs ou au gouvernement, chevaux dont l'élevage était encouragé par de nombreux achats faits par le capitaine Legendre, officier distingué et bon connaisseur, dont les cultivateurs regrettent le remplacement; mais ces animaux ne sont pas tous nés dans la Nièvre, beaucoup d'entre eux proviennent de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Vienne et de l'Allier (Limousin et Bourbonnais). Ces chevaux, amenés par des marchands à l'âge de trois ans, passent un an, un an et demi à deux ans, dans les Amognes et sont revendus comme chevaux morvandeaux et nivernais. Mais, depuis le changement du capitaine Legendre, les préposés aux remontes n'ayant fait que fort peu d'achats de chevaux légers dans la Nièvre, l'élève des animaux de cette arme a diminué beaucoup et disparaîtra bientôt, si le gouvernement ne vient point l'encourager par de nouveaux achats et surtout par de très-fortes primes accordées aux étaillonniers.

Quant à l'amélioration que depuis plus de 20 ans l'administration supérieure des haras cherche à introduire par l'envoi d'étalons de selle et de carrosse ayant plus ou moins de sang aux stations de Nevers et de Saint-Benin-d'Azy, ces animaux peuvent être utilisés à la saillie de quelques belles juments très-distinguées formant l'apanage exclusif de plusieurs riches propriétaires, mais ils ont été dédaignés et ils le seront toujours par les éleveurs du pays, qui, à part quelques remarquables exceptions, n'ont obtenu de ces nobles producteurs que des produits souvent décousus ou peu vendables.

Il est donc plus que probable que cet état de choses persistera longtemps encore, malgré les puissants efforts tentés par

des hommes dont le dévouement pour le pays est bien connu et les opinions en matière hippique fort respectables. Je partage donc entièrement l'opinion des personnes qui pensent, avec beaucoup de raison, que les étalons possédant plus ou moins de sang, même seraient-ils très-étoffés et parfaitement membrés, que l'administration des baras envoie ou enverra dans la Nièvre, n'apporteront qu'une très-faible influence dans la production du cheval léger dans le Bazois et les Amognes. Les trois quarts des juments de ces localités sont encore trop communes pour des types reproducteurs aussi distingués, et c'est par elles qu'il faut commencer l'amélioration. L'étalon léger pur percheron, d'une grande distinction, est donc, quant à présent, l'animal qu'il faut préférer, non-seulement pour ses bonnes qualités, mais encore à cause de sa vente facile, avantageuse dès le jeune âge, et de son poil gris pommelé ou gris de fer qui est fort recherché des éleveurs et des marchands. Il est donc sage, en ce qui concerne l'élevage du cheval léger, de ne pas trop se presser d'atteindre le but, de peur de le dépasser et d'être forcé de revenir sur ses pas.

Comme on le voit, l'agriculture et l'économie des animaux a marché à pas de géant dans cette riche partie du Nivernais.

C'est qu'en effet la culture des Amognes n'est pas comparable à ce qu'elle était même il y a 20 ans à peine, bien que cependant elle soit encore susceptible de très-grands perfectionnements. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui les cultivateurs des Amognes élèvent non-seulement les chevaux et les bestiaux nécessaires à leur culture, mais encore ils en vendent aux herbagers du Bazois. Dans presque tous les bons domaines, le gros bétail d'élève et de travail se compose de :

Bœufs faits de trois à quatre ans....	8 à 10
Châtrons de deux à trois ans.....	6
Châtrons de un à deux ans.....	6
Veaux de lait.....	8 à 10
Taureaux de un à trois à quatre ans...	2
Vaches mères.....	8
Génisses de deux ans.....	2
Génisses d'un an.....	2
Vêles de lait.....	2
Total.....	44 à 48

Dans beaucoup de fermes, il faut ajouter aux bœufs de trois à quatre ans une ou deux paires de bœufs de cinq à six ans, bons travailleurs. Comme on le voit, le cultivateur amognon peut donc vendre deux à trois paires de bœufs tous les ans, mais, et c'est ici que se montre le véritable progrès, au lieu d'utiliser ces animaux jusqu'à l'âge de huit, dix, douze et même quinze ans, comme il le faisait autrefois, il les livre aux herbagers engrasseurs du Bazois, de la vallée de l'Yonne, des Vaux de Montenoison et du pays entre Loire et Allier, à la foire de Brandons, à Nevers, et autres foires des environs, pendant les mois de mars et avril, à l'âge de cinq, six et sept ans au plus. Ces bœufs sont en bon état parce qu'on les prépare à l'engrais en leur distribuant un peu de foin à l'étable; ils ne sont point aussi fatigués qu'autrefois par le travail; ils engrassen avec facilité et rapidité dans les herbages, donnent autant et plus de bénéfices aux bouchers, et fournissent aux consommateurs une viande de bonne qualité. Ces animaux sont vendus ainsi préparés, sur les champs de foire, de 650 à 850 francs la paire aux emboucheurs.

Depuis une dizaine d'années tous les bœufs des Amognes ne vont cependant pas chez les herbagers pour y être engrais-

sés. Dans un assez grand nombre de fermes un peu importantes, les cultivateurs engrangent pendant la belle saison leurs bœufs de travail de moyenne ou de petite taille et leurs vaches, auxquels ils ajoutent quelques paires de bœufs légers achetés aux petits fermiers du pays. Voici comment ils pratiquent cette nouvelle industrie agricole : les bœufs, après avoir été mis au repos à l'étable pendant l'hiver, bien nourris avec une alimentation composée de paille, de foin naturel ou artificiel, sont mis pâturer, dès le mois d'avril ou de mai, sur des champs de sainfoin ensemencés au moins depuis deux ans, pâtures qui, autant que possible, communiquent avec des prairies naturelles bordant de petits ruisseaux où les animaux peuvent aller se désaltérer à volonté. Or, l'expérience est venue démontrer que les bœufs charolais, ainsi préparés par un bon régime d'hiver, puis embouchés sur des sainfoins, engrassaient aussi vite et aussi bien que les bœufs placés dans beaucoup d'herbages naturels du Bazois. Ces animaux sont livrés aux bouchers du Nivernais depuis la fin de juin jusqu'à la fin d'août. Quelques-uns sont déjà gras à la fin de mai ; mais il y a exception : ce sont ceux qui ont été préparés à cet engrangement pendant l'hivernage par une forte et succulente alimentation. Ce mode d'engrais se répand aujourd'hui de plus en plus dans les Amognes, et tout fait espérer que d'une année en année il se répandra encore davantage. Enfin, circonstance remarquable que je ne dois point oublier de consigner ici, c'est que, quoique les prairies artificielles aient pris une grande extension dans les assoulements, et que l'étendue des terres ensemencées en blé et en avoine ait été moins considérable qu'autrefois, la récolte de ces grains n'a pas diminué; au contraire, il est certain qu'elle a beaucoup augmenté.

Ainsi, les cultivateurs qui, il y a 40 ans à peine, ne récol-

taiient que du blé, de l'orge et de l'avoine, qui achetaient des bœufs du Morvan, de l'Auvergne et du Bourbonnais pour cultiver leurs terres et usaient ces animaux au travail avant de les revendre pour l'engrais, sont donc parvenus par l'introduction des prairies artificielles dans les assolements, non-seulement à récolter plus de blé et à élever un très-beau bétail charolais en quantité suffisante pour leurs travaux de culture et de charriage, mais encore à en vendre en grand nombre à l'âge de quatre à sept ans aux herbagers de toutes les parties du Nivernais, et même à en engrasser sur des embouches de sainfoin.

Or, ces résultats ne démontrent-ils pas d'une manière indéniable que l'introduction et l'extension des prairies artificielles dans les rotations de culture des Amognes ont été, aussi bien que dans le Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison, la source d'une grande prospérité agricole ?

Un fait fort remarquable qui a frappé depuis dix années les agriculteurs et les vétérinaires, et qui m'a frappé également en voyant les bœufs charolais amognons dans les embouches du Bazois, comme aussi en visitant les étables des principaux cultivateurs des Amognes, c'est la taille plus élevée, l'étoffe plus forte, mais la nature et la finesse moins parfaites des bêtes bovines et surtout des bœufs de ce riche pays, comparés à la taille, au volume et à la nature admirable des bêtes charolaises élevées dans les fins pâturages de la vallée de l'Yonne, des environs de Saint-Saulge, des bords de l'Allier et surtout du Charolais. Or, cette différence si remarquable ne peut être expliquée, je le crois, que par la fécondité du sol et par la très-forte proportion de sucs nourrissants existants dans les plantes légumineuses composant les prairies naturelles et artificielles des Amognes. C'est qu'en effet, si en mangeant du trèfle et du sainfoin, plantes qui contiennent

beaucoup de légumine et de caseïne, les vaches donnent un lait plus épais, plus gras et plus nourrissant pour le veau qu'elles élèvent que celles des autres parties de la Nièvre ; si les fourrages distribués aux jeunes animaux ont une grande valeur alibile ; si, condition importante encore, ces jeunes animaux reçoivent toute l'année une nourriture plus régulièrement abondante ; si enfin le travail des champs dans les Amognes est peu pénible ; ces diverses conditions ne rendent-elles pas suffisamment raison de la taille élevée et de la corpulence remarquable des bœufs amognons ? Cette supposition est d'autant plus admissible que l'observation apprend que dans tous les lieux où le sol est très-fertile, la végétation très-vigoureuse, les plantes tassées, grandes et succulentes, les animaux domestiques prennent un plus grand développement que dans ceux où le sol calcaire ou granitique est peu fertile, les plantes fines, délicates et savoureuses. Et d'ailleurs n'existe-t-il pas encore une différence fort tranchée entre le volume et la taille des animaux charolais élevés sur les excellentes prairies du Bazois et surtout dans les prairies établies sur les étangs desséchés, et ceux élevés dans le Charolais même ? Or, s'il en est ainsi, les explications que je viens de donner ne sont pas, je le crois, sans quelque fondement.

C. PAYS ENTRE LOIRE ET ALLIER. — On désigne ainsi la partie du territoire nivernais qui, située entre la Loire et l'Allier, s'étend depuis le confluent de ces deux cours d'eau jusqu'à Dornes. Cette langue de terre renfermant les cantons de Nevers, de Saint-Pierre-le-Moutier, de Dornes et une partie de celui de Decize, est peu accidentée. Ce pays est arrosé par plusieurs petits cours d'eau, dont les principaux, l'Acolin, l'Abron, la Colatre et le Lichen, viennent déverser leurs eaux dans la Loire, après avoir parcouru des

vallées assez profondes et traversé d'assez vastes étangs. Parcourue dans toute sa longueur par une route de première classe, traversée par des routes départementales et plusieurs grands chemins de grande communication, enfin longée par le canal latéral de la Loire, cette partie du Nivernais possède de nombreuses et faciles voies de communication pour ses débouchés agricoles. La portion de ce territoire se rapprochant du confluent de l'Allier et de la Loire à partir de Saint-Pierre-le-Moutier, formée dans beaucoup de parties par un riche terrain d'alluvion, constitue un excellent pays de culture et d'herbages. Les bords de l'Allier comprenant les communes de Mars, Lille, Magny, Cours, Meauce, Saincaise, Aglau, Chaluzy, puis, au voisinage de la Loire, Sermoise, Jaugenay, Uxeloup, etc., offrent d'excellents pâturages naturels et une culture très-améliorée. Les prairies des bords de l'Allier constituent de magnifiques tapis de ferrure où sont embouchés de beaux bœufs charolais. Là, non-seulement la culture des céréales donne de superbes récoltes, mais encore les trèfles, la luzerne, fournissent, indépendamment des prairies naturelles, des fourrages en abondance et d'une excellente qualité. La betterave ou *blette*, terme du pays, est cultivée dans un grand nombre de fermes pour la nourriture et l'engrais du bétail à l'étable.

Bien que depuis fort longtemps l'agriculture ait reçu une forte impulsion dans cette partie du Nivernais, et surtout au voisinage de Nevers, les améliorations qui l'ont amenée au degré supérieur où elle est aujourd'hui ne remontent pas au delà de vingt-cinq à trente ans.

La race de bétail que possédaient depuis longtemps les agriculteurs était un mélange de races bourbonnaise, auvergnate et berrichonne même, d'où l'on faisait dériver la race nivernaise. De même que dans le Bazois, les bêtes de race

suisse furent introduites vers l'année 1810 par M. de La Rochefoucault dans ses domaines du Marais et du Colombier, situés aux environs de Nevers; mais les animaux de cette race, croisés avec les bêtes du pays, donnerent de très-gros animaux, grands mangeurs et souvent paresseux pour le travail, que M. de La Rochefoucault finit par abandonner, et dont les cultivateurs des environs conservèrent les descendants beaucoup moins de temps encore.

La belle race charolaise, introduite vers l'année 1789 à 1790 à la ferme d'Anlezy par M. Mathieu, s'étant répandue dans le Bazois, les cultivateurs des environs de Nevers et des bords de l'Allier, qui fréquentaient les belles foires de Saint-Saulge, de Châtillon et de Montigny, ayant apprécié les qualités de cette race précieuse, l'introduisirent dans le pays d'entre Loire et Allier. M. Paignon, père de M. A. Paignon, aujourd'hui propriétaire de Saint-Pierre-du-Mont, près Clamecy, fut le premier qui importa mâles et femelles de la race charolaise dans la belle ferme de Lile près Mars. Agriculteur distingué et progressif, M. Paignon ayant beaucoup amélioré la culture de Lile, non-seulement aurait conservé dans toute leur pureté les formes et les qualités des charolais, mais il les aurait, dit-on, perfectionnées. Bientôt cette race se répandit chez plusieurs bons éleveurs du pays entre Loire et Allier, puis elle passa la Loire et fut introduite dans la vallée de Germigny (Cher) par les soins de M. Chamard père, qui vint acheter chez M. Paignon ses premiers charolais, souche précieuse dont les étables de M. Massé, son voisin, furent ensuite peuplées en partie.

Parmi les cultivateurs distingués qui, depuis cette première importation, améliorèrent la race charolaise et contribuèrent à la répandre jusqu'à ce jour, je ne dois point oublier de citer MM. Guerault, du Marault; Tiersonnier, de Meauce;

Tiersonnier, de Varzy; Lafond père, à Saint-Pierre-le-Moutier; Bourdiaux, de Sermoise; J. Guillerand, de Magny; Frébault, d'Uxeloup; Linard, à Mars; Ruiz (Ferdinand); Valot, à Boisvert; Doury, à Gain, etc. Aujourd'hui, cette riche partie du pays entre Loire et Allier possède des bêtes charolaises d'une grande distinction dans les formes et ayant plus de finesse que celles habitant beaucoup d'étables du Bazois.

Mais cette multiplication et ce perfectionnement du gros bétail charolais dans cette riche partie de la Nièvre ont marché de front avec l'amélioration de la culture qui se manifestait dans beaucoup de bons domaines.

Aux trois assolements, blé, céréales de mars et jachère, succédèrent le trèfle et la luzerne. Les prairies naturelles des bords de l'Allier furent beaucoup améliorées, d'autres furent créées de toutes pièces dans les lieux frais ou à mi-côte; plusieurs étangs fangeux furent desséchés et convertis en excellentes prairies, comme l'étang d'Uxeloup par exemple; enfin, dans beaucoup de petits coteaux, les eaux pluviales provenant des routes, des chemins, des villages, des coteaux et des terrains cultivés, furent irriguées par le système Mathieu et servirent à l'arrosage d'anciennes prairies, de pâtures qui devinrent excellents, et à la création de beaucoup de nouveaux prés qui aujourd'hui servent d'herbages à un nombreux et beau bétail charolais.

Beaucoup de bons cultivateurs éleveurs ne se bornèrent pas à cette heureuse transition de la culture ancienne à une culture déjà fort améliorée, ils franchirent cette période semi-pastorale et entrèrent hardiment dans les rotations de cultures alternes. Les vesces, les gesses, les tubercules et les racines alimentaires furent successivement

introduits dans les divers assolements. Les terrains d'alluvion des bords fertiles de l'Allier, les terrains très-ameublis des environs de Nevers permirent l'introduction de ces plantes intercalaires. Aujourd'hui donc beaucoup d'agriculteurs cultivent la betterave, racine qu'ils utilisent dans beaucoup de bons domaines à l'engraissement des bœufs.

Depuis l'adoption générale de ce nouveau système de culture, les agriculteurs des environs de Nevers purent éléver un plus grand nombre de bétail charolais, en améliorer les formes, le soumettre à un travail moins pénible et l'engrasser plus jeune ; d'autre part obtenir plus de fumier de meilleure qualité, mieux graisser leurs terres, les bien ameublir et récolter plus de grain.

Quelques riches propriétaires, parmi lesquels je citerai M. de Montrichard et M. de Boullié, de Saint-Parise-le-Châtel, ont introduit il y a plusieurs années la race bovine Durham pure dans cette région de la Nièvre, et l'ont croisée avec la race charolaise ; mais, ainsi que je le dirai plus loin, les résultats de ces essais n'ont pas été encourageants.

La partie du pays entre Loire et Allier s'étendant depuis Saint-Pierre-lé-Moutier jusqu'à l'extrémité du canton de Dornes qui forme la lisière du département de l'Allier, quoique non moins féconde sans doute que la partie voisine de Nevers, offre une culture arriérée. Dans ces deux cantons existent beaucoup de grands bois, de vastes et nombreux étangs qui, comme celui d'Uxeloup, devraient être convertis en herbages, et grand nombre de pâturaux et de champs qui pourraient former de bons pacages naturels.

Le sol est argilo-siliceux, mais l'argile entre au moins dans les quatre cinquièmes de sa composition. Ce sol est donc très-imperméable ; aussi l'eau forme-t-elle de grandes

mares dans beaucoup d'endroits. Un grand nombre d'étangs servent de réservoirs hydrauliques au jeu des roues d'usines métallurgiques ou de moulins. Dans les grandes chaleurs, ces amas d'eau se retirent et laissent à découvert une vase dont la fermentation putride dégage des effluves délétères. Les pâturages de bonne qualité remplacent en partie les étangs desséchés. Leur sol, dans beaucoup d'endroits, est marécageux.

La constitution topographique du pays occasionne aussi de grandes variations dans la température et l'hygrométrie de l'air. Dans les vallées entourées de bois, l'air, ne circulant qu'avec difficulté, concentre la chaleur et la rend excessive pendant le jour ; la nuit le froid est glacial, et un brouillard épais enveloppe les animaux. Aussi pendant les étés chauds les maladies charbonneuses y attaquent-elles fréquemment le gros bétail et y causent-elles des pertes considérables.

Le canton de Saint-Pierre-le-Moutier possède des terres fertiles formées, sur les bords de l'Allier, d'un excellent terrain d'alluvion. Les communes de Cougny, Langeron, Livry et Mars, constituent des pays plats et fertiles en grain et possédant de bons pâturages.

Celui de Dornes, généralement formé par un pays plat fertile, mais parsemé de grands bois, est parcouru par de nombreux petits cours d'eau qui vont former l'Abron, l'Acolin ou Lacolin, et la Colatre. Cependant les plaines de Dornes, de Lamenay, et quelques vallées fertiles, notamment celle de Tourny, produisent des grains et laissent voir de bons pâturages. Mais dans ce canton, aussi bien que dans celui de Saint-Pierre-le-Moutier, les champs, les herbages, les pâtures, sont entourés de hautes et épaisses clôtures entremêlées d'arbres chevelus qui, interceptant l'air pendant l'été et concentrant la chaleur, nuisent à la santé du bétail en occa-

sionnant des coups de sang et des maladies charbonneuses.

Les terres, généralement mal cultivées, sont loin de rapporter tout ce qu'elles pourraient produire. Le bétail, dans beaucoup de lieux, y est mal nourri, mal soigné, mal logé, et surtout mal abreuvé dans les herbages; aussi pendant les chaleurs de l'été y est-il très-souvent atteint et ravagé par les maladies putrides.

D. VAUX DE NEVERS, DONZIAIS et PUISAYE. — J'ai dit, en faisant l'étude des Vaux d'Yonne, que la petite vallée du Sozay et la forêt qui la domine séparaient le canton de Varzy du territoire d'Entraîns. Or, au-dessus de Varzy et près des communes d'Oudan et de Marcy, se découvre une des sources de la Nièvre, rivière qui a donné son nom au département et dont le cours est en sens opposé à celui du Sozay. Après avoir été grossie par un affluent provenant de Champlemy et de la commune de Celle, la Nièvre parvient à Guérigny, où elle reçoit le gros ruisseau qui baigne les belles, fraîches et fertiles vallées de Lurcy-le-Bourg et de Prémery. De Guérigny la Nièvre gagne Nevers en grossissant ses eaux à droite et à gauche de plusieurs petits affluents, pour se jeter dans la Loire. Cette belle rivière, dans presque tout son cours, est dominée à droite et à gauche par de très-grands bois. Or c'est au delà des forêts situées sur sa rive droite que se découvrent, dans l'étendue d'un territoire considérable borné à l'ouest par la Loire et au nord par une ligne de bois épais appartenant au département de l'Yonne, les *Vaux de Nevers*, le *Donziais*, et une partie de l'*ancienne Puisaye*, régions encadrées aujourd'hui presque entièrement dans l'arrondissement de Cosne. Ces lieux sont les parties de la Nièvre qui me restent à examiner.

1^e *Vaux de Nevers.* Le pays occupé par les anciens

o

Vaux de Nevers appartient aujourd'hui aux cantons de Prémery, Pouges et la Charité; une partie dépend du canton de Nevers, et la plus grande partie de celui de Pouilly. Ces lieux sont arrosés, 1^e par la Nièvre et ses affluents, 2^e par beaucoup de petits cours d'eau qui, après s'être réunis au-dessus de Mèves, vont se jeter dans la Loire. Cette région de la Nièvre est encore assez accidentée; mais elle est généralement boisée et très-fraîche dans beaucoup de ses parties.

Les campagnes qui entourent la ville de Nevers sont belles, riches et variées par plusieurs espèces de culture. Les vignes et les prairies y sont abondantes; les ruisseaux et les rivières y mettent en mouvement les roues d'un grand nombre de moulins et d'usines métallurgiques. Les bords de la Loire, depuis la capitale du Nivernais jusqu'à la Charité, sont généralement consacrés à la culture de la vigne. Les environs de Pouilly donnent des vins blancs fort estimés et d'un goût exquis. Le val qui longe la Loire est très-fertile, mais trop souvent submergé par les grandes eaux.

La Nièvre et les petits ruisseaux des Vaux de Nevers sont bordés de bonnes prairies, parmi lesquelles je dois citer les gras pâturages de la vallée de Prémery sur l'embranchement de la Nièvre, provenant de Saint-Benin-des-Bois, comme aussi les bons herbages des vallées de Champlemy, de Celle-sur-Nièvre, Beaumont-la-Ferrière, Guérigny, Parigny-les-Vaux, Ursy, Saint-Martin-d'Heuille, et du court vallon traversé par le petit cours d'eau arrosant Guarchisy. Les terres des environs de Prémery donnent des grains en abondance. Dans cette pittoresque contrée de la Nièvre se montrent plusieurs vastes coteaux dont les étages inférieurs, cultivés en céréales ou plantés en vignes, sont couronnés par de grands bois qui alimentent le feu de plusieurs hauts-fourneaux. Plus

loin se montre le territoire de Chamblemy, dont les terres, amendées par la marne, rapportent beaucoup de grain.

L'agriculture des Vaux de Nevers, excepté au voisinage du chef-lieu du département, est restée pendant très-long-temps dans l'enfance. Les bois qui étaient brûlés dans les hauts-fourneaux et les usines métallurgiques, le transport du minerai ferrugineux, l'élevage des bestiaux de races morvandelle, bourbonnaise et berrichonne, la culture d'un peu de grain, la récolte de beaucoup de vin, formaient les principales industries agricoles de cette région de la Nièvre, qui, à l'exception des bords de la Loire, ne possédait que fort peu de débouchés, à cause de la difficulté des moyens de transport.

Mais, à dater du moment où des voies de communication bien entretenues furent établies entre la Charité et Varzy, Prémery, Pouilly et Donzy, l'agriculture fit de rapides progrès dans les Vaux de Nevers. De même que dans le Bazois, beaucoup d'étangs furent convertis en herbages, et les prairies artificielles prirent une large part dans les assolements. Le sainfoin fut semé sur beaucoup de coteaux argilo-calcaires ; le trèfle et même la luzerne, donnant dans certains terrains d'abondants fourrages, permirent d'élever et de nourrir un plus nombreux bétail. Les vesces d'hiver et d'été, les betteraves et les navets, entrèrent dans les assolements des terres des environs de Nevers.

La race bovine mélangée de bêtes bourbonnaises et morvandelles disparut peu à peu et fut remplacée dans beaucoup de bons domaines par la race charolaise que les agriculteurs allèrent chercher : ceux des cantons de Prémery dans les bons herbages des Vaux de Montenoison et du Bazois, et ceux des environs de la Charité, Pouges, Pouilly et Nevers, dans

le pays entre Loire et Allier, comme aussi dans la belle vallée de Germigny (Cher).

Aujourd'hui la race charolaise peuple les étables des trois quarts des agriculteurs et est engrangée dans tous les bons herbages. Les exploitations agricoles de MM. Grangier de la Marinière, Berger, Point, Barbier, Normand et autres, dans les environs de Pouilly et de la Charité, possèdent de beaux animaux charolais dont plusieurs ont été primés en 1848 aux comices agricoles de Saint-Amand-en-Puisaye et de la Charité.

Un très-grand progrès agricole se manifeste donc aussi dans cette partie de la Nièvre, et tout fait espérer qu'il ne s'y ralentira pas.

2^e *Donziais et Puisaye.* Le Donziais et la Puisaye, comprenant les cantons de Donzy, de Saint-Amand et de Cosne, et le territoire de la commune d'Entraines, sont les dernières parties du nord-ouest de la Nièvre qui me restent à passer en revue.

Donziais. Un principal cours d'eau arrose le Donziais : c'est le *Nouain*, *Noain* ou *Nohain*. Cette rivière s'échappait autrefois des quatre étangs entourant Entraines ; réservoirs immenses qui furent desséchés, savoir : les trois supérieurs dès l'année 1780, et le quatrième, dit l'*Etang neuf*, en 1793. Celui de Saint-Cyr contenait des poissons très-âgés et monstrueux. Le Nohain sort aujourd'hui des mêmes lieux, mais ses rives dans les environs d'Entraines forment de vastes marais difficiles à convertir en bonnes prairies. Quoi qu'il en soit, le Nohain constitue un beau cours d'eau qui, après avoir arrosé la commune d'Entraines et le canton de Donzy, reçut un grand nombre de petits affluents, et servi de moteur à beaucoup de moulins et d'usines métallurgiques, gagne le territoire du canton de Cosne, traverse cette ville et va grossir les eaux

de la Loire. Le cours du Nohain, depuis Entrains jusqu'à Donzy et même Sully-la-Tour, divise le Donziais en deux parties dont la physionomie, la nature du sol et l'industrie agricole sont différentes.

La région occupant la rive gauche du Nohain et comprenant depuis Entrains les communes de Menestreau, Menou, Colmery, Bagnaux, Saint-Martin, Cessy-les-Bois, Champlai, le Verger et Bellary, est couverte de très-grands bois qui alimentent les hauts-fourneaux et les magnifiques usines métallurgiques de l'Epeau, Champdoux, l'Eminence, Bally, Vergers, etc. Une couche de terre végétale très-humide et très-épaisse forme le sol où croissent ces beaux bois ; mais ça et là se rencontrent beaucoup de minerais ferrugineux. Quelquefois aussi, comme aux environs de Donzy et de Châteauneuf, se montrent des couches plus ou moins profondes de carbonate de chaux ou de marne. Dans les environs de Donzy la multitude de cailloux roulés que contient le sol le rend très-perméable à l'eau ; aussi dans les temps de pluie apparaît-il, dans différents endroits, des sources très-abondantes qui disparaissent aux premiers beaux temps. La richesse du sol de cette région consiste donc plus spécialement dans la fonte du minerai ferrugineux et l'exploitation des bois.

L'agriculture est encore peu avancée dans toute cette région ; aussi le bétail destiné au transport des bois et au travail des champs y est-il peu amélioré.

La région située à droite du Nohain, s'étendant depuis Entrains jusqu'à Donzy et Cosne, est plate et accidentée, mais généralement découverte. Cependant quelques bouquets de bois dérobent la vue des plaines de Donzy, de Ciez, jusqu'à Bouhy et Entrains, ou couronnent d'assez vastes coteaux. Dans toute l'étendue de ce grand territoire la couche superficielle du sol est constituée par un calcaire carbonaté et

désagrégé, formant une grande quantité de pierres blanches et dures, le plus souvent aplatis, répandues à la surface du sol ou disséminées dans son épaisseur et associées à une argile jaunâtre d'une grande fertilité. Cette couche terreuse cultivable, connue sous le nom de *terre forte*, repose, à une profondeur variable, sur un lit fort épais de calcaire jurassique très-propre à la bâtière. Cette couche profonde, qui est parfaitement bien figurée sur la belle carte géologique de M. Elie de Beaumont, est sous-jacente à la couche arable des plaines de Donzy et des communes de Coulontre, Ciez, Alligny, Saint-Vrain, Bouhy et Dampierre.

Le sainfoin et le trèfle, végétant admirablement dans ces terres argilo-calcaires, fournissent au bétail un fourrage abondant et très-succulent. Le blé, l'orge et l'avoine ne viennent ni hauts ni tassés dans ce sol très-pierreux, mais les épis du blé sont longs, fermes, lourds, et donnent beaucoup de grain. Les prairies naturelles, excepté dans les lieux parcourus par le Nohain, sont rares dans toutes les plaines du Donziais. Cependant le long du petit cours d'eau qui, partant d'Alligny, va se rendre dans le Nohain, existent d'assez bonnes prairies formées sur le sol d'étangs desséchés depuis longtemps. Beaucoup de coteaux exposés au midi dans les communes de Donzy, Alligny, Bouhy et notamment Dampierre, donnent des vins légers très-estimés.

Une petite race de moutons, se rapprochant de celle du Berry par les formes, mais non par la laine, se rencontre dans les domaines de ces plaines où elle se conserve bien. Le gros bétail y est encore fort peu amélioré. Les bœufs appartiennent généralement à la race morvandelle croisée avec les animaux sans race distincte élevés dans le pays. Les vaches, ordinairement peu laitières, ne se rattachent à aucune race déterminée. Cependant d'assez beaux charolais

commencent à garnir les étables de beaucoup de bonnes fermes. Au delà des plaines du Donziais et des montagnes d'Alligny et de Bouhy se découvre une large vallée accidentée, boisée ça et là, fraîche, humide même, et parcourue par plusieurs petits cours d'eau; c'est un coin de l'ancienne Puisaye.

Puisaye. La Puisaye (1) d'autrefois comprenait l'étendue de terrain occupée aujourd'hui par les cantons de Bléneau, Saint-Fargeau, Saint-Amand, Saint-Sauveur et Toucy. L'étymologie du mot Puisaye n'est pas encore bien connue. Cependant il est probable que le nom vient de *podium* ou *putus*, qui veut dire *puits* ou endroit où l'eau est facile à puiser. C'est en effet ce qui existe, car la Puisaye est un pays humide où l'eau abonde de tous côtés.

La Puisaye était très-anciennement couverte d'épaisses forêts dont les plus hautes ont subsisté longtemps proche Saint-Sauveur. Les arbres y étaient d'une telle élévation qu'à l'époque où l'abbé Suger voulut rebâtir l'église de Saint-Denis, on songea à recourir aux chênes de cette contrée.

D'après l'historien Leboeuf (2), la Puisaye a dû être le centre des Gaulois, où les Druides tenaient les grandes assemblées annuelles dont parle César. La partie qui touchait au Donziais avait pour capitale la petite ville de Saint-Amand, qui encore aujourd'hui conserve le nom de Saint-Amand-en-Puisaye.

La Vrille, dont la source est à Treigny (Yonne), parcourt et arrose la vallée de la Puisaye nivernaise. Après avoir reçu le ruisseau du Vaux d'Aiguillon, descendant des hauteurs de Bouhy, et parcouru l'étroite mais charmante petite vallée de la

(1) Les auteurs écrivent indistinctement *Puysaye*, *Puysaie* et *Puisaye*.

(2) Dissertation sur *Genabum*.

commune de Dampierre, la Vrille passe à Saint-Amand, reçoit le ruisseau de la Maladrerie, puis les deux affluents s'échappant des belles sources de Chante-Merle et de Saint-Vrain, sillonne en serpentant les belles et verdoyantes prairies d'Arquian et d'Aunay, pour aller se perdre à Neuvy dans les eaux de la Loire.

A une profondeur fort variable du sol cultivable de la Puisaye, compris entre Neuvy, Cosne, Saint-Vrain et Dampierre, et particulièrement dans les terres appartenant aux communes de Saint-Amand et d'Arquian, se découvre une couche épaisse d'argile blanche, ardoisée ou bigarrée, connue sous le nom de terre à faience ou à pots. C'est assurément à cette argile plastique, employée à la fabrication de produits céramiques (faïence, grès, tuiles, carreaux, etc.), qu'il faut attribuer la végétation admirable de la Puisaye nivernaise. Mais, dans toute l'épaisseur des coteaux plus ou moins élevés de ce pittoresque pays, l'intérieur du sol renferme un véritable trésor agricole : c'est un banc fort épais de carbonate de chaux ou de marne calcaire.

Le sol cultivé ou superficiel est argileux, argilo-calcaire, argilo-sableux et ferrugineux ; çà et là se rencontrent à la surface de la terre ou dans son sein des pierres rougeâtres plus ou moins volumineuses, très-lourdes, contenant beaucoup de fer. Dans quelques endroits voisins de la Loire surtout, des rognons de silex ou pierre à fusil sont disséminés dans la terre cultivable.

Quoi qu'il en soit, le sol de la Puisaye est généralement argileux, humide, froid, tenace, difficile à ouvrir pendant les chaleurs, très-difficile à façonner et à emblaver pendant les pluies de l'automne et du printemps. Les terres de Dampierre, de Bouhy et d'Entrain, sont d'une grande fertilité (forte terre). Toutes appartiennent, notamment à Bouhy, à

un grand nombre de petits propriétaires qui en tirent un excellent parti. La vallée de la Vrille laisse voir de bonnes prairies, mais généralement négligées ou mal entretenues.

Avant 1830, la Puisaye était restée presque sans moyens de communications faciles avec les autres régions de la Nièvre. La commune d'Entrains et le canton de Saint-Amand n'avaient pour opérer leurs transports que des chemins défoncés, ravinés par les eaux et presque impraticables pour communiquer avec la Loire et la grande route de 1^{re} classe qui borde ce fleuve. Aussi l'agriculture de ces lieux demeura-t-elle jusqu'en 1839, date de l'achèvement de la route de Neuvy à Clamecy, dans un état de souffrance déplorable. Les charbons des bois d'Entrains et de Saint-Amand ne pouvaient être conduits qu'à grand'peine, et souvent sur des bêtes de somme, aux usines métallurgiques. Les blés ne trouvaient que fort peu de débouchés et ne pouvaient être transportés aux marchés que dans des sacs dont on chargeait des ânes et des mulots. Les vins restaient invendus ou consommés sur les lieux. Les chevaux et les bestiaux pouvant être conduits assez facilement aux foires offraient cependant de sûrs débouchés aux cultivateurs.

Les bêtes bovines, rabougries, chétives, mauvaises laitières, étaient le résultat de croisements avec les races du Morvan, du Berry, de l'Auvergne et du Bourbonnais. Les bêtes chevalines, généralement mal conformées, ayant la poitrine étroite et basse, le ventre pendant, les épaules minces, l'encolure allongée et supportant une tête généralement grosse et mal faite, la croupe large et courte, les membres longs et grêles, mais terminés par de bons, bien faits et solides sabots, formaient une souche assez bonne que l'on appelait la race de la Puisaye.

Vers la fin du siècle dernier, des marchands de chevaux de

Saint-Sauveur, d'Etais, d'Entrain et de Donzy, s'étant adonnés à l'importation de jeunes chevaux de quinze à vingt mois qu'ils allaient acheter dans la Franche-Comté et la Bresse, introduisirent l'excellente et rustique race franc-comtoise dans la bonne Puisaye, et particulièrement dans les environs d'Entrain, de Saint-Puits, d'Etais, de Lainsecq et de Saint-Sauveur, où les prairies artificielles commençaient à se répandre et l'agriculture à s'améliorer. Ces poulains, bons travailleurs, servaient à la culture jusqu'à l'âge de cinq à six ans, et étaient revendus à des marchands de la vallée de l'Yonne et de la Seine avec de beaux bénéfices. Ces jeunes chevaux étant fort recherchés, les marchands tentèrent l'importation de belles juments franc-comtoises qui, aussi bien que les poulains, trouvèrent de nombreux acquéreurs. Ces juments se répandirent donc bientôt dans tous les bons domaines. Des étalons de choix furent conservés, et bientôt la race naturalisée dans toute la Puisaye. Aujourd'hui encore cette race, grandie et étoffée par une bonne nourriture, donne de beaux poulains de gros trait qui, livrés au commerce à l'âge de quinze à dix-huit mois à deux ans, aux foires de Lainsecq, d'Etais, de Bouhy et de Saint-Sauveur, sont achetés par des marchands qui les revendent aux cultivateurs des environs de Sens, du Berry et de la Brie. Les pouliches trouvent aussi bien que les mâles un débouché avantageux. Leurs bons pieds, leurs hanches larges, leur bassin très-développé, les font rechercher par des marchands auvergnats qui les revendent soit dans l'Auvergne, soit dans le Poitou, pour servir à la production de mulets étoffés.

De même que dans le Bazois et les Amognes, la jument franc-comtoise acclimatée dans la Puisaye est livrée à de forts étalons percherons amenés dans le canton de Saint-Amand par des étalonniers de Clamecy et d'Etais. Les

descendants de ces animaux, plus élevés et moins massifs, sont vendus assez avantageusement comme chevaux de diligence et de roulage accéléré. Je ne saurais trop engager mes compatriotes à persister dans ces croisements jusqu'au moment où l'amélioration des cultures leur permettra l'introduction de la race percheronne pure, dont j'ai déjà fait ressortir ailleurs tous les avantages.

Depuis quinze ans, le Donziais et la Puisaye ayant été percés de routes départementales et de grands chemins de communication permettant une vente plus facile et surtout plus avantageuse des produits du sol, l'agriculture, qui jusque-là était en quelque sorte restée dans l'enfance en suivant une vieille routine, a grandi tout à coup en s'engageant résolument dans la voie du progrès.

Dès l'année 1804 à 1805, M. Chenou (Baptiste) avait essayé le chaulage de plusieurs champs sur sa terre des Gravots. La quantité employée était de 146 hectolitres par hectare. Ces essais furent suivis de succès. On reconnaît encore aujourd'hui les champs qui ont été chaulés à cette époque à la supériorité des récoltes. M. Courot, gendre de M. Chenou, a continué l'emploi de cet amendement avec de grands avantages. Mais ces tentatives heureuses, qui jusque-là s'étaient bornées à une petite étendue de terres, furent plus tard suivies d'essais de marnage opérés dans de plus larges proportions.

Déjà dans les environs de Saint-Sauveur la marne avait été très-utilement employée pour réchauffer, ameublir et rendre les terres fécondes; les cultivateurs du canton de Saint-Amand voulurent aussi doter leurs champs de ce précieux amendement. La terre fut donc fouillée vers l'année 1810, et la marne découverte. Répandue sur des terres froides et peu fertiles par plusieurs propriétaires agriculteurs, parmi lesquels je dois citer d'abord M. Frottier, des

Guimards ; puis M. Belliard, à Saint-Amand ; M. Havert, de la Fontaine, commune d'Arquian ; et plus tard (1828) M. Morisset, d'Angeliers, ces terres furent assainies et stimulées par cet amendement, et donnèrent bientôt des récoltes abondantes. La quantité de marne mise sur les champs à ces époques (1810 à 1815) était d'environ 40 à 50 mètres cubes par hectare ; et, bien qu'il se soit écoulé depuis ces premiers essais plus de trente ans, M. Chenou ainé, qui cultive aujourd'hui les champs marnés par M. Frottier, s'aperçoit encore de l'effet réchauffant et végétatif de cet amendement sur les blés, les menus grains et les prairies artificielles.

Les cultivateurs, qui d'abord s'étaient moqués des novateurs qui, disaient-ils, mettaient des pierres dans leurs champs au lieu de les ôter, convaincus plus tard par l'abondance des récoltes de l'utilité de marner les terres, propriétaires et métayers de la Puisaye, s'empressèrent de fouiller leur sol pour y ouvrir des marnières.

Cette heureuse innovation ne s'étendit cependant qu'avec lenteur, à cause de la difficulté du transport et des dépenses qu'elle nécessitait.

Aujourd'hui que les routes, les chemins vicinaux, permettent un transit plus facile et moins coûteux, les champs de la Puisaye se couvrent de pierres de marne calcaire qui, délitées par les gelées, répandues sur le sol avec du fumier, et enterrées par la charrue, activent la végétation pendant vingt-cinq, trente années, souvent plus, et procurent des récoltes admirables.

Mais là ne devait pas s'arrêter le progrès. Des agriculteurs habiles modifièrent les inévitables assolements, blé, semences de mars et jachères, en y introduisant les prairies artificielles.

Luzerne. La culture de la luzerne dans la Puisaye remonte à une époque fort éloignée ; cette bonne et excellente plante fourragère ne se rencontrait que dans les terres fertiles voisines des habitations. Aujourd'hui les luzernières ne se voient encore que dans quelques excellents fonds de terre et dans certains sols profonds amendés par la marne depuis long-temps, où elles donnent d'assez belles récoltes.

Sainfoin. Le sainfoin est cultivé depuis peut-être plus de cinquante ans dans les terrains calcaires des communes de Bouhy et de Dampierre. Mais ce ne fut qu'à dater de 1834 que Chenou (Amand), dans son domaine de Salvar, commune de Bitry, tenta de faire venir cette excellente plante dans des terrains marnés et bien assainis. Beaucoup d'agriculteurs progressifs ont fait le même essai sur des terres placées dans des conditions à peu près semblables, et avec le même succès. Aujourd'hui donc les prairies artificielles de sainfoin, qui étaient inconnues dans la Puisaye, y donnent de bonnes récoltes par l'introduction de la marne et un assainissement des terres aussi complet que possible.

Trefle. Le trèfle paraît avoir été introduit vers l'année 1806 dans la culture du canton de Saint-Amand par M. Chenou (Baptiste), qui faisait entrer cette plante comme prairie à faucher et comme pâturage dans un assolement régulier de quatre ans.

Ce n'est que plus tard cependant que l'ensemencement de cette bonne légumineuse vivace se répandit dans tous les domaines. Aujourd'hui le trèfle fait partie des assolements de la Puisaye, et végète admirablement dans les champs assainis et marnés.

Pendant longtemps les cultivateurs sombraient les trèfles après leur première coupe et donnaient une seconde préparation à la terre avant son ensemencement en blé. Mais à ce

mode de culture se rattachaient deux grands désavantages : la perte de l'herbe de la deuxième coupe, et des façons inutiles et coûteuses. Delafond ainé, mon frère, ancien militaire, ayant fait la remarque, en parcourant la Saxe pendant les dernières campagnes faites sous l'empire, que les cultivateurs saxons semaient le blé sur le labour qui avait servi à enfouir le trèfle, essaya cette pratique à Saint-Amand en 1818. 75 ares de trèfle ayant donné deux belles coupes, dans un fort bon terrain il est vrai, retournés, hersés et ensemencés en blé, ont donné 17 hectolitres de très-beau grain.

Les cultivateurs des environs ont hésité pendant longtemps à imiter ce bon exemple ; mais aujourd'hui cette excellente méthode est adoptée dans tout le canton de Saint-Amand, et est devenue la source d'une véritable fortune agricole dans les localités où l'alimentation du bétail consiste presque exclusivement dans la récolte des fourrages artificiels.

Mais le progrès ne devait pas s'arrêter à ces bonnes pratiques rurales. M. Chenou ainé, élève de Matthieu Dombasle, vint faire de l'agriculture à Saint-Amand, et c'est à ce jeune et habile cultivateur que la Puisaye nivernaise est redevable de deux importantes innovations : la charrue Dombasle et l'art de créer des prairies naturelles dans les champs cultivés.

La vieille charrue gauloise, au soc pointu et à l'oreille de bois, était le seul instrument de labour que possédât la Puisaye avant l'aunée 1834. Retournant mal le sol, déracinant, coupant et enfouissant incomplétement les mauvaises herbes, M. A. Chenou chercha à remplacer cette ancienne invention par la charrue Dombasle perfectionnée. Pendant six ans cette bonne charrue fut dédaignée ; pendant six autres elle fut essayée par plusieurs jeunes cultivateurs progressifs ; aujourd'hui c'est l'instrument de labour de prédilection ; la

charrue gauloise est abandonnée. Or, ce fut un véritable et important progrès que l'introduction de la charrue Dombasle dans la Puisaye.

En démontrant la possibilité de créer des prairies naturelles sans le secours de l'irrigation, M. A. Chenou a rendu un service non moins important à l'agriculture et à l'économie des animaux de la Puisaye. S'étant aperçu que les champs de la ferme de Saint-Amand qu'il cultivait, aussi bien que ceux de ses voisins, se couvraient de graminées et de légumineuses vivaces, M. Chenou eut l'heureuse idée de recueillir les graines de ces plantes, de les semer dans ses champs récemment ensemencés d'orge ou d'avoine, et de les enterrer par le simple passage d'une petite herse en bois.

Les premiers essais ayant donné des résultats très-satisfaisants, M. A. Chenou s'est ensuite arrêté aux quantités et aux espèces de graines des plantes suivantes pour 1 hectare :

3	kilogrammes de graine de trèfle rose.
3	— de trèfle blanc.
3	— de thymoty.
25	— de raygrass.
75	— de foin.

Toutes ces graines doivent être parfaitement mélangées et semées au printemps sur l'avoine ou l'orge, et enterrées avec la herse. Ces ensemencements ont donné l'année suivante de six cents à mille bottes, du poids de 5 kilogrammes, par hectare d'un très-bon fourrage. D'autres champs furent ensemencés en herbes à l'automne avec autant de succès.

Aussitôt la récolte des grains opérée, M. A. Chenou enterre ses graines avec la herse, afin de leur donner le temps de croître, de bien s'enraciner et de résister à leur déchaussement pendant l'hiver. Enfin, lorsque les sécheresses du prin-

temps arrêtent la germination des semences de la luzerne, du sainfoin, du trèfle, semés dans les menus grains, comme aussi lorsque les grandes chaleurs de l'été font périr ces plantes, aussitôt la récolte M. Chenou sème sur le chaume 50 à 60 kilogrammes par hectare de graines de graminées vivaces. Ces semences, enterrées par un coup de herse, germent après les pluies d'automne et donnent de jeunes plantes qui, fauchées l'année suivante, produisent un fourrage abondant et succulent.

Encouragé par ces essais heureux, M. A. Chenou a ajouté aux semences de graminées vivaces dont il s'agit les graines de la luzerne et du sainfoin, et a jeté ces semences sur des terres assainies et réchauffées par la marne.

Les proportions auxquelles il s'est arrêté sont les suivantes pour un hectare :

Graines de sainfoin.....	25 kilogrammes.
— luzerne.....	3 —
— trèfle blanc.....	4 —
— trèfle rose.....	2 —
— thymoty	3 —
— graminées diverses.	80 —

Ces prairies semi-naturelles donnent en moyenne, à la première coupe, 350 bottes de foin de 5 kilogrammes par hectare, plus un excellent pacage qui peut se continuer jusqu'à la gelée. La durée de ces prairies est de trois à quatre ans. Après ce laps de temps elles sont retournées et la terre ensemencée en blé, orge ou avoine.

Depuis quelques années plusieurs cultivateurs de la Puisaye et même du Berry, parmi lesquels je dois citer M. Courot, ont créé ainsi des prairies vivaces semi-artificielles avec autant de succès que M. A. Chenou. Les terres fraîches de toute la Puisaye réchauffées par la marne se prêtent parfaitement

à la création de ces prairies qui, je le ferai remarquer de nouveau, donnent de fort belles récoltes sans le secours de l'irrigation.

Bien que la culture de la betterave et de la pomme de terre ait été introduite dès l'année 1817 par mon frère ainé dans les excellents champs qu'il possède à la porte de Saint-Amaud, l'ensemencement de ces précieuses plantes sarclées ne fut pratiqué en grand que par M. A. Chenou, vers l'année 1842, dans son domaine de Salvar. Depuis lors, d'autres cultivateurs habiles et progressifs, parmi lesquels je dois citer MM. Morisset, Courot et Frottier frères, ont cultivé la betterave et les pommes de terre pour la nourriture du bétail et surtout pour l'engrais des bœufs à la crèche. C'est là assurément un véritable progrès que je ne saurais trop encourager. Les agriculteurs des cantons de Donzy, de Varzy et surtout de Saint-Amand, se livrent depuis longtemps à l'engraissement des bœufs à l'étable avec le foin et les farineux réunis à quelques tourteaux. Depuis l'introduction des prairies artificielles et la culture de la pomme de terre et des betteraves, cette industrie a fait de très-grands progrès. Tous les ans les marchands de bœufs, de Bouhy notamment, amènent du Bourbonnais, du Limousin et de la Haute-Auvergne même, 4 à 500 bœufs destinés au travail et à l'engrais d'hiver. La plus grande partie de ces animaux sont vendus gras aux foires de la Puisaye en janvier, février et mars, et notamment à la foire de Saint-Sauveur et à celle dite des Rois à Saint-Amand.

Comme on le voit, une véritable rénovation s'est donc opérée depuis 18 ans surtout dans la Puisaye nivernaise par le marnage, le chaulage, la création de prairies artificielles et semi-naturelles, les fourrages-racines, et tous ces grands et importants perfectionnements des cultures ont conduit, je

dois bien le faire remarquer, à la possibilité d'élever et d'améliorer un plus nombreux bétail, de faire plus d'engrais et d'augmenter par cela même les récoltes en céréales.

C'est qu'en effet, aujourd'hui, dans la Puisaye, les champs incultes poussant de mauvaises herbes, les pâtaux garnis de genêts, d'ajoncs, de ronces, d'épines de genévrier, produisent de l'avoine, du blé, des trèfles; et, là où pâtraient de pauvres animaux, se nourrit amplement un bétail mieux conformé et plus étoffé. Les larges accrues, les hautes et épaisse bouchures qui bordaient les champs et les prés, ont été rétrécies et abaissées pour laisser circuler l'air plus librement. Plusieurs grands étangs fangeux ont été desséchés et transformés en prairies. Beaucoup de prés marécageux pouvant des joncs, des carex ou des roseaux, où jeûnait un bétail chétif et pouilleux, sillonnés par des fossés d'assainissement et réchauffés par des cendres, devinrent de bonnes prairies. Les landes ou tristes gâtines d'Arquian, de Cosne, de Maltaverne, de Saint-Vrain, de Bitry, de Dampierre, écobuées et marnées, non-seulement fournissent aujourd'hui de belles récoltes en seigle, en semences de mars et en blé même, mais encore en prairies artificielles; et dans les lieux où pâtraient il y a quelques années encore des vaches rabougries, de petits et maigres moutons, paissent maintenant de belles juments de trait, de beaux et vigoureux poulains et un bétail mieux conformé, plus précoce, plus fort et moins exposé aux maladies.

La race charolaise, introduite vers l'année 1830 par M. Morisset sur la terre d'Angliers, s'est répandue et se multiplie de plus en plus aujourd'hui dans tous les bons domaines où elle se conserve bien. Tout fait donc espérer que cette excellente race de travail et d'engrais remplacera très-avantageusement, dans quelques années de progrès agricoles sem-

blables à ceux qui ont été opérés depuis 10 ans, les mauvaises espèces croisées du pays.

Aujourd'hui donc ce coin de la Nièvre, et notamment les environs de la ville de Saint-Amand, cette vieille capitale de la Puisaye où je suis fier d'être né, naguère si abandonnée, si pauvre et si peu connue, avec sa marne, sa fraîcheur, sa puissante végétation, les produits variés de son sol, les communications faciles qui assurent la vente avantageuse de ses produits agricoles, et le désir ardent de ses habitants de s'adonner à la culture raisonnée d'une terre qui ne se montre point ingrate, deviendra, tout le fait espérer, une des belles et riches régions de la Nièvre.

RÉSUMÉ. — Dans la revue que je viens de faire des diverses régions de la Nièvre, je n'ai voulu m'occuper que de l'étude de la configuration, de la nature du sol, du climat, de l'état passé et de l'état présent de l'agriculture de la Nièvre, envisagée au point de vue de l'économie du gros bétail, objet plus spécial de ce travail. Je dois bien faire remarquer aussi que je n'ai voulu traiter qu'incidemment les importantes questions se rattachant aux espèces chevaline, ovine et porcine, mon intention étant de revenir sur l'éducation intéressante de ces animaux dans un autre travail. Ce que je veux spécialement démontrer dans ce traité, c'est l'importance pour la Nièvre de perfectionner, multiplier et conserver religieusement comme bête de travail et d'engrais la race bovine charolaise ; ce que je veux prouver d'une manière indéniable, c'est que l'antique pureté de cette précieuse race nationale ne doit point être modifiée par l'infusion du sang, très-noble assurément, du taureau anglais de Durham ; ce que je désire surtout faire entrer profondément dans l'esprit des cultivateurs éleveurs nivernais, c'est que, par une bonne alimentation, un choix bien fait des types reproducteurs mâles et

femelles, et des soins hygiéniques bien entendus, ils parviendront à perfectionner beaucoup les quelques formes défectueuses que l'on reproche, non sans raison, à la race charolaise, à augmenter sa précocité et son aptitude à l'engrais. Je crois donc devoir, afin de bien fixer maintenant l'attention sur ce point capital qui constitue réellement le principal sujet de ce travail, résumer succinctement l'état agricole de la Nièvre tel qu'il est aujourd'hui, et faire ressortir la somme d'influence qu'il doit apporter dans le perfectionnement et la conservation de la race charolaise.

1° L'agriculture nivernaise est parvenue par de nombreuses voies de communication pour l'écoulement facile des produits du sol, la création de bonnes prairies naturelles, une grande extension donnée à la culture des prairies artificielles, l'emploi d'instruments aratoires perfectionnés et des amendements calcaires dans certains lieux, à abandonner son vieux et ruineux système des trois assolements, blé, orge ou avoine et jachère, pour entrer largement dans la période de culture pacagère qui non seulement a augmenté ses produits en céréales, mais encore lui a donné la possibilité d'élever, d'améliorer et de multiplier beaucoup un beau et bon bétail à cornes, comme aussi de se livrer avec succès et avec profit à l'engrais d'herbage.

2° Il est probable que dans beaucoup de parties de la Nièvre un temps d'arrêt marquera cette période culturelle lucrative; mais les améliorations agricoles ne s'arrêteront pas là. Un assez grand nombre d'agriculteurs progressifs s'engagent dès à présent dans la voie d'un progrès réel en s'adonnant à la pratique de la culture alterne. Déjà les vesces, les gesses, les pommes de terre, les betteraves, les carottes, les navets, le maïs précoce, etc., font partie de beaucoup d'assoelements. On doit donc espérer que, dans un temps

peu éloigné sans doute, la culture simultanée des pâturages naturels, artificiels, et des plantes sarclées, prendra une bien notable extension dans la Nièvre, et qu'à dater de ce perfectionnement cultural permettant aux cultivateurs de soumettre le bétail à une alimentation variée, succulente et constamment abondante dans toutes les saisons de l'année, l'éducation du gros bétail fera encore de très-rapides progrès.

3° Le terrain plat ou peu accidenté et d'alluvion du pays entre Loire et Allier, l'excellent sol déjà très-ameubli des Amognes, comme aussi celui de quelques bonnes parties parfaitement cultivées depuis longtemps des Vaux de Nevers et même de la Puisaye, peut permettre aux agriculteurs de dépasser la période pacagère, d'entrer hardiment dans la période des cultures alternes, et de donner ainsi l'exemple d'un important progrès dans l'amélioration et la multiplication d'un bétail précoce, d'un entretien et d'un engrangement économiques. L'exemple remarquable donné par M. Louis Massé, de la Guerche, que les agriculteurs nivernais ont presque sous les yeux, doit les guider dans cette nouvelle voie.

4° Les agriculteurs des Vaux d'Yonne, de Montenoison et du Bozais, formant les bas étages des montagnes du Morvan, lieux accidentés où les variations atmosphériques sont très-fréquentes, les prairies faciles à irriguer, les herbages naturels nombreux et succulents, servant à emboucher un très-nombreux bétail, les prairies naturelles et artificielles faciles à créer, le sol argileux ou argilo-calcaire, tenace, exposé à être ou trop humide ou trop sec, n'adopteront assurément qu'avec lenteur la culture des plantes intercalaires, et surtout celle des fourrages-racines pour l'hivernage, à cause, d'une part, des obstacles qu'ils ont à vaincre, et en

considération surtout de l'industrie herbagère très-profitable à laquelle ils se livrent aujourd'hui.

5° Le sol tenace argileux ou argilo-calcaire de la Puisaye et du Donziais, dans beaucoup de parties difficile à ouvrir et à ameublir, les variations atmosphériques fréquentes qui se remarquent dans la partie boisée de la Puisaye notamment, la médiocrité des herbages, bien cependant qu'ils aient été améliorés et qu'un grand nombre de prairies naturelles et artificielles aient été créées, sont autant de conditions qui ne permettent guère, quant à présent, de franchir rapidement la période pacagère. Néanmoins ces contrées, et notamment la Puisaye, sont riches d'avenir. La marne que la terre possède dans son sein et la facilité bien démontrée de créer des prairies naturelles et artificielles avec les graminées, les légumineuses vivaces, la possibilité dans plusieurs bons terrains de cultiver les plantes sarclées pour la nourriture du bétail, font espérer que ces deux régions de la Nièvre, et surtout la Puisaye, abandonneront bientôt, par cela même, les espèces bovines bâtarde et dégénérées qu'elles possèdent, et les remplaceront par la race charolaise.

6° Le Morvan, contrée montagneuse, granitique, boisée, exposée à de fréquentes et brusques variations atmosphériques, où l'agriculture est arriérée et semi-pastorale, mais susceptible cependant dans quelques cantons d'une grande amélioration, doit conserver religieusement la petite race bovine rustique, sobre et éminemment travailleuse qu'il possède, et que les habitants de cette contrée savent si bien utiliser pour les charrois, jusqu'à ce que, dans un avenir agricole plus prospère, fort éloigné sans doute, mais qui se révèle déjà dans beaucoup de lieux circonscrits et déjà rendus fertiles par le chaulage, cette bonne et excellente race de tra-

vail soit croisée d'abord avec le taureau charolais, puis remplacée par la race pure.

7^e Je dois bien faire remarquer, en terminant ce résumé, que les brusques et fréquentes variations de température, les courants d'air froids et humides qui règnent dans les vallées de la Nièvre et les bas étages du Morvan au printemps et à l'automne, l'attaque des bestiaux par les nombreux insectes qui habitent dans le voisinage des bois et des forêts, l'aridité parfois fort prolongée des herbages situés sur les terrains en pente pendant les chaleurs un peu prolongées de l'été, aridité qui réduit le bétail de travail, et d'élève notamment, à se nourrir d'herbes desséchées et fort peu alibiles, sont autant de conditions climatériques et alimentaires qui, réunies à des travaux de culture généralement pénibles à cause de la nature tenace du sol, de la promptitude et de la difficulté que réclament les emblavures de l'automne et du printemps, à une alimentation presque toujours peu abondante donnée aux vaches et aux jeunes animaux pendant l'hivernage, sont autant de conditions, dis-je, qui font sentir l'indispensable nécessité de posséder dans la Nièvre une race bovine travailleuse, rustique, douée d'un excellent tempérament, d'une robuste constitution, pourvue d'un cuir épais et garni d'une bonne fourrure, supportant sans souffrir beaucoup les intempéries atmosphériques et la piqûre des insectes, s'entretenant en bon état quoique soumise à une alimentation souvent même peu réparatrice, et réunissant en outre à ces rares et précieux avantages une bonne conformation et la possibilité d'être engrangée facilement, soit à l'herbage, soit à l'étable. Or, la race charolaise réunit toutes ces qualités.

Mais ce n'est pas tout : l'industrie sylvicole et l'industrie ferronnier de la Nièvre nécessitent dans presque toute

l'étendue de ce département des charrois longs, soutenus et pénibles, qui ne peuvent généralement être exécutés que par des bœufs forts, rustiques et bons travailleurs. Or, ces industries réunies à l'économie rurale réclament aussi l'élevage d'une race bovine travailleuse. Il m'importe donc de faire ressortir encore sous ce nouveau rapport les avantages de la race charolaise.

INDUSTRIES SYLVICOLE ET FERRONIÈRE DE LA NIÈVRE.

Importance de l'industrie sylvicole et de l'industrie ferronnier de la Nièvre envisagées au point de vue agricole et économique du gros bétail. — Charrois nombreux, longs et pénibles que nécessitent ces deux industries. — Emploi du bœuf du Morvan pour ces charrois. — Remplacement progressif de cet animal par le bœuf charolais. — Avantages résultant de l'emploi de ce dernier. — Résumé et conclusions.

La superficie du département de la Nièvre, non compris les vignes, routes, chemins vicinaux et rivières de toute classe, se compose de 686,619 hectares. L'étendue des bois, dans les quatre arrondissements, est de 214,006 hectares 57 ares, répartis à peu près dans une égale proportion dans les quatre arrondissements. *Un tiers* à peu près de la superficie du département est donc planté en bois. Peu de défrichements ont été faits. Quelques bouquets de bois isolés au milieu des terres ont été arrachés pour être cultivés ou convertis en prairies naturelles ; mais les grands bois occupant le sommet des montagnes granitiques ou calcaires, des coteaux rocheux ou en pente plus ou moins rapide, sont encore debout et forment un des bons produits du sol nivernais. Beaucoup de ces bois, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, restèrent très-longtemps en haute futaie à cause de leur difficile exploitation, et le lecteur n'a point du oublier que, dans le Morvan et le Bazois notamment, ces bois séculaires servaient de pâture et d'abri pendant l'été aux che-

vaux légers dits du Morvan, à l'élève et à l'entretien de grands troupeaux de porcs. Or, l'exploitation des bois et des forêts de la Nièvre dans le versant nord ou de l'Yonne et dans le versant sud ou de la Loire, le transport et l'utilisation de ces bois, n'ont pas été sans influence sur l'économie du gros bétail. Je vais chercher à le prouver.

A. VERSANT NORD OU DE L'YONNE. — Les vastes forêts des montagnes du Morvan, les très-grands bois des Vaux d'Yonne, de Montenoison, et même de la partie nord du Bazois au voisinage de Saint-Saulge, sont restés pendant des siècles presque inexploitables à cause des obstacles apportés par la nature du terrain, la longueur et les difficultés à surmonter pendant les transports jusqu'aux lieux de consommation. Mais, depuis la découverte du flottage en 1547 (1), les bois des régions dont il s'agit ont pu être exploités et les bois flottés sur la Cure, l'Yonne, le Beuvron et le Sozay. Les merrains, les échalas, les cercles, ont toujours trouvé des débouchés dans la Bourgogne, l'Orléanais et la Touraine; les charbons, en petit nombre, sont brûlés par les usines de Vandenesse, des environs de Nevers et des bords du Sozay. Mais l'écoulement le plus considérable en bois de

(1) L'invention du flottage des bois sur l'Yonne et la Cure avait été attribuée par Saint-Yon en 1610, et par Delamarre en 1719, au bourgeois de Paris et marchand de bois Jean Rouvet, et ce fut sur le témoignage de ces deux écrivains que les habitants de la Nièvre élevèrent en 1828 une statue à ce célèbre commerçant sur le pont jeté sur l'Yonne à Clamecy. Le piédestal porte cette inscription : « *A Jean Rouvet, inventeur des flottages en 1549.* » M. F. Moreau, syndic du commerce des bois à œuvre de Paris, a publié en 1843 un ouvrage dans lequel il m'a paru démontré d'une manière incontestable que Jean Rouvet n'est pas l'inventeur des flottages sur l'Yonne et la Cure, mais bien le continuateur de cette belle découverte, faite en 1547 par Charles Lecomte et Giles Destroussez.

chauffage, de marine, de construction ou à œuvrer, est celui qui se fait par le flottage sur la Cure, l'Yonne et le canal du Nivernais. En effet, le bois à brûler flotté annuellement, pour l'approvisionnement de Paris seulement, a été sur la rivière la Cure, de l'année 1789 à 1845, et en moyenne, de 114,700 stères; sur l'Yonne, de 485,600 stères, soit 600,300 stères, formant les quatre cinquièmes de la consommation annuelle des bois à brûler de la capitale.

Les arrivages des bois de charpente, calculés aussi en moyenne de 1841 à 1847, ont été de 1,287 coupons, représentant 17,444 stères, ou un cinquième de l'approvisionnement des bois de charpente de Paris (1). Ce nombre ne représente point assurément le chiffre total des bois à brûler, de charpente et à œuvrer fournis par le versant nord et nord-est de la Nièvre, car un certain nombre est consommé sur les lieux où reçoit une tout autre destination que celle de la capitale. Les produits sylvicoles de cette région nivernaise sont donc généralement écoulés par le flottage pour l'approvisionnement de la capitale notamment, et l'objet d'un très-grand commerce.

Or les transports de cette masse énorme de bois des lieux d'exploitation aux ports de flottage sur la Cure, l'Yonne, le Beuvron, le Sozay et la moitié nord du canal nivernais, sont généralement faits par des bœufs, animaux sur lesquels je dois maintenant fixer l'attention du lecteur.

Depuis l'invention du flottage (1547) jusqu'en 1830 à peu près, les transports des bois avaient été faits exclusivement par le bœuf morvandeaum. C'est qu'en effet la sobriété, la force, le courage, l'adresse, la patience, la docilité, et, je ne

(1) Ces renseignements m'ont été fournis au syndicat des trois commerces de Paris.

dois point l'oublier, la souplesse, l'épaisseur, la dureté et la solidité de l'ongle du bœuf du Morvan, le faisaient considérer à juste titre comme l'animal seul capable d'exécuter ces charrois dans des lieux souvent très-escarpés, à travers les bois ou en suivant des chemins peu fréquentés, défoncés, boueux et presque impraticables, notamment dans les années humides.

Au printemps et après les semences de mars, de nombreux convois de bœufs attelés au joug à de petites charrettes et conduits par les habitants du pays descendaient donc des montagnes du Morvan pour aller charroyer ou *galvacher* (terme morvandeaum) les bois exploités, non-seulement du Morvan, mais de toute la Nièvre et d'une grande partie des départements de l'Yonne, de Saône-et-Loire et du Cher, voisin de la Loire. Dans le Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison, ces transports se faisaient en concurrence avec les bœufs du Morvan élevés dans le pays. A l'automne, ces charrois étant terminés, bœufs et conducteurs regagnaient leurs montagnes pour y passer l'hiver. Les plus âgés de ces bœufs restaient dans le Bazois pour y être engrangés.

Mais, à dater de 1830, époque où, je l'ai déjà fait remarquer, la Nièvre fut sillonnée par de bonnes routes arrivant à peu de distance des rivières flottables, à dater surtout de la communication de l'Yonne avec la Loire par l'ouverture sur toute la ligne du canal du Nivernais, qui raccourcit considérablement les distances des lieux d'exploitation aux lieux de navigation, les transports devinrent plus faciles, moins longs, et surtout moins pénibles. Il ne restait plus que les difficultés à vaincre, et qui existeront nécessairement toujours, pour la sortie des bois des exploitations ou ventes et leur conduite, par des chemins de traverse généralement très-mau-

vais, jusqu'aux routes et aux chemins praticables. Quoi qu'il en soit, à dater de ce moment le bœuf du Morvan ne fut plus considéré comme l'animal rigoureusement indispensable pour faire les transports des produits sylvicoles. Le bœuf charolais, déjà très-répandu dans tout le nord de la Nièvre, excepté le Morvan, réunissant à la qualité d'excellent travailleur celle aussi de s'engraisser vite et bien, soit à l'herbage, soit à l'étable, et par cela même d'être vendu plus cher aux herbagers du pays que le bœuf morvandeaum, fut bientôt utilisé très-avantageusement, et en commun avec le bœuf du Morvan, aux transports des bois, par tous les petits cultivateurs. Mais cette cause ne fut pas la seule.

A la même époque, je dois le rappeler, la race chevaline légère du Morvan avait disparu et était remplacée par la grosse race franc-comtoise propre au travail de trait. Or, cette race fut utilisée aussi, concurremment avec les bœufs, et l'est encore aujourd'hui, pour le transport des bois des Vaux d'Yonne, de Montenoison et du Bazois aux ports du canal nivernais particulièrement.

L'ouverture du canal du Nivernais dans l'Yonne, le percement des routes, furent le signal de la coupe des grandes forêts de Vincence, de Biches, de la Gravelle, et surtout de la destruction des hautes futaies conservées intactes jusqu'à. Les coups de hache y retentirent surtout depuis la construction des chemins de fer, que l'on pourrait aussi nommer des chemins de bois.

Ces ventes procurèrent de nombreux capitaux qui furent reportés vers l'agriculture et concoururent aux perfectionnements que j'ai signalés dans les cultures. Or, ces circonstances diverses contribuèrent évidemment à l'abandon du bœuf de travail du Morvan et à son remplacement par le

bœuf charolais, bon travailleur aussi, mais qui réunissait à cet avantage celui d'être très-bon consommateur.

Aujourd'hui donc, les bœufs charolais des Vaux d'Yonne, de Montenoison et du Bazois sont utilisés aussi bien que les bœufs morvandeaux aux transports des produits sylvicoles sur les ports du canal, comme aussi, mais en moins grand nombre cependant, aux ports flottables de la Cure, de l'Yonne, du Beuvron et du Sozay. Il y a plus : dans tous les bas étages du Morvan comprenant les cantons de Lormes, de Châtillon et de Moulins-Engilbert, les vaches morvandelles sont livrées au taureau charolais, et les descendants de ce croisement, déjà très-appréciés pour le travail et l'engrais, ainsi que je le dirai plus loin, sont déjà en grand nombre employés aux charrois, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés à leur tour par la race charolaise dans tous les lieux où l'agriculture recevra un notable perfectionnement. Il est donc plus que probable que dans un temps, peu éloigné peut-être, tous les transports du versant nord et nord-est de la Nièvre seront presque entièrement exécutés par des bœufs charolais et par des chevaux.

Comme on le voit, l'exploitation profitable des bois depuis l'ouverture du canal du Nivernais, le percement de routes nombreuses, les transports moins longs et surtout moins difficiles et pénibles, joints aux progrès agricoles, ont donc contribué puissamment à la multiplication de la race bovine charolaise et au refoulement de l'élevage de la race morvandelle dans les montagnes granitiques du Haut-Morvan.

Eu égard aux grands services que rend encore aujourd'hui cette excellente race de travail et qu'elle est appelée à rendre sans doute très-longtemps encore soit dans la Nièvre, soit dans les départements voisins, elle fixera plus loin de nouveau mon attention.

B. VERSANT SUD OU DE LA LOIRE. — Le versant sud de la Nièvre, comprenant une grande partie du Bazois, se rapprochant des cantons de Saint-Benin-d'Azy, de Moulins-Engilbert, de Luzy et de Fours, le pays entre Loire et Allier et les Vaux de Nevers sont parcourus, je l'ai fait remarquer, par beaucoup de belles rivières; mais ces cours d'eau n'ont jamais été utilisés pour le flottage des bois, à cause des nombreuses usines métallurgiques et des moulins établis sur leur parcours. Avant le percement des routes nationales, départementales et des chemins de grande communication qui sillonnent la Nièvre aujourd'hui dans tous les sens, surtout avant l'ouverture définitive de canal du Nivernais et du canal latéral à la Loire, les bois de chauffage, de charpente et les merrains ne trouvaient de débouchés que sur les lieux mêmes et par la navigation souvent incertaine de la Loire. Beaucoup de hautes futaies s'élevaient dans les environs de Nevers et formaient des réserves considérables. Les autres bois, coupés à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, étaient presque entièrement transformés en charbon. Ce combustible formait donc le principal produit sylvicole de toute la partie sud, sud-est et nord-ouest du Nivernais. Mais à quoi étaient utilisés ces charbons? Comment étaient-ils enlevés des bois? C'est ce qu'il importe de dire ici, en me plaçant toujours au point de vue de l'agriculture, et notamment de l'économie du gros bétail.

Beaucoup de parties du sol du Bazois se rapprochant de Nevers et de Decize, des Amognes, des Vaux de Nevers et du Donziais, sont très-riches en minerai ferrugineux. Or, au voisinage des grands bois et surtout là où les transports étaient difficiles et où la mine abondait et pouvait être lavée au bord de ruisseaux, s'élevait un grand nombre de hauts-fourneaux. Sur le cours des rivières, qui souvent se perdaient

dans des étangs servant de réservoirs aux forces hydrauliques, étaient établis beaucoup de moulins et un très-grand nombre d'usines métallurgiques. Née La Rochelle assure qu'en 1827 on comptait encore dans la Nièvre 23 hauts-fourneaux, 20 grosses forges, 100 petites, 4 lamoins, 3 fonderies et 2 fileries. Or, ces hauts-fourneaux, ces usines, étaient alimentés exclusivement par le charbon de bois, dont ils faisaient une consommation s'élevant, toujours au dire de Née La Rochelle, *au tiers au moins* de la production des bois de la Nièvre. Enfin, les établissements de produits céramiques, les grès du canton de Saint-Amand-en-Puisaye et de Prémery, les tuileries de Mienne et d'autres lieux, consommaient alors et brûlent encore aujourd'hui une grande quantité de petit bois.

Avant la révolution de 1789 le nombre des établissements métallurgiques était à peu près ce qu'il était en 1827; car la création des usines de Frasnay, de Saint-Aubin, de Lavache et de Cosne, l'agrandissement des belles forges de Guérigny, sont dus au génie de Babaud de la Chaussade : établissements qui n'appartinrent au gouvernement qu'en 1781. Mais alors le mécanisme si compliqué des forges, le nombre de roues qu'il fallait mettre en mouvement pour les souffleries et les marteaux, la grande dépense d'eau que nécessitaient des rouages fort compliqués, amenaient de fréquents jours de repos et des mois entiers de chômage pendant l'été. La fonte des minerais dans les hauts-fourneaux, alors peu perfectionnés, aussi bien que l'affinage des fontes, étaient faits exclusivement avec le charbon de bois, dont la consommation était très-considérable.

Mais vers la fin du siècle dernier, a dit avec beaucoup de fondement M. Gretré, une amélioration qui devait faire révolution dans les forges, dans le prix des bois, et j'ajouterai

dans l'économie du gros bétail, fut importée d'Allemagne. Les moteurs hydrauliques furent mieux utilisés, les souffleries reçurent une grande perfection, les forges n'éprouvèrent plus que fort peu de chômage pendant l'été, les maîtres de forges doublèrent le chiffre de leur fabrication, et par conséquent celui de leurs bénéfices. Les guerres de la Révolution et de l'Empire exigeant une quantité considérable de fonte et de fer, les hauts-fourneaux, et notamment les grosses forges, dévorèrent en peu d'années les magnifiques hautes futaies des Amognes et des environs de Nevers, centre de plusieurs grandes usines métallurgiques. Enfin, à dater de 1820 les droits protecteurs établis sur les fers français vinrent encore accélérer la fabrication du fer et la consommation du combustible végétal. Le charbon de bois ne devint pas plus rare, mais les bois prirent une valeur qu'ils n'avaient point eue jusque-là. Les coupes, qui ne s'opéraient qu'après vingt-cinq à trente ans, se succédèrent après vingt, et même quinze ans, pour faire des charbons. Les maîtres de forges avaient fait de fort belles fortunes pour la plupart en améliorant leurs procédés de fabrication ; les grands propriétaires en firent autant en rapprochant les coupes de leurs bois.

Mais quelle fut la part d'influence que ce double développement de l'industrie ferrière et sylvicole eut, de 1789 à 1820, sur l'agriculture et l'économie du gros bétail ? Je dois chercher à l'examiner.

Bien que toutes les usines métallurgiques fussent situées autant que possible au voisinage des bois et des minerais, les transports des matières premières et des produits fabriqués nécessitaient l'emploi d'un grand nombre d'animaux de trait. Or, à cette époque, je crois l'avoir fait remarquer, les charrois ne pouvaient être opérés que par des chemins de traverse

défoncés, boueux et souvent impraticables dans les saisons pluvieuses. Un grand nombre de petits chevaux de bât, tirés généralement du Cher et élevés dans l'arrondissement de Saint-Amand, les bœufs du pays, alors de races morvan-delle, auvergnate, bourbonnaise et berrichonne, et particulièrement les bœufs émigrants du Morvan, étaient chargés de ces nombreux, difficiles et pénibles transports; et ces excellentes races bovines rustiques et travailleuses paraissaient d'autant plus nécessaires à conserver et à multiplier de 1789 à 1815 dans presque tous les domaines, que l'industrie ferronnier prenait plus d'activité, plus d'étendue et plus d'importance.

Mais bientôt des circonstances majeures et décisives vinrent modifier cet état de choses au profit de l'agriculture, et de l'amélioration du gros bétail notamment.

A dater de 1815 la race charolaise commença à se répandre dans tous les bons domaines où les cultures étaient perfectionnées; et la vente des bois exploités en charbonnette augmentant successivement de 17, 20, 30, 40 et 50 pour 100 par an, un grand nombre de capitaux furent reportés vers les améliorations du sol. L'agriculture profita donc largement du développement de l'industrie ferronnier; mais par cela même que, d'une part, la hausse sur les bois était considérable, que, d'autre part, l'importation des fontes belges menaçait de faire baisser les prix des fers, l'industrie ferronnier française et surtout nivernaise chercha à diminuer le plus possible ses frais de transport et de combustible.

A compter donc de 1820 et surtout de 1830 à 1834, les usines de Fourchambault, d'Imphy, de Pont-Saint-Ours, etc., prirent un développement considérable, et les grosses forges de l'Eminence, de Guérigny, de Cosne, de Prémery, de Sau-

vage, etc., prirent aussi une très-notable extension. Beaucoup de hauts-fourneaux et de petites forges furent attachés à ces usines ; enfin un véritable mouvement de concentration fut opéré dans les grands établissements situés ou au bord de la Loire ou à peu de distance de ce fleuve, afin de diminuer le plus possible les frais de transport des matières premières et des produits créés. La force de la vapeur, qui jusque-là n'était appliquée qu'à l'usine anglaise de Fourchambault, fut étendue à Imphy et à plusieurs grosses forges et hauts-fourneaux. Le grand perfectionnement qui fut apporté aux appareils de soufflage, l'emploi de l'air chaud, l'application des gaz qui, avant, se perdaient en s'échappant des foyers d'affinerie des hauts-fourneaux, enfin et surtout, à compter de 1820, le chauffage avec le mélange de houille et de charbon de bois, et même le remplacement complet de ce dernier combustible par le premier, telles furent les importantes améliorations introduites dans les grandes usines métallurgiques de la Nièvre, améliorations qui leur permirent de faire de fortes économies sur le combustible et les transports, de fabriquer davantage, d'abaisser les prix de vente en même temps que les demandes augmentaient, bien cependant que le prix des matières premières et du combustible végétal spécialement s'élevât chaque année davantage.

Quoi qu'il en soit, et ceci est important au point de vue de la question des animaux à laquelle je veux rattacher ces détails, l'emploi du combustible végétal n'a pas cessé d'augmenter dans la fabrication des fers de la Nièvre, et, bien que la consommation de la houille et du coke ait été en 1846 de 173,147 quintaux métriques, de la valeur de 704,997 fr., celle du charbon de bois s'est élevée à 331,607 quintaux métriques, de la valeur de 2,808,944 fr. Enfin l'on peut avoir une idée précise du progrès important que l'industrie ferronnier a fait

dans la Nièvre de l'année 1834 à l'année 1846, par l'emploi du minerai et les valeurs créées, lorsqu'on sait :

1^o Que l'exploitation du minerai, qui était en 1834 de 263,632 quintaux métriques, s'est élevée en 1846 à 1,190,789 quintaux métriques, soit 927,157 quintaux métriques d'augmentation ;

2^o Que les valeurs totales créées par la fabrication et les élaborations principales du fer, de la fonte et de l'acier, qui étaient en 1834 de 5,247,019 fr., se sont élevées en 1846 à 8,571,841 fr., soit 3,324,822 fr. d'augmentation (1).

La concentration des hauts-fourneaux et des grandes usines métallurgiques, l'emploi de la force de la vapeur, les perfectionnements apportés dans le soufflage et la fabrication du fer, l'économie apportée dans le chauffage par l'emploi de la houille et du coke, les frais de transport des matières premières et des produits fabriqués, enfin et surtout la baisse de 30 pour 100 sur les fers laminés ou au marteau, eurent pour résultat, à dater de 1826 à 1841, de faire éteindre les feux de sept hauts-fourneaux, de sept grosses forges et de quatre-vingt-trois petites forges; mais je dois bien faire remarquer ici que cette concentration des usines métallurgiques n'a réellement pu s'opérer que de 1830 à 1847, ou à dater du moment où le versant de la Loire, ou du sud-ouest de la Nièvre, a été percé d'un grand nombre de routes et de chemins de grande communication bien entretenus, qui ont facilité les transports éloignés et sans interruption, dans toutes les saisons de l'année, des charbons, du minerai et des fontes aux grandes usines.

Mais l'agriculture et l'économie des animaux ont-elles

(1) Comptes rendus de MM. les ingénieurs des mines, années 1834 et 1846.

gagné à ces grandes mutations et à ces puissantes améliorations de l'industrie ferronnier de la Nièvre? Telle est la question importante que je dois examiner maintenant.

Il est vrai que les perfectionnements introduits dans les appareils de chauffage et de réchauffage, l'utilisation de l'air chaud et des gaz, l'introduction de la houille et du coke dans la fabrication et l'affinage des fontes, ont été considérés comme une des causes qui concourent à la dépréciation de la propriété forestière dans la Nièvre, dépréciation qui s'est fait sentir depuis quelques années; et pourtant ne doit-on pas dire, avec M. A. Dufaut, que l'industrie métallurgique, tout en supprimant sur beaucoup de points l'affinage des fontes au charbon de bois, a *conservé et développé* la production de la fonte au moyen du combustible végétal; et que là où le mélange des deux combustibles a été appliqué dans les hauts-fourneaux, *la fabrication s'est accrue de manière à ne pas diminuer la consommation du bois en augmentant considérablement la production de la fonte?* A ces faits d'importance locale vient s'ajouter ce fait général : c'est que dans toute la France la consommation du charbon de bois pour l'affinage des fontes, qui n'était en 1830 que de 1,116,137 quintaux métriques, s'est élevée en 1843, ou après treize années, de 1,147,305 quintaux métriques.

Néanmoins quelques craintes doivent s'élever pour l'avenir de l'industrie forestière de la Nièvre en ce qui touche la consommation des charbons de bois, attendu le développement considérable que prend la fabrication du fer par la combustion de la houille et du coke (1). Quoi qu'il en soit, la concen-

(1) La consommation de la houille en France pour la production du fer était en 1830 de 468,548 quintaux métriques; elle s'était élevée en 1843 à 1,937,145 quintaux métriques: elle a donc plus que triplé. Le quintal métrique est de 100 kilogrammes.

tration et le développement des usines métallurgiques de la Nièvre, les perfectionnements introduits dans la fabrication du fer, le chiffre plus élevé des produits et des valeurs créés, ont puissamment contribué au développement du progrès agricole et à l'amélioration des animaux de l'espèce bovine notamment.

Et d'abord, la suppression des petites forges, en provoquant le desséchement de beaucoup d'étangs dont le fond fut converti en excellents herbages, a puissamment concouru à l'élevage, l'entretien et l'engraissement d'un nombreux et beau bétail de choix, qui, à son tour, a contribué à l'amendement des terres et au produit des récoltes.

D'autre part, la concentration des grandes usines au voisinage du chef-lieu du département de la Loire et de son canal latéral, des routes nationales et du chemin de fer du Centre, en étendant, facilitant et rendant moins pénibles et plus rapides les transports des minéraux, des charbons, des fontes et des fers, a opéré une véritable révolution dans l'élève, l'entretien et l'engrais du gros bétail, révolution toute pacifique sur laquelle je dois insister.

J'ai dit qu'avant 1830 les nombreux transports du versant de la Loire étaient faits par les races bovines morvandelle, auvergnate et bourbonnaise, auxquelles s'adjoignaient quelques bœufs limousins et périgourdins. Les bœufs morvandeaux étaient les plus nombreux et paraissaient comme les plus capables d'exécuter ces longs et pénibles transports à travers les bois et les chemins de traverse venant aboutir aux routes viables.

Mais aussitôt qu'il fut possible de conduire en un jour à six, sept ou huit lieues sur les routes nouvellement ouvertes et bien entretenues, avec une paire de bœufs charolais, forts

et rustiques, ce que l'on ne pouvait charrier en bois, en charbons, en minerais, en fonte ou en fer qu'à grand'peine et pendant le même laps de temps à deux ou trois lieues avec deux ou trois paires de bœufs morvandeaux ; et aussitôt qu'il fut démontré aux cultivateurs et aux personnes qui entreprenaient beaucoup de charrois que les bœufs charolais ayant travaillé aussi bien et pendant autant de temps que les bœufs du Morvan se vendaient plus cher que ces bœufs sur les champs de foire de Nevers, de Saint-Saulge et de Châtillon, pour être engrangés dans les herbages, la vieille réputation du bœuf du Morvan commença à chanceler. Les propriétaires cultivateurs, les fermiers progressifs qui déjà avaient adopté comme animal de travail champêtre le bœuf charolais, composèrent leurs vacheries entières de mâles et de femelles de cette race et abandonnèrent de plus en plus les races morvandelle, auvergnate et bourbonnaise. Bientôt les métayers, les entrepreneurs de charrois en firent autant, et l'on vit les bœufs blonds faire les transports en concurrence avec les bœufs émigrants du Morvan. Aujourd'hui le charriage des bois de chauffage, de marine, de construction, des merrains, des charbons de bois qui sont destinés pour le canal du Nivernais, la Loire et son canal latéral, sont généralement faits par des bœufs charolais appartenant aux fermiers voisins des bois en exploitation. Les charrois pour la plupart des hauts-fourneaux isolés, des petites forges, sont exécutés également par ces bœufs. Les transports des matières premières, des charbons, du mineraï, des fontes, des castines, etc., de la grande usine de Fourchambault qui seule produit plus de 15,000 tonnes de fer, de Guérigny, d'Imphy, de la Pique, de Pont-Saint-Ours, etc., et des hauts-fourneaux qui en dépendent, excepté Imphy qui a toujours employé un assez grand nombre de chevaux de bât et de charrette, qui, il y a dix ans à

peine, se faisaient presque exclusivement par les bœufs morvandeaux, auvergnats, bourbonnais, comme aussi par quelques berrichons, limousins et périgourdins, sont opérés aujourd'hui par des bœufs charolais purs ou des métis morvandeaux-charolais. Je puis assurer que parmi les 11 à 12,000 bœufs qui font les charrois de Fourchambault, et parmi les 3,000 bœufs à peu près qui exécutent les transits dans tout le versant de la Loire, aux environs de Nevers notamment, les deux tiers, et dans quelques lieux les trois quarts, appartiennent soit à la race pure charolaise, soit aux métis de cette race.

De semblables changements se sont opérés aussi dans les départements voisins de la Nièvre : dans Saône-et-Loire, les nombreux transports de la grande usine du Creusot ; dans le Cher, en face Nevers, les charrois si longs et si pénibles des minerais et des fontes, se font aujourd'hui de préférence par les bœufs charolais.

La race morvandelle est sobre, d'un bon entretien, robuste, nerveuse, et résiste fort bien, malgré sa petite taille, aux longues marches et à la chaleur ; les bœufs charolais réunissent généralement toutes ces qualités. « J'ai souvent été appelé, m'écrivait M. Rochu, vétérinaire instruit résidant à Nevers, pour visiter des convois de bœufs charolais et morvandeaux servant aux charrois, et je n'ai jamais remarqué que, parmi ces animaux qui font le même travail et suivent le même parcours de sept huit à lieues par jour, les charolais fussent en moins bon état que les bœufs du Morvan ; dans l'été, ces malheureux animaux marchent toute la journée avec leur charge et n'ont que la nuit pour se reposer et prendre leur nourriture. Pendant les mois de juin, juillet et août, les charolais souffrent peut-être un peu plus de la chaleur que les morvandeaux, mais la différence de résistance, de sobriété,

de courage et d'énergie est insensible dans l'une et l'autre espèce.

Mais à ces qualités communes aux deux races les bœufs charolais réunissent d'autres avantages qui ne se rencontrent pas chez les bœufs morvandeaux et que les habitants du Morvan reconnaissent bien aujourd'hui. Les bœufs charolais peuvent être soumis à de rudes travaux dès l'âge de quatre ans. Ils ont une allure vive et allongée à cause de leur taille assez élevée, acquièrent leur développement complet en travaillant, et peuvent ainsi être revendus à l'âge de six et sept ans avec bénéfices. Les bœufs du Morvan au contraire ne peuvent être utilisés aux grands charrois pénibles qu'après leur entier développement ou à quatre ans et demi, cinq ans; ils marchent lentement à cause de leur petite taille, et perdent de leur valeur en travaillant jusqu'au moment où ils sont vendus avec quelque difficulté pour l'engrais d'herbage, dans la Nièvre notamment.

Il n'est donc pas douteux que le bœuf charolais soit, dans un temps fort rapproché, le bœuf de prédilection sur les foires, puisqu'il réunit à la qualité d'être bon travailleur celle d'être peu délicat et excellent consommateur, ou, en d'autres termes, d'engraisser avec facilité et économie. Et c'est principalement cette remarquable, précieuse et rare faculté de s'entretenir en bon état sur des pâturages où d'autres races dépérissent, qui l'a fait préférer généralement à la race anglaise de Durham pure ou Durham charolaise, ainsi que je le dirai plus loin.

Quoi qu'il en soit, il est très-probable que pendant très-longtemps encore les petits cultivateurs éleveurs de toute la partie très-montagneuse et granitique du Morvan, à cause de l'agriculture peu productive à laquelle ils se livrent, la grande quantité de gros bétail travailleur qu'ils élèvent sur leurs

vastes terrains en mauvaise pâture, pâtaux ou *acheintres* (terme du pays); l'habitude qu'ils ont contractée de faire exécuter la plupart des travaux champêtres pendant toute la belle saison avec des vaches conduites par les femmes, les enfants et les vieillards; la triste nécessité où la plupart d'entre eux sont réduits d'émigrer avec leurs bœufs ou d'aller *galvacher* (terme du pays encore) pendant toute la belle saison, afin d'amasser pour vivre durant l'hiver, seront autant de circonstances qui forceront impérieusement les montagnards du Morvan à se réunir en association pour faire l'entreprise des grands transports de bois, de charbons de bois, de minerai, etc., dans la Nièvre, dans l'Yonne, dans Saône-et-Loire, dans le Cher, et même dans des départements plus éloignés où existent de grandes forêts. On conçoit donc maintenant que si les bœufs charolais ne sont point encore exclusivement employés aux transports des grands établissements du sud-est de la Nièvre, cela tient à des conditions qui ne se rattachent pas entièrement à la force, à l'adresse, à la sobriété, à l'aptitude toute spéciale enfin des bœufs du Morvan pour exécuter les charrois longs et pénibles, mais bien aussi à d'autres circonstances qu'il était important de signaler.

Les bœufs du Morvan, du Bourbonnais et de l'Auvergne exécutent encore beaucoup de travaux des champs et quelques grands et pénibles charrois dans le Donziais et la Puisaye nivernaise; mais il est très-probable que dans peu d'années, et à cause des nouvelles routes qui ont été percées dans ces deux parties de la Nièvre et des améliorations agricoles qui s'y produisent de tous côtés, ces races seront remplacées par la race charolaise dans tous les domaines, et ne s'y rencontreront que pour exécuter en commun avec la race charolaise les transports des produits sylvicoles.

Il résulte de l'exposé dans lequel je viens d'entrer :

1^o Qu'une des grandes industries agricoles du versant nord de la Nièvre ou de l'Yonne, comprenant le Morvan, le nord du Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison, consiste dans l'exploitation des produits sylvicoles en bois de chauffage, de marine, de charpente, à œuvrer, de mer-rain, etc., et dans le transport de ces bois sur les ports de flottage de la Cure, de l'Yonne, du Beuvron, du Sozay et du canal du Nivernais ;

2^o Qu'une des principales industries agricoles du versant sud ou de la Loire, comprenant la partie sud du Bazois, les Amognes, les Vaux de Nevers, le Donziais et la Puisaye, consiste dans l'exploitation des bois, et principalement dans leur transformation en charbon destiné à l'alimentation des hauts-fourneaux, des forges ou autres usines métallurgiques situées dans cette partie nivernaise ;

3^o Que dans la région nord le transport des bois aux rivières flottables et au canal du Nivernais, de même que dans la région sud les charrois des bois, des charbons au canal nivernais, à la Loire et au canal latéral de ce fleuve, comme aussi ceux du minerai ferrugineux, des charbons de bois et de la houille de Decize, des fontes, des fers fabriqués, etc., s'opèrent par des chevaux de trait ou de bât, mais *principalement par des bœufs* ;

4^o Que ces industries sylvicole et ferronière, formant l'objet d'un commerce très-considérable, ont toujours nécessité l'emploi de bêtes bovines travailleuses, fortes, rustiques, patientes, adroites, qui étaient choisies autrefois presque exclusivement dans la race élevée dans les montagnes du Morvan ;

5^o Qu'à dater de l'époque (1830) où de nombreuses routes nationales et départementales, des chemins de grande com-

munication, ont percé la Nièvre dans toutes les directions ; de l'ouverture complète du canal du Nivernais, faisant communiquer l'Yonne avec la Seine ; à dater aussi de l'époque qui a signalé d'une manière bien remarquable et les grands progrès agricoles de la Nièvre, et la multiplication du gros bétail charolais, les bœufs de cette race ont été appelés à exécuter les grands transports conjointement avec les bœufs du Morvan ;

6° Que les cultivateurs et les entrepreneurs de charrois ayant reconnu que les bœufs charolais réunissaient à la qualité d'excellents travailleurs, appartenant au bœuf morvandeaum, l'avantage d'être utilisés jeunes, de marcher vite, d'engrasser avec facilité, économie, et d'être par cela même très-recherchés dans les foires par les herbagers, les bœufs charolais ont remplacé généralement les bœufs du Morvan, soit pour les travaux des champs, soit pour les charrois ordinaires ;

7° Que l'élève de la race morvandelle est résoluée aujourd'hui presque exclusivement dans les montagnes granitiques du Morvan, d'où elle descend au moment des beaux jours pour exécuter, concurremment avec les bœufs charolais, les grands charrois des bois du Bazois, des Vaux d'Yonne, du Donziais, d'une partie de la Puisaye située dans l'Yonne, comme aussi les grands transports de charbons destinés à alimenter les usines métallurgiques des Vaux de Nevers et des Amognes ;

8° Qu'enfin la race charolaise, bonne travailleuse, adroite, sobre, peu délicate, supportant bien les marches longues, pénibles, et possédant en outre beaucoup de disposition à l'engraissage, est la race qui, dans les circonstances actuelles, convient parfaitement, soit pour la spéculation agricole qui consiste dans l'engraissement des bœufs à l'herbage et à

l'étable, soit pour l'exécution des travaux champêtres généralement difficiles dans beaucoup de régions de la Nièvre, soit des grands et fatigants transports nécessités par l'industrie sylvicole et ferronière de ce département.

PRINCIPALES INDUSTRIES AGRICOLES DE LA NIÈVRE.

Commerce du bétail. — Provenances, nature et choix des animaux. — Débouchés présents et à venir. — Nombre et valeur du bétail livré à la boucherie. — Chemins de fer. — Leur influence sur l'amélioration du bétail charolais. — Résumé et conclusion.

Les 126,000 bêtes bovines, 285,000 moutons, 16,000 chevaux, 4,000 mulets ou ânes, 20,000 porcs, en somme plus de 450,000 animaux, que la Nièvre possède ; les 214,006 hectares de bois couvrant le tiers de son sol, les 8,571,841 fr. de valeurs créées par son industrie ferronière, les blés, les vins qu'elle récolte, les produits céramiques qu'elle fabrique, dont la quantité et la valeur n'ont point été estimées d'une manière même approximative, mais qui sont considérables, constituent les principales industries de la Nièvre. De vastes débouchés sont donc indispensables pour l'écoulement des nombreux produits créés dans le Nivernais. Voici les principaux : la Loire, qui baigne les lieux où sont établies les plus grandes usines métallurgiques, telles que Fourchambault, Imphy, Cosne, la fonderie de canons de Nevers, ou qui coule à peu de distance de Guérigny, Prémery, Donzy, etc., charrie les fers, les fontes, les bois, les vins, les poteries, etc. ; l'Yonne et la Cure flottent les bois de chauffage, de charpente et de marine ; la plus grande partie des charbons est brûlée dans les hauts-fourneaux et les forges, une autre petite partie est éoulée par les canaux du Nivernais et de Decize pour l'approvisionnement de Paris ; les mer-rains, les cercles, les échalas sont expédiés pour la Bour-

gogne par des routes généralement bien entretenues. Mais les débouchés ouverts aux animaux domestiques, et principalement au gros bétail, doivent plus spécialement fixer mon attention.

Les chevaux de gros trait, élevés jusqu'à l'âge de quinze, dix-huit mois et de deux à trois ans, sont vendus aux foires du pays, et particulièrement de Nevers, Saint-Révérier, Châtillon, Clamecy, Entrains, Bouhy et Lainsecq. Beaucoup de ces poulains sont aussi achetés chez les cultivateurs par des marchands qui parcourent le pays. Ces jeunes chevaux sont, ainsi que je l'ai dit en traitant du Bazois et des Amognes, revendus aux fermiers de la riche vallée de la Seine, où, bien nourris et ménagés, ils prennent un développement remarquable. Les chevaux de trait léger sont achetés par des marchands étrangers ou enlevés par les officiers de remonte. Les porcs et les moutons sont consommés dans le pays ou vendus pour les principales villes de la Nièvre ou des départements voisins ; la plus petite partie (2 à 3,000) est conduite aux marchés d'approvisionnements de Paris.

Mais l'espèce bovine jeune ou vieille, maigre ou grasse, donne lieu à de nombreuses mutations de vente et de revente sur lesquelles je dois plus spécialement m'appesantir dans ce travail.

Les veaux gras sont vendus et consommés dans le pays même. Excepté au voisinage des grandes villes, et particulièrement de Nevers, la laiterie ne donne lieu qu'à une très-faible spéculation. Le lait des femelles sert généralement à nourrir les veaux d'élève ; après le sevrage ce produit, converti en beurre et en fromage, est utilisé sur les lieux. Que la vache ait de bon lait et en quantité suffisante pour élever son veau, qu'après le sevrage ce liquide soit encore fourni

en assez grande abondance et assez longtemps pour satisfaire aux besoins domestiques, c'est là généralement ce que demandent à la vache les cultivateurs et les herbagers du Nivernais.

Les veaux et les vêles de six mois à un an commencent à être recherchés par les éleveurs comme animaux destinés à la reproduction. Mais ce sont surtout les taurillons et les génisses de douze à quinze mois qui sont l'objet d'un commerce considérable.

Dans tous les bons pays d'éleveurs, tels que les Vaux d'Yonne, de Montenoison, le Bazois, les Amognes et le pays entre Loire et Allier, les jeunes taureaux de bonne nature, ayant beaucoup de finesse, une belle conformation, et descendant d'une très-bonne souche, sont très-recherchés par les amateurs du pays même, mais surtout des départements voisins, et particulièrement du Cher, de l'Yonne et de la Côte-d'Or. Mais les achats des meilleurs types reproducteurs se font généralement chez les éleveurs et dans les réunions des comices agricoles. Cependant des descendants mâles et femelles de fort bonne espèce se vendent aussi aux foires de Châtillon, Nevers, Saint-Révérier, Montigny-sur-Canne, Saint-Saulge, Corbigny, Prémery et Tannay.

Il y trente ans à peine, les éleveurs du Bazois allaient dans Saône-et-Loire acheter les taurillons et génisses charolaises destinés à la reproduction, pour améliorer leur espèce; mais les importations sont devenues de plus en plus rares depuis 1830. Et si aujourd'hui quelques bons éleveurs vont encore chercher aux environs d'Oyé et de Charolles des taureaux descendant de nobles reproducteurs, ces achats sont exceptionnels; mais, circonstance remarquable que je dois noter ici et sur laquelle je reviendrai encore plus tard,

c'est que les bons éleveurs de Saône-et-Loire viennent aux foires de Decize, de Montigny, de Châtillon, de Nevers, de Saint-Saulge, acheter des taureaux et des génisses de dix à douze mois qu'ils conservent dans leurs herbages jusqu'à quinze ou dix-huit mois, deux ans, et qu'ils revendent comme types nés et élevés dans le Charolais. Des personnes dignes d'inspirer la plus grande confiance m'ont assuré que ces jeunes animaux, nourris ainsi des herbes fines et succulentes des herbages de l'arrondissement de Charolles baignés par la rivière la Reconce et ses nombreux petits affluents, prenaient moins de développement que dans le Nivernais, mais y acquéraient plus de finesse et plus de nature.

Mais le commerce des bœufs maigres et des bœufs gras a toujours été une des principales industries agricoles du Nivernais. Je dois insister sur cet objet important.

1^e. *Débouchés et commerce des bœufs maigres.* — Pendant fort longtemps les emboucheurs de la Nièvre ont été forcés d'aller aux foires du Limousin, du Bourbonnais et du Morvan même, acheter des bœufs maigres destinés à l'engrais d'été ; mais ces importations sont devenues plus rares depuis une dizaine d'années, l'amélioration et la multiplication du bon bétail charolais ayant généralement suffi aux achats des herbagers. Cependant aujourd'hui encore, et notamment dans les années où l'herbe est abondante, les grands emboucheurs du Bazois vont acheter dans le Limousin les bœufs de la Haute-Auvergne appartenant à la race de *Salers* et qu'ils désignent sous le nom de bœufs *mauriacæ* et *d'aurillacæ* parce qu'ils proviennent des environs de ces deux villes. Ces bœufs, d'un pelage rouge vif, d'une grande finesse et d'une nature parfaite, engrassen très-bien dans le Nivernais, même dans les maigres herbages, et sont fort

estimés des bouchers (1). Quelques bœufs purs bourbonnais et morvandeaux se rencontrent aussi dans les pâturages nivernais ; mais c'est le plus petit nombre. Enfin, quelques-uns de ces bœufs, conduits maigres dans la Puisaye et le Donziais, y sont engrangés à l'étable après avoir travaillé deux à trois ans. Néanmoins, partout où le bœuf charolais de bonne nature peut être acheté, les engrasseurs le préfèrent aux bœufs étrangers.

Les bœufs charolais maigres, destinés à l'engrais à l'herbe, sont achetés depuis la mi-février jusqu'à la fin de mai ; quelques-uns sont vendus plus tard, mais c'est l'exception. Ces achats se font aux foires de Nevers et surtout à celle dite des Brandous, Saint-Saulge, Châtillon-en-Bazois, Decize, Saint-Révérien, Saint-Bénin-d'Azy, Aunay, Asnan, Montapax, Brinon, Prémery, Crux, Four, Luzy, Corbigny, la Fermeté, Moulins-Engilbert, Saint-Pierre-le-Moutier, Magny, la Charité, Cerry-la-Tour, Cervon, Rouy, Montigny, Cronat, la Roche-Milay, Tannay, Guipy, Anlezy, Beaumont-la-Ferrière, etc., etc. ; mais les foires où se trouvent le plus nombreux et le plus beau bétail sont celles de Nevers, Saint-Saulge, Montigny-sur-Canne, Châtillon, Saint-Bénin-d'Azy, Saint-Révérien, Decize, Corbigny et Moulins-Engilbert.

Les bœufs des Amognes et du pays entre Loire et Allier sont plus particulièrement vendus en février ou en mars à la foire des Brandous de Nevers. On reconnaît ces animaux à leur haute taille, leur corps ample, leurs fesses assez fournies, leur peau généralement sèche, dure, garnie d'une fourrure souvent rude.

L'alimentation presque exclusive avec les fourrages arti-

(1) La race de Salers est une de nos meilleures races nationales de travail et d'engrais. Elle est sobre, rustique, précoce, d'un engras facile, économique, et donne une viande excellente.

ficiels, les travaux auxquels sont soumis ces bœufs une grande partie de l'hiver, sont les principales causes auxquelles les herbagers du Bazois attribuent ces caractères particuliers.

Les bœufs du Bazois, des Vaux de Nevers et de Montenoison vendus aux foires de Châtillon, de Saint-Saulge, Montigny, Decize, Corbigny, Rouy, Saint-Révérier, etc., sont un peu moins gros que les bœufs amognons, mais ils sont charnus, près de terre, gros du derrière et presque aussi lourds qu'eux. Ils ont aussi plus de finesse et plus de nature. Nourris presque entièrement au foin naturel, conservés la plus grande partie de l'hiver à l'étable ou soumis dans les bons domaines à des travaux peu pénibles, ces animaux ont la peau fine, souple, élastique, le poil lustré et soyeux. Ils sont très-estimés par les emboucheurs, et, lorsqu'ils sont gras, très-prisés par les bouchers. Ce sont, à peu d'exceptions près, les meilleurs bœufs d'engraissage de la Nièvre.

Les bœufs du pays entre Loire et Allier et des Vaux de Montenoison, amenés aux foires de Nevers, de Magny, de la Charité, etc., ont une taille, une conformation, une finesse et une nature qui les rapproche beaucoup des bœufs des environs de Saint-Saulge et de Châtillon. Ces animaux sont généralement bien nourris l'hiver avec le foin, et dans beaucoup de fermes avec des betteraves ou blettes. Aussi sont-ils vendus avec avantage, comme bœufs préparés à l'engraissage, à la foire des Brandons de Nevers. Les bœufs provenant des cantons de Luzy, Moulins-Engilbert, Château-Chinon, sont conduits aux foires de Decize, Luzy, Issy-Lévéque, Cronat, Fours, Milay, la Roche-Milay, Moulins-Engilbert, Château-Chinon et même Lormes. Issus du croisement charolais avec la vache morvandelle, ils ont un pelage jaunâtre et sont plus petits, plus légers, que ceux dont il a été question jusqu'à présent. Cependant ils ont une bonne conformation, ne

manquent ni de finesse ni de nature et engrassen bien.

Enfin les bœufs du Morvan sont particulièrement amenés aux foires de Château-Chinon, Lormes, la Roche-Milay, Alligny-en-Morvan, etc. Ces petits bœufs à pelage rouge et blanc sont achetés pour les charrois, et généralement dédaignés par les grands herbagers ; et pourtant, ainsi que je le dirai plus loin, ces bœufs, soumis à des travaux peu pénibles et engrassés à cinq et six ans, engrassen vite et bien. Il ne faut point les confondre avec les bœufs âgés et usés par le travail, qui engrassen lentement et ne donnent qu'une viande détestable.

On distingue, dans toutes les foires dont il s'agit, les bœufs connus sous les noms de bœufs de *nourriture* et de bœufs de *charrois*.

Les premiers, élevés avec soin dans leur jeunesse, bien nourris l'hiver et l'été, ménagés au travail, sont déjà en bonne chair. Généralement bien faits et près de terre, ces animaux ont les fesses descendues, peu ouvertes, pleines et larges. Leur peau fine, souple et surtout élastique, est recouverte d'un poil long, doux, frisé, souvent couleur froument. Quelques-uns, ayant le défaut d'être mauvais travailleurs, sont vendus à l'âge de quatre à six ans ; ils prennent parfaitement la graisse, *tombent bien*, pour me servir de l'expression des bouchers, ou, en d'autres termes, ils donnent une chair pleine, lourde, très-délectable, tendre et savoureuse. Aussi sont-ils fort estimés des bons herbagers, qui les reconnaissent parfaitement et les recherchent activement sur les champs de foire.

Les seconds, ou les bœufs de charrois, sont généralement grands, maigres et d'une conformation souvent défectueuse. Leurs ongles sont usés ; leur peau sèche, dure, collée aux côtes, est recouverte de poils ternes, durs, raides et hérissés.

Ils sont âgés de six, sept et huit ans, quelquefois plus, quand ils sont bons travailleurs. Tous ont fait des labours difficiles ou ont exécuté des charrois très-pénibles. Cependant, parmi ces animaux, l'herbager connaisseur doit savoir distinguer ceux d'entre eux qui présentent les caractères indiquant un prompt et facile engrais de ceux dont l'embonpoint sera lent et difficile.

La bonne conformation, les os fins, la briéveté du flanc, le peu de volume de la queue dès sa naissance et son peu de longueur, le peu de hauteur des membres et surtout du jarret, l'ampleur des épaules, la largeur du museau, la couleur rose du nez et des yeux, la blancheur et la finesse de la corne, le peu de développement du fanon ou collet et du fourreau ou *pissereau* à l'âge de six à sept ans, l'élasticité de la peau, bien qu'elle soit tendue, élasticité qu'il ne faut point confondre avec la souplesse ou la facilité de la doubler en la détachant des tissus sous-jacents, la finesse et le fourré des poils, enfin, et surtout le maniement ferme et allongé en arrière des épaules, que les herbagers appellent *la veine*, sont les caractères annonçant que ces animaux amaigris et fatigués répareront promptement leur sang appauvri, reprendront rapidement les chairs qu'ils ont perdues, engrasieront vite, et donneront un bon poids.

Au contraire, les bœufs âgés de huit, neuf et dix ans, ou même beaucoup moins vieux, mais très-maigres, mal conformés, les os gros, les jambes hautes et très-fendues, le flanc long, les épaules courtes, le cou épais et garni d'un long et épais fanon ou collet, la tête forte et garnie de cornes grosses, vertes, très-effilées à leur extrémité et à fibres très-distinctes, le ventre très-pendant et pourvu d'un fourreau long et large, les hanches rapprochées, le dos étroit, la queue grosse et longue, la peau dure, épaisse et sans élasticité, la *veine* peu

fournie, les ongles usés et les articulations du jarret et du genou portant des tares, consommeront beaucoup, prendront très-lentement de l'emberpoint, engrasieront mal, fourniront peu de maniements extérieurs, donneront assez de suif en dedans, une viande d'un mauvais débit, toujours dure et détestable, soit bouillie, soit rôtie. Ces animaux devront donc être dédaignés et même complètement refusés par les connaisseurs. En agissant ainsi, les herbagers engrasseurs engageront les éleveurs à faire un meilleur choix de leurs reproducteurs, forceront les entrepreneurs de charrois à vendre leurs bœufs à un âge moins avancé et à les soumettre à des travaux moins pénibles.

Enfin, parmi tous les bœufs maigres conduits aux foires de Nevers, Saint-Saulge, Montigny et Saint-Pierre-le-Moutier, se remarquent les Durham-charolais. On les reconnaît facilement à leurs cornes grosses à la base, très-souvent dirigées en avant et généralement mal posées, à leur pelage plus ou moins rouge, pie, bariolé et quelquefois blond ou blanc, à leurs longues et fines jambes, à la maigreur prononcée de ceux qui ont été soumis à un travail un peu pénible ou à une alimentation peu succulente, à leur cou dégagé portant peu de fanon ou de *eravate*, et surtout à leur dos large et plat, à leurs hanches hautes et ouvertes, à leur queue bien placée, fine et courte, enfin à leur peau peu épaisse, sèche et garnie de poils fins, mais peu lustrés. Ces bœufs, quoique provenant d'un premier ou d'un second croisement, bien conformés et annonçant de l'aptitude à engrasser vite et bien, sont cependant dédaignés par la majeure partie des emboucheurs ; ils ne sont prisés que par ceux d'entre eux dont les herbages sont excellents et garnis d'une herbe succulente et constamment abondante pendant toute la

durée de l'engraissement. Or, de telles embouches font encore aujourd'hui exception dans le Nivernais.

2° *Débouchés des bœufs engrangés à l'étable.* — Dans presque tous les cantons de la Nièvre on engraisse des bœufs à la crèche ; mais les cultivateurs des cantons de Brinon et particulièrement des pays de Germenay, Varzy, Tannay, Saint-Amand-en-Puisaye, se livrent pendant l'hiver à l'engrais des bœufs avec le foin, les farineux et les tourteaux. Le pays entre Loire et Allier engraisse aussi un bon nombre de bœufs d'hiver aujourd'hui avec la betterave ou bleute, qui est cultivée avec succès dans les terrains d'alluvion de cette bonne partie de la Nièvre. Née la Rochelle, dans son *Histoire du Nicernais*, estimait en 1827 que les seuls cantons de Brinon, Varzy, Saint-Révérier et Corbigny, livraient 1,200 bœufs gras à la boucherie, nombre qui, assurément, est plus élevé aujourd'hui. Cependant on estime d'une manière approximative que toute la Nièvre n'engraisse pas plus de 1,500 à 1,600 bœufs ou vaches à l'étable. Ces animaux sont vendus aux foires de janvier, février et mars, du Nivernais, et livrés à la boucherie soit des villes de la Nièvre, soit des départements voisins ; mais la plus grande partie de ces bêtes grasses est conduite aux marchés d'approvisionnement de Paris dans les mois de février, mars et la première quinzaine d'avril.

Mais le commerce du bétail de boucherie le plus considérable qui ait lieu dans la Nièvre est celui qui s'opère sur les animaux engrangés au pâturage.

3° *Débouchés et commerce des bœufs engrangés au pâturage.* — Les bœufs dits de première herbe sont mis à l'engrais dans les herbages ou embouches depuis le 1^{er} avril jusqu'au 15 d'août. Chaque herbager engrasse aussi une

certaine quantité de vaches âgées de sept, huit et neuf ans. Les jeunes vaches de trois à quatre ans ayant avorté plusieurs fois, celles qui sont stériles ou mauvaises laitières, sont aussi mises dans les embouches ; mais la spéulation consistant dans l'engraissage à l'herbage de génisses de deux à trois ans, à laquelle s'adonnent les cultivateurs et les herbagers normands et flamands, n'est encore qu'exceptionnelle dans la Nièvre.

Tous ces animaux gras sont livrés à la boucherie depuis la mi-juin ou le commencement de juillet jusqu'à la fin d'octobre ou à la mi-novembre. Un certain nombre alimente les boucheries de Nevers, Decize, Clamecy, Cosne et autres lieux.

Indépendamment de ce débouché local, un grand nombre de bœufs et de vaches sont conduits aux foires de Châtillon, Montigny, Saint-Saulge, Corbigny, Saint-Rivérien, Decize, Anlezy, et achetés par des marchands pour l'approvisionnement des principales villes de la Bourgogne et de la Champagne ; les autres sont livrés, dans l'intervalle des foires, à ces mêmes marchands au domicile des herbagers. Ces bêtes grasses sont divisées en deux bandes : l'une est dirigée sur Auxerre, Joigny, Sens, Montereau, Melun et Nangis ; l'autre s'avance par Avallon, Tonnerre, Châtillon-sur-Seine, Troyes, Nogent-sur-Seine, Provins, et rejoint le reste de la troupe à Nangis. De cette dernière ville, les animaux invendus sont amenés aux marchés d'approvisionnement de Paris (1). Les villes de Nancy, Metz, Strasbourg, Lyon, sont quelquefois aussi approvisionnées par les bœufs nivernais.

Le débouché le plus considérable est celui qui s'opère

(1) Les marchands Blondeau, dit Leflou, et Morin sont ceux qui se livrent, à l'époque où j'écris, à cette exportation.

pour la consommation de Paris. Les bœufs et les vaches charolais engrangés à l'herbage arrivent sur les marchés de Sceaux et de Poissy depuis la fin de juin jusqu'à la fin de novembre, si la température est restée douce. Ces animaux sont dirigés sur Paris par les propriétaires et par l'entremise de conducteurs. Les convois suivent, les uns la grande route nationale de Nevers à Fontainebleau, les autres descendant la Puisaye, gagnent Montargis et se réunissent aux premiers à Fontainebleau ; de là, ces animaux sont conduits à Sceaux et à Poissy. Le chemin qu'ils parcourent est de 16 à 22 myriamètres (50 à 70 lieues). Habituer à exécuter des travaux souvent pénibles dès l'âge de deux ans et demi à trois ans, pourvus d'un ongle ou sabot épais et dur, les bœufs charolais âgés de six à sept ans franchissent cette distance sans éprouver une grande fatigue et sans amaigrissement bien sensible. Mais ce long parcours est généralement pénible pour les animaux engrangés à l'âge de trois, quatre à cinq ans ; il occasionne une perte notable dans le poids, et détermine parfois des maladies graves et mortelles. Or, ces raisons sont au nombre de celles que donnent les herbagers engrangeurs lorsqu'on leur conseille de se livrer à l'engrais avantageux des animaux jeunes. Ces objections ne sont pas assurément sans fondement à l'égard des bœufs de Durham purs et métis charolais, dont les ongles, petits, pourvus d'une corne mince peu résistante, sont bientôt foulés ou usés, douloureux ou fourbus, accidents qui amènent toujours une déperdition plus ou moins forte dans la vente de ces animaux.

La Nièvre n'est encore traversée par aucune voie de fer, mais tout fait espérer que Nevers se reliera, dans six mois à un an à peine, par un embranchement sur Bourges, au chemin de fer du Centre, et, par une autre jonction sur Auxerre, au **chemin de fer de Paris à Lyon**. Plus tard, l'embranchement

d'Auxerre sur la ligne de Troyes mettra la Nièvre en rapport avec les chemins du Nord et de l'Est. Or, et indépendamment des très-grands avantages offerts à l'agriculture nivernaise pour l'écoulement de ses produits par ces grandes artères, les animaux engrangés pourront être transportés par ces chemins à Paris, à Auxerre, à Troyes et autres grandes villes. L'ouverture de ces voies de fer exercera donc une influence notable sur l'économie du bétail nivernais. En effet, on ne saurait douter un seul instant que la possibilité de transporter très-rapidement aux grands marchés d'approvisionnement, et sans plus de dépenses, des animaux engrangés dès l'âge de trois, quatre et cinq ans, n'ayant que peu ou point travaillé, tout en évitant les accidents, les fourbures, la diminution plus ou moins forte du poids de l'animal et les pertes imprévues pendant le trajet d'une longue route, ne soient des raisons puissantes qui engageront les cultivateurs à améliorer la race charolaise au point de vue si important de la précocité et de l'engraissement dans le jeune âge. Déjà un très-grand progrès s'est fait dans cette direction, et tout fait espérer qu'il ne se ralentira pas. En voici la preuve : en 1789, la Nièvre n'engraissait, soit à l'herbe, soit à la crèche, que 1,200 bœufs ; en 1800, elle en engrangeait 1,500 : en 1827, d'après Née La Rochelle, elle en livrait 2,000 à 2,400 à la boucherie ; aujourd'hui, le Nivernais fournit à l'approvisionnement de Paris seulement, d'après les relevés officiels, près de 6,000 bêtes bovines grasses et plus de 3,000 moutons, animaux qui, ensemble, dépassent la valeur totale de 2 millions de francs. Somme toute, si je suis bien informé, on peut estimer sans exagération que la Nièvre engrange au moins 10,000 bêtes bovines, dont la valeur peut être portée à plus de 4 millions de francs. Aussi le Nivernais est-il placé le cinquième sur la liste des départements qui envoient le plus

beau et le plus nombreux gros bétail aux marchés de Sceaux et de Poissy ou à l'approvisionnement de la capitale. Comme on le voit, le bétail donne lieu à un très-grand commerce et constitue donc un revenu considérable pour le Nivernais.

Des détails sur l'industrie du gros bétail de la Nièvre dans lesquels je viens d'entrer il résulte :

1^e Que les agriculteurs nivernais ne se livrent point, si ce n'est au voisinage de quelques grandes villes, et notamment de Nevers, à la vente du lait, du beurre ou du fromage : le lait et ses produits sont utilisés à la nourriture des veaux d'élèves et consommés sur les lieux ;

2^e Que les veaux et les vêles charolais de six mois à un an, et surtout les génisses et les taureaux de douze à quinze mois, d'une bonne conformation et d'une grande disposition à l'engraissage, sont l'objet d'un commerce considérable dans le Bazois, les Vaux d'Yonne, de Montenoison, et le pays entre Loire et Allier, voisin de Nevers ;

3^e Que les éleveurs du département de Saône-et-Loire, qui autrefois livraient un grand nombre de types reproducteurs charolais à la Nièvre, viennent aujourd'hui acheter les jeunes élèves de cette race aux foires de Decize, Nevers, Magny, Châtillon, Saint-Révérier, Montigny, Saint-Saulge, Corbigny, pour les mettre à grurer dans les bons et fins herbages du Brionnais et du Charolais, et les revendre une année plus tard comme nés et élevés dans le pays ;

4^e Qu'un très-grand commerce de bœufs maigres auvergnats, limousins, bourbonnais, et surtout charolais, âgés de trois à sept et huit ans au plus, et destinés au travail et à l'engraissage, se fait dans toute la Nièvre, mais plus spécialement aux foires de Nevers, Saint-Saulge, Decize, Châtillon,

Saint-Benin-d'Azy, Corbigny, Tannay, Moulins-Engilbert, Magny, Luzy, Lormes et Château-Chinon ;

5° Que le bœuf dit de nourriture âgé de cinq à six ans, ou en d'autres termes qui a été élevé et ménagé par de bons cultivateurs, est toujours préféré par les herbagers, et doit l'être en effet comme animal d'un facile engrais et donnant une excellente viande de boucherie, au bœuf plus âgé ou du même âge, mais fatigué et usé par le travail, qui engrasse lentement, pèse peu, prend du suif aux intestins ou tripes, et ne donne jamais qu'une viande de très-médiocre qualité ;

6° Que les Durham-charolais de premier et de second croisement, quoique offrant les caractères indiquant la précocité et un engrasement facile, sont généralement dédaignés par les herbagers, et ne sont prisés que par les emboucheurs possédant des pâturages frais, riches en herbes succulentes et constamment abondantes pendant toute la belle saison ;

7° Que les cultivateurs des cantons de Brinon, Varzy, Tannay, Saint-Amand en Puisaye, se livrent à l'engrais du gros bétail à l'étable, et que la quantité de ces animaux gras atteint le chiffre de 1,500 à 1,600 ;

8° Que l'engrassement des bœufs à l'herbage constitue une des grandes industries agricoles de la Nièvre ; que cette industrie a doublé depuis vingt-cinq ans à peine, et s'élève aujourd'hui annuellement à la production de plus de 10,000 bêtes de boucherie, dont la valeur peut être estimée à 4 millions de francs ;

9° Que ces animaux gras sont conduits, les deux tiers aux deux grands marchés d'approvisionnement de Paris, et que l'autre tiers alimente la Nièvre et les principales villes de la Bourgogne et de la Champagne ;

10° Enfin que l'on doit considérer comme très-probable qu'à dater de l'époque où la Nièvre communiquera par des chemins de fer avec Paris, Lyon, les principales villes de la Bourgogne et de la Champagne, ces nouvelles voies de transport exercent une influence notable sur l'amélioration de la race charolaise, et engageront les cultivateurs à se livrer à l'engrais des animaux jeunes, puisqu'ils pourront, et sans frais plus considérables, faire transporter ces animaux gras sur les chemins de fer aux marchés d'approvisionnement de Paris, Lyon, Troyes et Dijon.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET CONCLUSIONS DU PREMIER PARAGRAPHE.

Il résulte des recherches et des observations consignés dans la première partie de ce travail :

1° Que le département de la Nièvre, situé à peu près au centre de la France, est un pays montagneux, accidenté, boisé, arrosé par de nombreux cours d'eau, et constitué par différents terrains granitiques, argilo-calcaire, argilo-ferrugineux et d'alluvion, terrains qui, excepté celui d'alluvion, sont généralement forts, tenaces, difficiles à diviser, à ameublir, et partant à bien emblaver ; que les pluies et les chaleurs un peu prolongées, comme aussi et surtout les très-fréquentes et brusques variations atmosphériques qui se manifestent dans toutes les saisons de l'année, sont autant de conditions défavorables qui s'opposent ou qui contrarient plus ou moins les diverses opérations agricoles ;

2° Que c'est à ces conditions naturelles, et surtout aux grandes difficultés de transporter les produits du sol faute de communications praticables, au manque de bras et de capitaux, qu'il faut rattacher l'état d'infériorité et de souffrance dans lequel est restée l'agriculture nivernaise jusqu'à l'année

1789, époque de ses premiers et faibles efforts vers l'amélioration des cultures et le perfectionnement des animaux ;

3° Que de 1800 à 1830 le progrès a été sensible, mais lent, toujours faute de voies de communications faciles et de débouchés suffisants pour les produits du sol ;

4° Qu'a dater de 1830, époque de l'ouverture complète du canal du Nivernais, du percement de très-nOMBREUSES routes, de chemins de grande communication et d'un meilleur entretien des chemins vicinaux, l'industrie agricole nivernaise a marché d'un pas rapide vers le perfectionnement ;

5° Qu'aujourd'hui l'agriculture est parvenue à atteindre dans beaucoup de lieux, et notamment dans le Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison, la période culturale pa-cagère et semi-pastorale permettant aux cultivateurs de se livrer avec profit à l'élevage de beaucoup d'animaux et à l'engrais d'un nombreux et beau bétail de boucherie ;

6° Que dans beaucoup de lieux, et particulièrement dans le pays entre Loire et Allier, les Vaux de Nevers et quelques parties isolées, l'agriculture a franchi ces deux phases agricoles pour entrer résolument dans la période élevée des cultures alternes, dans laquelle elle paraît résolue de s'engager hardiment malgré les obstacles apportés par la configuration et la nature du sol, les variations atmosphériques, le manque de bras, et souvent aussi l'absence de capitaux ;

7° Qu'avant 1789 les bêtes bovines que possédait le Nivernais appartenaient aux races de l'Auvergne, du Limousin, du Berry, et notamment à la race morvandelle ;

8° Que la race charolaise introduite dans le Bazois par le conventionnel Mathieu en 1789, possédant tout à la fois la qualité de bien travailler, d'être rustique et d'enrichir avec facilité et économie, a bientôt successivement remplacé, dans

tous les lieux où la culture était perfectionnée, la race morvandelle, qui aujourd'hui est ressoufflée dans les montagnes granitiques du Morvan, où cette excellente race, travailleuse, sobre, rustique et adroite, est très-habilement employée aux charrois difficiles, périlleux et parfois dangereux des bois aux rivières flottables l'Yonne et la Cure ;

9° Que la bonne conformation, l'excellente constitution, la rusticité, le courage, la force, l'adresse, la patience et la docilité de la race charolaise, comme aussi son aptitude à un engrais précoce et économique, même dans des pâturages de médiocre qualité, sont autant de conditions qui doivent la faire préférer à toute autre race dans les domaines où l'agriculture a été améliorée ;

10° Que les nombreux transports de bois, de charbon, de minerai ferrugineux, de fonte, de fer, de produits céramiques, qui, il y a quinze ans à peine, étaient encore faits par le petit bœuf du Morvan, sont aujourd'hui exécutés en commun par ce bon animal et par le bœuf charolais pur ou métis morvandeaum, et qu'il est fort probable que dans un temps peu éloigné ces charrois seront entièrement opérés par le bœuf charolais ;

11° Que les bêtes bovines charolaises, soit comme types reproducteurs et améliorateurs, soit comme bœufs de travail et d'engrais, sont l'objet d'un commerce considérable ;

12° Que la Nièvre fournit aujourd'hui 10,000 bêtes de boucherie aux marchés d'approvisionnement de Sceaux et de Poissy pour les subsistances de la capitale et des grandes villes de la Bourgogne et de la Champagne, animaux représentant la valeur de près de 4 millions de francs ;

13° Que les chemins de fer qui bientôt vont sillonner la Nièvre du midi au nord agrandiront les voies des débouchés pour tous les produits du sol, et permettront de conduire

avec facilité, promptitude, sûreté et économie, les bestiaux de boucherie aux grands marchés d'approvisionnement de Paris, Lyon, Auxerre, Troyes, Dijon, etc., et concourent, tout le fait espérer, à l'amélioration, à la précocité du bétail, et à son engrangement dès l'âge de trois à quatre ans.

Si donc l'agriculture de la Nièvre est semi-pastorale et ne fait qu'entrer dans la période des cultures alternées;

Si donc elle possède maintenant une race bovine appropriée à ses brusques variations climatériques, aux accidents que présente son sol, à la nature de son terrain, à l'étendue et à la qualité de ses prairies naturelles, artificielles et autres produits alimentaires, comme aussi aux longs et pénibles transports nécessités pour ses grandes et importantes industries sylvicole et ferronière;

Si donc cette race antique et à caractères fixes a une bonne conformation, une solide constitution, et possède la rare qualité d'être excellente pour le travail et d'en facile engrais, ou, en d'autres termes, si elle est économique,

Je dois CONCLURE que la Nièvre doit religieusement conserver pure la race bovine charolaise.

Cette conclusion me paraissant rigoureusement vraie, je dois donc m'attacher à faire connaître l'origine et les caractères de cette race précieuse. Je dirai ensuite s'il est utile et opportun de la croiser avec le taureau anglais de Durham, et signalerai les inconvénients et les avantages de ce croisement.

§ II.

Anciennes races bovines de la Nièvre. — Importation de la race suisse. — Importation de la race charolaise. — Origine de cette race. — Son croisement avec la race suisse et résultats obtenus. — Retour à la race charolaise pure et extension de cette race dans le Nivernais. — Ce qu'était la race morvandelle et ce qu'elle est aujourd'hui. — Progrès agricoles et extension de la race charolaise. — Caractères de cette dernière race. — Sa nature, sa finesse, ses aptitudes comme bêtes de travail et d'engraissage. — Son utilité pour l'agriculture et les charrois. — Son élevage. — Son engrassement. — Ses débouchés. — Importation de cette race dans le Cher. — Résumé et conclusions.

Les anciennes races bovines du Nivernais appartenaient à la race morvandelle et aux races croisées auvergnate, limousine, bourbonnaise et berrichonne. Le Bazois, les Vaux de Nevers et de Montenoison, possédaient la race du Morvan pure ou croisée; les autres parties de la Nièvre, et particulièrement le pays entre Loire et Allier, les Vaux de Nevers et la Puisaye, étaient peuplés de races mélangées auvergnate, bourbonnaise et berrichonne. Ces races convenaient alors à la pauvreté du pays et au peu de ressources que lui fournissait son agriculture. Toutes étaient utilisées aux travaux champêtres et aux charrois. Les bœufs n'étaient engrangés à l'étable que lorsqu'ils étaient trop vieux ou dans l'impossibilité d'exécuter les travaux auxquels ils étaient soumis.

Introduction de la race suisse. — Vers l'année 1785 à 1786, M. de Chery et M. de Damas-Crux, grand propriétaire à Crux-la-Ville, introduisirent la race suisse dans le Bazois, le premier à Langy, le second à Crux. M. de Damas avait établi alors une fromagerie à Crux pour y confectionner du fromage de Gruyère, et les vaches suisses, comme bonnes laitières, devaient fournir le lait destiné à la confection des fromages. Cet établissement fut bientôt abandonné; mais la

race suisse fut conservée, et bientôt ses bonnes qualités comme bête de travail et de production du lait ayant été appréciées par les éleveurs, cette race ne tarda pas à se répandre dans le Bazois, soit à l'état de pureté, soit à celui de métis.

A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, 1806 à 1808, M. de La Rochefoucault importa de nouveau la race suisse dans ses domaines du Marais et du Colombier, près Nevers; mais cette introduction ne fut suivie d'aucun résultat satisfaisant. La race fut bientôt abandonnée et par le propriétaire et par les fermiers qui avaient tenté de la croiser avec la race charolaise ou les espèces du pays.

Introduction de la race charolaise. — La race charolaise tire son nom du Charolais ou des lieux situés aux environs de Charolles (Saône-et-Loire), où elle est élevée. L'origine de cette race n'est pas bien connue. Pour quelques personnes, la race charolaise descendrait en ligne directe d'une race importée d'Italie. Voici ce que l'on raconte à cet égard : vers l'année 1745, l'épidémie typhoïde qui, de 1740 à 1750, a ravagé le gros bétail d'une grande partie de l'Europe et particulièrement de la France, aurait détruit entièrement le bétail du Charolais. Dans le but de repeupler le pays, un riche propriétaire des environs d'Oyé aurait fait venir d'Italie une race blanche qui, dit-on, aurait formé la première souche de la race charolaise. Mais quelle est la race d'Italie portant un pelage blanc qui aurait pu être importée dans le Charolais à cette époque ? Il est difficile de répondre à cette question. J'ai lu avec le plus grand soin les auteurs qui pouvaient m'éclairer à cet égard, mais dans aucun d'eux il n'est question d'une race blanche ou blonde, offrant les caractères de la race charolaise. J'ai consulté mon collègue M. Huzard fils, qui a visité l'Italie et étudié les races bovines de ce beau

pays, et, dans son opinion, aucune des races existantes en Italie ne ressemble, quant aux formes et à la couleur, à la race dont il s'agit. Il est vrai que certaines races bovines de l'Italie centrale et la race de la Romagne ont un pelage gris blanc ou gris souris ; mais ces races sont plus grandes que les animaux charolais, et leur tête est ornée de très-longues cornes dirigées latéralement et relevées à leur extrémité, caractères qui n'ont jamais existé, je le crois, chez la race charolaise.

La race italienne introduite dans le Charolais aurait-elle changé de forme et de nature sous l'influence du climat et d'une alimentation choisie et succulente ? Il m'est permis d'élever des doutes à cet égard. Les races peuvent, il est vrai, subir de grandes modifications dans les lieux où elles sont transportées ; mais jamais on n'a constaté une transformation du pelage et surtout des cornes aussi saillante que celle qui serait offerte aujourd'hui par les animaux charolais. Et d'ailleurs ces grandes modifications dans les formes et les attributs des animaux ne s'opèrent qu'avec beaucoup de lenteur et par une très-longue succession de générations. Or, on sait qu'en 1789 la race charolaise importée dans le Nivernais avait les caractères qu'elle possède encore aujourd'hui, et ce n'est point assurément de 1745 à 1789, ou dans l'espace de quarante-quatre ans, qu'elle aurait subi une aussi remarquable modification. Il est donc plus que probable que la race charolaise est une race antique et nationale dont l'origine remonte à un temps fort éloigné de nous.

Ce fut vers l'année 1789 que Mathieu, fermier à Anlezy, et originaire du Charolais, importa cette race dans le Nivernais. Bientôt appréciée par plusieurs bons éleveurs, parmi lesquels je me plaît à citer de nouveau MM. Cornu (Antoine), Cornu (Nicolas), Cornu (André), Roux d'Achun, le capitaine

Roux, Guyot (François), MM. d'Aunay, Frossard aîné de Guipy, Mathieu d'Epuignes, Ducret, Massin, etc., etc., de nouvelles et successives importations de taureaux et de génisses eurent lieu pendant plus de vingt années par ces agriculteurs progressifs, et bientôt le Bazois fut doté de cette précieuse race. Un grand nombre d'achats furent alors faits chez ces très-habiles éleveurs, et bientôt la race se répandit dans tout le Bazois, les Vaux d'Yonne et de Montenoison.

Peu de temps après l'époque où la race charolaise fut introduite dans le Bazois, beaucoup d'agriculteurs qui possédaient alors la race suisse, introduite par M. de Damas, livrèrent la race charolaise au taureau suisse. Les descendants de ces croisements portaient une robe blanche grisâtre, quelquefois souris ; le nez, aussi bien que le pourtour des yeux, des lèvres de l'anus, avait une couleur noire ou grise ardoisée. Ces métis étaient plus grands, plus amples, et conservaient la sobriété, la rusticité et les qualités de bons travailleurs des deux races ; les vaches donnaient une plus grande quantité de lait ; mais les bœufs perdirent très-sensiblement la qualité si remarquable de pouvoir être engrangés avec facilité, promptitude, et partant économie dans les herbages. Dès ce moment ces croisements furent abandonnés par les bons éleveurs, qui s'empressèrent de recourir à la race pure dans le Charolais. Néanmoins beaucoup de vaches descendant de ces croisements irréfléchis conservèrent du sang d'origine suisse que les connasseurs apercevaient à la couleur noiraître ou ardoisée du muse, des lèvres et du bord des yeux, couleur due apparemment à la transmission héréditaire du pigment noirâtre existant dans la couche superficielle de la peau des bêtes suisses. Aujourd'hui encore des animaux charolais mâles et femelles, descendant de ces croisements malheureux, portent la livrée de la race helvétique et accusent

ainsi l'impureté de leur origine. Aussi, et avec juste raison, ces animaux sont-ils dédaignés par les vrais connaisseurs de la race charolaise pure lorsque le nez, les bords des paupières, des testicules, et les mamelles des animaux destinés à la reproduction, sont brunâtres, jaunâtres, ou portent des taches brunes ou ardoisées qui rappellent l'origine suisse.

L'introduction de la race suisse dans la Nièvre a donc eu des résultats malheureux, et c'est un exemple à ajouter à ceux qui plus tard ont été constatés dans la Vendée et dans quelques autres parties de la France.

CARACTÈRES DE LA RACE CHAROLAISE. — Beaucoup d'auteurs ont cherché à tracer les caractères des bêtes charolaises; mais toutes ces descriptions sont inexactes. Je dois donc m'attacher à relater avec le plus grand soin les caractères qui signalent la pureté, les qualités et les défauts de cette précieuse race.

Caractères généraux. — La race charolaise est de taille ordinaire. Son poids moyen est, pour les bœufs, de 300 à 500 kilogrammes. Sa robe est d'un beau blanc, parfois jaunâtre, café au lait ou couleur froment; les poils qui la forment sont fins, doux, brillants, tassés, fourrés même, et quelquefois frisés. En hiver ce pelage se compose de deux ordres de poils, les uns longs et souvent frisés; les autres, plus courts, tassés, soyeux, constituent une épaisse fourrure. La peau est généralement assez épaisse, mais souple et surtout élastique.

La tête est large dans la partie crânienne et porte des cornes blanches ou légèrement verdâtres, dirigées le plus souvent horizontalement ou légèrement courbées en avant.

Le chansfrein, large et quelquefois camus, se termine par un mufle bien fait et rose. Les naseaux sont parfaitement

ouverts. Les lèvres sont larges, mais peu épaisses. Les yeux sont vifs, toujours propres, et leur pourtour d'un beau rose. Le regard est doux. Les oreilles sont petites et très-velues en dedans. Le cou est fort et porte un fanon assez développé, mais que l'on ne rencontre que fort peu apparent dans les animaux de choix et dont l'espèce est très-pure. Les épaules sont épaisses, fortement musclées, descendues et terminées par un large avant-bras fourni de chairs presque jusqu'aux genoux. La poitrine est vaste et le flanc court. La côte, généralement bien faite et arrondie dans sa partie supérieure, est descendue et appuyée sur un dessous très-large, conformation pectorale qui, augmentant la largeur du dos, la profondeur des gouttières vertébrales, et se mettant en harmonie avec des reins étendus, plats et charnus se perdant dans l'épaisseur de la croupe, rend la colonne vertébrale généralement droite depuis le garrot jusqu'au bassin.

La croupe, les fesses et les cuisses, parties qui fournissent les morceaux de viande de première qualité, laissent généralement à désirer dans le plus grand nombre des animaux. Ainsi la croupe est pointue, le sacrum ou sa partie supérieure est trop bombé, et la queue attachée trop haut; défaut qui est généralement très-prononcé chez les vaches. Les fesses, trop rapprochées, ne sont ni assez fournies, ni assez closes, ni assez descendues sur les jarrets, conformation défectueuse qui a cependant été fort améliorée dans ces derniers temps.

Le ventre des charolais est généralement large; mais il n'est pas volumineux et pendant. Dans quelques grandes espèces, les membres sont encore hauts et gros; mais, dans les bêtes déjà perfectionnées, ils sont fins, courts et terminés, ceci n'est pas d'une minime importance, par des ongles dont la corne est dure, épaisse, luisante et solide.

Le système osseux, encore trop gros dans beaucoup de bêtes de peu de distinction (et il y en a ainsi dans toutes les races), est peu développé dans les bêtes de choix.

La conformation générale des bêtes bovines charolaises, le peu de développement de leurs os, la souplesse et l'élasticité de leur peau, le grand développement de leur poitrine, indiquent donc que cette race est tout à la fois propre au travail et disposée à l'engraissement.

Le *taureau charolais* bien choisi parmi les animaux améliorés présente un des plus beaux types que nous possédions parmi nos races bovines françaises. Son corps est ample, sa poitrine haute, longue et profonde, et son flanc court. Sa côte est large et mince; mais elle a le défaut d'être un peu plate en arrière de l'épaule. Son épaule est fournie, très-descendue, et se confond avec un avant-bras fort développé et très-charnu. Son dos est large, plat et court; ses hanches sont hautes et ouvertes, mais la pointe de sa fesse et sa culotte ne sont généralement ni assez larges ni assez fournies. Son cou est gros, court, et porte souvent trop de fanon. Sa tête est admirablement belle; son crâne volumineux, son chanfrein plat ou légèrement camus, son nez large et rose, ses yeux vifs et doux cependant, encadrés d'une peau d'un beau rose, attestent la force, l'énergie et la douceur. Les os des membres sont fins, et les sabots bien faits et forts.

Les cultivateurs devront toujours faire choix des animaux âgés de dix à quinze mois, dont la tête sera bien faite, le cou portant le moins de fanon possible, la côte ronde, le dos large et plat, la croupe ample et fournie, les fesses épaisses, closes et descendues jusqu'aux jarrets. La couleur d'un beau rose et sans taches jaunâtres, brunes ou noires du nez ou muse, du pourtour des yeux et des testicules, indique la pureté de la race. Les organes de la génération seront gros,

longs et pendants. Au contraire le fourreau ou *pissereau* devra être peu apparent. La peau fine, souple et élastique, les poils fins, doux, soyeux, lisses, droits ou frisés, l'ossature peu développée, la queue bien placée, courte et déliée peu après son origine ; les cornes fines, blanches et bien placées, le développement de la *veine*, la douceur et l'air *femelin*, pour me servir de l'expression de plusieurs bons connaisseurs, sont les caractères qui dénotent la bonne nature, la finesse, l'aptitude à l'engraïs et la précocité de l'animal. Ces qualités sont celles auxquelles l'éleveur doit spécialement s'attacher.

Le taureau charolais est vif, ardent et très-prolifique jusqu'à cinq à six ans; mais, passé cinq ans, et c'est là un défaut que certains cultivateurs lui reprochent, il devient lourd, fatigue les femelles et souvent ne les féconde pas. Cependant on a vu chez M. Dindeau, fermier de M. Jaubert, un taureau charolais faire encore la monte et féconder les femelles quoique étant âgé de neuf ans.

Les taureaux de race distinguée sont fort recherchés depuis une quinzaine d'années dans la Nièvre. Les jeunes veaux de huit à dix mois sont vendus de 200 à 250 fr., ceux de dix-huit à vingt mois 3 à 400 fr., et ceux de deux à trois ans de 4 à 500 et même 550 à 650 fr. Aujourd'hui encore les jeunes taureaux de bonnes souches sont fort rares, tant ils sont recherchés non-seulement par les éleveurs de la Nièvre, mais encore du Cher, de l'Yonne et même de Saône-et-Loire.

La *vache charolaise* est, dans les espèces choisies et surtout dans l'espèce améliorée, admirable de nature et de conformation. Sa tête est fine; son encolure est étroite, courte et presque sans fanon; sa colonne vertébrale est longue, large et droite, son bassin est étroit, ses fesses un peu grêles, l'origine de sa queue est trop bombée et trop élevée, mais ce

sont ses seuls défauts; la peau, les os, sont d'une finesse remarquable. A part les quelques défectuosités de la race que je viens de signaler et que s'efforcent de faire disparaître tous les bons éleveurs, la conformation des vaches très-améliorées rappelle celle des vaches à courtes cornes de Durham. J'ai vu aux comices agricoles de Tannay en 1845 et de Fourchambault en 1847, et dans les vacheries de MM. Monot à Guipy, Guyot à Saint-Cy, Martin à Chanteloup, Maringe à Chaulain, Frebault à Uzeloup, Valot à Bois-Vert, Douzy à Gain, Colas à Clogne, Clair à Lile, Ferdinand Ruiz au Chaumont, Nantin près Nevers, et surtout parmi les bêtes perfectionnées de M. Massé de la Guerche, des vaches que les éleveurs anglais pourraient nous envier. Ces vaches n'ont pas assurément autant de disposition à prendre la graisse que les vaches de Durham, mais aussi elles sont plus prolifiques et donnent un veau tous les ans jusqu'à l'âge de neuf à onze ans. Toutes sont généralement peu marquées d'après le système Guénon, ce sont les équerrines, les poitevines, les bicornes, les limousines, les courbelines du premier, du deuxième et du troisième ordre qui prédominent. Les meilleures laitières ne donnent en moyenne que 8, 9, 10 et 12 litres de lait par jour, et ne le conservent pas au delà de six à sept mois; mais ce liquide est d'une qualité supérieure. Par exception, quelques bêtes sont marquées flandriennes et donnent 12 à 16 litres de lait; ces vaches sont vendues, à l'âge de dix-huit mois, 300 à 350 fr., et à quatre à cinq ans 400, 500 et même 600 fr.

Les *veaux* et les *véles* que donnent les charolaises ne sont pas gros en naissant, mais ils deviennent, surtout si la mère est bonne laitière, et si le lait est bon, grands, ronds, corsés et gras. Leur poil est fin, d'un blanc mat ou légèrement jaunâtre, fourré, doux, très-soyeux, et se feutre avec la plus grande facilité. Les éleveurs savent combien il est difficile

de pouvoir dire, à l'inspection d'une vêle ou d'un veau de deux à trois et même quatre à cinq mois, si plus tard il aura une belle conformation. Mais lorsque le jeune animal descend de père et de mère d'une bonne nature, d'une excellente conformation et de race pure, il devient presque toujours plus tard un précieux reproducteur. Cependant, quelle que soit son origine, si le corps du jeune animal est ample et étoffé, la côte ronde, la poitrine haute, profonde et ample en dessous, si le flanc est court et le dos large et plat, la croupe, les fesses développées et écartées, la tête légère, le cou sans trace de fanon, les os peu volumineux, la peau très-fine, le poil soyeux, frisé, fourré, et surtout le nez, les yeux, les testicules ou les mamelles sans taches; s'il est gai, vif et s'entretient bien, il est rare que, la vêle ou le veau possédant toutes ou la plupart de ces qualités, ne devienne pas un animal précieux plus tard, comme type améliorateur.

Le beau et bon *bœuf charolais*, âgé de trois ans et demi à quatre et même cinq ans, doit avoir une taille moyenne et de préférence plutôt petite que trop grande. La poitrine sera haute, profonde, ronde et large en dessous; le flanc court; le dos, les reins vastes, plats, formeront autant que possible une ligne droite; les hanches seront larges, les fesses très-espacées, longues, pleines en dedans et en dehors, et descendant le plus possible jusqu'aux jarrets; la queue assez grosse à son origine, mais devenant fine au niveau de l'anus, ne dépassera point les jarrets; l'épaule doit être longue, vaste, et l'avant-bras bien fourni; l'encolure ou le cou fin et portant peu de fanon ou de collet; le crâne large, le museau gros, carré et rose; les cornes seront blanches et fines dans les jeunes bœufs; la couleur verdâtre ou verte dans les vieux n'est pas un défaut, ainsi que le pensent beaucoup d'herbagers. La corne verdâtre qui est fine et dont les fibres sont déliées n'indique point un mau-

vais animal. Les cornes grosses, vertes, très-pointues à l'extrémité, présentant des fibres fort apparentes et dessinant des sillons bien visibles à l'œil nu dans toute l'étendue de la corne, indiquent un animal sans nature, dégénéré même, et d'un engrais difficile. Un ventre peu développé, mais plein, annonce toujours un animal qui se nourrit bien. Le fourreau ou *pissereau* des herbagers sera peu apparent. Les os petits, la peau souple et mince, ou épaisse mais élastique, le poil fin et doux, et parfois jaunâtre, couleur froment et frisé, le maniement en arrière de l'épaule, ou la *veine*, allongé et ferme, telles sont les qualités qui doivent être recherchées dans le bœuf charolais destiné tout à la fois à travailler et à engrasser vite et bien, caractères que l'on retrouve en grande partie dans les animaux de nature de pur sang charolais, élevés dans les bons domaines et connus du nom de bœufs de nourriture.

Certes il n'est guère possible de rencontrer la réunion de tous les caractères que je viens de tracer sur un grand nombre d'animaux et même sur un seul ; mais pour faire un bon choix on doit s'attacher à la nature de l'animal, à sa finesse, à sa bonne conformation, à la couleur rose des yeux et du museau, à la couleur jaune rougeâtre de la peau du corps, à la sonorité de la poitrine lorsqu'on la frappe, au peu de volume des glandes lymphatiques de l'auge et du pli du flanc qui indiquent une bonne santé, à la fermeté et au volume de la *veine*, et enfin au développement des parties postérieures du corps qui doivent donner de la viande de première qualité. Il est important aussi, au point de vue de la facilité de l'engrais, de s'assurer si l'animal a été coupé ou bistourné. Les bœufs coupés ou bistournés fort jeunes, dont les testicules atrophiés, que les herbagers désignent sous le nom de *marrons*, sont très-peu apercevables au toucher, engrassen toujours plus vite et

mieux que ceux qui sont placés dans des conditions opposées et surtout dont les testicules ont conservé le volume d'une grosse noix et d'un œuf de poule.

Élevage et hygiène des animaux charolais.—Lorsqu'on n'a pas visité un grand nombre de cultivateurs de la Nièvre, on ne peut se faire une idée précise de la négligence que l'on apporte très-généralement à l'élevage et à l'hygiène des bêtes charolaises, même dans beaucoup de bons domaines où la culture est déjà perfectionnée. Ce n'est que par exception que certains éleveurs attachent de l'importance à l'éducation des jeunes élèves notamment. Ce que je vais signaler ici démontrera toute l'exactitude de l'assertion que je viens d'énoncer.

Le jeune veau ou la jeune vêle ne tette jamais que la moitié du lait fourni par la mère ; l'autre moitié est utilisée dans le domaine à la nourriture de l'homme ; aucun autre aliment, si ce n'est un peu de regain lorsqu'il en peut manger, ne lui est donné. On ne sait point en Nivernais ce que c'est que de distribuer une ration succulente complémentaire ou supplémentaire aux veaux de lait dans le but de favoriser leur développement rapide, d'obtenir une conformation meilleure, de les améliorer, en un mot, et d'accélérer leur *précocité*. Après le sevrage, et jusqu'au moment où on les prépare à supporter le joug, on les place dans de mauvais herbages, des pâtureaux, des pâlis connus sous le nom d'*achintres*.

Dans les années où la végétation est forte et non interrompue, ces animaux trouvent encore une nourriture qui les sustente assez bien ; mais dans les années de sécheresse ils sont réduits à manger une herbe brûlée par le soleil et à brouter le feuillage des haies. De ces pâturages on ne les retire qu'à l'approche de la très-mauvaise saison ou au moment où la neige commence à tomber.

Lorsque l'on visite ces pâtures, on a peine à concevoir

comment ces jeunes animaux peuvent y trouver leur nourriture.

Il est vrai de dire cependant que l'élevage ne se fait pas toujours ainsi pour les animaux de souche précieuse ; ceux-ci sont mis à l'herbe dans des pacages plus substantiels, mais qui sont loin d'être de première qualité.

Pendant tout l'hivernage, les élèves de dix à quinze mois et même deux ans, qui ne sont point destinés à servir de producteurs, sont nourris avec de la paille d'avoine ; ce n'est que par exception qu'on leur donne une bonne ration de foin de prairies naturelles et artificielles, dans les fermes où l'on récolte beaucoup d'aliments.

Quelles que soient les variations atmosphériques, pendant les longues pluies comme pendant les plus grandes sécheresses, jamais les élèves charolais n'abandonnent les pacages. A l'étable c'est à peine si on leur fait de la litière ; jamais ils n'ont été ni bouchonnés, ni cardés, ni lavés dans le but de nettoyer la peau et de faciliter ses fonctions sécrétaires.

A six, huit, douze, quinze mois, rarement dix-huit mois aujourd'hui, les mâles sont bistournés et très-rarement coupés. Aucuns soins ne sont donnés après ces opérations qui sont généralement faites par des châtreurs de profession.

A l'âge de deux ans et demi, trois ans, les *châtrons* sont habitués à porter le joug ; on les fait travailler à la culture des champs, étant attelés par deux et placés entre deux paires de vieux bœufs. A cette époque où les forces des jeunes bœufs commencent à être utilisées, la nourriture est meilleure et est donnée avec moins de parcimonie.

Les *vaches mères* ne sont généralement pas mieux traitées que les élèves. Pendant toute la belle saison elles sont placées avec leurs veaux dans de médiocres herbages. Tout ce qui est bon et succulent est réservé pour les bœufs d'em-

bouché ou est fauché pour faire du foin. Ce n'est que par exception que certains éleveurs destinent au pâturage de leurs vaches quelques bons fonds de pré. Que la vache soit pleine ou qu'elle soit nourrice, elle ne reçoit, dans l'un comme dans l'autre cas, ni un régime ni des soins particuliers ; ce n'est que par exception encore qu'on lui accorde un excédant de ration à l'étable dans le moment où elle y est rentrée pour faire téter son veau ou être traite.

Tels sont le régime et les soins qui sont donnés aux mères et aux jeunes élèves. Et cependant, malgré ce régime parcimonieux et ce peu de soins, les jeunes élèves charolais prennent un accroissement rapide, ils conservent une bonne santé et s'entretiennent en chair. J'ai été surpris, en visitant la Nièvre pendant les longues sécheresses de 1848, de voir des jeunes charolais de douze à dix-huit mois, placés dans des herbages dont l'herbe était brûlée par la chaleur, se montrer gais et dans un état d'embonpoint étonnant. J'ai été plus surpris encore de trouver des vaches mères placées dans de pauvres pacages où elles se maintenaient en bonne chair et donnaient encore un lait abondant et nourrissant à leur veau.

Si les cultivateurs ne s'attachent que fort peu à bien nourrir les élèves et les vaches ; ils tiennent beaucoup à leur fournir une eau pure et abondante pour les désaltérer pendant l'été. C'est là assurément un soin bien entendu et que j'approuve. Les eaux impures, troubles, croupies, salées, sont dangereuses pour la santé du bétail ; elles sont la source de ces graves affections connues sous les noms de maladies charbonneuses, putrides et pestilentielles.

Les taureaux servent à l'accouplement à l'âge de quinze, dix-huit mois, deux ans au plus tard. Les génisses les rejoignent à dix-huit mois et deux ans, deux ans et demi. Sou-

vent on a vu des génisses charolaises recevoir le mâle à un an et donner de beaux veaux. Je dirai plus loin quels sont les avantages et les inconvénients qui se rattachent à l'âge où ces accouplements sont opérés.

Comme on le voit, le bétail charolais est élevé sans soins, sans ménagements, et avec une alimentation peu substantielle. Il n'est donc point étonnant qu'il soit sobre, rustique, fort, nerveux, et qu'il supporte les variations brusques de la température du Nivernais, les chaleurs, les sécheresses et les attaques des insectes sans en être sensiblement incommodé.

Aussi le bœuf charolais âgé de quatre ans est-il déjà musculeux, ardent, rustique et sobre. Il mange vite, rumine longtemps, et peut être soumis aux travaux agricoles les plus pénibles. Son pied est dur, sec, pourvu d'une sole souple et résistante qui le rend propre aux charrois dans les terrains les plus caillouteux.

Depuis le mois d'avril jusqu'à la mi-novembre, et, dans les années où la température est douce, jusqu'au mois de décembre, les bœufs charolais travaillent le jour et sont mis la nuit dans les prairies appelées herbages des *bœufs maigres*, parce qu'ils sont de médiocre qualité et peu fournis d'herbes. Ils travaillent de huit à dix heures par jour à des travaux agricoles généralement très-pénibles à cause des terres fortes et des très-nombreux terrains en pente du Nivernais.

On voit un grand nombre de ces bœufs, attelés par paire à une voiture à deux roues, amener tous les jours de 6 à 8 lieues, aux hauts-fourneaux dépendant de l'immense et admirable usine de Fourchambault, de 1,500 à 2,500 kilogrammes de minerai ferrugineux ou de charbon de bois. Le retour, il est vrai, se fait sans poids ou avec peu de charge;

mais ces bons et rustiques animaux ne reçoivent pour faire ce travail pénible qu'une botte de foin de 4 à 5 kilogrammes par jour. La nuit ils sont mis dans des herbages où ils ne trouvent souvent que fort peu à manger. Ces bœufs font ces rudes travaux pendant trois ou quatre ans. Après ce temps ils sont mis au repos à l'étable et assez bien nourris durant les trois derniers mois de l'hivernage, puis ils sont placés au commencement d'avril dans les embouches, d'où ils sortent gras et vendables après quatre ou cinq mois.

Le bœuf charolais de bonne nature et du poids vivant de 700 kilogrammes engrasse facilement en trois mois, trois mois et demi, quatre mois au plus, lorsqu'il est soumis dès son entrée à l'étable, et au commencement de l'hivernage, à une alimentation composée de 7 à 8 kilogrammes de foin, 70 à 75 kilogrammes de betterave crue dont on augmente le poids avec l'accroissement, et que l'on diminue vers le dernier mois de l'engraissement, mais en y ajoutant des tourteaux et des farineux.

La viande de ces animaux, même lorsqu'ils sont fins gras, n'est peut-être pas généralement aussi estimée pour la boucherie que celle des bœufs choletais, normands et auvergnats de la race de Salers; mais elle est préférée à celle de beaucoup d'autres races. Cependant le bœuf charolais possède cet avantage sur les races que nous venons de citer, à savoir, qu'il peut, en raison de sa précocité, être engrangé dès l'âge de trois à quatre ans. En effet, on a pu voir aux concours de Poissy et de Lyon des bœufs charolais appartenant à MM. Massé, Rochefort, Larzat, Chamard et Tachard, être à cet âge d'un fin gras parfait.

Plusieurs agriculteurs fort instruits et progressifs de la Nièvre et du Cher, parmi lesquels je citerai MM. Chamard et Louis Massé de Martout près la Guerche, ayant franchi

la période pastorale pour entrer hardiment dans la culture des prairies artificielles et des fourrages-racines, ont depuis une vingtaine d'années beaucoup amélioré la race charolaise par elle-même. Pour atteindre ce but, ils ont choisi les taureaux et les vaches de cette race qui leur ont offert les plus beaux types de conformation, de finesse et de disposition à l'engraissement. De même donc que les célèbres agriculteurs Backewel, les frères Colling et Tomkins, M. Massé n'a pas tenu compte de la taille et de la corpulence des reproducteurs dont il a fait choix, mais bien de l'ampleur de la poitrine et du bassin, du peu de longueur des membres, de la petitesse des os, de la souplesse, de l'élasticité du cuir, du soyeux des poils et de la qualité lactifère de la vache. Autant que possible il a évité la consanguinité. Mais, en même temps que ces qualités étaient recherchées dans la race, M. Massé s'attacha aussi et surtout à la nourrir abondamment et d'une manière régulière et égale dans toutes les saisons de l'année. Pour atteindre ce résultat important, M. Massé, dès son début qui date de 1820, s'est efforcé de modifier le système d'exploitation de sa ferme, et de faire marcher de front la culture perfectionnée des terres et l'engrais du bétail. Il avait à se plaindre de la médiocre qualité de ses herbages et de leur dessèchement à l'automne faute d'eau pour les irriguer : il s'empressa d'adopter l'assolement quadriennal sans jachère. Les vesces de printemps, la luzerne, le trèfle, le maïs blanc précoce des Landes, plante d'une végétation admirable dans le Nivernais dans les étés chauds; la betterave, la carotte, lui permirent de pouvoir donner à ses animaux une nourriture abondante et saine pendant l'hivernage et qui, tout en préservant son bétail de maladies graves et mortelles qui résultent du passage subit de la disette à l'abondance, de la

maigreur à l'embonpoint, lui a valu les grands succès qu'il a obtenus dans le perfectionnement de la race charolaise. C'est alors aussi qu'il put adopter une stabulation presque permanente pour ses vaches mères, et qu'il put aussi se mettre à l'abri des alternatives de disette et d'abondance, selon les saisons sèches ou humides, prévenir des avortements, permettre un accroissement gradué du foetus pendant sa vie intra-utérine, et régler d'une manière uniforme le développement successif du jeune sujet pendant l'allaitement et après le sevrage. Cependant le pâturage en liberté pendant toute la belle saison fut conservé pour les élèves, afin de leur donner un degré de rusticité nécessaire pour faire des animaux de rente et de travail.

C'est avec de telles connaissances en agriculture, en hygiène et en éducation du bétail, que M. Massé parvint à modifier et à façonner à son gré le bétail charolais, et à en faire une race améliorée indigène des plus précieuses.

Les principes adoptés par M. Massé, sanctionnés par l'expérience, ont bientôt été adoptés par les meilleurs éleveurs de la Nièvre et du Cher. J'ai vu, en 1847, au concours de Fourchambault, plus de 60 vaches suivies de très-beaux veaux qui jusque-là n'avaient eu pour toute nourriture que le lait de leur mère. Les veaux des vaches appartenant à MM. Massé, Ruiz, Nantin, et à beaucoup d'autres habiles éleveurs, faisaient l'admiration des nombreux agriculteurs de la Nièvre et du Cher. Les jeunes taureaux d'un an à quinze mois étaient surtout remarquables par la beauté de leurs formes. L'un d'entre eux, mâle de l'année, provenant du troupeau de M. Nantin, fut vendu sur le champ du comice le prix très élevé de 480 francs. M. Louis Massé ne donne les jeunes taureaux de l'âge d'un an qu'il ne désire point conserver qu'au prix de 500 francs; il n'abandonne ses gé-

nisses de dix-huit mois que pour la somme de 300 francs. Les bœufs charolais purs améliorés, engrangés par M. Massé, ont remporté plusieurs premiers prix au concours de Poissy, et connaisseurs, éleveurs et bouchers ont pu admirer la belle conformation, la finesse de ces animaux et leur engrangement parfait.

Comme rendement en poids net pour la boucherie et comme rendement proportionnel des quatre quartiers en viande de première et de seconde qualité à Paris, le bœuf charolais très-perfectionné figure sur la première ligne avec les bœufs auvergnats et les choletais.

En 1844, un bœuf charolais pur, appartenant à M. Massé, a vivement disputé le premier prix des animaux précoces du concours de Poissy à un bœuf croisé Durham-charolais appartenant à M. Hervieu (de la Nièvre).

En 1845, M. Massé a présenté trois jeunes bœufs au concours, dont deux pur sang de sa propre souche. Or, de tous les charolais purs améliorés amenés à ce concours, les deux bœufs de M. Massé étaient incontestablement les plus beaux, comparés aux animaux de leur âge comme à ceux d'un âge plus avancé, mais du même poids. Aussi le jury a-t-il primé deux fois le plus beau des deux, battant 22 concurrents dont un Durham pur et beaucoup de métis, et lui a-t-il décerné le troisième prix des gros bœufs, disputé par 43 animaux tous très-remarquables. Le fini de graisse de cet animal était parfait et son cuir très-léger ; aussi a-t-il donné 15 1/2 pour 100 de graisse du poids de viande nette, 32 pour 100 de viande première qualité, 60 pour 100 de seconde qualité, et 42 pour 100 de troisième qualité, proportions considérables en viande de premier choix pour un bœuf âgé de trois à quatre ans.

Dans ce même concours, un autre bœuf charolais appar-

tenant à M. Chamard de Germigny (Cher), et du même âge que le précédent, mais dont la conformation était moins bonne, a donné, au dire du boucher qui l'avait acheté, 10 pour 100 de suif, 32 pour 100 de viande de première qualité, 22 pour 100 de viande de seconde qualité et 57 pour 100 de troisième qualité (1).

En 1847, l'amélioration s'est montrée croissante. Le rendement du bœuf de M. Massé, qui avait obtenu le 2^e prix des animaux de l'âge de quatre ans au plus, a été de 61 kil., 064 pour 100 de viande de première et de seconde qualité, et le bœuf charolais pur âgé de sept ans moins un mois, appartenant à ce même éleveur et ayant remporté le troisième prix de race, a donné 60 kil., 764 pour 100 de viande de première et de seconde qualité. Ces rendements, et avec juste raison, ont, de l'avis des bouchers et de la commission, été notés comme considérables.

Les bouchers de Paris avaient reproché aux bœufs charolais primés à Poissy en 1845 et appartenant à M. Massé et à M. Chamard de Germigny : 1^o d'avoir une graisse blanche; 2^o une culotte un peu *verte*; 3^o une chair offrant une fibre trop grasse dans ses faisceaux, trop rouge et pas assez marbrée de graisse : caractères qui l'avaient fait classer parmi la viande de bonne seconde qualité. • Ces imperfections sont d'autant plus graves, ajoutait-on alors, qu'elles appartiennent réellement à la race et se retrouvent chez tous les individus, vieux comme jeunes. Or, la belle race longues-cornes, améliorée en Angleterre par Backewell, fut abandonnée par un semblable motif. La reproduction exclusivement en dedans pendant plusieurs générations

(1) Ces chiffres n'ont point été contrôlés par la commission du rendement. Cela est très-regrettable.

* suffira-t-elle entre les mains habiles de M. Massé pour corriger ce défaut? Il faut laisser au temps le soin de se prononcer (1). * Le temps a prononcé sur cette très importante question. En effet, on lit dans le compte rendu officiel du concours et du rendement des animaux primés à Poissy en 1847: « M. Massé, 2^e prix, 1^{re} classe, bœufs de quatre ans au plus.— *Viande belle, première qualité*, un peu sombre; graisse intestinale ou suif *bonne, couleur beurre frais.* »

* M. Massé, 3^e prix, 2^e classe, prix de race sans distinction de race ni de poids.— *Viande première qualité, plus belle que celle du bœuf précédent, marbrée, fine ; graisse intestinale ou suif belle qualité, couleur beurre frais.* »

Aussi, de l'avis des bouchers de Paris, de la commission du rendement et de l'administration, la viande et la graisse des bœufs charolais améliorés par M. Massé, classée parmi la bonne seconde qualité en 1845, se montrant classée deux ans après ou en 1847 parmi la viande et le suif de première qualité, avait donc été améliorée. Est-ce à la persistance dans une sélection intelligente, est-ce à la qualité supérieure de l'alimentation, est-ce au talent de l'engraisseur, qu'il faut rattacher ce résultat? C'est ce que je ne chercherai point à expliquer ici; seulement, je tiens à constater ce fait d'une haute importance, attendu qu'il réhabilite la qualité de la viande des charolais, qui certes avait été, dans mon opinion du moins, classée trop bas en 1845.

Je dois faire remarquer aussi que, comme rendement en viande de première et de seconde qualité, les bœufs charolais ne précèdent pas les Durham purs élevés et engrangés

(1) Royer, *loco citato*, membre du jury du concours et inspecteur de l'agriculture.

dans le Nivernais par M. Simon de Saint-Saulge, mais qu'ils marchent avant le Durham pur importé par M. Brière d'Azy et engrassé par M. Tachard, voisin de M. Massé, comme aussi avant les Durham-charolais issus d'un premier croisement, appartenant à M. de Behague, ainsi que je chercherai à le démontrer plus loin.

La race charolaise améliorée par elle-même est donc arrivée aujourd'hui et en peu de temps, fait important à faire ressortir, à occuper un des premiers rangs parmi nos races indigènes, tant par sa bonne conformation et sa précocité que par la qualité de sa chair et la beauté de son suif.

Dans le Nivernais et dans la bonne partie du Cher dont il a été question jusqu'à présent, une des principales spéculations de l'agriculteur intelligent consiste dans l'élevage et dans l'engraissement des bœufs. Dans les localités où la culture de la betterave et de la carotte est possible et avantageuse, les cultivateurs donnent ces racines d'abord avec le foin, puis associées aux farineux et aux tourteaux vers la fin de l'engraissement ; mais ce mode d'engraissage, quoique lucratif, ne se fait encore que sur une petite échelle, à cause du manque de logement, de la dépense, du tracas et de la peine qu'il donne à beaucoup de fermiers.

La principale spéculation de l'agriculteur et de l'herbager du Nivernais, celle qui se fait dans neuf domaines sur douze, consiste dans l'engraissement des bœufs dans les herbages, même de seconde qualité. La facilité de créer des prairies naturelles, ici à l'aide des irrigations, là avec la marne, des engrangements, quelques façons et la semence de graminées vivaces, le peu d'occupation que donne à l'herbager l'engraissage au pâturage, et généralement les beaux bénéfices qu'il en retire, sont les raisons capitales qui engagent beaucoup d'agriculteurs à se livrer spécialement à cette spéculation.

Cependant tout fait espérer que les cultivateurs, sans négliger l'amélioration des prairies naturelles, comprendront les immenses avantages d'une culture plus perfectionnée, produisant des fourrages-racines, qui seule peut leur permettre d'améliorer rapidement leur race, d'engraisser à l'étable et, chose importante, d'obtenir un excellent fumier. Nous reviendrons plus loin sur cette importante question.

Des éleveurs du Nivernais d'abord, puis l'administration supérieure de l'agriculture ensuite, ont tenté de croiser la belle et précieuse race charolaise avec la race anglaise améliorée de Durham, dans le but d'en augmenter la précocité. Une vacherie nationale de race Durham pure a été créée dans cette vue à la ferme de Poussery. Je dirai dans le chapitre suivant si ces tentatives ont produit de bons résultats et si elles méritent d'être continuées.

Résumé. — Des détails dans lesquels je viens d'entrer il résulte :

1^o Qu'il est très-probable que la race bovine charolaise n'a pas été importée d'Italie en 1745 dans Saône-et-Loire, et que dès lors cette race peut être classée parmi les races nationales françaises d'une antique origine ;

2^o Que l'introduction de la race bovine suisse dans le Bazois et dans les environs de Nevers n'a pas été suivie de résultats satisfaisants ;

3^o Que la race charolaise importée dans le Bazois par Mathieu, originaire du Charolais et fermier à Anlezy, se trouvant placée dans des conditions de climat, d'alimentation et de travail à peu près semblables à celles des environs de Charolles, a conservé dans cette partie de la Nièvre, puis dans presque tous les bons domaines du département où

elle a été introduite, les précieuses qualités qui lui appartiennent;

4° Que le croisement de cette race avec la race suisse amenée dans la Nièvre n'ayant pas donné de bons résultats, les agriculteurs se sont exclusivement attachés à la race charolaise;

5° Que cette race, quoique généralement bien conformée pour le travail et l'engrais, doit cependant être perfectionnée dans les parties du corps qui fournissent la viande de première qualité;

6° Que si le régime, les soins, la castration tardive, rendent la race charolaise rustique, sobre, forte, courageuse et capable d'exécuter des travaux pénibles, ce mode d'élevage nuit à son aptitude naturelle à l'engraissement et à sa précocité;

7° Que les bœufs de travail mis à l'âge de quatre à sept ans dans les herbages engrassennt parfaitement en quatre à cinq mois, et que, soumis à une bonne nourriture à l'étable pendant l'hiver, ils peuvent être livrés à la boucherie après trois mois et demi, quatre mois;

8° Que le poids vivant de ces bœufs peut aller jusqu'à 900 et 1,000 kilogrammes, et que le poids qu'ils fournissent après l'abattage, en viande de première et de seconde qualité, les classe parmi les races françaises dont le rendement est le plus considérable;

9° Que la race charolaise, améliorée par sélection ou par le choix des plus beaux types mâles et femelles, en évitant cependant autant que possible la consanguinité répétée, doit être considérée aujourd'hui comme un des plus beaux types de conformation, pour le travail et la boucherie, que la France possède;

10° Que le Nivernais, par la nature de son sol fort et généralement difficile et pénible à cultiver, ses productions en bois, en charbon et en minerai ferrugineux, nécessitant de très nombreux charrois, réclame, quant à présent, l'élevage de bœufs rustiques, sobres, adroits et bons travailleurs;

11° Qu'une des spéculations les plus lucratives des agriculteurs et des herbagers nivernais consiste encore aujourd'hui à créer des prairies naturelles et à engrasser les bœufs à l'herbe.

12° Que l'engrais à l'étable avec le foin, les betteraves crues, les farineux, les tourteaux, etc., quoique lucratif, n'est cependant pas aussi généralement répandu que l'engraissement au pâturage;

13° Qu'aujourd'hui les bœufs charolais sont préférés à tous autres comme bœufs d'embouches dans la Nièvre, parce qu'ils supportent, sans souffrir beaucoup, la chaleur, le froid, les intempéries atmosphériques, les piqûres des insectes, et qu'ils engrangent en quatre mois dans les meilleurs herbages, et en cinq mois dans ceux d'une médiocre qualité.

Conclusions. — La race bovine charolaise, par sa nature, sa conformation, sa précocité et son aptitude au travail, convient donc parfaitement, quant à présent, au climat, à la nature du sol, à l'état de l'agriculture, à la qualité des herbages, et à l'industrie agricole, sylvicole et métallurgique du Nivernais.

§ III.

Historique de l'introduction des bêtes bovines de la race de Durham dans la Nièvre. — Ce qu'est devenue cette race aujourd'hui. — Croisement avec la race charolaise. — Résultats obtenus. — Avantages et inconvénients. — Comparaison entre les avantages des croisés Durham-charolais et des charolais purs au point de vue du travail, de la rusticité, de la sobriété, de la précocité à l'engraissement dans les herbages et à l'étable, du rendement en viande de première et de deuxième qualité. — Résumé et conclusions.

En 1823, un riche propriétaire de la Nièvre, M. Brière d'Azy, pria M. Winel, fermier anglais distingué, qu'il connaissait, de lui acheter un petit troupeau de vaches et un taureau de la race pure et améliorée de Durham, désirant placer ces animaux dans sa propriété de Valotte, près Saint-Benin-d'Azy. Ces animaux, d'une excellente souche, furent amenés par le fermier Elm, qui mourut à Valotte en 1825. Un taureau gris souris, de race pure et d'une admirable conformation, provenant de cette première importation, a donné des produits remarquables dans la Nièvre. Les vaches étaient superbes et très-bonnes laitières. En 1825, M. Hunt, fermier anglais, vint remplacer M. Elm, et amena avec lui des vaches de Durham achetées dans le comté de Leicester. Ces vaches, bien inférieures à celles achetées par M. Winel, n'ont jamais donné de produits remarquables. Hunt conserva très-précieusement les animaux importés par Elm et par lui ; mais, ayant fait de mauvaises affaires, il fut obligé de quitter la Nièvre en 1829.

L'arrivée du troupeau de bêtes bovines de M. Brière d'Azy en Nivernais fit une grande sensation, et les agriculteurs s'empressèrent d'aller admirer la beauté des formes, la nature et la finesse des animaux de la race de Durham. Un

grand nombre d'entre eux livrèrent leurs plus belles vaches charolaises aux taureaux de cette race admirable, et ils en obtinrent des métis d'une très-bonne conformation, travaillant bien, engrasant vite, comme aussi des vaches donnant plus de lait que les charolaises.

En 1827, M. Hervieu, vétérinaire et cultivateur de mérite, demeurant à Reugny, commune de Dompierre-sur-Hery, fut un des premiers à envoyer ses vaches charolaises au taureau de Durham de M. Brière, qui avait l'obligeance de les lui conserver dans ses herbages jusqu'à ce qu'elles fussent pleines. Les résultats obtenus par ces premiers essais de croisement ayant satisfait beaucoup M. Hervieu, ses vaches furent tous les ans conduites chez M. Ladrey et saillies par un descendant du beau taureau de Durham gris souris confié au fermier anglais Hunt.

Enfin, en 1834, M. Hervieu acheta à M. Hunt un taureau de Durham, fils de ce précieux animal, afin de continuer les croisements qu'il avait commencés. Hervieu mourut en 1839. M. Hervieu fils persista à suivre les essais commencés par son père, et de ces croisements sont issus les premiers bœufs Durham-charolais qui furent couronnés au concours de Poissy en 1845 et 1846. En 1842, M. Hervieu fit l'acquisition d'un taureau de Durham (*Waverley*) à la vente d'Alfort, afin de pouvoir continuer les croisements qu'il avait commencés. Je ferai connaître plus loin les résultats qui ont été obtenus.

M. Tachard, habile agriculteur de la vallée de Germigny (Cher), de même que M. Hervieu, acheta aussi, à la liquidation du fermier Hunt, un taureau provenant d'une vache amenée pleine d'Angleterre, et quelques-unes des meilleures vaches élevées à Valotte, animaux qui lui donnèrent de beaux élèves. Un bœuf descendant de ces vaches et d'un taureau

de Durham pur a obtenu au concours de Poissy, en 1847, le deuxième prix des races étrangères.

Une vache Durham-cotentine, provenant du taureau de Hunt et appartenant à M. Ladrey, réunissait à une superbe conformation la qualité d'être excellente laitière.

En 1827, les frères anglais Browster vinrent exploiter le domaine de la Fermeté, appartenant à M. Brière, et y introduisirent un troupeau assez considérable de vaches et de taureaux anglais de la race de Durham. Ces animaux étaient grands et bien conformés, mais ils avaient moins de finesse et de nature que les animaux choisis par M. Winkel. Les vaches étaient en outre moins bonnes laitières. Les taureaux de cette nouvelle importation, croisés avec les plus belles charolaises, ne donnèrent que des métis hauts sur jambes, mauvais travailleurs et s'entretenant moins bien que les charolais purs dans les herbages. Cette introduction, au dire d'un agriculteur très-habile, M. Ladrey, qui a eu l'obligeance de me fournir ces renseignements, l'importation des frères Browster fut pour la Nièvre une véritable calamité.

Lorsque l'administration de l'agriculture eut introduit en France des types reproducteurs de la race de Durham, plusieurs agriculteurs aisés de la Nièvre achetèrent, aux ventes faites à l'école d'Alfort ou au haras du Pin, des taureaux à courtes cornes, pour les allier à leurs belles vaches charolaises. Ces croisements donnèrent dès la première génération des métis dont le corps cylindrique, le rein large, plat et droit, la poitrine vaste et le flanc court, la croupe large, fournie, les fesses charnues et descendantes, le cou court et sans fanon, la tête fine, les cornes petites et lisses, les lèvres minces, les poils soyeux et la maturité précoce engagèrent un grand nombre d'agriculteurs à faire saillir leurs vaches charolaises par des taureaux de Durham.

Et cependant dès l'année 1839 M. Yvert, auquel l'administration de l'agriculture avait confié l'honorale et importante mission d'importer les bêtes de Durham en France, disait :

« Autrefois il était tout simple que les laboureurs recherchaient les animaux les plus propres au travail ; maintenant je ne dis pas, à beaucoup près, dans l'intérêt de tous, de suivre une autre direction ; la position d'un grand nombre leur prescrit de persévéérer. Je crois seulement qu'il importe à chacun d'entre eux de modifier les races de leurs bestiaux en préférant à ceux qui donnent le plus de travail ceux qui conviennent davantage à l'engraissement. »
Et il ajoutait : « La race de Durham *n'a pas été faite pour le travail ; elle marche difficilement lorsqu'elle est entièrement engrangée* ; et quoique les cultivateurs qui l'ont créée et propagée aient cherché à lui conserver des qualités pour la laiterie, elle *paraît sous ce rapport INFÉRIEURE à nos meilleures vaches à lait*. Les cultivateurs doivent tenir compte des qualités et des défauts de la race anglaise avant de l'ESSAYER, n'agir qu'avec circonspection, mais ensuite ne pas se laisser arrêter par des difficultés qui accompagnent les innovations en agriculture (1). » Malgré ces sages conseils dictés par l'expérience d'un homme consciencieux qui venait d'étudier la race de Durham dans le comté où elle fut perfectionnée, beaucoup d'agriculteurs enthousiastes du Nivernais, aussi bien que d'autres parties de la France, prônèrent bien haut les métis Durham-charolais sur les premiers résultats obtenus ; enfin l'administration supérieure, sur les rapports de messieurs

(1) Lettre adressée au journal *le Cultivateur*, décembre 1839, et *Recueil de médecine vétérinaire*, année 1840, p. 233.

les inspecteurs d'agriculture, porta, elle aussi, un jugement prématué sur la valeur de ces résultats. Les nombreux et bons herbages que possèdent certaines excellentes vallées de la Nièvre, l'extension toujours croissante des fourrages naturels et artificiels, des racines, des tubercules alimentaires, dans l'arrondissement de Nevers notamment, la spéculation sur l'élève et l'engraissement des bœufs auxquels se livrent un grand nombre d'agriculteurs, le peu de ressources que fournit l'industrie laitière dans ce département, le peu d'éloignement du Nivernais des grands marchés d'approvisionnement de Lyon et de Paris, les moyens faciles de communication qui sillonnent aujourd'hui ce pays dans tous les sens, enfin les voies de fer qui, dans un temps peu éloigné, s'étendront de Paris jusqu'à Nevers, ont été sans doute des considérations puissantes qui ont engagé l'administration supérieure de l'agriculture à créer une vacherie nationale d'animaux de la race de Durham dans la Nièvre.

La ferme-modèle de Poussery fut choisie pour cette destination, et, au mois de juin 1844, 24 vaches et 4 taureaux de la race de Durham formaient le dépôt national de la Nièvre. Plusieurs autres importations de taureaux provenant du haras du Pin eurent lieu plus tard à diverses époques.

J'ai visité la ferme de Poussery en 1848, et, après avoir examiné la situation des lieux, la nature du sol, les ressources agricoles du domaine, et surtout la qualité des herbages, je me suis demandé comment il avait été possible d'établir une vacherie d'animaux aussi perfectionnés et aussi précieux que les Durham dans une des régions de la Nièvre où le sol est aussi ingrat, l'agriculture si arriérée et les pâturages d'une aussi médiocre qualité. Le gouvernement, le département, ont fait beaucoup de frais pour l'entretien de cette

vacherie ; le directeur de la ferme, M. Salomon, le directeur de la vacherie, M. Chamart fils, secondés par l'administration supérieure, ont fait de laborieux efforts pour l'acclimation et la conservation des animaux nés à Poussery ; mais, malgré les dépenses, les soins, le succulent régime de l'établissement, j'ai trouvé les descendants de ces nobles bêtes plus ou moins dégénérés, et il n'était pas possible, en effet, qu'il en fût autrement. Dans mon opinion, l'administration supérieure a donc commis une faute en plaçant la vacherie de Durham à Poussery.

Quoi qu'il en soit, il m'importe de faire connaître maintenant si la race de Durham introduite dans la Nièvre par M. Brière d'Azy et l'administration de l'agriculture, soit pour y être conservée pure, soit pour y être croisée avec la race charolaise, a produit les résultats heureux que l'on attendait. J'envisagerai donc cette importante question au point de vue de la situation topographique de la Nièvre, de son climat, de la nature de son sol, de la qualité de ses herbages, de sa culture, de son industrie sylvicole et métallurgique, du mode d'engraisser les bestiaux qui est généralement usité dans ce département ; et, après avoir fait cette revue, j'examinerai si réellement l'introduction du Durham dans le Nivernais a produit de bons ou de mauvais résultats.

1° *Conservation du Durham pur.* — D'après David Low, la race de Durham, améliorée dans la riche et charmante vallée de la Tees, se serait étendue comme d'un centre dans tout le Durham, dans les vallées de la Twed, les basses terres de l'Ecosse orientale jusqu'au golfe de Pendland, le comté d'York, le Lincoln, le Lancaster et le Westmoreland ; transportée en Irlande dans les comtés éleveurs, elle y aurait apporté de très-grands changements dans le bétail, et, im-

portée aux Etats-Unis d'Amérique et dans les admirables colonies anglaises de la mer du Sud, elle y aurait été élevée avec un succès complet. Je ne conteste point ces faits ; mais je dois faire remarquer que l'importation de la race de Durham n'a été et ne peut réellement être suivie de succès qu'autant que :

1° Les animaux importés mâles et femelles et tous leurs descendants trouveront dans le lieu d'importation une nourriture régulièrement abondante et succulente dans toutes les saisons de l'année ;

2° Que la température de ces lieux sera, sinon toujours douce, mais autant que possible régulière ;

3° Que les bœufs pourront être engrangés sans exiger d'eux aucun travail, ou qu'ils ne devront être soumis qu'à un travail très-modéré.

Ces trois conditions sont-elles réalisables dans la Nièvre ? Telles sont les questions qu'il m'importe d'examiner.

Dans plusieurs bons domaines de l'arrondissement de Nevers, de Châtillon en Bazois, du pays entre Loire et Allier, où les pâtrages sont abondants, de première qualité, je crois qu'il est possible et même profitable de produire la race bovine de Durham pure, pour y perpétuer une race presque exclusivement destinée à la boucherie dès l'âge de trois à quatre ans, à être engrangée, soit à l'herbage depuis la mi-mai jusqu'à la mi-septembre, époque où les variations de température ne sont point assez brusques pour faire souffrir les animaux, soit et surtout à l'étable pendant l'hiver. Mais cette spéculation n'a été tentée jusqu'à ce jour que par quelques riches engrangeurs qui ont eu plutôt en vue les primes de Poissy qu'un mode d'engrais devant plus spécialement être adopté et devenir profitable au Nivernais. En effet l'expérience paraît avoir appris que les Durham purs et même

les métis réclamaient, pour s'entretenir en bon état, une nourriture constamment abondante et succulente qu'il n'était pas toujours possible de leur procurer dans la Nièvre; que, pourvus d'une peau fine, souple, peu fourrée, et par cela même très-sensible, ces animaux ne supportaient pas sans souffrir les variations fréquentes et brusques de température du printemps et de l'automne, les grandes chaleurs et les attaques des nombreux insectes ailés qui s'abattent par nuées sur les bestiaux paissant au voisinage des lieux boisés, et que dès lors ils ne profitaient ni aussi vite ni aussi bien que les charolais de la nourriture prise à l'herbage; tandis qu'à l'étable, et c'est encore ici l'expérience qui parle, l'engrais du bœuf de Durham s'opérait plus vite, mieux et à moins de frais que celui du bœuf charolais. Comme on le voit, il y a donc avantage d'un côté et inconvénient de l'autre en ce qui touche la spéculation de l'engrais du bœuf de Durham et du bœuf charolais, et c'est aux cultivateurs qu'est réservé le choix qu'ils doivent faire de l'une ou de l'autre race, selon les conditions où ils se trouvent placés.

Quant au travail, il est évident que les Durham purs, à cause de leur conformation, ne sont point propres aux travaux pénibles; ces animaux ne peuvent et ne doivent être soumis qu'à un travail très-léger avant l'engraissement.

Les vaches de cette race ne doivent point non plus être considérées toujours comme bonnes laitières; ce n'est que par exception qu'elles fournissent un lait abondant et de bonne qualité. Disposées à engrasser facilement dès l'âge de quatre à cinq ans, il ne faut point espérer d'elles un veau tous les ans; on doit même s'attendre à les voir devenir infécondes après avoir donné le troisième ou le quatrième veau. J'ignore si en Angleterre elles se montrent aussi souvent infécondes qu'en France; mais je sais pertinemment

que les vaches de Durham qui ont été amenées d'Angleterre et placées dans les vacheries du haras du Pin et de la ferme modèle de Poussery n'ont souvent donné en moyenne qu'un veau par deux mères.

Une autre question importante me reste encore à examiner : c'est de savoir si la race courtes-cornes, transportée depuis vingt-quatre ans dans la Nièvre, y a dégénéré. Les éleveurs qui ont suivi très-attentivement les modifications apportées dans les descendants du Durham pur dans la Nièvre s'accordent généralement à dire que ces animaux y perdent de leurs qualités. J'ai examiné avec le plus grand soin, au comice agricole de Fourchambault, en 1847, les produits descendant du troupeau importé par M. Brière d'Azy dans les fermes de M. Ladrey à Saint-Benin-d'Azy, les vaches, les génisses et les veaux de Durham appartenant à M. de Montrichard à Saint-Parize-le-Châtel, comme aussi les beaux élèves faits par M. Tachard de la Guerche, et je me suis convaincu que cette race n'avait pas éprouvé la dégénérescence que plusieurs éleveurs, très-partisans de la race charolaise, m'avaient annoncée. Cependant je suis resté persuadé, en examinant attentivement la nature et la conformation des Durham provenant de la troisième et de la quatrième génération nivernaise, que cette race n'avait point conservé toutes les qualités précieuses qui lui appartiennent.

Pourtant je n'émetts ici cette opinion qu'avec la plus grande réserve, d'autant plus que les père et mère des animaux qui ont été l'objet de mes investigations m'étaient inconnus.

Tenant compte de toutes les qualités de la race bovine de Durham, et par-dessus tout de son excellente conformation comme bêtes d'engraiss et de sa très-grande précocité ; mais considérant aussi son peu d'aptitude au travail, la faiblesse de son tempérament, le peu de lait que donnent les vaches et

leur fréquente infécondité dans un âge peu avancé, il ne serait donc ni sage, ni rationnel, quant à présent, de conseiller aux agriculteurs d'élever et de multiplier la race de Durham dans le Nivernais.

La race charolaise est acclimatée dans la Nièvre; elle s'y montre rustique, travailleuse et féconde; elle engrasse facilement dans des pâturages même de médiocre qualité.

Le rendement en viande de premier et de deuxième choix des animaux améliorés égale celui des meilleures races que la France possède, et d'ailleurs les animaux charolais sont d'autant plus précieux qu'ils remplissent toutes les conditions exigées par la situation topographique du pays, l'état de son agriculture, de son commerce agricole, de son industrie et de ses débouchés.

Mais si l'élevage pur du gros bétail de Durham est peu profitable aux agriculteurs de la Nièvre, il importe de savoir si le sang Durham infusé dans le sang charolais peut donner des métis avantageux. Telle est l'importante question que je dois traiter.

2° *Croisement Durham-charolais.* — J'ai dit qu'après l'introduction de taureaux de la race de Durham dans le Nivernais et leur accouplement avec les vaches charolaises, les premiers métis, par leurs formes amples et arrondies, la largeur et la profondeur de leur poitrine, l'ampleur de leur croupe, le charnu et la longueur de leurs fesses, le peu de longueur de leurs membres, le moelleux, la souplesse de leur peau, la finesse de leurs poils et leur précocité à prendre la graisse, avaient flatté vivement les éleveurs de la Nièvre. Aussi presque tous les bons agriculteurs de l'arrondissement de Nevers, du Bazois, de la bonne partie du Cher en face Nevers, s'empressèrent-ils de croiser la race charolaise avec le

taureau de Durham, espérant ainsi modifier leur race et obtenir rapidement les résultats que quelques éleveurs poursuivaient avec constance depuis quinze ans pour l'amélioration de la race par elle-même. Mais à peine dix années étaient-elles écoulées que l'expérience vint démontrer que, généralement, les produits issus des troisième et quatrième croisements dégénéraient, et que les descendants mêmes du premier et du second croisement perdaient, en très-grande partie, les qualités si remarquables du charolais et du Durham.

Bientôt aussi on ne tarda pas à reconnaître, par la comparaison qui fut faite entre les Durham-charolais et les charolais purs, nés dans les mêmes lieux, soumis à la même alimentation et aux mêmes soins hygiéniques, que les métis ne possédaient point les qualités de cette belle et bonne race charolaise si bien appropriée à l'état agricole et industriel de la Nièvre. On s'aperçut en effet, 1^e que les jeunes élèves Durham-charolais mis dans des herbages même de bonne qualité, mais dont l'herbe pouvait en été être desséchée par l'ardeur du soleil, de même que dans tous les lieux où les variations atmosphériques étaient fréquentes et brusques, les insectes ailés nombreux et tourmentant beaucoup les animaux, ne profitaient que fort peu de l'alimentation; que souvent même, dans les lieux humides où l'herbe n'était pas très-substantielle, ils dépriissaient et contractaient, soit la diarrhée, soit des toux rebelles, dues à une inflammation fixée dans les voies respiratoires, soit des tuméfactions indolentes des ganglions lymphatiques sous-cutanés, signe précurseur de maladies scrofuleuses et tuberculeuses; tandis que, dans les mêmes lieux, les jeunes charolais, plus rustiques, moins délicats, et garantis d'ailleurs des intempéries de l'air, de la fraîcheur du sol et de la piqûre des insectes par leur peau épaisse et

fourrée, prenaient un accroissement remarquable et conservaient une bonne santé ;

2° Que cependant, dans les excellents herbages de Montigny-sur-Canne, de Lucy, de Lys, de Serres, de Chanlain, de la Guerche (Cher), et notamment dans les succulentes prairies formées sur des étangs desséchés, où la végétation est vigoureuse même pendant les longues sécheresses, où l'alimentation, par conséquent, est toujours régulièrement abondante et très-nourrissante, les métis Durham-charolais, jeunes ou vieux, engrasaient aussi vite et aussi bien que les charolais purs ;

3° Que le bœuf charolais pur sang, étant charnu et rustique, se soutenait et engrasaissait même dans des pâturages de médiocre qualité, tandis que les métis Durham-charolais de premier ou de second croisement, moins charnus, plus délicats sur l'alimentation et peu aptes à passer alternativement d'un régime substantiel à un régime appauvrissant, engrasaient avec beaucoup plus de lenteur et de difficulté ;

4° Que les vaches métis étaient fort souvent moins fécondes que les charolaises, et que si elles donnaient autant et souvent plus de lait qu'elles, ce liquide était moins bon et partant nourrissait moins bien le jeune sujet ;

5° Que si les bœufs Durham-charolais travaillaient aussi vite, aussi bien et aussi longtemps que le charolais pur, soit dans les terrains unis où les labours étaient faciles et peu fatigants, soit sur les routes, les chemins bien entretenus, où le tirage était peu pénible, ces métis se fatiguaient vite, maigrissaient et devenaient parfois malades, lorsque les travaux étaient difficiles, longs et éssoufflants.

Mais aussi on put se convaincre qu'en soumettant au même régime d'engraissement à l'étable des bœufs métis Durham-charolais, provenant d'un premier ou d'un second

croisement, et des charolais purs de même âge, les métis engrasaient plus vite et mieux, et même avec une moins forte ration d'aliments, que les charolais purs.

Tel est le seul avantage, fort à considérer sans doute, qu'offrent les métis charolais dans la Nièvre, à côté des nombreux inconvénients que j'ai signalés, avantage qui, quant à présent, n'est point pris en très-sérieuse considération par les agriculteurs et notamment par les herbagers.

A l'exception de plusieurs cultivateurs intelligents, parmi lesquels je citerai M. Hervieu de Reugny, qui, possédant un excellent herbage provenant du desséchement de l'étang de Beaureplaix et ayant introduit dans ses cultures les fourrages-racines, se livre depuis plusieurs années, avec quelque profit sans doute, à l'engraissement des métis Durham-charolais à l'herbage et à l'étable; mais la masse des cultivateurs et des herbagers de la Nièvre engrasse à l'herbage, et je puis assurer que, parmi les 10,000 bœufs que le Nivernais livre annuellement à la boucherie de Paris, 15 à 1,600 au plus sont des bœufs de poutre. Quoi qu'il en soit, tout fait espérer que les améliorations des herbages naturels, l'extension qui est donnée aux prairies artificielles et à la culture des racines intercalaires, amèneront les cultivateurs à s'adonner davantage à l'engrais à l'étable qui, tout en devenant lucratif, procurera une somme plus considérable d'excellent fumier. Mais néanmoins cette spéculation, qui force généralement propriétaires et cultivateurs à faire des mises de fonds assez considérables pour construire de vastes et salubres étables, ne prendra de l'extension dans le Nivernais qu'avec quelque lenteur.

Sans doute que si l'exemple donné par M. de Latour, agriculteur distingué de Varenne-Latour (Saône-et-Loire), et

adopté avec empressement par plusieurs cultivateurs, d'engraisser les bœufs en fauchant l'herbe des prés et la donnant aux animaux logés sous des hangards, était généralement adopté en Nivernais, les croisés Durham pourraient reprendre quelque faveur; mais on sait que les innovations, en agriculture, ne sont généralement adoptées qu'avec défiance, et même, lorsqu'elles sont reconnues comme bonnes, elles ne sont pas applicables partout et toujours.

La dégénérescence des métis Durham-charolais dès le troisième croisement, leur peu de rusticité et de force musculaire à soutenir les travaux pénibles et prolongés, la petite quantité et souvent le peu de qualité du lait donné par les vaches, comme aussi leur peu de fécondité, l'engraissement plus lent des bœufs métis comparé à celui des charolais purs dans la plus grande partie des herbages de la Nièvre, telles sont en résumé les causes puissantes qui ont engagé un très grand nombre de propriétaires agriculteurs et de fermiers à abandonner les croisements Durham-charolais.

Parmi ces cultivateurs que j'ai visités pour la plupart, je citerai MM. Bouillé, à Villars; Duverne (Charles), à Saint-Eloy; Ponceau, à Saincaise; Andrieux, à Magny; Clément, à Pouges; Bertaud et Monot, à Guipy; Guyot, à Saint-Cy; Roland, à Montigny; Saint-Phalle, à Montgoublin; Boucher, à Dumphlum; Gestat (Théodore), à Nevers; Mathieu (Camille), Mathieu (Charles), Ducret, à Anlezy; Bourdieu, à Dumphlum; Cornu, à Langy, etc., etc.

M. de Montrichard, riche propriétaire de l'arrondissement de Nevers, a introduit depuis huit ans le Durham pur dans ses domaines, et les belles vaches charolaises qu'il possédait ont été saillies par le taureau de Durham. Aujourd'hui Durham pur et Durham-charolais ne peuvent plus être ven-

dus sur les foires et sur les marchés. J'ai visité ces animaux : quelques-uns sont encore fort beaux ; mais beaucoup ont dégénéré. Aussi M. de Montrichard est-il décidé à les vendre tous et à remonter ses étables de charolais purs.

Voici un autre fait tout aussi significatif que celui-ci : M. le comte de Pont possédait une fort belle vacherie composée d'animaux Durham purs, de Durham-charolais et de charolais purs. Tous ces animaux, au nombre de 84, furent vendus aux enchères publiques à Nevers le 2 septembre 1847.

Les vaches Durham pur sang, âgées de quatre à dix ans et suivies de leur veau de quatre à cinq mois, furent adjugées pour la somme de 100 à 170 fr.

Les vaches Durham-charolaises, aussi suivies de leur veau âgé de quatre à cinq mois, ont été vendues de 200 à 250 fr. comme vaches destinées à l'engrais, tandis que les vaches charolaises pures de même âge furent adjugées au prix de 280 à 300 fr. comme bêtes à profit ou de rente.

Depuis l'installation de la vacherie royale de Poussery (1844), six taureaux et huit vaches ont été vendus par cet établissement aux prix moyen de 700 fr. pour les vaches et de 400 fr. pour les taureaux. En septembre 1847, j'ai vu vendre au comice agricole de Fourchambault des taureaux de Durham pur, nés à Poussery et *âgés de dix-huit mois*, dont le *prix moyen a été de 400 fr.*, quand un *veau de l'année et de l'âge de six mois, mais charolais pur*, était acheté sur le champ du comice, à M. Nantin, le *prix élevé de 480 fr.*

Le 24 février 1849, j'ai vu adjuger aux enchères publiques à la foire des Brandons, de Nevers, 5 jeunes taureaux de Durham, provenant également de la vacherie de Poussery, pour le *prix moyen de 261 fr.*

Voici enfin un fait démontrant positivement combien le Durham jouit maintenant de peu de faveur dans la Nièvre : — Dans le but de favoriser l'extension des métis Durham, les vaches charolaises étaient admises à la saillie des taureaux de la vacherie nationale de Poussery. Or, si je suis bien informé, le nombre de ces vaches conduites à Poussery aurait été de 20 la première année, de 10 la seconde et de 0 dans la troisième qui, il est plus que probable, sera la dernière.

Assistant au comice agricole de Fourchambault le 19 septembre 1847, et MM. les membres du comice m'ayant fait l'honneur de me nommer président de la commission chargée de l'examen des bêtes bovines, je trouvai réunis à ce concours des taureaux, des vaches, des génisses et des veaux Durham pur, Durham-charolais et charolais améliorés. Il m'a donc été possible et facile de comparer tous ces animaux entre eux, de juger de leur conformation et de leurs qualités. *Canute*, taureau de Durham, né en Angleterre et appartenant à M. Tachard de la Guerche, était assurément le plus bel animal du concours.

Les taureaux charolais purs, au nombre de dix, et notamment cinq d'entre eux, âgés de moins de quatre ans, étaient des animaux dont les formes, les proportions, la petitesse du système osseux, la finesse, la souplesse, l'élasticité de la peau, le peu de volume des cornes, leur couleur blanche et le délié de leurs fibres, annonçaient une grande précocité à l'engraissement. Un seul taureau Durham-charolais se trouvait mêlé à ces beaux animaux, mais il était loin de les égaler par la conformation et la nature.

Parmi les troupeaux de vaches, au nombre de dix-huit, figuraient les belles vaches améliorées de MM. Massé (Louis), Ruiz (Ferdinand) et Nantin. Toutes étaient suivies

de veaux de six mois à un an, de génisses et de taureaux âgés de dix à quinze mois. Ces animaux faisaient l'admiration des connaisseurs et démontraient les progrès d'amélioration réelle qui ont été faits dans la nature et les formes des charolais. Aussi ont-ils remporté tous les premiers prix. Comparés à la vacherie de Durham et de Durham-charolais de la première et de la seconde génération, appartenant à M. de Montrichard, le contraste était frappant et n'était pas à l'avantage des Durham-charolais. Aucun de ces animaux n'a été primé ni ne méritait de l'être assurément.

Une seule belle vache croisée Durham-charolais, appartenant à M. Tachard de la Guerche, a fixé l'attention de la commission, qui lui a accordé un premier prix; mais à côté de ce beau modèle se trouvait une vache charolaise pure appartenant à M. Nantin.

J'ai vu chez MM. de Givry, à Varzy; Mignon, à Serres, commune de Marcy; Rateau et Duchon, à Lys, près Tannay; Hervieu, à Reugny, des vaches croisées Durham-charolais issues d'un premier et d'un second croisement, qui certes étaient admirables de conformation et d'une nature parfaite, fécondes et bonnes laitières; mais les descendants de ces premiers croisés étaient loin de posséder ces précieuses qualités.

En résumé, il me paraît démontré :

1° Que le premier et le deuxième croisement du taureau de Durham avec les vaches charolaises améliorées donne des métis d'une excellente conformation, souvent bons laitiers et d'une grande précocité, mais dont l'engraissement à l'herbage n'est pas, à part quelques exceptions, aussi rapide, et partant aussi économique, que celui des charolais purs de bonne nature; mais que par contre cet engrasement est

plus rapide, plus facile et aussi plus économique à l'étable que celui des charolais ;

2° Que les métis des troisième et surtout quatrième croisements Durham-charolais, obtenus dans le Nivernais, n'ont produit que des métis très-inséries aux deux races croisées, et par conséquent dégénérés ;

3° Qu'aujourd'hui le plus grand nombre des agriculteurs nivernais, même ceux qui se montraient les plus grands partisans du Durham-charolais, ont abandonné ces croisements pour s'adonner à l'amélioration de la race pure par elle-même.

Ces résultats obtenus dans le Nivernais ne doivent pas surprendre, car, dans presque tous les lieux où le croisement Durham a été tenté, les premiers métis ont seuls donné des animaux se rapprochant beaucoup des qualités du père, et comme lui possédant une précoce maturité.

Il m'importe de consigner ces faits ici.

On a essayé plusieurs fois, dit le professeur écossais David Low, à croiser la race bien faite, sobre, rustique, disposée à l'engraissement, mais mauvaise laitière, de la partie ouest de l'Écosse avec la race courtes-cornes. Au premier croisement on a souvent obtenu de beaux animaux, dont quelques-uns ont figuré dans les exhibitions publiques ; mais l'amélioration est à son terme dès ce premier croisement, et les générations ultérieures sont inférieures à l'une et à l'autre des deux races croisées, c'est-à-dire au grand bétail des plaines par les caractères qui lui sont particuliers, et au bétail des montagnes par la rusticité de ce dernier à supporter les pâturages d'un pays stérile (1). »

(1) David Low, *Histoire des animaux de la Grande-Bretagne*, p. 27.

• La race d'Angus, cette race à courtes cornes si prisée
• dans le Forfar-ouest de l'Écosse près de la mer du Nord, pays
• d'excellente culture et d'engrais où l'on peut introduire quel-
• que race améliorée que ce soit, a été croisée avec la race
• courtes cornes. De très-beaux animaux supérieurs à la race
• indigène ont été produits; mais le bénéfice de cette opération
• cesse en grande partie avec le premier croisement. La progé-
• niture subséquente est inférieure aux courtes-cornes en taille
• et en tendance à l'engraissement, et à la race indigène en
• tempérament et en appropriation à un traitement rustique. »

A l'occasion de la race d'Herefort, Low dit encore :

• La race courtes-cornes a été croisée avec la race d'Here-
• fort, et, bien que l'on ait obtenu de bons animaux d'un pre-
• mier croisement, la progéniture des métis égalait rarement
• les parents de pur sang. Ces croisements n'ont pas été
• continués, et aujourd'hui on tient à la conservation des deux
• races dans leur état de pureté, l'éleveur et l'engraisseur
• pouvant également se contenter des perfectionnements que
• chacun a acquis. » (Même ouvrage, p. 143.)

• Le petit mais rustique bétail de la race des îles Shetland
• a été croisé dans les parties les plus fertiles en pâturages
• de ces îles; les premiers croisements ont été satisfaisants;
• mais ils ont été impuissants pour améliorer la race du
• pays. » (David Low, p. 65.)

Comme on le voit, les résultats qui ont été obtenus en Ecosse et en Angleterre par les croisements des courtes-cornes avec des races anciennes et à type fixe ne sont-ils pas absolument semblables à ceux que je signale aujourd'hui dans le Nivernais? l'analogie n'est-elle pas frappante?

Ces exemples, que je pourrais multiplier à l'égard des croisements de nos races bovines françaises avec d'autres races étrangères, et notamment avec les diverses races de

gros bétail suisse, démontrent donc toute l'importance de ne point croiser sans mûres réflexions nos belles races nationales à type fixe avec une race étrangère, quelle que soit son origine antique et quelles que soient ses qualités ; mais bien de chercher à les améliorer autant que possible par une sélection bien comprise.

Loin de moi cependant de vouloir répandre cette idée que la race de Durham introduite en France n'est point appelée à rendre de très-utiles services au pays ; au contraire, je viens proclamer bien haut que dans tous les lieux comme dans tous les domaines où les pâturages sont riches et abondants, la culture perfectionnée et les fourrages-racines introduits dans les rotations de culture, la température annuelle à peu près uniforme, où les chevaux font les charrois pénibles et les travaux des champs, et les bœufs soumis à un léger travail ; que dans toutes les localités enfin où l'on spécule sur l'engraissement du bétail au pâturage et à l'étable, le premier et le deuxième croisement Durham avec les animaux indigènes produit des métis précieux qui, bien nourris pendant et après le sevrage, donnent des animaux parfaits pour la boucherie. Je répéterai donc, avec M. Yvart, que, dans les localités où l'on spécule sur l'engraissement des animaux, les croisements Durham peuvent donner des résultats immenses, envisagés au point de vue rapide et économique de la production de la viande de boucherie de première et de seconde qualité.

Envisagée ainsi au point de vue de la multiplication des animaux élevés presque exclusivement pour la boucherie, l'introduction du taureau de Durham dans les localités ou dans les domaines où il est possible de se livrer avec succès et avec profit à l'engrais des métis de premier ou de second croisement, est donc chose utile et pour l'agriculture et pour

le pays, en attendant que la race indigène assez perfectionnée puisse remplacer ces croisements ; voilà, quant à moi, quelle doit être la mission temporaire des taureaux de Durham en France. Il y a loin de ces idées, seules raisonnables, à celles d'un trop grand nombre de personnes qui prétendent que la race de Durham, étant tout à la fois et précoce à l'engraïs et bonne laitière, est appelée à régénérer presque toutes nos races, et qui veulent introduire le taureau de Durham partout et toujours.

Ces idées, exagérées assurément, je les considère comme malheureuses. Ce qu'il faut avant tout, dans l'intérêt de la multiplication du bon bétail et dans l'intérêt de la production de la viande, dont nous avons en France un si pressant besoin, c'est de perfectionner notre agriculture, et c'est en même temps d'améliorer beaucoup de nos races par elles-mêmes jusqu'à ce qu'elles aient acquis le perfectionnement désirable comme bêtes d'engraïs.

Les agriculteurs du Nivernais et du Cher sont entrés dans une excellente voie à cet égard; déjà ils sont arrivés à une grande perfection de la race charolaise ; mais il leur reste encore des améliorations à faire que je chercherai à indiquer dans le paragraphe suivant.

Pour convaincre de plus en plus nos lecteurs sur les avantages qui découlent de l'amélioration de la race charolaise pure par sélection, je dirai que le rendement en viande de première et de deuxième qualité des bœufs charolais et des Durham-charolais primés au concours pour la boucherie, à Poissy, donne une moyenne proportionnelle qu'il me paraît très-intéressant de rapporter ici. Je l'ai trouvée en confectionnant le tableau suivant avec les chiffres de rendement publiés par l'administration de l'agriculture :

*Tableau comparatif du rendement en viande de première et de
secondes au con-*

1° RENDEMENT DES CHAROLAIS PURS.					
Années.	Noms des propriétaires engrangeurs.	Age des animaux.	Rendement proportionnel pour 100 kilogrammes en viande de première et deuxième qualité.	Moyenne sans les décimales.	Observations.
				Rendement proportionnel pour 100 kilogrammes en viande de troisième qualité.	
1845	Massé	3 ans 3 mois	57.6	44.4	
<i>Id.</i>	Chamard	4 ans	60.50	38.66	
1846	Massé	3 ans 11 mois	56.450	58 p. 100	43.469
1847	Massé	4 ans	61.904	38.935	42 p. 100
<i>Id.</i>	Massé	7 ans	60.904	39.95	

COMPA

CHAROLAIS PURS.

Viande	
de première et de deuxième qualité.	troisième qualité.
58 pour 100.	42 pour 100.

deuxième qualité des bœufs charolais purs et Durham-charolais cours de Poissy.

2° RENDEMENT DES DURHAM-CHAROLAIS.					
Années.	Noms des propriétaires engrangeurs.	Age des animaux	Rendement proportionnel pour 100 kilogrammes en viande de première et deuxième qualité.	Moyenne sans les décimales.	Observations.
				Moyenne sans les décimales.	Rendement proportionnel pour 100 kilogrammes en viande de troisième qualité.
1845	Hervieu	5 ans 10 mois	55.50	44.50	
1846	Hervieu	5 ans	61.68	38.117	
<i>Id.</i>	Hervieu	3 ans	59.343	40.655	
<i>Id.</i>	Chenu	6 ans	62.157	37.641	40 p. 100
1847	de Behague	4 ans	60.700	39.298	
<i>Id.</i>	Simon.	4 ans 9 mois	63.252	36.746	

RAISON.

DURHAM-CHAROLAIS.

Viande	
de première et de deuxième qualité.	troisième qualité.
60 pour 100.	40 pour 100.

Comme on le voit, la différence du rendement en viande de première, de deuxième et de troisième qualité du bœuf charolais pur comparé à celui du Durham-charolais, n'est donc que de 2 pour 100.

Or, les agriculteurs nivernais n'ont-ils pas le droit d'espérer que les améliorations qu'ils s'efforceront d'obtenir dans la conformation de la race pure feront disparaître cette minime différence? Je vais même plus loin : je suis persuadé que le rendement du bœuf charolais dépassera celui du métis dans peu d'années.

Résumé. — Il résulte des faits et des considérations contenus dans ce second paragraphe :

1^o Que la race de Durham pure, introduite dans le Nivernais depuis l'année 1823 par M. Brière d'Azy, a perdu dans ses descendants plusieurs des caractères et quelques-unes des précieuses qualités qui la distinguent ;

2^o Que les causes de ce commencement de dégénérescence peuvent être rattachées à la médiocrité des pâturages de la Nièvre comparés à ceux de l'Angleterre où naît et est élevée la race de Durham, comme aussi aux souffrances que ces animaux étrangers, à peau fine et garnie d'une légère fourrure, à constitution délicate, et habitués à une température douce et uniforme, éprouvent par les brusques variations atmosphériques du printemps et de l'automne, et par les piqûres des insectes ailés pendant l'été ;

3^o Que, dans le cas même où à force de soins il serait possible d'acclimater cette race, son peu de rusticité, son inaptitude à résister aux pénibles travaux, le peu de fécondité des femelles et la faible qualité du lait qu'elles donnent généralement, sont autant de conditions défavorables qui empêcheront le plus grand nombre des éleveurs d'adopter la race de Durham ;

4° Que cette race précieuse ne peut être entretenue dans son état de pureté, et conserver toutes les qualités qu'elle possède, que dans les domaines où elle peut recevoir une alimentation succulente et constamment uniforme dans toutes les saisons de l'année et être entourée de soins hygiéniques bien entendus; et que ce n'est que placée dans ces conditions qu'elle produit des veaux qui, bien nourris pendant l'allaitement et après le sevrage, donnent des bœufs susceptibles d'être engrangés et livrés à la boucherie dès l'âge de trois à quatre ans;

5° Que la rusticité de la race charolaise améliorée, sa précocité à engranger dans le jeune âge dans des pâturages médiocres, la fécondité habituelle des vaches et la valeur nutritive du lait qu'elles donnent, enfin l'aptitude des bœufs au travail, sont des qualités qui engagent les éleveurs à préférer cette race à la race pure de Durham;

6° Que l'accouplement du taureau de Durham avec les plus belles vaches charolaises donne des métis de premier et de second croisement, possédant le plus grand nombre des caractères et des qualités du taureau de Durham; mais que les métis provenant du troisième et surtout du quatrième croisement dégénèrent promptement;

7° Que ces métis de premier et de second croisement sont moins rustiques, moins durs à la fatigue, supportent moins bien la médiocrité des herbages, les influences des variations atmosphériques et les piqûres des insectes, que les charolais purs;

8° Que les vaches croisées sont souvent infécondes, et que si elles donnent autant de lait et même plus que les charolaises, ce liquide est généralement de moins bonne qualité;

9° Que les bœufs Durham-charolais et les charolais purs

de même âge soumis à la même alimentation dans les étables, les premiers engrassen avec plus de rapidité et d'économie que les derniers ;

10° Que pourtant cette facilité à prendre la graisse n'est point généralement prise en considération dans la Nièvre, attendu que les neuf dixièmes des bœufs sont engrassés dans les pâturages ;

11° Que les herbagers et les cultivateurs qui avaient adopté les métis du taureau de Durham, espérant posséder des bœufs de travail et surtout d'un engrais économique à l'herbage et à l'étable, abandonnent cette spéculation pour remonter leurs vacheries de charolais purs ;

12° Que les métis provenant du taureau de Durham avec la superbe race d'Angus de l'Ecosse, et avec la précieuse race d'Hereford d'Angleterre, ont, de même que dans la Nièvre, été abandonnés par les cultivateurs à cause de leur dégénérescence dès le premier ou le second croisement ;

13° Que cependant il faut convenir que les métis Durham-charolais peuvent être l'objet d'une spéculation lucrative pour les éleveurs et les engrasseurs placés dans les localités où la culture est très-perfectionnée, le climat tempéré, et où l'on spéculé sur l'engraissement de pouture ;

14° Que les bœufs provenant de la race améliorée de M. Massé, et engrassés par lui dès l'âge de trois à quatre ans, donnent un rendement en viande de première et de seconde qualité à peu près semblable à celui des métis de même âge provenant de belles vaches charolaises et de taureaux de Durham.

Conclusions. — La race bovine charolaise, par son acclimatation dans la Nièvre, sa rusticité, sa sobriété, son aptitude au travail, son engrais facile et économique à l'herbage

et à l'étable dès l'âge de quatre à cinq ans au plus, son rendement considérable en viande de première et de seconde qualité, doit être préférée dans la Nièvre et dans le Cher, soit à la race pure anglaise de Durham, soit au métis Durham-charolais :

Au Durham pur, parce que la faiblesse de la constitution, le peu de rusticité, de sobriété et d'aptitude au travail de cette race, ne se trouvent point, quant à présent, en harmonie avec le climat, la nature du sol, l'état agricole généralement pastoral, la qualité des herbages, le mode d'élevage et d'engrais du gros bétail de la Nièvre, comme aussi avec l'industrie sylvicole et métallurgique de ce département ;

Aux croisés Durham-charolais, parce que ces métis dégénèrent au troisième et au quatrième croisement, et que partant ils ne peuvent créer une nouvelle race bovine nivernaise ;

Que cependant les Durham-charolais de premier et de second croisement peuvent, dans quelques bons domaines, être l'objet d'une spéculation avantageuse, à cause de leur grande précocité, de leur rendement considérable en viande de boucherie de première et de seconde qualité, et de leur engrais facile et économique à l'étable.

§ IV.

Avantages de l'amélioration de la race charolaise par elle-même. — Résultats déjà obtenus pour la boucherie. — Ce qu'il faut faire en agriculture, en hygiène et en éducation du gros bétail pour parvenir à de rapides et sûrs perfectionnements dans les formes et à une maturité précoce. — Avantages et inconvénients de l'amélioration *in and in*, ou en dedans. — Avantages et inconvénients résultant d'une grande aptitude à l'engraissement. — Résumé et conclusions.

Parmi toutes nos races bovines nationales, les races auvergnate, charolaise, choletaise, normande, flamande, angevine, franc-comtoise, limousine et bretonne, offrent de grands caractères de fixité. La nature du sol, le climat, les aliments, le travail, les habitudes, les années et les longues alliances des individus habitant les mêmes lieux, telles sont les conditions qui influent sur les caractères, les qualités et les défauts des races, qualités dont l'empreinte est d'autant plus profonde que la race a une plus antique origine. Or, ce que le climat, les aliments, la domestication particulière, les alliances, ont fait dans la constitution d'une race, est-il possible à l'homme de la modifier à son gré par des alliances avec une race étrangère possédant des qualités différentes ? Est-il possible surtout d'arriver au but que l'on désire atteindre en peu de temps, et de détruire en quelques années l'œuvre de plusieurs siècles ? Je ne le pense pas. La nature n'adopte généralement pas ces empiétements ; elle paraît céder d'abord, mais bientôt elle rentre dans ses droits et repousse ce que l'homme avait prétendu lui imposer. On a pensé très-longtemps et l'on croit encore que par l'importation d'une race à caractères fixes dans une localité, dans le but de l'allier avec une autre race ayant également des caractères fixes, on parviendrait à donner aux descendants de ces

deux races une sous-race dont le type nouveau serait apte à se transmettre par la génération ; mais l'expérience est venue démontrer que cette fusion ne donnait de bons résultats que dans le cas où les deux races voisines l'une de l'autre se rapprochaient par leurs formes, possédaient à peu près les mêmes qualités ; et qu'enfin le climat, la nature du sol, les aliments, la domestication étaient à peu près semblables. Qu'est-il résulté, en effet, de très nombreux essais de croisement qui ont été tentés en France dans le but d'améliorer nos races chevalines, bovines, ovines, et caprines même ? que le premier et le second croisement ont généralement produit des métis possédant la plupart des qualités de leurs père et mère. L'expérience est venue démontrer ensuite qu'en continuant ces croisements dans le but de créer une nouvelle sous-race, il fallait, dans l'immense majorité des cas, pour ne pas dire dans tous, revenir après un certain temps au type primitif de l'une ou de l'autre race pure, afin de ne point s'exposer à voir cette nouvelle sous-race s'abîmer, dégénérer et se rapprocher de la race primitive du pays, et parfois moins valoir qu'elle. Ce n'est donc qu'avec la plus grande circonspection qu'il faut croiser les races à type bien déterminé lorsque l'on désire leur transmettre des qualités qu'elles n'ont pas et que possèdent d'autres races. Le motif de spéculer sur les premiers croisements qui présentent à un assez haut degré l'amélioration que l'on a désiré obtenir peut seul motiver ces sortes d'alliances ; mais vouloir créer une race nouvelle par le croisement est généralement un effort impuissant que la nature domine dans l'immense majorité des cas. Il est infiniment plus rationnel, si le climat, la nature du sol, les aliments le permettent, d'importer la race elle-même, surtout si elle est voisine de celle que l'on désire améliorer.

Je ne suis donc point partisan du croisement des races dans le but de les perfectionner.

En ce qui touche les races bovines, déjà très-précieuses pour la boucherie, que nous possérons en France, je suis profondément convaincu que l'homme qui s'est livré à une étude approfondie des lois de l'organisme peut parvenir, en s'emparant des plus beaux types reproducteurs mâles et femelles de chacune de ces races et les soumettant dans le jeune âge à une alimentation régulièrement abondante et ali- bile, à donner à la race, en moins de vingt-cinq à trente ans, une conformation et des qualités qui se rapprocheront beau- coup, si elles ne les égalent point, de celles des bêtes an- glaises de Durham. C'est donc 1^o dans l'amélioration de l'a- griculture de la localité en tant que produisant le plus de bons aliments possible pour le bétail, 2^o dans un choix judi- cieux des reproducteurs mâles et femelles d'une même race, 3^o quand la race n'a réellement point les qualités qui con- viennent à l'état agricole, industriel, et aux débouchés de la localité, dans l'importation d'une race voisine qui possède ces qualités, qu'il faut chercher les moyens de perfectionner nos races bovines pour la boucherie. C'est en mettant ces trois grands principes en application avec persévérance et sans s'inquiéter du temps à donner, des difficultés à vaincre et de l'argent à dépenser, que les agriculteurs anglais, ces grands maîtres que nous n'allons pas assez visiter, ont perfectionné, au point de vue économique, soit pour la production de la viande, soit pour celle du lait, les magnifiques et excellentes races de gros bétail qu'ils possèdent aujourd'hui, et qui sont pour l'Angleterre une source inépuisable de richesses.

Que si maintenant je me reporte dans la Nièvre, et que je prenne en considération son climat, la nature de son sol, l'é- tat présent et à venir de son agriculture, la qualité de ses

herbages, son industrie, ses débouchés, enfin la race bovine charolaise, tout à la fois excellente pour le travail et l'engrais, que possède ce département depuis près de soixante ans, je dois conseiller à mes compatriotes de conserver et d'améliorer cette belle et bonne race. Si le Nivernais n'avait pas cette précieuse race, je dirais aux agriculteurs : Prenez une race bovine qui n'est pas éloignée de vous, c'est la race de Salers. Elle est travailleuse, elle engrasse facilement et dans un âge peu avancé, sa viande est très-estimée, les vaches en sont bonnes laitières ; elle conservera dans le Nivernais sa rusticité ; ses formes, vous pourrez les améliorer ; conservez-la précieusement, et surtout n'infusez pas dans ses veines un sang étranger, même d'une qualité extra-supérieure. Mais vous possédez la race charolaise, gardez-vous bien de la changer ; vous avez commencé à l'améliorer par elle-même, et vos succès sont éclatants ; persistez, et, dans quinze à vingt ans à peine, vous posséderez l'une des plus belles et des plus précieuses races nationales. Permettez maintenant à un enfant de la Nièvre, qui a suivi vos succès et qui les a encouragés de tous ses efforts, de vous donner encore quelques conseils qu'il croit sages et utiles, et qui pourront concourir, il ose l'espérer, à la perfection rapide et générale de cette belle et bonne race charolaise.

Créer dans la Nièvre le plus possible de prairies naturelles par l'ensemencement de graminées vivantes, rendre plus productives celles que le département possède déjà par l'assainissement des unes et l'irrigation des autres, *c'est vouloir concourir* promptement au perfectionnement et à la multiplication du bétail, et produire le plus de blé possible.

Les prairies naturelles, quoique généralement bien entretenues, réclament encore d'importantes améliorations. Beaucoup d'herbages pourraient être mieux irrigués qu'ils

ne le sont aujourd'hui, et donner une plus grande masse de matières alimentaires.

Les *orties*, qui étouffent beaucoup d'herbe, détruites par des coupes répétées, notamment pendant les chaleurs, des arrachages fréquents, l'épanchement d'une couche de cendre de bois à la surface de leurs jeunes pousses au moment du printemps, feraient place à de bonnes plantes.

Les *chardons*, fauchés près de terre en été et par une pluie battante, périraient promptement par l'infiltration de l'eau pluviale dans les tiges creuses de ces mauvaises plantes. Par l'emploi de ce moyen simple et expéditif, M. Tachard, de la Guerche (Cher), a fait mourir les nombreux chardons qui végétaient abondamment dans le magnifique herbage qu'il a créé par le desséchement de l'étang de Guepzoux, dans la vallée de Germigny.

Les *bardanes*, les *tussilages*, les mousses, etc., disparaîtraient par l'arrachage, le ratissage et l'arrosage.

En visitant les riches herbages de la Nièvre, je suis toujours surpris de la négligence que les herbagers apportent à l'utilisation des excréments des animaux répandus dans les prairies. On sait cependant que l'emplacement occupé par les bouses, par exemple, ne donne pas d'herbe dans l'année; que la matière fertilisante de la bouse desséchée, dénaturée par la chaleur, est en grande partie perdue. On sait aussi que l'année suivante des plantes touffues s'élèvent à la place des bouses, mais que cette herbe n'est point mangée par les bestiaux. L'herbe du petit endroit occupé par la bouse est donc perdue pendant deux années. Or, tous ces petits espaces disséminés dans toute la prairie en forment un fort grand par leur réunion, et j'ai calculé que le trentième du produit de la surface d'une bonne prairie est ainsi perdu pour l'her-

bager. Les cultivateurs nivernais devraient donc utiliser les bouses ainsi que le pratiquent depuis longtemps les herbagers de la belle vallée de Bray (Seine-Inférieure). Voici comment ils opèrent : lorsque l'air et la chaleur ont légèrement durci la surface de la bouse, une femme ou un enfant même, muni d'un instrument semblable à la houlette des bergers, parcourt la prairie, divise chaque bouse en cinq ou six parties qu'il épanche ça et là. Ainsi disséminée, la bouse fume régulièrement le pacage, qui pousse partout et d'une manière uniforme une herbe abondante et succulente non dédaignée par le bétail.

Beaucoup d'herbagers de la Nièvre auxquels j'ai fait part de cette pratique normande m'ont fait observer que cet épanchement, nécessitant quotidiennement la présence d'un épancheur dans la prairie, deviendrait dispendieux. Cette objection, je ne la crois pas sérieuse. L'expérience a convaincu depuis fort longtemps en Normandie que l'amélioration qui était donnée à l'herbage, par la plus grande quantité d'herbe qu'il produisait compensait au delà la dépense entraînée par l'épanchement.

Voici une autre amélioration qui me paraît importante. M. Jules Pinet à Imphy, M. Frebault à Lucenay-Uxeloup, passent au printemps un rouleau en fer sur leurs prés. Cette opération tasse les plantes, affermit le gazon, unit la prairie, qui s'enfonce moins sous les pieds des animaux. Cette méthode m'a paru bonne, et je m'empresse de la consigner ici.

Enfin pourquoi, dans les endroits où l'herbe de la prairie pourrait être fauchée et charriée à peu de frais, les herbagers de la Nièvre ne se livreraient-ils pas à l'engraisement du bétail sous des hangars ? Ils économiseraient ainsi beaucoup d'herbe, engrangeraient un plus grand nombre d'animaux, éviteraient la détérioration des embouches par les

pieds des bestiaux, et, chose fort importante, obligeaient plus de fumier, plus de grain et plus de paille, dernier produit qui manque généralement aux cultivateurs et aux herbagers vers la fin de l'hivernage.

J'engage donc beaucoup mes compatriotes à aller voir dans le Charolais les admirables résultats qu'obtient depuis déjà longtemps M. de Latour par cette bonne pratique.

La culture des plantes sarclées peut se faire avec facilité et de grands avantages dans beaucoup de régions de la Nièvre, ceci est incontestable ; mais il faut convenir aussi que la nature du terrain, les sécheresses tant soit peu prolongées, le manque de bras pour opérer les binages, les récoltes, et le défaut d'emplacement pour les loger, sont des inconvénients sérieux qui s'opposeront longtemps à ces cultures, surtout en regard de la facilité de créer des herbages et d'en retirer avec peu de frais un bon revenu ; mais, encore une fois, l'une et l'autre spéculation agricole peuvent être faites, et toutes les deux avec profit. Il est donc utile de marcher résolument dans cette voie.

L'avenir du bétail dans la Nièvre, comme dans la France entière, doit être l'objet des premières ambitions des cultivateurs progressifs, car de ce côté le moindre progrès se traduit d'une manière générale en chiffres considérables. Je me permettrai donc ici de fixer un instant l'attention du lecteur sur un objet digne de très-sérieuses réflexions et du plus haut intérêt.

Dans dix ans, nous devons l'espérer, la France sera parcourue par près de 7,000 kilomètres de chemins de fer, qui nécessiteront pour leur exploitation *plus de seize cent cinquante locomotives*, de la force chacune de *quarante-cinq chevaux* de trait, ou l'équivalent général de la force de *soixante-quatorze mille deux cent cinquante chevaux*.

A la même époque, nous devons l'espérer aussi, l'industrie manufacturière, les bateaux et les bâtiments à vapeur autres que ceux de guerre posséderont plus de *cinq mille cinq cent soixante machines* à vapeur, représentant la force de plus de *deux cent cinquante mille chevaux*.

Or, si les renseignements qui m'ont été fournis au ministère des travaux publics sont exacts, si mes données et mes calculs sur la puissance motrice et la vitesse des locomotives comparées à la force musculaire et à la vitesse du trajet parcouru dans un temps donné par des chevaux de gros trait sont eux-mêmes exacts, dans *dix ans* la force de la vapeur utilisée en France serait équivalente à celle de plus de *cinq cent quarante-sept mille chevaux de trait*.

Le développement de ces prodigieuses forces motrices aura-t-il une influence marquée sur la production de nos moteurs animés, utilisés plus particulièrement au gros roulage, aujourd'hui encore si considérable? On peut le supposer comme très-probable; mais à l'avenir seul est réservée la complète solution de cette grande et importante question. Toutefois il peut être permis d'avancer, dès à présent, que si les grosses races chevalines françaises, et nivernaises particulièrement, sont destinées dans un avenir récent, comme elles le sont en Angleterre et en Belgique, à exécuter les plus pénibles travaux champêtres et les charrois des produits agricoles; la destination des bêtes bovines élevées pour le travail pourra, avec le temps et le perfectionnement des cultures, être changée dans beaucoup de départements. Devenant animaux de *rente* ou de *produit*, nos meilleures races bovines pourront être engrangées et livrées à la boucherie dès l'âge de deux, trois et quatre ans, et ainsi augmenter bientôt d'un quart au moins la somme des subsistances ani-

males dont la France a un si pressant besoin pour la population laborieuse et souffrante.

Je sais bien que le travail des champs et les nombreux charrois de la Nièvre sont exécutés d'une manière fort économique avec le bœuf, qui s'élève en travaillant, qui est attelé à peu de frais, qui ne se nourrit que d'herbes et n'est point ou fort peu exposé aux accidents et aux maladies, conditions si favorables qui n'existent point dans l'élevage du cheval ; je sais bien que la Nièvre fait un grand commerce lucratif de poulains qui, jusqu'au moment où ils quittent le département, ont été revendus deux ou trois fois ; je n'ignore point que les accidents de terrain, la nature tenace du sol et la difficulté de sa culture, sont des conditions qui s'opposeraient longtemps à l'emploi exclusif des chevaux pour la culture et les charrois sylvicoles et métallurgiques ; mais je ne puis m'empêcher de dire que le progrès est là, et que tôt ou tard il sera atteint dans beaucoup de régions de la Nièvre.

Franchir donc la période de culture pastorale pour entrer franchement dans la période des cultures alternes, améliorer de plus en plus les herbages, faire servir les chevaux à la culture et aux charrois, engraisser les bœufs à l'âge de trois à quatre ans, telle est la marche progressive que doit suivre l'agriculture de la Nièvre pour parvenir à son plus haut degré de perfection.

Déjà un grand nombre de propriétaires et de fermiers instruits ont modifié leurs assolements et cultivent les fourrages-racines. Mais ces améliorations réclament d'autre part de la race bovine charolaise plus de perfection dans les formes, plus de précocité pour l'engraissement, plus de qualité dans la chair, beautés et qualités qu'elle possède déjà, mais qu'il faut encore multiplier.

Les succès qui ont déjà été obtenus depuis longtemps par

les bons éleveurs du Bazois, et depuis douze à quinze ans notamment par M. Massé, de la Guerche (Cher), et beaucoup d'autres éleveurs que j'ai déjà cités, sont assez nombreux et assez incontestables pour démontrer à tous ce que l'on peut obtenir de bon et de bien de la race charolaise.

L'étoffe en est donc excellente : il ne suffit que de trouver de bons patrons pour la tailler. Cependant je dois faire remarquer ici tout d'abord qu'une alimentation succulente donnée avec abondance et discernement dans la première année de l'existence des jeunes sujets, et surtout dans les six premiers mois, contribue beaucoup non-seulement à l'ampleur des formes, mais concourt encore à en augmenter la beauté. Sous l'influence d'une bonne nourriture, la poitrine se développe en largeur, en hauteur et en profondeur ; les arceaux thoraciques s'arrondissent, le sternum s'élargit, et de cet agrandissement résulte l'ampleur du poitrail et du dessous de la poitrine, la rondeur du corps, la profondeur des gouttières vertébrales qui donne le dos plat et large avec la brièveté du flanc. Les estomacs et les intestins, *moins volumineux, moins lourds*, par cela même que la matière alimentaire introduite dans leur intérieur occupe moins d'espace et a moins de poids, bien que cependant sous un plus petit volume elle soit aussi riche en matériaux assimilateurs, ne font point flétrir la colonne vertébrale, qui dès lors conserve au dos et aux reins la ligne droite et horizontale qui en constitue la beauté.

En même temps que la poitrine se développe sous l'influence d'une bonne alimentation, le poumon que cette cavité renferme acquiert de l'ampleur, la respiration est plus grande, plus complète, le sang mieux animalisé ; conditions d'où résultent la bonne constitution, la force, la rusticité de l'animal et le pouvoir d'assimiler une grande somme de suc

nourriciers destinés à former une solide machine animale qui, plus tard, donnera beaucoup de viande et fabriquera beaucoup de graisse.

Il ne faut pas s'imaginer cependant, avec quelques personnes qui le prêchent bien haut, que l'extension des prairies naturelles et surtout artificielles est la base de toute amélioration du bétail. Cette assertion n'est point rigoureusement exacte. Il ne suffit point, en effet, de posséder la matière pour fondre une belle statue, il faut encore en avoir le moule, et ce moule ne peut être trouvé que par le génie de l'artiste. Dans l'amélioration des animaux, il faut tout à la fois et une bonne matière et un moule plus ou moins parfait que l'éleveur doit chercher et trouver parmi les animaux qui possèdent la plus belle conformation comme bêtes de rente et de travail.

J'ai dit que, sous le rapport des formes, on reprochait avec fondement à la race charolaise, même chez les bêtes déjà très-améliorées, d'avoir le bassin étroit, la croupe pointue, les fesses ni assez écartées ni assez descendues. Ces reproches sont fondés; il faut donc s'efforcer de remédier à ces défauts.

La grande distance d'une hanche à l'autre aussi bien que leur hauteur, la largeur et la profondeur du bassin d'où résulte l'ampleur de la croupe, l'écartement, l'épaisseur des fesses et la longueur de la cuisse, ne sont point des caractères indiquant la précocité de la bête bovine, mais qui déterminent son poids et sa valeur économique (voyez le dessin, nuance première qualité). C'est qu'en effet les os formant la base de ces parties se garnissent de muscles ou de chairs qui donnent les morceaux les plus délicats ou la viande de première qualité.

Ainsi, les os des lombes soutiennent, pour me servir de termes empruntés à la boucherie, l'*aloyau* à l'extérieur et le *filet*

à l'intérieur (voyez le dessin, n°s 4 et 5); les hanches et le sacrum soutiennent les masses charnues de la croupe nommées *pointe de culotte* (même dessin, n° 2); l'os de la cuisse est entouré par la *tranche grasse* du côté externe, et, du côté interne ou en dedans de la cuisse, par la *tende de tranche* (même dessin, n°s 1 et 3); l'os qui forme la pointe de la fesse et l'os de la cuisse donnent attache postérieurement aux muscles qui forment le *gîte à la noix* ou *la culotte* (même dessin, n° 6). Toutes ces parties charnues, formées de fibres fines, marbrées, tendres, juteuses et d'un goût exquis, sont toujours vendues le *double* ou toujours beaucoup plus cher que toutes les autres régions des parties antérieures du corps. On conçoit donc maintenant que plus les os qui forment le dos et les lombes ou reins de l'animal seront longs et les côtes rondes, plus les os du bassin seront développés et écartés l'un de l'autre, plus l'os de la cuisse aura d'étendue, plus les masses charnues qui entourent ces os seront longues, épaisses et descendues, plus, par conséquent aussi, l'animal *donnera un rendement considérable en viande de première qualité* (voyez le dessin, n°s 1, 2, 3, 4, 5 et 6). Au point de vue de l'économie du gros bétail d'engrais, on dit avec fondement que plus *le quartier de derrière du bœuf d'engrais est long, profond et large, plus aussi l'animal est parfait de conformation* (même dessin, n° ci-dessus).

J'ai entendu répéter à beaucoup d'éleveurs et d'engraisseurs de la Nièvre, comme aussi à des hommes qui se posent comme grands connaisseurs en bêtes aumailles, ce vieux préjugé : *Reins courts dans le cheval, reins longs dans le bœuf.* C'est une vieille erreur. Dans le bœuf, dans la vache, dans le taureau, comme dans tous les animaux d'ailleurs, il faut rechercher *un rein court, large, et un flanc étroit* (voyez le dessin, n°s 4 et 5); car il faut bien savoir que la

longueur des reins et la largeur du flanc dépendent du peu d'étendue de la poitrine, ce qui est toujours un défaut capital. Aussi les éleveurs anglais payent-ils un taureau, un cheval ou un bétier d'autant plus cher qu'il a moins de flanc, et ils ont cent fois raison.

J'ai vu avec regret beaucoup de beaux taureaux charolais qui avaient la côte plate, notamment en arrière de l'épaule. C'est un défaut grave qu'il faut corriger. La côte doit être *large et ronde, principalement à sa partie supérieure*. Affectant ainsi une forte courbure, les gouttières vertébrales sont plus creuses et logent ainsi une plus grande quantité de cette excellente viande qui constitue l'*aloyau* et l'*entre-côte* (voyez le dessin, n°s 4, 5 et 9). D'autre part, la voûte très-cintrée formée par les arceaux costaux donne une poitrine plus vaste et une respiration plus grande qui contribue puissamment à la santé de l'animal et à sa disposition à l'engraissement.

On devra donc faire choix, dans une sélection bien entendue, des vaches et des taureaux charolais qui auront le *corps cylindrique*, et cette région qui s'étend depuis le garrot jusqu'à la croupe ou le dos et les reins, droite, large et peu saillante (voyez le dessin).

Les bœufs charolais ont généralement l'épaule remarquablement belle. Elle est large, descendue et musculeuse; mais il faut bien savoir que cette partie, qui porte le nom de *paleron* et de *talon de collier*, ne donne qu'une viande de *seconde qualité* (voyez le dessin, n°s 7 et 8). C'est cependant une beauté qu'une épaule ample et bien fournie, puisqu'elle augmente le poids en chair nette des quartiers de devant.

Beaucoup d'animaux, même ceux déjà très-perfectionnés, n'ont point le dessous de la poitrine ni assez large ni assez

long, ni surtout assez prolongé en avant, beauté que l'on retrouve et que l'on admire dans les bêtes de Durham (voyez le dessin, n° 12). C'est qu'en effet un sternum (c'est ainsi que l'on nomme l'os qui forme le dessous de la poitrine) large et long est toujours la beauté révélatrice, il ne faut pas perdre cela de vue, d'une large et profonde poitrine. Et d'ailleurs l'écartement des membres antérieurs, qui est la conséquence du développement de cet os, donne plus d'espace pour loger les muscles qui attachent l'épaule au thorax, et facilite le dépôt de la graisse à la partie antérieure et inférieure du thorax (voyez le dessin, n° 12).

En arrière, la longueur et la largeur de ce soutien de la cage thoracique donnent beaucoup d'ampleur à la poitrine, forcent les fausses côtes à s'arrondir et à se rapprocher du bassin et à retrécir le flanc. D'autre part, les viscères de la digestion se trouvent en grande partie logés dans une cage osseuse qui, tout en diminuant la surface des parois inférieures du ventre, l'empêche de s'élargir et de devenir pendu. Enfin cet ensemble de la charpente osseuse de la poitrine donne au tronc la forme cylindroïde ou celle se rapprochant d'un tonneau, beauté si remarquable dans la conformation des bêtes bovines de Durham, et si recherchée par les éleveurs anglais.

Il est digne de remarque, et ceci est important, que l'animal qui présentera une telle conformation de la poitrine et du ventre se nourrira bien, et réclamera une moins grande quantité d'aliments pour prendre de l'accroissement et parvenir à une maturité précoce. Chez lui les digestions seront faciles, profitables ; sa respiration, toujours grande et libre, avant, pendant comme après le repas, animalisant complètement les matériaux de la digestion, donnera au sang les qualités qui lui sont indispensables pour servir à l'accroissem-

ment des organes, à la formation de la chair et de la graisse.

Les agriculteurs doivent être bien pénétrés que ce n'est point toujours la grande quantité d'aliments que l'on donne au gros bétail qui le nourrit le mieux, mais bien ce qu'il digère ou ce que la force de son estomac extrait des aliments. Or ce sont ces parties extraites nommées alibiles, absorbées ou pompées par certains vaisseaux dans la longueur des intestins et circulant avec le sang, qui, après avoir été animalisées dans le poumon, sont distribuées dans toutes les parties du corps par mille fins canaux divers, pour servir à l'accroissement et à l'engraissement de l'animal.

Le cou gros, épais et musculeux, qui constitue une beauté dans les bœufs charolais propres au travail, doit être, dans les animaux perfectionnés pour l'engraissement, mince, court et dépourvu de fanon (voyez le dessin, n° 11). Une tête large à sa partie supérieure, des mâchoires peu développées, des lèvres larges mais minces, sont toujours des beautés dans le bœuf d'engrais (voyez le dessin, n° 14). Des cornes petites, courtes, blanches et formées de fibres fines et transparentes, indiquent un engrais facile. Des cornes grosses à leur base et d'une couleur verdâtre, dans un jeune animal notamment, sont au contraire des signes défavorables à l'engraissement.

Les masses musculaires situées entre l'épaule et le genou ou l'avant-bras (*gîte de devant des bouchers*), et occupant l'intervalle situé entre le jarret et la cuisse (*gîte de derrière*) (voyez le dessin, n° 13), devront être bien fournies.

On recherchera, chez le taureau et la vache destinés à la reproduction d'animaux propres à l'engrais, un système osseux peu développé. C'est à la petitesse du diamètre des os situés au-dessous du jarret et du genou, à la finesse de la

queue particulièrement à son origine, au petit volume de la base des cornes (voyez le dessin), que l'on parviendra à apprécier le peu de prédominance du système osseux général ou de tout le squelette. Ces qualités, qui sont toujours les indices certains de la prédisposition à l'engraissement et d'une grande précocité, ne devront donc jamais être négligés par les éleveurs.

La peau des charolais peu améliorés est généralement épaisse ; mais, qualité fort remarquable, elle est *souple, élastique* et garnie de poils blonds ou blancs *fourrés, minces, doux* et *quelquefois frisés*. Dans les animaux améliorés, et notamment chez les bêtes de M. Massé, ces caractères offerts par le tissu cutané sont très-marqués ; on doit les considérer comme des signes d'une grande valeur dans le choix des types reproducteurs des animaux d'engrais. Cependant je dois bien faire remarquer qu'il ne faut pas toujours rechercher une peau fine, ténue, couverte de poils rares et fins, c'est un *désaut* qui accuse souvent la faiblesse de la constitution ; mais il est important que le cuir soit *doux, moelleux, souple*, et surtout *élastique*. Ce dernier caractère, même quand la peau est épaisse, indique toujours une disposition à la précocité.

Beaucoup d'agriculteurs éleveurs tiennent aux poils blancs, blonds ou couleur froment, doux, fourrés et frisés, de la race charolaise. Je les approuve. Le respect dû à la robe tend à conserver la pureté générale de la race. D'ailleurs cette limitation de couleur assure l'uniformité dans les caractères typiques des charolais, et sous ce rapport elle est avantageuse. Les agriculteurs de la Nièvre, du Cher et du Charolais ne doivent donc point abandonner la livrée de pureté de leur excellente race après y être restés si longtemps fidèles.

Il est digne de remarque aussi que les animaux à poils blonds et blancs supportent mieux, à cause d'une propriété physique incontestable à la couleur blanche, le froid et la chaleur, par cela même que leur fourrure émet peu de chaleur et qu'elle en absorbe moins. Enfin l'observation paraît aussi avoir démontré que les bêtes bovines portant la robe blanche ou blonde sont moins tourmentées par les insectes ailés, pendant les chaleurs, que celles qui ont les poils rouge-bruns ou noirs.

On entend dire que, dans le choix des types reproducteurs d'une race, il faut donner la préférence aux plus grands et aux plus gros animaux. C'est encore une de ces erreurs grossières qui ont malheureusement encore cours aujourd'hui.

Ce n'est ni dans la taille du taureau et de la vache, ni dans leur corpulence, que les éleveurs nivernais devront chercher des modèles pour l'amélioration de la race charolaise par elle-même pour la boucherie, mais dans la pureté de la race, la bonne nature, la petitesse du système osseux et la prédominance des parties du corps qui doivent donner le plus fort rendement en viande de première qualité. Il faut aussi, à part l'excellence de la conformation, rechercher l'animal qui possède la plus grande aptitude à convertir les aliments qu'on lui donne en viande et en graisse dans le plus court espace de temps, attendu que de ces deux qualités, l'excellence de la conformation et l'aptitude à l'engraissement, surtout dans un âge peu avancé, dépend sa valeur économique.

Cependant tout éleveur intelligent devra, tout en cherchant à améliorer la conformation des bêtes d'engrais, s'attacher à maintenir la taille en harmonie avec la fertilité de son sol, et plutôt au-dessous qu'au-dessus de la taille ordinaire

de la race. En cela il faut suivre les préceptes de Colling et de M. Louis Massé, et dire, avec ces deux habiles éleveurs, qu'un taureau petit, qui réunit à la précocité une symétrie admirable dans les formes, doit être préféré, même là où le sol est très-fertile, à un animal de plus grande stature qui pécherait dans quelque point de sa construction. Mais, quelle que soit l'importance que l'on attache à l'harmonie parfaite de la charpente animale, la qualité la plus précieuse que l'éleveur doit rechercher dans les types mâles et femelles destinés à la reproduction des animaux de boucherie, c'est la précocité.

Il ne suffit point encore, dans l'amélioration de la race charolaise par elle-même, de faire choix de mâles et de femelles d'une conformation parfaite : il faut encore, et par-dessus toute chose, que ces animaux se trouvent placés dans des domaines où l'alimentation est abondante et succulente. La génération donne la forme et les qualités, mais le développement du corps est subordonné au climat, et par-dessus tout à la nourriture.

Je ne saurais donc trop insister sur la nécessité impérieuse de nourrir abondamment, et avec les meilleurs fourrages, les jeunes animaux. Il n'y a pas pour eux de ration d'entretien. Dans le jeune animal tous les aliments consommés s'assimilent ou à peu près, et se trouvent payés par un développement des tissus musculaires, osseux, etc., qui augmentent le poids simultanément avec le tissu graisseux, si facile à obtenir à cet âge.

Il n'en est point ainsi quand les animaux sont adultes. Chez eux, au contraire, une partie notable de la nourriture, les trois huitièmes au moins, et souvent plus, d'après David Low, ne contribue en rien à l'augmentation du poids, parce

que le tissu graisseux reste seul, ou à peu près seul, susceptible de développement. C'est donc en vue de diriger spécialement l'attention des cultivateurs nivernais vers ce résultat que je fais ici encore cette observation.

Le principe d'un bon élevage, lorsqu'il est appliqué à des bêtes bovines destinées à l'engraissement, est de fournir à ces animaux, depuis leur naissance jusqu'à leur maturité, la plus grande quantité de nourriture compatible avec la conservation de leur santé et les ressources alimentaires naturelles ou artificielles qui sont à la disposition du cultivateur.

Il est évident que ces principes ne doivent pas s'appliquer aux bœufs charolais chez lesquels on spécule sur la force physique pour le travail, soit aux labours, soit aux charrois, car ce serait, assurément, faire un emploi peu rationnel des aliments que de les prodiguer ainsi à des animaux dont la destination est tout autre que l'engraissement.

On reproche à la race charolaise d'être mauvaise laitière. Cela est vrai. Les plus belles et les meilleures vaches laitières de cette race ne donnent que peu de lait ; mais ce liquide étant très-riche en beurre et en fromage, disent beaucoup d'éleveurs, suffit amplement à la nourriture du veau. Ce fait, je ne le crois pas généralement exact. A mon avis, il est utile d'améliorer la race charolaise au point de vue de la production du lait ; jamais assurément il ne sera possible de faire acquérir à cette race la qualité laitière des vaches normande et flandrine, mais je crois qu'il est indispensable, dans l'intérêt de l'élève de beaux veaux, de s'attacher au choix de bonnes vaches laitières, attendu, je le ferai remarquer encore, que la précocité des animaux dépend de la qualité et de l'abondance de la nourriture donnée au veau. En Angleterre, les veaux d'élève boivent jusqu'à 5 litres de lait

par jour après la naissance. Cette quantité est augmentée de jour en jour, et doublée après dix à douze semaines ; des éleveurs donnent même du lait aux animaux précieux jusqu'à l'âge de cinq mois. Les éleveurs nivernais doivent s'efforcer d'imiter les Anglais sous ce rapport. Le lait est en outre, soit en nature, soit transformé en beurre ou en fromage, un produit très-utile aux usages domestiques, qui ajoute à la valeur de la race. Pour atteindre ce but important, il leur suffira de vouloir chercher les meilleures vaches laitières charolaises, et ils les trouveront assurément. J'ai vu chez MM. Mignon, à Serres ; Guyot, à Saint-Cy ; Martin, à Chanteloup ; Maringe, à Champlin ; Colas, à Cicogne ; Clair et Linard, à Mars ; Ruiz (Ferdinand), au Chaumont ; Massé et Chamard, à la Guerche (Cher), des vaches charolaises d'une grande nature et d'une admirable conformation, qui donnaient par jour et en moyenne de 15 à 18 litres de lait. C'est donc un point beaucoup plus important que les agriculteurs ne le pensent que d'augmenter la qualité laitière à la vache charolaise, au point de vue surtout du perfectionnement et de la précocité de la race.

Beaucoup d'éleveurs pensent que la disposition à prendre la graisse dans un âge peu avancé exclut, chez la femelle bovine, la qualité d'être bonne laitière. Ce fait, généralement exact, n'est pas sans exceptions à l'égard de certaines races. J'ai vu parmi les vaches de la Flandre, du Cotentin, de l'Auvergne, de la Bretagne, de la Suisse et de l'Angleterre, des bêtes, excellentes laitières, être disposées à l'engrassement et donner des produits très-précoces. J'ajouteraï que la qualité de la vache à sécrérer du lait est souvent indépendante de sa conformation, des lieux qu'elle habite et de la nourriture qu'elle reçoit. En effet, relativement à leur taille, à leur grosseur et à l'alimentation qu'on leur donne, ne voit-on pas

utilisées avec le plus grand soin. L'élevage ne devra attacher

des femelles de la même race et placées dans les mêmes conditions donner une plus ou moins grande quantité de lait? Ne voit-on pas aussi certaine vache très-mal faite donner plus de lait que telle autre vache dont la conformation ne laisse rien à désirer, et *vice versa*?

La vache, je le crois fermement, peut donc, quelle que soit sa race, posséder une excellente conformation comme bête d'engrais, et cependant donner beaucoup de lait. Mais, pour réunir ces deux avantages chez le même animal, il faut s'attacher à améliorer les vaches bonnes laitières par sélection, en choisissant dans la race celles qui donnent le lait le plus abondant et le plus riche en crème et en fromage.

En Angleterre, les races d'Ayr, et notamment celle de Iles, de Jersey et de Guernesey, remarquables par la grande quantité d'excellent lait qu'elles donnent, ont été améliorées par un accouplement judicieux de bonnes laitières et de taureaux provenant de femelles remarquables par leur produit en lait. Les vaches de Suffolk, par la sélection intelligente de M. Reeve, de Veighton, donnent des animaux convenables pour les engrasseurs et pour les laitiers. Et d'ailleurs, parmi les vaches de Durham et certaines races de l'Italie, ne voit-on pas des bêtes être très-disposées à l'engraissement et donner beaucoup de lait? Je pense donc que, tout en cherchant à améliorer la race charolaise par une sélection bien comprise des types reproducteurs mâles et femelles destinés à faire des animaux d'engrais, il est également nécessaire de s'attacher à un choix judicieux des animaux laitiers.

En Angleterre, l'éleveur n'estime, dit-on, que le bétail qui donne le plus fort rendement en viande de bonne qualité dans le plus court espace de temps et avec le moins de dépense possible; et on ajoute : « Pour lui, le suif, le cuir, le lait, sont choses considérées comme accessoires. »

Cela est vrai. Mais pourquoi l'éleveur anglais calcule-t-il ainsi ? C'est que la Grande-Bretagne fait une énorme consommation de viande qui se paye cher, tandis que le suif, les cuirs, ont une faible valeur. Même quand les bœufs sont destinés au labour, l'agriculteur regarde l'engraissement comme le dernier but, et dirige par cette raison toute son attention vers le développement de cette propriété plutôt que vers celui de la taille et de la force. Le beurre, l'Angleterre le tire de la Hollande et du Holstein. Elle ne tient à la qualité du lait que pour la consommation en nature de ce liquide dans les grandes villes et pour la confection de fromages dont le commerce est cependant considérable. En France, il est loin d'en être ainsi ; et, en ce qui regarde le Nivernais, je dois faire observer que, bien que la *principale spéculation* de l'agriculteur, de l'éleveur et de l'herbager doive porter sur le bétail d'engrais, je crois donner, je le répète, un sage conseil à mes compatriotes en leur disant que, tout en s'efforçant d'améliorer de plus en plus les formes et la précocité de la belle race charolaise au point de vue de la production de la viande, ils doivent s'attacher aussi beaucoup à la qualité laitière de leurs vaches, sous le double et important rapport du perfectionnement de la race par l'élève de beaux veaux et du produit de la laiterie.

Dans le choix d'une bonne vache laitière, indépendamment des caractères fournis par le volume de la glande, la grosseur et le nombre des nombreuses veines flexueuses existant au bas de la vulve et autour du pis, des deux grosses veines mammaires se montrant sous le ventre, du diamètre de l'ouverture ou de la fontaine par où ces vaisseaux passent pour pénétrer dans l'abdomen, de la finesse et de la douceur de la peau, les signes indiqués par M. Guénon devront être consultés avec le plus grand soin. L'éleveur ne devra attacher

qu'une faible importance à la forme des écussons qui, d'après M. Guénon, caractérisent une vache flandrine, lisière, courbeline ou bicorne ; mais il devra prendre en très-sérieuse considération l'étendue dans tous les sens de cet écusson, la finesse, la douceur et le serré des poils qui le constituent, et surtout la finesse, le moelleux, l'élasticité et la couleur jaunâtre ou indienne de la peau qui recouvre la mamelle et porte les poils de l'écusson.

Mais ce n'est pas tout : l'observation a démontré en Suisse, en Angleterre et en France, dans la Normandie notamment, que les qualités lactifères sont transmises aussi bien par les mâles que par les femelles. S'il en est ainsi, tout en s'attachant aux qualités de la vache, il faut donc aussi faire choix d'un taureau provenant d'une famille bonne laitière et portant un écusson large, bien dessiné et garni de poils doux, fins, serrés, et ayant la peau jaunâtre. On dira sans doute que, les vaches charolaises n'appartenant point à une famille laitière, ce que je demande sera très-difficile à réaliser. L'objection est sérieuse, j'en conviens ; mais pourtant, si les agriculteurs veulent bien calculer leurs intérêts et faire de bons choix parmi les jeunes vêles, les génisses et les taurillons provenant d'une famille bonne laitière et d'un facile engras, ils parviendront à donner à leurs magnifiques bêtes charolaises la double qualité de race laitière et d'engrais. J'insiste d'autant plus sur cette qualité laitière que je n'ignore point qu'en poussant la précocité de certaines races à un haut degré de perfection on diminue leur valeur laitière. C'est en effet ce que l'expérience a démontré pour les races anglaises à longues cornes d'Hereford, et même les courtes-cornes, qui, généralement, ont perdu la qualité de donner beaucoup de lait en prenant une grande disposition à l'engrassement dans un âge peu avancé.

Or, la race charolaise étant déjà médiocrement laitière, je redoute donc beaucoup qu'en augmentant encore sa disposition à l'engraissement, les vaches, quoique donnant d'excellent lait, n'en fournissent cependant pas assez pour alimenter convenablement leurs veaux, et c'est ce motif qui me fait tant insister sur l'utilité de chercher à améliorer la race charolaise le plus possible au point de vue de la laiterie, tout en la perfectionnant pour la précocité.

L'âge auquel il convient d'accoupler les animaux chez lesquels on désire favoriser l'aptitude à un engrais rapide n'est pas non plus d'un minime intérêt. L'expérience a appris qu'un taureau bien nourri, vigoureux et âgé de dix-huit à vingt-quatre mois, donnait des élèves plus beaux et plus précoces qu'un taureau plus âgé.

A cet âge, en effet, la tête du taureau est encore peu développée, son cou peu muscleux, ses épaules peu développées, sa constitution encore faible et ses tissus disposés à prendre la graisse, caractères et aptitude qu'il transmet à ses descendants. Je signale ici ce fait d'observation ; mais je suis loin de conseiller la réforme d'un étalon bien conformé et vigoureux âgé de cinq à huit ans. Je pense au contraire que si le taureau possède une belle conformation et une solide constitution, et surtout s'il est issu d'une bonne souche, il faut le conserver le plus longtemps possible. En Angleterre, les taureaux de choix font la monte jusqu'à l'âge de huit à dix ans.

L'âge des génisses doit aussi être pris en très-sérieuse considération. C'est ordinairement de dix-huit à vingt mois qu'elles sont livrées au taureau. Avant cette époque, elles donnent, il est vrai, des produits ayant une grande disposition à l'engraissement, mais dont la faible constitution nuit

essentiellement, par une succession de reproductions, à la rusticité et à la vigueur de la race.

Quant à l'élève des veaux, je dirai seulement ici que plus on leur laissera téter une abondante quantité de lait d'une bonne qualité, plus les formes de ces jeunes animaux se perfectionneront, et plus ils acquerront une maturité hâtive; plus aussi ils recevront après le sevrage une alimentation saine, abondante, variée, mais toujours constante, et plus leur perfectionnement marchera avec rapidité. La précocité, je ne saurais trop le répéter, tient tout à la fois et à un *choix intelligent de beaux types reproducteurs*, et au *régime succulent et abondant*, dernière condition qui se résume d'ailleurs dans l'amélioration et l'extension des prairies naturelles et artificielles, et surtout des fourrages-racines sur une grande échelle, ou la perfection agricole.

L'élève des veaux charolais dans le Nivernais est généralement trop négligée. Aussitôt le sevrage on laisse vivre les jeunes animaux dans les pâtures jusqu'au moment où les plantes sont recouvertes de neige. Rentrés à l'étable, on ne leur donne que de la paille. Ce régime est continué jusqu'à l'âge de dix-huit mois à deux ans, époque où les mâles sont châtrés et où les génisses donnent un veau. Jusqu'à cet âge l'élève des charolais n'a donc presque rien coûté au cultivateur, et pour lui tout se résume dans la réalisation d'un bénéfice. Je ne saurais trop louer ce mode d'élevage pour les bœufs de travail, parce qu'il les rend sobres, rustiques, peu délicats et d'un entretien facile; mais ce n'est point ainsi qu'il convient de traiter les veaux charolais améliorés pour l'engraiss. Il faut leur laisser prendre de l'exercice en plein air et les habituer aux intempéries atmosphériques aussitôt le sevrage, afin de leur conserver la rusticité qui est une condition indispensable au climat de la Nièvre,

à la nature de son sol et à la qualité parfois médiocre de ses herbages ; mais ce serait aussi manquer le but que l'on doit s'efforcer d'atteindre en les soumettant à une hygiène qui ne peut réellement bien convenir qu'aux élèves destinés au travail.

Une autre condition essentielle qui ne doit pas non plus être négligée par les éleveurs de bœufs destinés à l'engraissement, c'est de couper les veaux le plus tôt possible. C'est du quinzième au vingtième jour qui suit la naissance qu'il est utile de procéder à l'émasculation. A cet âge le peu de douleur que l'animal ressent de l'opération et la nourriture émolliente à laquelle il est soumis en assurent le succès. Dans cette période de la vie le retranchement des testicules a une influence très-marquée sur la conformation, la constitution de l'animal, sa précocité et la qualité de la chair. Ce que j'avance ici n'est point une assertion : c'est un fait constant et avéré sur lequel je ne saurais trop fixer l'attention des éleveurs. M. Simoneau, ancien boucher à Nevers, m'a assuré ainsi qu'à M. Boucher, agriculteur distingué du Nivernais, avoir tué un jeune bœuf charolais de deux ans châtré veau, venant de M. Tiersonnier, et avoir retiré de son produit, en suif et en chair, autant de bénéfices que s'il avait acheté un vieux bœuf. C'est qu'en effet les parties antérieures du corps, telles que la tête, le cou, les épaules, prennent un moins grand développement que les parties postérieures qui, on le sait, fournissent la viande de première qualité quand le veau a été châtré pendant l'allaitement ; c'est qu'en outre, et ceci mérite d'être bien apprécié, le bœuf acquiert une grande prédisposition à l'engraissement et sa chair devient plus tendre, plus juteuse et plus savoureuse que celle de l'animal qui a été châtré après le sevrage, et surtout à l'âge de six, huit, douze et dix-huit mois à deux ans. La plupart des

cultivateurs font bistrourner les jeunes animaux à l'âge de huit, douze et quinze mois. C'est une mauvaise habitude que je ne saurais trop blâmer. Cette opération est bonne lorsqu'elle est pratiquée dès l'âge tendre; mais plus tard elle a pour grave inconvénient d'arrêter la précocité et de diminuer la valeur des animaux plus spécialement destinés à l'engraiss.

Les bœufs charolais améliorés qui ont été châtrés jeunes et devant être engrangés dès l'âge de trois à quatre ans ne doivent point travailler, ou ne doivent être soumis qu'à un très-léger travail. Leur poids déjà considérable dans un âge tendre, la petitesse de leurs ongles et la corne fine dont ils sont formés, leur encolure peu développée et peu musculeuse, leurs jambes courtes, attestent suffisamment que ces animaux ne sont point conformés pour exécuter un travail fatigant et soutenu.

La race charolaise améliorée, l'expérience l'a démontré, conserve cependant encore une grande aptitude au travail; précieux avantage que les agriculteurs des localités où la culture n'est pas encore bien perfectionnée doivent s'efforcer de conserver en ne poussant pas la sélection trop loin.

Posséder un bétail de rente susceptible dans les cas urgents, et notamment pendant toute la belle saison, d'être utilisé au travaux du domaine, tel est le but que doivent s'efforcer d'atteindre encore aujourd'hui beaucoup d'agriculteurs nivernais. Cependant, comme le nombre des propriétaires agriculteurs et des fermiers qui élèvent des bœufs en vue de la production de la viande de boucherie augmente annuellement avec les progrès agricoles, ne doit-on pas espérer que bientôt la Nièvre et la bonne partie du Cher ne posséderont que *deux espèces de bœufs*: les *uns* destinés exclusivement à l'engraiss dès l'âge de trois à quatre ans, les *autres* pro-

pres au travail et pouvant être engrangés avec économie dès l'âge de cinq, six à sept ans ?

Certaines objections ont été faites touchant la qualité de la viande des bœufs de sept à huit ans, comparée à celle des bœufs de quatre à cinq ans. On a dit, par exemple, que la chair de l'animal âgé de six à sept ans était riche en osmazone et donnait un odorant, sapide et excellent bouillon ; que, pourvue d'une graisse mûre, jaune doré, fine, ferme, et souvent déposée dans l'intervalle des fibres musculaires (chair marbrée), cette viande donnait un bouilli excellent et très-confortable, qualités très-recherchées par les Français qui généralement sont amateurs de potage gras.

Il est vrai que la chair du bœuf engrangé à l'âge de trois à quatre ans donne un bouillon moins sapide et un bouilli moins savoureux et substantiel que celle du bœuf plus âgé ; il est vrai également que la graisse blanche et fine du jeune bœuf, mélangée de plus de tissu cellulaire, est peu savoureuse ; mais la chair des jeunes bœufs, par compensation, a des qualités que ne possède jamais la chair d'un animal déjà âgé : elle fournit un rôti tendre, juteux et d'un goût exquis.

Ces qualités diverses de la viande du bœuf selon l'âge doivent-elles influer sur la production d'animaux précoces ? Doit-on s'effrayer de voir certains amateurs regretter vivement un succulent bouilli et un potage savoureux ? Bien que l'usage du potage gras et de la viande bouillie soit généralement répandu en France, il faut s'attendre néanmoins à voir l'habitude de manger de la viande rôtie, importée d'Angleterre, se répandre de plus en plus parmi la classe la plus nombreuse de la population. Mais là n'est point la question principale. Il importe, au point de vue de la prospérité de notre agriculture et de l'économie sociale, que la production

des animaux de boucherie se fasse dans le moins de temps possible et avec le plus de bénéfice possible. Or , ce problème ne peut être résolu que par la possession de races bovines qui , dans le Nivernais comme ailleurs , aient , entre autres qualités précieuses , celle d'un facile engrais dans le jeune âge. En effet , si , au lieu de conserver leurs bœufs jusqu'à l'âge de six à sept ans avant de les engraisser , les cultivateurs de la Nièvre , aussi bien que ceux d'autres départements , les engrassaient à trois , quatre ou cinq ans au plus , la production et les bénéfices ne seraient-ils pas doublés ?

En outre , et ceci n'est pas d'une minime importance , les cultivateurs n'obtiendraient-ils pas plus de matières fertili-santes , puisqu'ils pratiqueraient souvent l'engraissement , opération agricole qui fournit un fumier de première qualité ? Au point de vue de l'économie domestique , il est donc dans l'intérêt de la population française , qui augmente annuelle-ment , d'élever le chiffre des bestiaux d'engrais et de les li-vrer le plus promptement possible à la consommation . Les cultivateurs anglais se sont engagés hardiment dans cette voie de progrès réel ; et c'est en faisant marcher de front le perfectionnement par elles-mêmes de leurs races nationales pour la boucherie , l'amélioration des pâturages naturels et l'extension dans de vastes proportions des plantes alimen-taires pour les animaux , qu'ils ont réalisé les prodigieuses richesses agricoles dont ils jouissent aujourd'hui . Il faut donc nous efforcer de suivre ces bons exemples .

On entend dire et répéter que Backewel , Colling , Tom-kins , ont créé des races bovines nouvelles en Angleterre par des accouplements judicieux . Ce fait peut être fortement con-testé . Quant à moi , je suis profondément convaincu que ces éleveurs célèbres n'ont pas créé des races , mais qu'ils ont amélioré celles que la Grande-Bretagne possédait depuis

longtemps par une sélection intelligente ou par un excellent choix de reproducteurs mâles et femelles les mieux conformés d'une même race, susceptibles de donner le plus de produits en viande de première qualité dans le moins de temps possible et avec le moins de dépense possible. Obtenir beaucoup de viande de première qualité et au plus bas prix de revient, telle est la formule du système anglais dans la production des animaux de boucherie, formule qu'ils mettent en pratique depuis longtemps avec un grand et incontestable succès. Mais les moyens de résoudre ce problème n'ont pas consisté seulement chez les Anglais, je le ferai bien remarquer, à faire un choix judicieux des animaux reproducteurs mâles et femelles, mais encore et surtout à produire une alimentation abondante et succulente. Aussi est-ce dans les localités où la température est douce et uniforme toute l'année, le ciel un peu brumeux (1), où les pâturages sont très-fertiles, les terres excellentes et favorables à la production des plantes fourragères, du *turneps ou navet de Suède*, racine qui donne une excellente nourriture d'hiver, et où les travaux agricoles se font avec les chevaux, que ces améliorations du gros bétail ont été entreprises et qu'elles ont conduit à des résultats immenses. Aussi est-ce dans les fertiles et magnifiques comtés de Leicester, d'York, de Durham, de Nottingham, de Lincoln, de Staffort et d'Herefort, arrosés par la Trent, l'Humber, la Tees, la Severn et les nombreuses petites mais charmautes rivières qui s'y jettent, que ces merveilles ont été faites.

(1) Dans toute la partie centrale de l'Angleterre, et notamment dans la région ouest qui est bordé par la mer du Nord, la température est régulière et égale. Le froid ne descend jamais au-dessous de 5° — 0. Les chaleurs pendant les plus beaux jours de juillet et août ne sont jamais incommodes.

J'ai cité un grand nombre d'agriculteurs du Bazois, et notamment MM. Cornu, Mathieu, Ducret et Roux dans le Bazois, et M. Paignon, de Lile, dans le pays entre Loire et Allier, qui avaient perfectionné la race charolaise ; mais depuis une vingtaine d'années, ainsi que je l'ai déjà dit, M. Chamard et M. Massé (Louis) ont amélioré considérablement la race charolaise en faisant servir à la reproduction les plus beaux types de cette race. C'est donc un immense pas de fait. Beaucoup d'autres cultivateurs marchent sur les traces de ces habiles éleveurs, et tout fait espérer que les résultats qui seront obtenus engageront les cultivateurs intelligents et amis du progrès à persévérer de plus en plus dans une sélection intelligente de cette race.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que cette opération marche vite ; au contraire, il faut bien savoir qu'elle ne se fait qu'avec lenteur et par la succession d'un grand nombre de générations. Backewel commença ses essais d'amélioration de la race bovine à longues cornes et de la race ovine qui est connue sous le nom de Dishley dans les parties fertiles du centre et de l'ouest de l'Angleterre en 1775, et les continua pendant *cinquante ans*.

Les longues-cornes furent abandonnés plus tard. Les éleveurs leur préférèrent la race de Durham ou à courtes cornes qui, avec juste raison, parut plus parfaite ; mais la race ovine de Dishley, conservé comme une race précieuse, se propagea dans tous les bons pays de culture et d'herbage, et contribua puissamment au progrès de l'agriculture et à la prospérité de la Grande-Bretagne.

John Ellmann mit *cinquante ans* à améliorer l'excellente race ovine anglaise connue du nom Southdown.

Les frères Colling commencèrent en 1770 à perfectionner

par elles-mêmes les bêtes bovines courtes-cornes du comté de Durham, et trente ans après, ou en 1800, cette race était déjà bien appréciée. Dix ans plus tard, ou en 1810, les animaux perfectionnés de Colling étaient vendus des prix énormes et se répandaient dans les riches comtés du voisinage, tels que le Yorkshire, le Northumberland, etc., etc. C'est cette race admirable que nous possérons aujourd'hui en France et dont la principale pépinière est au haras du Pin.

L'amélioration de la race bovine de Suffolk a demandé cinquante ans d'une sélection intelligente à M. Reeve de Weighton pour la rendre parfaite pour les engrasseurs et les laitiers.

Thomas Tomkins commença à améliorer les bêtes bovines d'Hereford par elles-mêmes en 1769, et consacra toute sa vie à la perfection de cette race parfaite pour le travail et l'engrais. Après la mort de ce célèbre éleveur, la souche qu'il avait créée fut précieusement conservée et rendue plus économique encore par les soins de Georges Germain, de M. Price et de M. le comte de Talbot. De nos jours cette race conserve toute sa pureté et est une des plus précieuses des îles Britanniques.

Aujourd'hui que tous les éleveurs des divers comtés de l'Angleterre sont bien convaincus que le choix des animaux les mieux conformés pour un engrangement précoce, et une nourriture constamment abondante et variée, sont les bases de toute amélioration durable du bétail, ils ont abandonné le croisement pour perfectionner toutes les races qu'ils possèdent, et ils ont reconnu que la vie d'un cultivateur intelligent, ou trente à quarante ans, suffisait généralement pour arriver déjà à une grande perfection. C'est ainsi que, dans ce laps de temps, la race bovine de travail du comté de Sussex a été

améliorée par M. Putland de Firle, et celle de Galloway par M. William Mure aux environs de Kirkubbright. Enfin la race laitière excellente du comté d'Ayr, celle rustique et bonne laitière du comté de Pembroke, l'excellente race travailleuse de Devon, ont été toutes perfectionnées par elles-mêmes depuis le commencement du siècle dernier.

J'ai fait voir que l'amélioration déjà extrêmement remarquable de la race charolaise, due à la sélection intelligente de M. Louis Massé notamment, ne datait que de vingt ans à peine, et je ne crains point d'avancer hardiment aujourd'hui que dans peu d'années cette excellente race aura acquis toutes les beautés dont elle peut être susceptible entre les mains de cet habile éleveur.

Quant au perfectionnement de plusieurs autres races françaises, je dirai, à cette occasion, que je suis profondément convaincu qu'en faisant un choix judicieux des mâles et des femelles offrant les caractères des animaux précoce parmi les races auvergnate de Salers, choletaise, femeline du Doubs, limousine, agénaise, ségalas, bretonne, etc., etc., on parviendrait, avec une nourriture constamment abondante et variée donnée aux jeunes animaux, à faire chez nous ce que les Anglais ont fait chez eux. Je suis non moins profondément persuadé qu'en choisissant les taureaux et les vaches les mieux conformés au point de vue de la facilité à prendre la graisse dans un âge peu avancé, sans avoir égard à la taille et sans pousser la sélection trop loin, ou au point de faire prédominer l'aptitude à l'engraissement sur le pouvoir de donner beaucoup de lait, il serait possible de faire avec les deux races cotentine et flandrine, éminemment laitières, des animaux qui, comme les bêtes bovines anglaises d'Ayr, d'Angus, de Pembroke, de Galloway, de Glamorgan, de Durham même, et de quelques contrées d'Italie et de l'Allemagne, des

races tout à la fois précieuses pour le lait et pour la boucherie. Ces races, en effet, sont assez antiques et possèdent des caractères assez fixes pour que le succès soit certain.

Sans doute le progrès sera lent et moins lucratif d'abord; mais aussi chaque race ayant acquis des caractères fixes héritaires se conservera toujours pure et inséparable de ses qualités spéciales. C'est ainsi que, par une sélection intelligente, le centre, le nord et le midi, l'est et l'ouest de la France parviendraient à posséder, selon le climat, la nature du sol, l'état de l'agriculture, l'industrie et les débouchés, des races perfectionnées et à type fixe, dont les caractères, les qualités, l'utilité locale, reconnus comme incontestables, produiraient un immense bienfait, non-seulement pour les régions dont il s'agit, mais encore pour le pays tout entier.

Je reviens à la race charolaise. Beaucoup d'éleveurs distingués de cette race se demandent si, dans une sélection intelligente, il n'est pas nécessaire d'éviter la consanguinité, c'est-à-dire l'accouplement du père avec la fille, du fils avec la mère, pour prévenir l'affaiblissement, la dégénérescence et l'abâtardissement des descendants.

Il est vrai que Backewel, Colling, Tomkins, Ellemann, paraissent avoir cherché à conserver les caractères des beaux animaux dont ils avaient fait choix en les faisant reproduire entre eux; mais ont-ils poussé très-loin les accouplements *in and in*, ou en dedans? C'est ce que l'on ignore.

J'ai visité avec le plus grand intérêt les bêtes charolaises de M. Félix, cultivateur habile demeurant à Varigny, commune d'Achun, canton de Châtillon, qui depuis trente-six ans se reproduisent entre elles, et je n'ai constaté aucune dégénérescence dans la race. J'ai vu là, à mon grand étonnement, des vaches d'une grande beauté, d'une nature, d'une

flèches admirables, et possédant des caractères très-proncés à un engrissement facile et précoce. M. Félix n'a jamais remarqué d'infécondité ni chez les mâles ni chez les femelles.

Les animaux de cette famille n'ont rien perdu non plus de leur taille et de leur poids. J'ai remarqué des bœufs admirablement beaux, dont le poids était de 450 à 500 kilogrammes. En 1845, un bœuf de cinq ans, né à Varigny, et engrassé par M. Félix, avait acquis le poids énorme de 784 kilogrammes. Ce fait est fort important. Mais, quoi qu'il en soit, il sera toujours sage de ne point dépasser la troisième génération consanguine, qui paraît être le terme fixé par la nature pour la conservation des formes, des qualités, de la rusticité et de la fécondité des animaux issus du même père et de la même mère. L'éleveur devra donc, après la troisième génération consanguine ou utérine, aller chercher ailleurs que dans sa propre souche un *taureau de choix*, afin d'en renouveler le sang. Mais la consanguinité devra surtout être évitée, ainsi que l'ont fait MM. Chamard et Massé, lorsque le père ou la mère présenteront des défauts de conformation que l'on désire faire disparaître, l'expérience ayant démontré que ces défauts se reproduisaient et devenaient héréditaires, même en sautant par-dessus une ou deux générations.

Le choix d'animaux très-précoce à l'engrais ne me paraît pas non plus à l'abri d'inconvénients que je dois signaler; inconvénients qui, s'ils n'existent pas encore dans la race charolaise améliorée telle qu'elle est aujourd'hui, pourront, je dois le craindre, apparaître plus tard.

On a constaté que les races bovines très-perfectionnées par elles-mêmes pour un engrissement précoce et rapide perdaient de leur rusticité primitive, devenaient plus délicates, et réclamaient constamment une nourriture choisie et

abondante ; que l'embonpoint des jeunes reproducteurs rendait très-souvent le mâle impuissant et la femelle stérile ; que les vaches donnaient beaucoup moins de lait et le perdaient promptement ; enfin, que la graisse ou le suif s'accumulait plutôt sous la peau et dans les interstices musculaires que dans le ventre, les bêtes grasses, par cette raison même, étaient moins estimées des bouchers parce qu'elles donnaient plus de déchet.

Il m'importe d'examiner si ces inconvénients doivent faire hésiter les éleveurs à ne pas pousser trop loin l'amélioration des charolais au point de vue d'une très-précoce maturité.

La rusticité, l'aptitude au travail, la qualité de bien s'entretenir et d'engraisser avec une alimentation de médiocre qualité dans les herbages à l'âge de quatre à cinq et six ans, sont des qualités précieuses que les éleveurs nivernais doivent s'efforcer de conserver à leur race dans les localités où 1^e le sol est argileux ou fort et difficilement cultivable, et en pente plus ou moins rapide ; 2^e la culture semi-pastorale ; 3^e les lieux boisés, où les bœufs sont destinés aux transports des bois, des charbons et des minéraux. Ce n'est donc, je ne saurais trop insister sur ce point, que dans les régions nivernaises où les bœufs sont soumis à un travail modéré, où les pâturages poussent une herbe abondante et succulente, où la culture des plantes fourragères, des racines et des tubercules alimentaires permet des à présent, ou permettra dans quelques années, de donner une nourriture variée et très-alibile dans toutes les saisons de l'année, que les charolais très-améliorés pourront être élevés et engrangés avec un profit réel.

La stérilité des femelles et l'impuissance des mâles sont, il ne faut point se le dissimuler, le triste partage des races perfectionnées pour l'engraissage. Et lorsqu'on a dit que la pré-

cocité était une vieillesse anticipée, on a publié une grande vérité. Il est digne de remarque, en effet, que mieux les bêtes bovines perfectionnées sont nourries dans leur jeunesse, plutôt chez elles aussi se fait sentir le désir de l'accouplement. Mais par contre aussi, et c'est là un grave inconvénient, les vaches dans un âge déjà peu avancé sont frappées de stérilité précisément à cause de leur vieillesse prématûrée, et surtout de l'extrême embonpoint qu'elles prennent même avec un régime parcimonieux.

Jusqu'à ce jour la race charolaise très-améliorée a conservé sa fécondité naturelle; mais il est à craindre qu'une trop grande précocité n'amène ce triste résultat, que les Anglais n'ont pu éviter, aussi bien dans leurs races bovines améliorées de Durham et d'Herefort que dans leurs races ovines Dishley et New-Kent perfectionnées. Mais cet inconvénient, considéré comme très-sérieux aujourd'hui en France, n'arrête pas et n'arrêtera jamais les agriculteurs anglais, dont la spéculation agricole porte principalement sur la production d'animaux d'une maturité très-précoce.

Les agriculteurs de la Nièvre, comme aussi de toutes les parties de la France où l'on recherche la précocité des races, préféreront-ils une grande maturité et le moins de dépense possible pour l'engraissement à la perte d'un cinquième ou d'un quart sur les naissances? C'est un calcul auquel ils devront se livrer, sinon maintenant, au moins plus tard.

a La sécrétion du lait, dit M. Yvert, « semble alterner avec celle de la graisse. Quand une vache laitière engrasse, la lactation diminue. La quantité de lait peut être considérable après le vêlage; mais les bêtes ne tardent pas à s'engraisser, la sécrétion du lait ne donne pas aussi longtemps que dans les vaches qui n'ont point une grande

« disposition à l'engraissement, telles que les vaches de Hollande et de Flandre. » Les vaches charolaises ne sont pas bonnes laitières, cela est incontestable, et quoique leur lait soit très-gras et suffise chez les vaches améliorées pour élever de très-beaux veaux, ne doit-on pas redouter que la race, perfectionnée de plus en plus et prenant une grande disposition à l'engraissement, ne vienne à perdre de ses qualités lactifères? On doit le craindre. En donnant une large part à la précocité dans l'amélioration des races longues-cornes, courtes-cornes et Hereford, les éleveurs anglais ont beaucoup diminué la qualité lactifère de ces races. Il est donc utile, et je l'ai déjà dit, de chercher, tout en perfectionnant la race charolaise au point de vue d'un engrangement rapide et précoce, de choisir les animaux reproducteurs les mieux marqués d'après le système Guénon et les femelles donnant beaucoup de lait.

Sans doute les jeunes bœufs ont généralement moins de suif en dedans du ventre, ou aux tripes et aux rognons, que les animaux faits et les vieux surtout; sans doute aussi leur graisse est plus accumulée sous la peau et dans les interstices musculaires, graisse qui est enlevée en très-grande partie sous le nom de *dégras* par les bouchers; nul doute aussi que le suif soit moins mûr et donne plus de déchet à la fonte, circonstances qui donnent moins de gain aux bouchers; mais ces petits inconvénients ne sont-ils pas largement compensés par le rendement d'une plus grande quantité de viande de première qualité qui est livrée à un prix très élevé? Et n'est-il pas exact de dire que le bénéfice du boucher est fait aux dépens de l'éleveur et de la consommation générale? Ceci me paraît incontestable.

Résumé. — Il résulte des observations, des considéra-

tions et des discussions consignées dans cette troisième et dernière partie de mon travail :

1^o Que tous les efforts des cultivateurs nivernais doivent se réunir pour améliorer par elle-même la race charolaise au point de vue de la perfection de ses formes et de la production de la viande de boucherie de première et de seconde qualité ;

2^o Que, pour atteindre ce but désirable, il est indispensable de faire marcher de front l'amélioration des types reproducteurs, l'extension et le bon entretien des pâturages naturels et artificiels, la culture des racines alimentaires et le perfectionnement de la race ;

3^o Qu'il faut chercher ce perfectionnement dans la nature et la conformation parfaites des types reproducteurs mâles et femelles au point de vue de la production économique de la viande de boucherie dans le jeune âge, conditions d'où dépend la valeur économique de la race ;

4^o Qu'une alimentation constamment abondante et succulente donnée aux jeunes animaux à l'étable et au pâturage, avant et après le sevrage, concourt puissamment à la perfection des formes et de l'aptitude à prendre la graisse ;

5^o Que, pour atteindre ce but, et indépendamment d'une alimentation abondante et alibile, les éleveurs nivernais doivent s'attacher à augmenter chez les vaches charolaises la qualité laitière par une judicieuse sélection de mâles et de femelles descendant d'une souche d'animaux bons laitiers, condition d'autant plus indispensable que la disposition à l'engraissement précoce diminue l'aptitude à la sécrétion du lait ;

6^o Que la saillie des femelles par un jeune taureau, la castration des veaux de dix à quinze jours après la naissance,

le repos ou un travail modéré avant l'engraissement, sont autant de conditions qui favorisent puissamment la précocité ;

7° Que c'est en s'engageant hardiment dans la voie de production de bœufs d'un engrais facile dès l'âge de trois à quatre ans, et en franchissant la culture pastorale si répandue encore aujourd'hui dans la Nièvre, pour entrer dans la période de cultures alternées, que les cultivateurs porteront l'agriculture de la Nièvre à son plus haut degré de prospérité ;

8° Que l'acclimatation de la race charolaise dans la Nièvre, sa rusticité, la beauté de ses formes, sa disposition à un engrais précoce, la qualité de sa chair, sa vertu prolifique et la possibilité de la perfectionner encore pour la production en viande de première qualité, doit la faire préférer à la race de Durham pure ou aux métis provenant de ces deux races ;

9° Que les beaux succès qui ont été obtenus depuis quinze à vingt ans par une sélection intelligente de la race charolaise, par beaucoup de bons éleveurs, démontrent positivement qu'en persévérant dans cette voie d'amélioration, le Nivernais, dans une dizaine d'années, sera doté à tout jamais d'une race précieuse, d'une antique origine et d'un type bien déterminé, réunissant la double et précieuse qualité d'être travailleuse, d'un engrais précoce, facile, et partant économique ;

10° Que cependant, pour conserver la pureté des formes et les précieuses qualités de la race, il est indispensable de ne point faire reproduire entre eux au delà de la troisième génération les descendants issus du même père et de la même mère ;

11° Que la précocité, poussée dans ses limites extrêmes,

ayant le grand inconvénient de donner aux animaux une vieillesse anticipée, d'où résultent l'affaiblissement de la constitution, une très-faible aptitude au travail, la diminution et la perte prompte de la sécrétion du lait après le vêlage, la fréquente stérilité des femelles et l'impuissance des mâles, il est essentiel, dans l'amélioration intelligente des races et particulièrement de la race charolaise, de fixer l'attention des éleveurs sur ce point très-important.

§ V.

Conclusions générales de tout le travail.

1° L'amélioration des herbages naturels existants ; la création d'un grand nombre de prairies naturelles et artificielles ; l'emploi plus économique de l'herbe des prairies ; l'amendement des terres par les fourrages artificiels, la marne et la chaux ; l'introduction des cultures alternes dans beaucoup de bons domaines ; la production de fourrages-racines pour l'engrais d'hiver ; la substitution du travail du cheval à celui du bœuf ; l'engraissement du gros bétail dès l'âge de trois à quatre ans : tel est le haut perfectionnement agricole qu'il faut atteindre dans la Nièvre dans le moins de temps possible, dans tous les lieux où la nature et la configuration du terrain, l'ameublement et l'amendement des terres le permettront.

2° La race bovine charolaise, quoique déjà considérablement perfectionnée par les soins intelligents de plusieurs habiles éleveurs, mérite de l'être encore sous le rapport des formes et de la précocité comme bêtes de boucherie.

3° Ce perfectionnement doit marcher de front avec l'amélioration et l'extension des prairies naturelles et artificielles, et dans beaucoup de domaines avec la production de fourrages-racines.

4° La production bien comprise de la race charolaise doit l'élever au rang des plus belles et des meilleures races nationales et étrangères, tout à la fois propres au travail et à la boucherie.

5° Cette race, par son antique origine, son type fixe, son

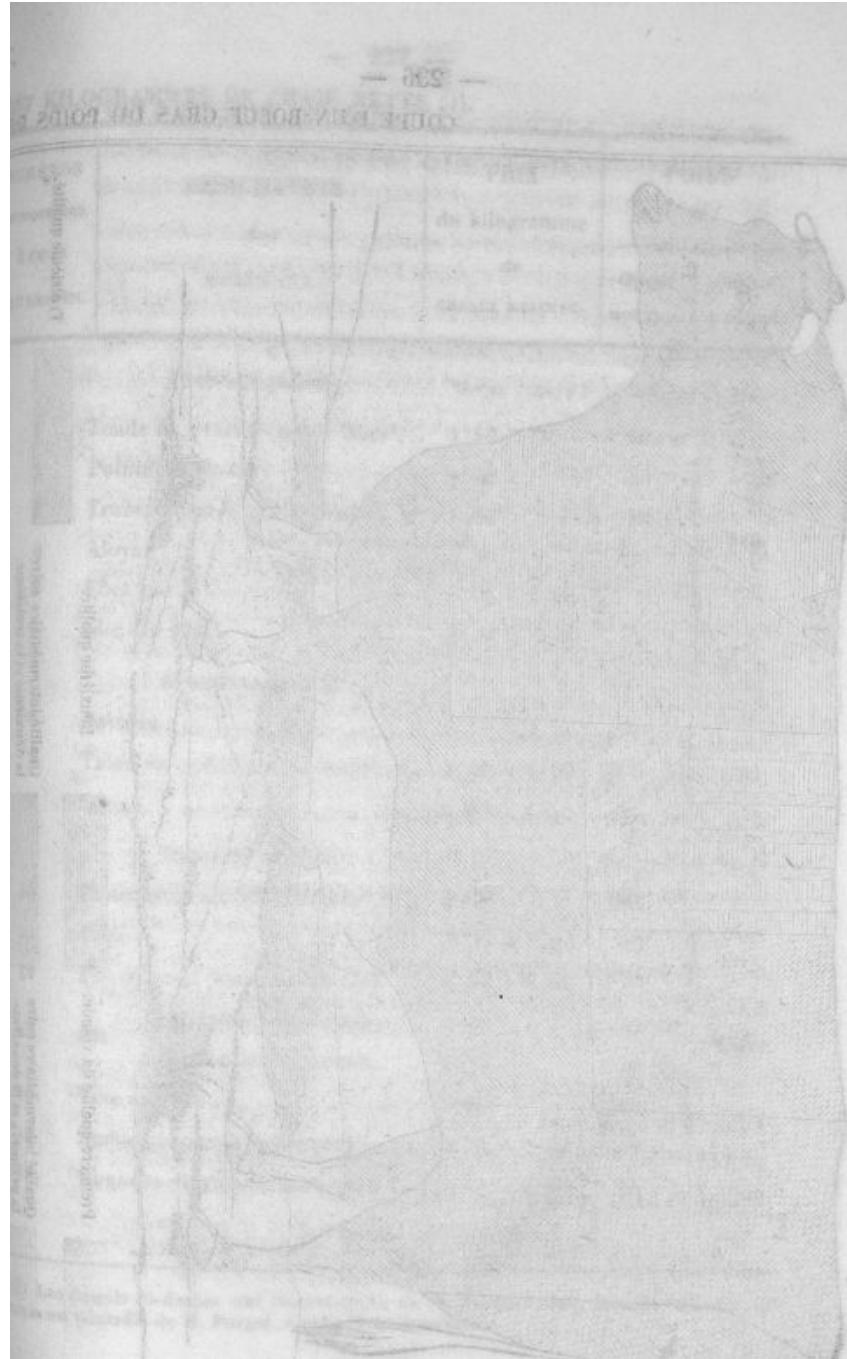
acclimatation, sa rusticité, son aptitude au travail et à l'engrais, convient parfaitement au climat, à la nature du sol, à l'état agricole, industriel, commercial, et aux débouchés de la Nièvre.

6° L'introduction de la race de Durham, dont les avantages sont incontestables comme race destinée presque exclusivement à la boucherie, ne saurait convenir, quant à présent, ni au climat, ni à l'état agricole et industriel du Nivernais.

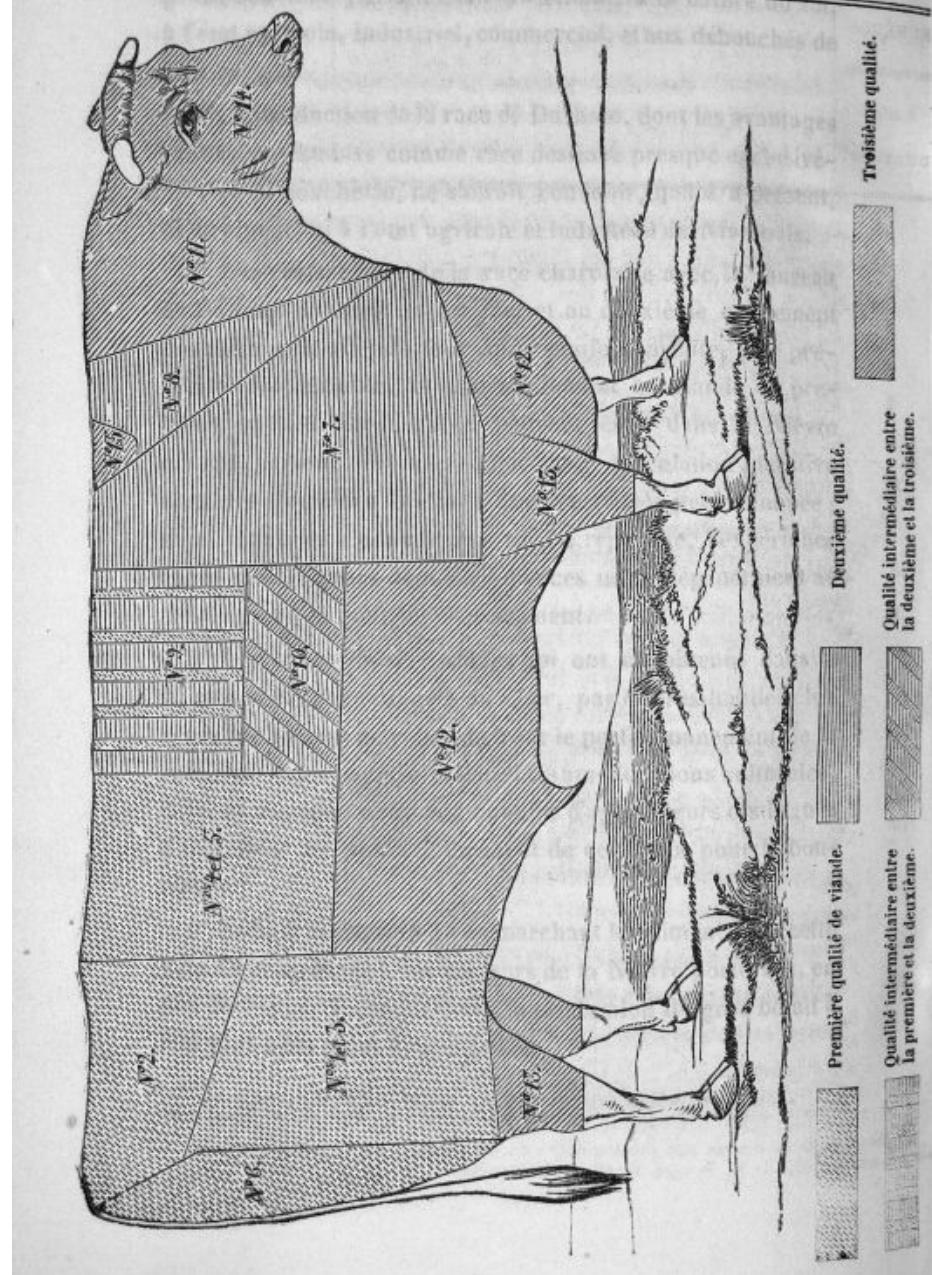
7° Les croisements de la race charolaise avec le taureau de Durham donnent au premier et au deuxième croisement des métis qui, attendu leur conformation parfaite, leur précocité incontestable, et leur rendement en viande de première qualité considérable, peuvent être, dans la Nièvre comme partout ailleurs, l'objet d'une spéculation lucrative dans les domaines où la culture est très-perfectionnée ; mais inhabiles à donner une race à type fixe, l'expérience ayant positivement démontré que ces métis dégénéraient au troisième et au quatrième croisement.

8° Les succès incontestables qui ont été obtenus dans la Nièvre et la bonne partie du Cher, par de très-habiles éleveurs, en faisant marcher de front le perfectionnement de la race charolaise par elle-même et les améliorations culturales, doivent engager un grand nombre d'agriculteurs distingués à s'adonner au perfectionnement de cette race pour la boucherie.

9° Enfin il est certain qu'en marchant hardiment dans cette voie du progrès réel, les éleveurs de la Nièvre porteront, en peu de temps, l'agriculture et la production du gros bétail à leur plus haut point de prospérité.



COUPE D'UN BOEUF GRAS DU POIDS DE



457 KILOGRAMMES DE CHAIR NETTE (1).

NUMÉROS correspondants à ceux DU DESSIN.	DÉSIGNATION des MORCEAUX.	PRIX du kilogramme de CHAQUE MORCEAU.	POIDS	
			de chaque MORCEAU.	de chaque QUALITÉ.
<i>Première qualité.</i>				
1	Tende de tranche (partie intér ^e)	1 50	20	
2	Pointe de culotte	1 50	30	
3	Tranche grasse (partie extér ^e).	1 50 —	20	
4	Aloyau	1 30	50	
5	Filet (partie intérieure)	3 00 à 3 20	7	
6	Gite à la noix	1 50 à 1 60	15	
<i>Deuxième qualité.</i>				
7	Paleron	1 10 à 1 20	70	
8	Talon de collier (partie intér ^e).	1 20 à 1 30	5	
9	Côtes	1 40 à 1 50	45	
<i>Troisième qualité.</i>				
10	Plates côtes ou plat de côtes	0 90	25	
11	Collier	0 90 à 1 00	35	
12	Pis de boeuf (basse boucherie).	8 80 à 0 90	75	
13	Gite { Jambes de derrière	1 00	15 25	
	{ Jambes de devant	0 90	10 25	
14	Tête ou joue	0 60	10	
15	Surlonge (partie intérieure)	0 70 à 0 80	10	
16	Rognons de graisse (partie intér ^e).	1 00 à 1 10	15	
TOTAL des trois qualités				457

(1) Les détails ci-dessus ont été recueillis de M. Rolland ainé, boucher à Paris, et
sousmis au contrôle de M. Purget, syndic de la boucherie.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
INTRODUCTION.	1
Production des subsistances animales en France.	2
Grands principes d'éducation des animaux.	10
Aptitude de la bête bovine au travail, à l'engrais et à la sécrétion du lait.	14
Plan de l'ouvrage.	17
§ 1^{er}. SITUATION, SOL ET CLIMAT DE LA NIÈVRE. — AGRICULTURE. — ANIMAUX. — INDUSTRIE ET DÉBOUCHÉS. — DIVISION DE LA NIÈVRE AU POINT DE VUE AGRICOLE.	22
1 ^o <i>Morvan</i> . Configuration du terrain. — Nature du sol. — Agriculture — Bétail.	22
Vallée de l'Yonne. Situation. — Sol. — Agriculture. — Bétail.	25
2 ^o <i>Bazois et Vaux de Montenoison</i> . Situation. — Cours d'eau. — Agriculture ancienne et progrès agricoles.	30
Desséchement des étangs, création de prairies naturelles et irrigations.	33
Prairies artificielles.	41
Instruments aratoires.	44
Racines et tubercules alimentaires.	46
Chevaux.	47
Gros bétail.	48
Amélioration considérable de plusieurs domaines.	52
Variations de température du Bazois.	55
3 ^o <i>Amognes</i> . Situation. — Cours d'eau et sol. — Améliorations culturelles. — Trèfle. — Sainfoin.	57
Gros bétail.	61
Introduction des bêtes bovines <i>Durham</i> et des moutons <i>Disbley</i> dans les Amognes.	62
Chevaux.	65
Culture et bétail des Amognes aujourd'hui.	66
4 ^o <i>Pays entre Loire et Allier</i> .	69
Configuration et nature du sol. — Rivières. — Agriculture et gros bétail.	72
5 ^o <i>Vaux de Nevers</i> .	73
Configuration et nature du sol. — Cours d'eau et gros bétail.	78
6 ^o <i>Donziais</i> . — Cours d'eau. — Sol. — Agriculture. — Bétail.	79
	81

	Pages
1^e Puisaye. — Situation. — Agriculture ancienne. — Chevaux. — Bétail. — Routes. — Débouchés — Agriculture nouvelle. — Marne. — Prairies naturelles sans irrigation. — Perfectionnement des chevaux et du bétail.	83
Résumé des progrès agricoles dans la Nièvre.	96
Industrie agricole et ferronière de la Nièvre, envisagées au point de vue agricole et économique du gros bétail.	101
A. Versant nord ou de l'Yonne. — Bois. — Charrois. — Flottage.	102
Influence sur l'économie du gros bétail.	105
B. Versant sud ou de la Loire.	107
Industrie sylvicole et ferronière. — Hauts-fourneaux. — Forges. — Développement et concentration des usines. — Produits créés.	108
Influence sur la nature et la production du bétail.	114
Le bœuf charolais appelé à remplacer le bœuf du Morvan pour les charrois.	117
Résumé et conclusions.	119
Principales industries agricoles de la Nièvre.	121
Cultures et commerce des chevaux et du bétail.	Ib.
Débouchés du bétail d'élève	123
Débouchés et commerce des bœufs maigres. — Foires. — Choix des bœufs d'engraissement.	125
Débouchés des bœufs engrangés à l'étable.	130
Débouchés des bœufs engrangés au pâturage.	Ib.
Nombre de bœufs engrangés à l'étable et à l'herbage. — Valeurs créées par cette industrie.	133
Avenir de la Nièvre sous ce rapport.	Ib.
Résumé et conclusions.	134
Résumé général et conclusions du 1 ^{er} paragraphe.	136
§ 2. RACES BOVINES DE LA NIÈVRE.	140
Races anciennes.	Ib.
Introduction de la race suisse.	141
— de la race charolaise.	Ib.
Origine présumée de cette race.	144
Caractères généraux de la race charolaise.	146
Taureaux.	147
Vaches.	148
Veaux et vêles.	149
Bœufs.	151
Elevage et hygiène des animaux charolais.	155
Elevage et hygiène chez M. Massé (Cher).	158
Rendement des bœufs charolais et qualité de la viande.	162
Résumé et conclusions.	162

	Pages
§ 3. INTRODUCTION DE LA RACE BOVINE ANGLAISE DE DURHAM DANS LA NIÈVRE.	
Première importation dans les Amognes en 1823.	165
Deuxième — 1825.	<i>Ib.</i>
Troisième — 1827.	167
Opinion de M. Yvert sur les animaux de Durham en 1840.	168
Quatrième importation à Poussery en 1844.	169
Etat des descendants des Durham aujourd'hui.	170
Croisement Durham-charolais. — Avantages et inconvénients.	174
Engrais à l'étable et à l'herbage.	177
Abandon presque général des Durham et croisés Durham-charolais.	178
Ce que l'on doit attendre de ces croisements.	181
Résultats obtenus en Angleterre et en Ecosse.	182
Comparaison du rendement en viande des bœufs charolais purs améliorés et des Durham-charolais (tableau).	186
Résumé et conclusions.	188
§ 4. AVANTAGES DE L'AMÉLIORATION DE LA RACE CHAROLAISE PAR ELLE-MÊME.	
Considérations générales.	192
Améliorations des herbes.	196
Économie des produits alimentaires.	198
Machines à vapeur et chemins de fer; leur influence sur l'économie du gros bétail.	199
Substitution du cheval au bœuf pour la culture et les charrois.	200
Amélioration proprement dite de la race charolaise.	201
Perfection à atteindre dans les formes et surtout dans les parties qui fournissent la viande de première qualité.	203
Conformation, taille et nature des types reproducteurs.	208
Influence d'une nourriture succulente sur les jeunes animaux.	209
Amélioration de la qualité laitière de la vache charolaise.	211
Age des types reproducteurs mâles et femelles.	212
Castration des veaux de lait. — Avantages.	217
Engrais des jeunes bœufs. — Avantages.	219
Temps nécessaire pour l'amélioration des races par elles-mêmes.	222
Avantages et inconvénients de l'amélioration en dedans, <i>in and in</i> .	225
Résumé et conclusions du paragraphe.	229
§ 5. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS DE TOUT LE TRAVAIL.	233

ERRATUM.

Page 9, ligne 10, lisez : plus de 10,000, au lieu de : 20,000.

Paris. — Typographie de E. et V. PENAUD frères, rue du Faub.-Montmartre, 10.